MÉMOIRES
JUSTIFICATIFS.

MÉMOIRES
JUSTIFICATIFS
DE LA COMTESSE
DE VALOIS DE LA MOTTE;

ÉCRITS PAR ELLE-MÊME.

IMPRIMÉS A LONDRES.

M. DCC. LXXXIX.

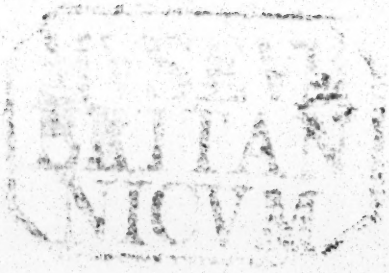
BIBLIA
NICVM

MÉMOIRES
JUSTIFICATIFS.

IL faut donc que je la reprenne, cette plume qui vingt fois m'eſt tombée de la main ! il faut que je les étouffe, ces cris d'une ame tumultueuſe qui, pleine encore des images chéries que je dois profaner, ſe ſouleve contre la fatalité qui m'y force ! il le faut ſans doute, puiſque les déchiremens, les terreurs que j'éprouve, cedent en ce moment aux accens aigus de mon déſeſpoir, aux réclamations impérieuſes de mon honneur, plus outragé encore par mon ſilence qu'il n'a pu l'être par mes torts & leur barbare punition.

Je me hâte de parler de mes *torts*, parce que, ayant haſardé le mot *honneur*, je vois, du fond de ma ſolitude, ſourire la malignité. Hé bien, que le mot *tort* lui ſerve de correctif. — Hélas ! abreuvée de mes larmes, nourrie d'humiliations, enſevelie dans l'ignominie, je ne ferai pas un vain étalage de fierté; ce que je revendique de l'honneur ſe borne à cette foible portion qu'en conſervent les infortunés sûrs de la rectitude de leurs intentions.

Journellement proſternée devant celui qui lit ſeul au fond de mon ame, je ſuis exercée à l'aveu de mes imprudences; je ne chercherai point à les déguiſer au public, & j'attends de ce ſecond juge les conſolations que la bonté du premier me permet encore d'eſpérer,

Oui, j'ai commis des fautes ; mais n'eſt-il donc aucune proportion entre le délit & la peine ? & ſi, par l'expoſition même de ces fautes, il paroît qu'elles ne ſont qu'acceſſoires d'égaremens infiniment plus graves, auxquels je me ſuis trouvée liée par une chaîne d'événemens qui naiſſoient les uns des autres ; ſi le plus inexcuſable de mes torts eſt de m'être rendue complice de perſonnages trop puiſſans pour ma foibleſſe, la diſtance que le haſard a miſe entre trois coupables peut-elle marquer ſeule les degrés de leur crime, doit-elle être la juſte meſure du châtiment ? — Eh ! malheureuſe que je ſuis, dois-je l'ignorer ? ſuis-je le premier exemple du foible ſacrifié au fort ? oh non ; mais les annales de l'infortune humaine ne fourniſſent pas un exemple du genre de la mienne. Quiconque m'honorera de la plus légere attention ſentira que ce n'eſt pas l'effort direct de la puiſſance qui m'a écraſée ; & que ni la reine, ni le cardinal de Rohan n'ont deſiré ma perte ; mais que c'eſt le choc inique de leurs terribles intérêts qui a réduit en pouſſiere ma fidèle exiſtence.

Les voilà donc nommés ces perſonnages que j'ai dit m'être encore chers : ce prince généreux à qui j'avois voué une reconnoiſſance que mes déſaſtres même n'ont pu altérer ; cette ſouveraine ſéduiſante que je puis dire avoir idolâtré, & dont il faut que j'écarte en ce moment l'image pour me ménager la force de continuer. — Oui ! j'ai dit *qu'il le faut* ; j'ai dit pourquoi il le faut, mais ce dont je n'ai rien dit encore, c'eſt de ma patience, c'eſt de ma modération, c'eſt des efforts que j'ai faits pour me ſouſtraire à cette néceſſité déchirante ; c'eſt de l'aſtuce criminelle avec laquelle ceux qui, lors de ma cataſtrophe, empêcherent que la reine me tendît une main ſecourable, lui ont dérobé la connoiſſance des armes que j'ai entre les mains pour arracher à la crainte ce qu'il

m'eût été doux de devoir à la justice, à l'humanité, à un reste de souvenir.

Depuis que, par une espece de miracle, j'ai posé le pied sur cette terre étrangere où la liberté sourit au malheur comme à la prospérité, j'ai tout tenté pour instruire S. M. que j'étois en possession d'une correspondance dont la publicité produiroit le double effet de la compromettre & d'atténuer mes torts; d'intéresser le public à mon sort, & faire succéder la pitié aux opprobres qui font le tourment de ma vie; — j'ai trouvé toutes les avenues fermées par les favoris despotes qui se sont emparés d'une princesse dévouée tout à la fois à l'obsession de la cupidité la plus insatiable, & à la tyrannie de l'ambition la plus intriguante.

Dans les mémoires touchans que je m'efforçois de faire parvenir aux pieds de S. M., je lui rappellois, sans me plaindre, les maux, les horreurs de tous genres que j'ai essuyés; je lui prouvois que ma discrétion & la fidélité de mon attachement étoient l'unique cause de mes calamités; je lui offrois jusqu'au sacrifice de ce que j'avois à produire pour ma justification, sans y attacher d'autre prix qu'un acte de justice; en un mot, je me bornois à demander la restitution, ou, pour mieux dire, l'équivalent des pertes qui ont été la suite de mon malheureux procès. Dans chacune de mes lettres je répétois que « puisqu'il avoit plu à la Providence de me faire survivre à cet excès d'horreur, puisqu'elle m'avoit dérobée à mes propres fureurs, son intention, sans doute, n'étoit pas que je périsse faute de subsistance; que, dans l'état où j'étois réduite, il m'étoit permis d'espérer qu'au moins la reine me feroit rendre ce que la confiscation de mes effets & biens avoit versé dans les coffres du roi.

Ces réclamations, cette peinture trop fidelle du

dénuement abſolu où ſe trouvoit la victime du plus tendre dévouement ; ces cris, enfin, de l'humanité ſouffrante, ne ſont point ſans doute parvenus à l'oreille de S. M. Ses yeux n'ont point vu ces triſtes caracteres tracés d'une main tremblante, ce papier trempé de mes larmes ; rien ne m'a rappellé à la plus humaine des princeſſes ; tout, juſqu'au ſouvenir, a été intercepté ! — Qu'ils prennent donc ſur eux, ces cerberes dévorans, qu'ils prennent ſur eux & ſur leurs têtes les ſuites néceſſairement terribles du déſeſpoir auquel ils me réduiſent. J'ai pris la plume ; &, renonçant au ſommeil, renonçant aux ſoins importuns d'un corps flétri qui n'eſt plus rien pour moi, je ne la quitterai plus que je n'aie ſoulagé mon ame du poids qui l'accable, en répandant ſur le papier tout ce qu'elle recele d'horreurs ſecrettes. J'aurois voulu ſauver l'honneur de la reine ; mais, dans l'abîme où l'on continue de me plonger de plus en plus, puis-je aujourd'hui m'occuper d'autre choſe que des débris de mon honneur ? il faut qu'enfin le public prononce entre S. M. & l'atôme qu'elle a écraſé. Ma tête eſt trop exaltée pour ſonger à mon ſtyle ; je n'ai point l'habitude d'écrire ; l'éducation militaire qu'a reçue mon mari le met, en fait de mémoires, à peu près à mon niveau ; — n'importe, la nature à ſon éloquence ; la douleur, des accens ; les ſentimens tumultueux, leur rapidité ; & le déſeſpoir, ſon déſordre énergique ; avec cela on ſe fait lire ; j'écrirai donc.

Que ne puis-je me diſpenſer de parler de ma naiſſance. Mes juges l'ont comptée pour rien, puis-je la compter pour quelque choſe ? non, mais il y auroit peut être de l'orgueil à diſſimuler que mon pere eſt mort à l'Hôtel-Dieu de Paris ! Si l'on veut jetter les yeux ſur le n°. I des pieces juſtificatives, on y trouvera ſa triſte généalogie. Aſſurément on

ne me ſoupçonnera pas de faire par vanité une invitation pareille ; mais cette piece me paroît indiſpenſable, en ce qu'elle rend raiſon des premiers actes de ma vie, qu'elle juſtifie les premiers écarts d'une ambition naturelle, & fait concevoir pourquoi, à peine ſortie de l'obſcurité & de l'indigence, Jeanne de Saint-Remi de Valois aſpira à la faveur pour retrouver un état.

Mon pere venoit, il eſt vrai, de terminer ſa déplorable carriere dans les bras de la charité ; mais, ſon extrait mortuaire même me diſoit que le ſang des Valois couloit dans mes veines ; falloit-il donc ſe réſigner à porter toute ſa vie un pareil nom dans la fange ? Le don que m'eût fait le ciel de cette réſignation eût été ſans doute un bienfait plus précieux pour moi que l'exiſtence ; mais je ne la reçus pas en naiſſant, & malheureuſement ma ſeconde mere ne m'en donna pas la leçon. La marquiſe de Boulainvilliers, qui protégea mon enfance, avoit pouſſé ſes bontés pour moi juſqu'à éviter de contrarier les premiers ſymptômes de mon ambition, qu'elle regardoit comme le noble défaut des grandes ames ; au contraire, elle m'avoit encouragée dans le projet de mes réclamations, dont voici la nature :

En parcourant ma genéalogie, on a pu remarquer que mon cinquieme aïeul, ſouche de ma maiſon, avoit poſſédé, du chef de ſon épouſe, la terre de Fontette ; & que, depuis lui juſqu'à mon pere inclusivement, cette terre n'étoit point ſortie de la famille ; tous mes ancêtres y étoient nés ; preſque tous y avoient leur ſépulture : mon pere ſeul, par une ſuite de diſſipations & d'infortunes accumulées, avoit d'abord morcelé, enſuite complétement aliéné ce domaine ; il paſſoit pour conſtant, & il n'étoit effectivement que trop vrai, qu'il n'avoit pas reçu la ſixieme partie de la valeur des divers héritages qu'il

avoit ſucceſſivement engagés. On me diſoit ſans ceſſe, j'entendois répéter de toutes parts qu'avec un peu de protection, il ſeroit facile de rentrer dans la poſſeſſion de cette terre. Madame de Boulainvillers, ayant eu la bonté de prendre elle-même quelques renſeignemens ſur cet objet, fut la premiere à me conſeiller de me rendre ſur les lieux, & de conſtater à quel point les eſpérances qu'on me donnoit pouvoient être réaliſées. Ce fut donc, non-ſeulement avec ſon agrément, mais de ſon avis exprès, qu'en 1779 je me rendis à Bar-ſur-Aube, où les informations que je pris me confirmerent uniformément dans l'opinion qui avoit déterminé mon voyage; il me parut évident qu'*avec de la protection* je pourrois recouvrer une partie des biens de ma maiſon. Dès ce moment je ne ſongeai plus qu'à me procurer des appuis; c'eſt-à-dire que dès ce moment je commençai de courir à ma perte.

C'eſt pendant le ſéjour que je fis, pour la premiere fois, à Bar-ſur-Aube, que j'eus l'occaſion de connoître le comte de la Motte; comme je n'écris pas un roman, je paſſerai ſur les circonſtances qui l'amenerent à des propoſitions de mariage, ainſi que ſur les motifs qui me les firent accepter : il ſuffit de ſavoir que cette union étant approuvée de M. de la Luzerne, évêque de Langres, ſur les ouvertures qu'il daigna en faire à madame de Boulainvillers, mon excellente mere y donna les mains, & nous reçûmes la bénédiction nuptiale peu de jours après.

Mon mari étoit alors dans la gendarmerie, où ſon pere avoit fourni une carriere honorable, glorieuſement terminée à Minden, où il fut tué à la tête de ſa compagnie.

M. de la Motte crut, dans la circonſtance de ſon mariage, pouvoir aſpirer à quelque grade militaire.

M. le maréchal de Caſtries commandoit la gendar-

merie, qui ſe trouvoit alors à Lunéville. M. de la Motte me propoſa de joindre avec lui la garniſon ; ce que je n'acceptai qu'à condition que je paſſerois au couvent le temps qu'exigeroit ſon ſéjour. Nous en choisîmes effectivement un à trois lieues de Lunéville, & je m'y retirai ; mais j'étois condamnée à ne pas jouir long-temps de la tranquillité que m'offroit cet aſyle. Les affaires du département de la marine, confiées au maréchal de Caſtries, ne lui ayant pas permis de viſiter ſon corps, les ſollicitations projettées ne purent avoir lieu.

Ici commence à ſe préſenter au lecteur le fil de mes infortunes ; s'il veut bien le ſaiſir, je le conduirai pas à pas dans le labyrinthe où je me ſuis perdue.

Jamais femme ne tira moins que moi vanité de ſa figure ? je ne ſais par quelle fatalité ma jeuneſſe, cet air de ſanté qu'on nomme fraîcheur, cette vivacité qui tenoit encore à l'enfance, ſuppléoient en moi au défaut de beauté, au point de m'expoſer aux importunités des hommes préſomptueux.

Le marquis d'Autichamp, qui commandoit en l'abſence du maréchal de Caſtries, eſt l'être auquel j'ai la premiere obligation de m'être défiée toute ma vie des empreſſemens outrés de ſon ſexe. Il marqua le zele le plus ardent à nous ſervir ; s'attacha à nous perſuader que nous ne ferions rien à Lunéville, qu'il falloit abſolument ſe rendre à Paris, où, indépendamment des bons offices que nous avions à eſpérer du maréchal, de ceux que nous aſſuroit la tendreſſe maternelle de madame de Boulainvilliers, il emploieroit ſes amis perſonnels pour faire placer mon mari : il n'eut pas de peine à nous faire concevoir que ſon avis étoit raiſonnable ; mais, lorſqu'il fut queſtion de partir pour la capitale, il ſe trouva que je devois ſolliciter ſeule, ſous les auſpices de M. le marquis, qui condeſcendoit à faire le voyage avec moi. Il prétendit que mon

mari, ayant déjà obtenu deux ſemeſtres, n'en pouvoit eſpérer un troiſieme; il le lui refuſa en effet, & la ſuite indiſpenſable de ce refus fut que M. de la Motte quitta le corps : — premier fruit de la *protection!* Cette réſolution arrêtée & notifiée, nous prîmes ſur le champ la route de Strasbourg, où ſe trouvoit M. & madame de Boulainvillers; mais le jour même où nous y arrivâmes, ils venoient de partir pour Saverne, où nous les joignîmes le lendemain.

Ce fut là que je vis pour la premiere fois le cardinal de Rohan; je lui fus préſentée & trop recommandée par la marquiſe, qui, peu de jours après, repartit pour Paris, m'invitant, ainſi que M. de la Motte, à y accepter un appartement dans ſon hôtel. Je ne tardai pas à la ſuivre, & mon mari, retenu à Bar ſur-Aube, par quelques affaires de famille, me joignit peu de temps après; mais lorſqu'il arriva, ma chere protectrice n'étoit plus, la mort venoit de m'enlever le ſeul appui qui me reſtât dans le monde.

Orpheline pour la ſeconde fois; iſolée ſur cette terre de ſéduction; privée des ſages leçons & des exemples qui avoient dirigé juſqu'alors ma conduite, je jettai la vue ſur ce qui m'environnoit, & je ne vis qu'un vuide affreux, une vaſte ſolitude où des preſſentimens, très bien vérifiés, me diſoient que j'allois m'égarer & me perdre. — M. de Boulainvillers reſtoit, mais je le connoiſſois ſi défavorablement que mon premier mouvement fut de quitter l'hôtel : il me devina, me prévint, m'aſſura qu'il ſe feroit un devoir de repréſenter la marquiſe, que je trouverois en lui un pere. En effet, il parut quelque temps nous continuer les bontés dont nous avoit honorés ſon épouſe; mais je ne tardai pas à m'appercevoir qu'elles n'étoient pas tout-à-fait déſintéreſſées, & je conçus ſa maniere de calculer, comme s'il m'en eût fait la con-

fidence. Il venoit de perdre une femme, mais le hasard en plaçoit une autre dans sa maison, & la chose devenoit une affaire de *convenance* qu'il prétendit être *respective ;* du moins il me la présenta sous ce point de vue, & me fit, sans beaucoup de ménagemens, des propositions directes. — Hélas ! me dis-je une seconde fois, voilà donc les hommes ! — Il s'en faut de beaucoup que je sois revenue sur leur compte ; mais je crois, pour l'honneur de leur sexe, qu'il en est peu capables de procédés aussi petits, pour ne pas dire aussi bas, que ceux que j'éprouvai en cette occasion.

Du moment où M. de Boulainvilliers fut convaincu de l'inutilité de ses persécutions, tous ses empressemens se convertirent en traitemens durs & malhonnêtes : en vérité, c'est en rougissant que j'en citerai quelques traits : par exemple, on aura peine à croire que, n'osant nous proposer ouvertement de quitter sa maison, il prit le parti de nous la rendre graduellement insupportable ; chaque jour il faisoit retrancher quelque article des choses de premier besoin, & cet homme, qui se disoit mon *pere*, finit par faire substituer la chandelle aux bougies ! — Je ne sais si pareilles misères ne devroient pas être exclues d'un récit aussi sérieux ; mais comme il m'importe de prouver que mon existence est une chaîne de malheurs plus ou moins marquée, en vérité je crois que celui de passer de la protection de madame de Boulainvilliers sous celle de son mari n'est pas médiocre.

On conçoit qu'il fallut finir par se séparer. Ce fut à-peu près vers ce temps-là que je revins à la funeste idée de courir après la *protection* pour recouvrer une partie des biens aliénés par mon pere, & nommément la terre de Fontette. J'avois quelques connoissances, de celles même que l'on qualifie du titre d'amis, lors-

qu'on eſt aſſez ſimple encore pour croire à l'amitié; l'eſpoir de les faire agir m'attira à Verſailles, où je perdis mon temps en ſollicitations infructueuſes ſous les adminiſtrations ſucceſſives de MM. Joly de Fleury & d'Ormeſſon, qui paſſerent comme l'ombre, enſuite ſous celle de M. de Calonne, qui, au contraire, a paru ſi longue à la France. Quiconque connoît l'emphaſe de ſes empreſſemens, peut ſe former une idée des graces qu'il développa dans ſes premiers accueils: je vis le moment où il me propoſeroit de partager avec moi le tréſor confié à madame d'Arveley. Brouillée avec la littérature, je ne me rappelle pas le poëte qui a parlé des couches de la montagne en travail d'une ſouris; mais l'enfantement de M. de Calonne fut de porter à 1500l. la penſion de 800 qui m'avoit été accordée lors de ma reconnoiſſance, pour me mettre en état de porter dignement le nom de Valois. Juſtement indignée, je me propoſai ſecrétement de lui forcer la main & de rentrer dans ma terre de Fontette malgré lui: car il ne s'agiſſoit que de trouver certaine *protection;* il s'en préſenta une dont ma poſition ne me permit pas de profiter; lorſqu'on connoîtra mes liaiſons avec le cardinal, on ſentira pourquoi; mais cette circonſtance n'en eſt pas moins remarquable, en ce qu'elle décida mon ſort en me frayant le chemin qui me conduiſit enſuite aux genoux de la reine.

J'ai déjà proteſté contre toute prétention à la beauté; mais quand je pouſſerois l'humilité juſqu'à l'aveu de la laideur, je ne changerois rien à ce qui a été, & je n'empêcherois pas que Mgr. le comte d'Artois, m'ayant apperçue à la paroiſſe de Verſailles, ne m'ait honorée d'une diſtinction que je ne recherchois pas. Les démarches que le prince fit faire pour que je fuſſe inſtruite de la généroſité de ſes diſpoſitions parvinrent à l'oreille de la princeſſe ſon épouſe, qui, ſatisfaite de ma conduite, daigna m'accueillir avec bonté & me

prit ſous ſa protection, me mettant oſtenſiblement ſous celle de *Madame*. On concevra les motifs de cette réſerve, ſi l'on ſe rappelle que c'étoit peu de temps avant cette époque que madame la comteſſe d'Artois s'étoit trouvée dans des circonſtances delicates qui la rendoient extrêmement circonſpecte.

Quoique la convention fût ainſi réglée à mon égard entre les deux princeſſes, j'éprouvois également l'effet de leurs bontés. Un jour que je leur faiſois ma cour chez *Madame*, je fus ſurpriſe d'une indiſpoſition ſubite qui fit quelque bruit au château; la reine en ayant été informée daigna marquer quelqu'intérêt; S. M. envoya même chercher madame Patri, premiere femme-de-chambre de *Madame*, pour ſavoir les détails de cet accident, attention que S. M. continua pendant quelques jours.

Rien n'échappe aux yeux des courtiſans; ils remarquerent que depuis ce moment S. M. m'honoroit d'un regard gracieux lorſque je paroiſſois en ſa préſence. On haſarda même à ce ſujet quelques conjectures; mais l'homme de la cour qui les pouſſa le plus loin fut le cardinal de Rohan.

Je n'ai parlé encore de ce prince qu'en indiquant la circonſtance qui me procura pour la premiere fois l'honneur de le voir. Dans l'intervalle qui s'étoit écoulé entre cette époque & celle dont je traite actuellement, je dois avouer que je l'avois peu perdu de vue; j'en avois reçu des bienfaits, la plus juſte reconnoiſſance m'attachoit inviolablement à ſon ſort; je n'avois point de ſecrets pour lui, il n'en avoit point pour moi; nous liſions mutuellement dans nos ames celui de notre ambition reſpective; la ſienne eſt connue de tout le monde; il vouloit abſolument être premier miniſtre; la mienne ſe bornoit à être dame de Fontette. Des obſtacles difficiles à ſurmonter, & coulant de la même ſource,

contrarioient nos vues. Depuis nombre d'années le cardinal avoit eu le malheur d'encourir la diſgrace de la reine (1); le premier pas à faire vers le pouvoir ſuprême étoit donc de recouvrer ſes bontés; tant qu'il ne pouvoit rien pour lui-même, il ne pouvoit rien pour moi. On remarquera, dans cette même lettre à laquelle je viens de renvoyer, qu'à l'époque dont je parle il avoit fait une multitude de tentatives qui ne lui avoient pas réuſſi, ſoit à raiſon de leur extravagance, ſoit par l'effet de la perfidie de la princeſſe de Guémenée qui, en paroiſſant s'être chargée de le réconcilier avec la reine, l'en avoit infiniment plus éloigné que rapproché.

Les choſes étoient en cet état lorſque le foible rayon de faveur qu'il vit luire ſur mon front réveilla ſon ambition, ranima ſes eſpérances. Rien n'égale l'étonnement dans lequel il me jetta un jour que, m'étant trouvée ſur le paſſage de la reine, S. M. daigna m'honorer d'un de ces ſourires auxquels il eſt ſi difficile de réſiſter. Je me rappelle que l'inſtant d'après, ayant par haſard levé les yeux ſur lui, je vis étinceler la joie dans les ſiens; ils exprimoient en même-temps l'impatience de me parler: je m'y prêtai, & les paroles qu'il m'adreſſa en m'abordant ne s'effaceront jamais de ma mémoire. — « Savez-vous, comteſſe, me dit-il, que ma fortune eſt entre vos mains ainſi que la vôtre ». — Sa fortune! oh Dieu! je frémis quand je penſe que ſes malheurs ne ſont même pas encore à leur terme; que je vais en combler la meſure Quant à ma fortune, à moi, grace au ciel, elle approche; je la vois ſous la tombe qui s'entr'ouvre à quatre pas de moi; mais au moment où le cardinal me parloit, mes idées n'étoient

(1) Voyez le N°. V.

point lugubres; quoique je n'euſſe vu ni ſa fortune ni la mienne, dans le ſourire charmant de la reine, mon cœur en étoit plein. Après le premier moment de ſurpriſe, je demandai au prince s'il plaiſantoit, ou s'il parloit ſérieuſement? — « On ne peut être plus ſérieux, me répondit-il; aſſeyez-vous & écoutez moi attentivement. Commencez par vous pénétrer d'une vérité qui, n'admettant en général que très peu d'exception dans le monde, n'en admet aucune à la cour. Cette vérité eſt qu'il n'eſt pas au pouvoir de la ſageſſe humaine d'enchaîner la fortune; que, toujours conduite par le hazard, le bandeau ſur les yeux, elle tend la main à quiconque ſe trouve ſur ſon paſſage rapide; mais ſi on ne la ſaiſit pas à l'inſtant même, cet inſtant ne revient jamais; le vôtre eſt arrivé; — je n'ai pas obſervé ſeul: mais ayant plus d'intérêt que perſonne au monde à mieux obſerver, j'ai découvert avec certitude que la reine a du goût pour vous; » — « *du goût!* m'écriai-je, vous voulez dire des bontés, de la compaſſion». — « *Vous donnerez*, me dit-il alors, *au ſentiment dont elle vous honore le nom qu'il vous plaira; tout ce qu'il faut que vous ſachiez, c'eſt que votre tourure lui plaît, & qu'il ne faut pas laiſſer refroidir les diſpoſitions heureuſes qu'elle vous marque depuis quelque temps. Vous voyez que la faveur eſt enchaînée à ſa ceinture; que par-tout ailleurs on ſe coiffe le cou; que Madame & la comteſſe d'Artois ſont non ſeulement ſans crédit, mais que leur protection même imprime le ſceau de la réprobation; attachez-vous donc uniquement à la reine, & ſongez, je vous le répete, que votre fortune & la mienne ſont entre vos mains* ».

Le cardinal finit par me conſeiller d'écrire à la marquiſe de Polignac. Il eût été difficile de donner un plus mauvais conſeil. Quoique les Polignac fuſſent alors en poſſeſſion du droit preſque excluſif de

préſenter à la reine, ils avoient de ſi grands intérêts à ménager, ils étoient aſſaillis de tant de craintes, tourmentés de tant de jalouſies, qu'il falloit qu'ils fuſſent bien sûrs de leurs créatures pour les produire: je n'étois pas la leur, ils ne trouvoient aucunement leur compte à ma préſentation, auſſi ſe garderent-ils bien de s'y prêter. Ils me refuſerent l'entrevue demandée, & ſe bornerent à me répondre que « M. de Calonne ayant rendu compte à la reine de l'augmentation de penſion qui venoit de m'être accordée, S. M. penſoit que je devois être ſatisfaite ». Je ne tardai pas à apprendre qu'il n'y avoit pas un mot de vrai dans cette aſſertion hardie, & qu'ils ne m'avoient pas même nommée à la reine; au reſte, dans le court intervalle de temps qui s'écoula entre le moment dont je parle, & celui où j'eus l'honneur de parvenir aux genoux de la reine, j'eus l'occaſion journaliere d'obſerver que toutes les démarches que je faiſois pour atteindre mon but étoient conſtamment contrariées par les mêmes Polignac, & qu'ils m'avoient ſi bien fermé toutes les avenues, que je dis un jour, avec humeur, au cardinal, que je ne voulois plus entendre parler de voir la reine. — *Vous êtes un enfant*, me dit-il, *à la premiere contrariété vous jettez le manche après la coignée. Le vent eſt favorable, il faut aborder. Je vais vous propoſer un parti, le ſeul qui vous reſte à prendre; je vous préviens que c'eſt un coup d'éclat que je vous conſeillerai.* » Me voyant déjà embarraſſée & confuſe avant que je ſuſſe de quoi il s'agiſſoit, il finit par m'expliquer ce qu'il entendoit par *un coup d'éclat;* il me dit que je ne devois pas héſiter à me jetter aux pieds de la reine, mais que, pour en impoſer davantage à nos ennemis communs, il croyoit qu'il falloit profiter de la circonſtance de la proceſſion des cordons bleus, qui devoit avoir lieu le 2

février. Accoutumée à me laiſſer diriger entiérement par lui, je promis de faire tout ce qu'il me preſcriroit.

Le grand jour arrivé, munie du placet que je devois préſenter, & des inſtructions les plus amples ſur ce que j'aurois à faire dans toutes les ſuppoſitions poſſibles, je me rendis au château en grande parure, & j'attendis, dans une des ſalles, le retour de la proceſſion. Lorſque la reine paſſa, je me jettai à ſes genoux, & lui remettant mon placet, je lui dis en peu de mots que je deſcendois des Valois, que j'étois reconnue comme telle par Louis XVI, que la fortune de mes ancêtres ne m'ayant point été tranſmiſe avec leur nom, je n'avois de reſſource que dans la munificence du roi, qui étoit en poſſeſſion de la majeure partie des biens dont ils avoient joui; qu'ayant trouvé fermées toutes les avenues qui pouvoient me conduire aux pieds de S. M., le déſeſpoir m'avoit déterminée à cette démarche.

La reine me releva avec bonté, reçut mon placet avec ſes graces ordinaires, &, me voyant tremblante, daigna m'inviter à l'eſpoir. Elle paſſa en me diſant que je devois être tranquille, & en me promettant d'avoir égard à l'objet de ma demande.

Je me retirai chancelante ſur mes jambes, & à peine rentrée chez moi, je reçus, de la part du cardinal, un billet, en conſéquence duquel j'allai chez lui. Après lui avoir rendu compte de ce qui venoit de ſe paſſer, ſur ſon conſeil, j'écrivis ſur-le-champ à madame de Miſery, premiere femme-de-chambre de la reine, la priant de vouloir bien remettre à S. M. une lettre que je prenois la liberté de lui adreſſer.

Le ſoir même j'en reçus une réponſe contenant l'invitation de me rendre chez elle ſur les ſept heures

& demie. Lorſque je la vis, elle me dit qu'elle avoit placé ma lettre ſur la cheminée de la reine; qu'elle penſoit qu'au moment même S. M. s'entretenoit de moi avec *Madame*. Elle ajouta que S. M. n'avoit point été à l'office, à cauſe de la révolution que je lui avois cauſée. Dès ce moment, madame de Miſery me fit preſſentir que l'honneur que j'allois avoir d'être préſentée à S. M. devoit être tenu ſecret pour tout le monde, ſans en excepter *Madame*, me prévenant que la plus légere indiſcrétion de ma part me perdroit ſans retour. En converſant ainſi, j'attendis juſqu'à onze heures que la reine ſe retirât du jeu. Elle parut enfin. — Dieu, que je la trouvai belle! Je l'avois toujours vue telle; mais l'affabilité de ſa réception ajoutoit en ce moment aux charmes de ſa figure. — Je tremblois encore; S. M. daigna une ſeconde fois me raſſurer, me demanda ma confiance, m'ordonna de lui parler à cœur ouvert ſur tout ce qui pouvoit me toucher: je pris enfin courage; &, après lui avoir expoſé la nature de mes réclamations, des démarches que j'avois faites auprès des miniſtres & des princeſſes ſes belles-ſœurs, je finis par me plaindre avec aſſez d'amertume de la dureté des Polignac. S. M. ſourit, & ſon regard me dit en ce moment bien des choſes dont l'explication ſe trouve dans ſes lettres au cardinal (1).

Après un inſtant de recueillement, S. M. me parla à-peu-près en ces termes: — J'ai lu votre mémoire avec attention & intérêt. J'ai remarqué que ſon objet eſt de forcer la main au miniſtre, au ſujet du recouvrement de quelques biens qui ont appar-

(1) Voy. le N°. VII.

tenu

tenu à votre maiſon. J'ai des raiſons particulieres de ne point me prêter à vos vues, je vous les ferai connoître; ces raiſons vous ſont perſonnelles : je ne puis concilier le deſir que j'aurois de vous ſervir publiquement avec celui que j'éprouve de vous voir familiérement; mais je puis vous rendre indirectement les bons offices que vous deſirez de moi. Faites venir votre frere (le baron de Valois, alors lieutenant de vaiſſeau : on ſait, en Angleterre ainſi qu'en France, combien il ſe diſtingua à bord de la Surveillante); étant actuellement le chef de votre maiſon, il eſt plus naturel qu'il ſollicite lui-même les graces dont elle eſt ſuſceptible; je vous promets d'appuyer vivement ſes ſollicitations, ainſi ſoyez tranquille ». — S. M. finit par me faire préſent d'une bourſe & m'honorer d'un premier baiſer, m'enjoignant de reſter à Verſailles, de ne parler à qui que ce fût au monde, ni de cette entrevue, ni du ſuccès de mon placet; elle me quitta en me diſant : « Adieu, nous nous reverrons ».

Il eſt important d'obſerver que, dans cette premiere entrevue, S. M. me parla de Madame en termes extrêmement défavorables; qu'elle appuya beaucoup ſur-tout ſur la duplicité de cette princeſſe, me recommandant de m'en défier, de ne plus lui dire un mot de mes affaires, me conſeillant même de ne la plus voir du tout; conſeil que je ne pus prendre que pour une défenſe expreſſe.

Il étoit dit que *nous nous reverrions* : effectivement, quelques jours après je reçus un billet écrit de la main de la demoiſelle Dorvat, l'une des femmes de S. M., contenant l'ordre de me rendre entre onze heures & minuit au petit Trianon. M'étant ponctuellement trouvée à l'heure déſignée, je fus introduite dans le cabinet de la reine par cette même

demoiſelle Dorvat. Cette ſeconde entrevue ne fut pas purement d'affaires; j'y reçus l'explication de qu'avoit voulu me faire entendre le cardinal lorſqu'il m'avoit parlé de *goût* & de *tournure*. — Dieux! que la reine eſt charmante! quelle affabilité, quelle effuſion de bonté! En vérité, je me crus auſſi quelque choſe de plus qu'une ſimple mortelle —.

S. M. termina notre long entretien en ſignalant ſa munificence par le don d'un porte-feuille contenant pour dix mille livres de billets de caiſſe. Le dernier mot fut, ainſi qu'à la premiere entrevue : « Adieu, nous nous reverrons ». En effet, nous nous revîmes, & ſouvent, & long-temps, & toujours ſur le même pied. — Cet aveu oppreſſe mon ame, mon cœur ſe reſſerre, la plume échappe de mes doigts. — O mon auguſte ſouveraine! c'eſt à vous ſeule que je m'adreſſe préſentement; rappelez-vous ces momens d'ivreſſe que j'oſe à peine vous retracer; rappellez-vous & les lieux où ils s'écouloient, & ceux où je les ai épiés. Quel que ſoit le mépris dont il a plu à V. M. de m'accabler depuis, vous n'en trouverez pas moins écrit au fond de votre ame, qu'alors vous m'élevâtes juſqu'à vous, vous vous abaiſſâtes juſqu'à moi. Mais en vain daignâtes-vous vous dépouiller à mes yeux de l'impoſante majeſté, je la reconnus dans votre abandon même; je me dis : c'eſt la déeſſe Flore qui s'amuſe d'une humble fleurette. Vous ſavez que dans ces premiers inſtans, que dans ceux du même genre qui les ſuivirent, je ne m'écartai jamais du reſpect dont vous me faiſiez même l'obligeant reproche. — Et c'eſt cette infortunée, que la ſeule approche de vos levres devoit rendre un objet à jamais ſacré, c'eſt la femme que vous aviez honorée du nom de *chere amie*, c'eſt cette mal-

heureuſe de Valois que vous avez abandonnée, livrée à la main — dirai-je des bourreaux ? ah non, je dois vous épargner cette horrible image ! — Revenons au cardinal.

D'après ce que je viens d'expoſer, il eſt évident que c'eſt l'ambition démeſurée de ce malheureux prince qui m'avoit portée, preſqu'entrainée dans le cabinet de la reine. Je l'ai déjà dit, je n'avois rien de caché pour lui; dès qu'il put s'applaudir du ſuccès de ſa ſpéculation, lorſque, par la nature des bienfaits que je recevois de S. M., il put apprécier le degré de bienveillance dont elle m'honoroit, il me répéta avec chaleur ce qu'il m'avoit déjà dit de ſa fortune & de la mienne, qu'il prétendoit être entre mes mains, & m'engagea à épier, à ſaiſir la premiere occaſion qui ſe préſenteroit de le rappeller ſans affectation au ſouvenir de la Reine; elle ne tarda pas de s'offrir auſſi favorablement qu'il étoit poſſible de le deſirer. Un jour que S. M. avoit ajouté quelque bienfait à ceux qui lui avoient ſi juſtement aſſuré mon tendre & reſpectueux dévouement, elle me demanda par haſard comment j'avois fait pour me ſoutenir avant de parvenir juſqu'à elle ? c'étoit le moment de nommer mon bienfaiteur ſans affectation apparente; j'en mis cependant beaucoup à paroître ignorer la vraie poſition du Cardinal à l'égard de S. M. j'évitai l'air de contrainte & de réſerve qui, pour peu qu'il eût percé, eût pu faire ſoupçonner que j'étois plus dans la confidence du prince que je ne devois le paroître; j'en parlai donc, en termes généraux, comme d'un homme ſenſible, bienfaiſant, généreux, qui, à ces titres divers, jouiſſoit probablement de l'eſtime & de la faveur de S. M.; je fis avec chaleur l'énumération des bons offices qu'il m'avoit rendus, & le peignis comme

étendant ſa munificence ſur tout ce qui l'entouroit. La Reine m'écoutoit avec tant d'attention, m'obſervoit d'un œil ſi curieux que je ſentis la néceſſité d'affoiblir la premiere idée qui ſe préſentoit viſiblement à ſon eſprit, en lui faiſant entendre qu'il s'en falloit de beaucoup que cette bienfaiſance du prince me fût perſonnelle. De même que c'étoit la premiere fois que j'avois articulé devant la Reine le nom du Cardinal, ce fut la premiere fois auſſi que j'obſervai combien l'éloignement de S. M. pour lui ſurpaſſoit l'idée qu'il m'en avoit donnée; elle garda quelque temps le ſilence, parut ſe livrer à de profondes réflexions, &, du ton dont on parle en ſe réveillant, elle me dit : Ce que je viens d'entendre me fait plaiſir, mais *me ſurprend !* je ne croyois pas le Cardinal capable de pareilles actions; on lui donne un tout autre caractere.

Le nom du Cardinal une fois amené dans les entretiens fréquens & familiers que j'avois avec la Reine, je prévis que, pour le reproduire, je n'aurois plus à ſurmonter les mêmes difficultés : je le fis eſpérer au prince, qui me conjura de ne laiſſer échapper aucune occaſion de parler de lui; il me prépara même des matériaux, me ſuggéra diverſes introductions, & s'appliqua à me former pour mon rôle à peu près comme un acteur fait repéter le ſien à une actrice favorite.

La tâche n'étoit pas, à beaucoup près, auſſi facile qu'il l'avoit imaginé. Jamais la Reine ne prononçoit ſon nom, jamais elle ne parloit de choſes qui euſſent le rapport le plus éloigné avec lui, en ſorte que toutes mes inſtructions étoient en pure perte; je ne pouvois en placer le moindre petit mot. Survint enfin une circonſtance qui mit mon rôle en activité. Le Cardinal, ayant reçu un pot-de-vin de

200 mille livres, pour le renouvellement du bail des fourrages de la cavalerie, en Alsace, me fit présent de 20 mille livres. Je crus ne devoir pas laisser ignorer à la Reine ce nouveau trait de générosité; S. M. parut y être sensible : je ne laissai pas échapper cette nouvelle occasion de l'entretenir de ma reconnoissance & des procédés du cardinal ; mais, cette fois-ci, je fus plus loin que la premiere; il étoit naturel qu'ayant rendu compte au Prince du premier entretien que j'avois eu avec la Reine à son sujet, il m'eût enfin confié ses chagrins. Je l'avouai à S. M., je le lui représentai comme mourant lentement, dévoré de regrets, consumé de douleur, victime de l'envie & de la noirceur. Elle me laissa dire, sans m'interrompre, tout ce que me suggéroient en ce moment le zele & la reconnoissance ; mais lorsque le respect & la discrétion m'imposerent silence, elle ne répondit directement à rien de ce qu'elle venoit d'entendre, & je lus dans ses yeux que ses préventions étoient profondément enracinées. Je surpris même quelques regards qui décéloient du courroux; & j'aurois pu dès-lors appercevoir que, sous la cendre trompeuse d'une tranquillité affectée, couvoit déjà la funeste étincelle qui depuis a causé l'incendie où j'ai été enveloppée.

Je ne puis en prévenir trop tôt le lecteur ; tout ce qu'il va voir de tendre, de passionné dans la correspondance que je vais mettre au jour, n'étoit que simulé de part & d'autre ; la Reine, au moment où j'eus le malheur de la rapprocher du Cardinal, avoit juré la perte depuis long-temps, la méditoit encore dans son cœur, & lorsque sa foiblesse pour l'Empereur son frere la livroit, à Trianon ou ailleurs, aux transports étudiés du malheureux Prince, il est affreux de le révéler, mais j'en

ai la certitude, elle lui lançoit les mêmes regards dont elle l'accabla le jour qu'elle demanda ſa tête au Roi. C'eſt telle que je la peins aujourd'hui que je la vis au moment dont je parle ; cependant elle m'écoutoit avec bonté, je revenois ſans ceſſe à la charge, & quelquefois la mal-adreſſe de mes *à propos* la faiſoit ſourire.

Le Cardinal m'exhortoit à la perſévérance ; j'y étois diſpoſée moi-même, parce que je croyois chaque jour gagner un peu de terrein. Enhardie par cette confiance, je conſeillai un jour au Cardinal de haſarder une lettre, lui promettant de m'en charger, de ſaiſir la premiere occaſion qui ſe préſenteroit de la remettre moi-même, & de la faire naître ſi elle ne ſe préſentoit pas. Elle s'offrit on ne peut plus favorablement trois jours après. C'eſt à cette époque que commence la correſpondance dont ce que j'ai pu ſauver va trouver place dans ces mémoires, à meſure que chaque piece juſtificative ſe trouvera avoir rapport aux divers faits que je vais expoſer dans l'ordre chronologique.

Le N°. II de ce recueil eſt une copie littérale de cette premiere lettre écrite, il eſt vrai, de mon avis, mais non pas dans le ſens que je ſuggérois au Cardinal ; je voulois qu'il n'exprimât que le deſir de ſe juſtifier, & l'on voit que, ſelon ſon uſage, il a déjà l'impatience de faire percer des ſentimens qu'il eût dû réprimer s'il les eût éprouvés, & qu'il étoit d'une fauſſeté puniſſable d'exprimer en ne les éprouvant pas. Le voilà qui, d'emblée, parle déjà de *l'eſpoir qui luit dans ſon cœur*, de *la belle bouche* de S. M. & *de ſon eſclave*. On voudra bien y remarquer de plus, en preuve de ce que j'ai déjà avancé, que, de même que j'avois été l'inſtrument dont le Cardinal s'étoit ſervi pour rappeller

ſon exiſtence au ſouvenir de la Reine, je devenois le prétexte dont il faiſoit uſage pour ſe créer, pour ainſi dire, des droits au retour de ſa faveur; mon avis avoit été qu'il ne fît aucune mention de moi, & qu'il débutât par ſa juſtification écrite, ſachant que la Reine ne deſiroit de lui autre choſe: mais il étoit accoutumé à me traiter en enfant, & il ajouta à cette indiſcrétion la folie de prendre le titre, qu'il a toujours conſervé dans la ſuite, *d'eſclave* de S. M.; quoique je déſapprouvaſſe hautement ces inconſéquences, il fallut céder, & je remis la lettre.

Celle qui ſuit (N°. III) indique aſſez la réponſe que la Reine me chargea de faire à la premiere; je n'ai à cet égard d'autre obſervation à faire, ſinon que la communication que m'en fit le Cardinal m'offenſa griévement. On remarquera, dans le début même, un doute offenſant pour moi, ſur le degré de confiance dont pouvoit m'honorer la Reine; je crus entrevoir que ſon objet étoit de laiſſer à S. M. le choix de tout autre intermédiaire, & par conſéquent de me ſacrifier du moment où il ſe préſenteroit n'importe quelle autre perſonne en état, par ſa ſituation, de déterminer l'ouvrage que j'avois commencé. Du moment où le Cardinal me parut défiant, il me devint ſuſpect, & je pris la réſolution d'éclairer ſa conduite. Quoiqu'il ne pût ſe diſpenſer décemment de me communiquer les lettres dont il me chargeoit, je ſentis que je ne ſerois qu'imparfaitement au courant de la correſpondance, ſi je ne voyois pas également toutes celles que je lui remettrois de la part de la Reine; je formai donc le projet non-ſeulement de lire, mais même de prendre copie de tout ce qui paſſeroit par mes mains de part & d'autre. Un motif qui me détermina ſur-tout à

ce parti ſera plus amplement développé dans la ſuite de ces mémoires ; tout ce que je puis en dire actuellement eſt que, malgré la confiance générale que me marquoit le Cardinal, il avoit quelqu'intrigue ſur laquelle il étoit plus que réſervé ; je voyois arriver des couriers avec leſquels il s'enfermoit, & les paquets qu'il en recevoit, ou dont il les chargeoit, paſſoient d'une main à l'autre dans le plus grand myſtere. J'entendois le bruit du coffre-fort où il les dépoſoit ſans doute ; & ſi je haſardois une queſtion, je voyois le ſérieux & une teinte d'humeur ombrager ſon viſage. Aſſurément, ſi j'euſſe pu ſoupçonner, ce que je n'ai ſu que dans la ſuite, que tout ce myſtere ſe rapportoit à la politique, je n'euſſe pas eu l'injuſtice de me plaindre de ſa diſcrétion ; mais, en général, je ſavois que le Cardinal n'étoit pas diſcret, & je le ſoupçonnois peu de ſe mêler de politique, en ſorte que, je l'avouerai, je crus qu'il s'agiſſoit d'un tout autre genre d'intrigue, & je bénis le ciel de m'avoir fait céder à l'impulſion de ma curioſité, & ſurmonter la répugnance que j'éprouvai lorſqu'il fallut en venir à l'exécution. C'eſt à cette précaution blâmable, à quelques égards, mais juſtifiée par l'événement, que je dois les ſeules armes qui me reſtent contre l'endurciſſement de l'injuſtice & le déchaînement de l'oppreſſion.

J'ai ſans doute à regretter que, d'environ deux cents lettres qui compoſoient le recueil de cette correſpondance, ſi j'avois pu les réunir, il n'en ſoit tombé que trente-une en mon pouvoir ; mais j'atteſte la vérité que je n'en ſupprime aucune, que c'eſt tout ce qu'il m'a été poſſible de copier, par la raiſon que la plupart des autres ne ſignifiant rien ou peu de choſe, étoient brûlées preſqu'auſſi-tôt que reçues. Celles de

la reine, que le cardinal aimoit à relire de temps à autres, étoient déposées, non dans le *coffre-fort*, mais dans son secrétaire, où il m'étoit aisé de trouver le moment de les examiner & de les transcrire. Quant à celles du prince, il me les envoyoit toujours sous cachet volant, ainsi, sauf l'abus de confiance, abus dont j'ai expliqué le motif, je pouvois les transcrire à loisir, mais je n'en prenois pas la peine lorsqu'elles étoient insignifiantes, ce qui étoit le cas quatre fois sur cinq.

D'après cet exposé, on concevra aisément que l'extrait que je présente au public, tout abrégé qu'il est, n'est pas la partie la plus indifférente de la correspondance dont il s'agit. Avant d'en reprendre la suite, on me permettra d'observer que, n'ayant jamais annoncé autre chose, il est bien extraordinaire que des particuliers désœuvrés & des folliculaires imbécilles se soient acharnés depuis long-temps à annoncer un *libelle* de ma façon, fondé sur une correspondance dont je disois avoir les *originaux*. Les originaux! eh! comment aurois-je pu me les procurer? ne falloit-il pas que je remisse aux parties respectives tous les écrits & paquets qu'elles se transmettoient mutuellement par mon entremise? si j'en eusse intercepté une ligne, mon infidélité n'eût-elle pas été découverte à la premiere entrevue? Deux mots d'explication eussent accéléré ma ruine. Non, je n'ai jamais eu la folie d'annoncer des originaux, de promettre l'impossible; mais j'ai dit en termes généraux que j'imprimerois des lettres de la reine & du cardinal; je remplis enfin mon engagement.

On a vu, par la seconde du cardinal, que la reine avoit absolument refusé l'entrevue sollicitée par la premiere, & ne laissoit aucun espoir de l'accorder, à moins qu'il ne réussît à se laver, *par écrit*, de di-

vers imputations graves accumulées ſur ſon compte : S. M., en m'ordonnant de faire cette réponſe, m'avoit parlé comme le regardant dans l'impoſſibilité de ſe juſtifier jamais. — « J'ai contre lui, me dit-elle, » des preuves qu'il n'eſt pas en ſon pouvoir de dé- » mentir ». Je ne diſſimulai pas au cardinal que S. M. m'avoit paru peu diſpoſée à revenir jamais ſur ſon compte, & comme je lui répétai les propres expreſſions de la reine, il me dit quelque choſe de fort obſcur, qui me fit cependant entrevoir la nature de cette intrigue politique, dont j'ai dit quelques mots, & ſur laquelle j'avois ſi étrangement pris le change. Il me fit entendre que la reine n'étoit pas auſſi abſolument maîtreſſe de ſes actions que je la croyois l'être; qu'elle avoit autant beſoin de lui qu'il avoit beſoin d'elle; que s'il lui devoit jamais ſon élévation, elle lui devroit l'exercice de la ſouveraineté, objet unique, non de ſon ambition perſonnelle, mais de celle de l'empereur ſon frere. Ce mot ſeul me donna la clef de tout ce qui ſe paſſoit de myſtérieux entre lui & divers agens que je voyois ſouvent arriver, & qui me paroiſſoient Allemands; je compris qu'il étoit en correſpondance avec l'empereur, & que probablement le vœu de ce ſouverain étoit que le cardinal fût à la tête des affaires : je ne me trompois pas. Cependant, comme cette idée ne pouvoit effacer les impreſſions que m'avoient faites les dernieres paroles de la reine, relatives au cardinal, je lui dis que je ſouhaitois me tromper; mais que S. M. me paroiſſoit plus diſpoſée à lui nuire qu'à travailler à ſon élévation, & que je ne voyois aucun moyen de la faire revenir de ſes préventions que celui de ſe juſtifier *par écrit*, puiſqu'elle l'exigeoit. Le billet coté no. IV fut l'effet immédiat de mon conſeil. L'*eſclave* dit qu'il

obéit, & annonce pour le lendemain une partie de sa justification.

La piece no. V est infiniment curieuse, & mérite d'être lue avec autant d'attention que le cardinal en demande à la reine en débutant; elle contient la justification annoncée la veille, & rappelle des faits antérieurs, dont peu de mes lecteurs soupçonneroient la nature : je crois donc devoir leur expliquer tout ce qui, dans ce long narré, seroit nécessairement inintelligible pour eux. — Je n'ai plus rien à ménager : je me suppose, en ce moment, dans ces régions d'indépendance & de paix où mes souffrances me mériteront, à ce que j'espere, une place, racontant sans intérêt, sans passion, à la troupe céleste les tristes rêves que j'ai faits sur la terre. Ce même cardinal, qui fait tant de frais d'imagination pour prouver à la reine que toutes les accusations accumulées contre lui sont autant de fausletés & de calomnies, m'a dit à moi, m'a répété plus d'une fois que les griefs de S. M. étoient malheureusement fondés : il m'a confié que, lors de son ambassade à Vienne, la reine étant encore archiducheſſe, enhardi par la légéreté de ses manieres, il avoit osé lui offrir des hommages qui n'avoient pas été rejettés; que son bonheur avoit passé comme un songe; que les préférences marquées qu'avoit obtenues à ses yeux un officier Allemand, lui avoient tourné la tête, au point de lui faire hasarder des propos indiscrets; qu'il ne doutoit point que la reine n'eût conservé le souvenir de cette indiscrétion, à laquelle il attribuoit la disgrace dans laquelle il languissoit depuis l'avénement de S. M. au trône. Il me dit un jour, que lorsque l'archiducheſſe avoit passé à Saverne, en se rendant à Versailles, il avoit eu un rayon d'espoir, que s'y étant rendu pour la recevoir chez le vieux cardinal son oncle, & s'étant jetté

à ſes genoux pour baiſer le bas de ſa robe, elle l'avoit relevé avec bonté, & lui avoit tendu, en rougiſſant, une main qu'il avoit baiſée avec tranſport. — « Mais, » ajouta-t-il en ſoupirant, ce fut le dernier regard de » bienveillance que la princeſſe ait jamais laiſſé tomber » ſur moi ; lancée dans le tourbillon de la cour, elle » ſe vit environnée de tant d'adorateurs qu'elle ne » me diſtingua plus dans la foule : le comte d'Artois » éclipſa tout : le comte d'Artois n'étoit cependant » qu'un objet de coquetterie ».

Cette confiance en entraînoit néceſſairement une autre, dont il faut que je faſſe également part au public. On voit, par la juſtification du cardinal, qu'il étoit plus que ſoupçonné d'avoir fabriqué, chez la Dubarry, les lettres dont il eſt fait mention : il m'a dit qu'elles étoient l'ouvrage de ſa jalouſie, que l'impératrice reine, qui l'aimoit, ayant entendu parler des écarts que l'on prêtoit à ſa fille, s'étoit adreſſée à lui pour ſe procurer les éclairciſſemens qu'elle deſiroit ; qu'attribuant à l'intrigue du comte d'Artois l'éloignement que lui marqua la dauphine, il avoit dit la vérité ſans ménagement ; que ces malheureuſes lettres ayant été trouvées dans les papiers de l'impératrice, après ſa mort, avoient été renvoyées à la reine par l'empereur.

Cet aveu me foudroya. « Comment, m'écriai-je, » la reine a entre les mains de pareils papiers, & » vous me chargez de l'aſſurer de votre innocence ! » Il en revenoit toujours aux conſidérations politiques qui devoient diriger la conduite de la reine : « l'empereur, me diſoit-il, veut voir à la tête des affaires un miniſtre à ſa dévotion : il n'eſt point de rancune qui tienne ». — Il parloit en homme qui connoît l'eſprit des cours, & l'on ne tardera pas à voir qu'en effet la reine, ainſi munie des preuves de ſa per-

fidie, pouſſa la politique au point inconcevable de lui nier qu'elle eût ces preuves ! Je ſupplie le lecteur de donner la plus ſérieuſe attention à cette circonſtance ; il eſt infiniment important pour moi de faire ſentir à quel excès la reine peut porter la diſſimulation ; on en trouve un exemple frappant dans la lettre qui forme N°. VI ; il eſt évident, par la maniere dont s'y exprime le cardinal, que la réponſe verbale que je lui avois faite, de la part de la reine, annonçoit un pardon prochain ; que, par conſéquent, S. M. avoit feint d'être à peu près ſatisfaite de cette juſtification, quoiqu'elle eût dans ſon ſecrétaire tout ce qu'il falloit pour confondre le cardinal ; auſſi *l'eſclave* écrit-il avec confiance à ſon *cher maître*, & voilà déjà qu'il demande des baiſers, qu'il parle de belles mains, de charmante bouche, & la reine ſouffre tout cela ! elle fait plus ; elle m'avoit permis de faire eſpérer le retour de ſes bonnes graces ; ce n'eſt pas aſſez, il faut qu'elle écrive elle-même, que ſa main confirme les aſſurances que j'avois données en ſon nom, & ſur-tout qu'elle affirme qu'*elle n'a jamais eu connoiſſance* de ces lettres, que le cardinal lui-même ſait lui avoir été tranſmiſes par l'empereur ! quel raffinement de fauſſeté dans une princeſſe auſſi aimable ! en un mot, la reine paſſe l'éponge ſur le paſſé & aſſure qu'elle a tout oublié (1) ! — Il falloit que les inſtructions de l'empereur fuſſent bien poſitives ; qu'il fût bien las du comte de Vergennes, & bien irrité contre ce miniſtre, pour pouſſer la reine ſa ſœur à jouer un rôle ſi peu digne & de ſon caractere & de ſon rang. Voici le moment où, pour pallier, à quelques égards, la conduite de la reine, il faut dire qu'à peu près vers ce temps-là la cor-

(1) *Voyez* le N°. VII.

reſpondance de l'empereur qui, ainſi que j'ai déjà eu occaſion de le dire, avoit commencé entre lui & le cardinal, s'étoit étendue juſqu'à la reine, & que les grandes négociations dont il ſera queſtion ci-après étoient à la veille de s'entamer ; c'eſt à ces conſidérations, infiniment plus qu'au peu d'aſcendant que j'avois ſur S. M. qu'il faut attribuer le rapprochement qu'on croyoit mon ouvrage & dont je m'étonnois moi-même. Cependant il eût ſemblé que la reine vouloit que je cruſſe que le cardinal me devoit tout, tant ma faveur parut s'accroître en proportion de ce que le cardinal concevoit l'eſpoir de recouvrer celle qu'il avoit perdue. S. M. continuoit de répandre ſur moi des bienfaits, & chaque jour ſembloit ajouter un degré à la confiance dont elle m'honoroit ; j'étois devenue, en effet, un perſonnage important ; car, environnée comme l'étoit la reine des ennemis du cardinal, puiſqu'elle avoit des raiſons de le ménager & de le favoriſer ſecrettement, elle n'eût pu trouver perſonne plus propre que moi à ſeconder ſes vues, puiſqu'elles s'accordoient ſi parfaitement avec les miennes, qui ne pouvoient être que l'élévation du cardinal. S. M. ne ceſſoit de me recommander le ſecret ; mais les allées & venues étoient ſi fréquentes que, malgré toutes mes précautions, j'étois quelquefois priſe ſur le fait, & le nombre de perſonnes qui me recherchoient me faiſoit aſſez ſentir que j'avois plus de confidens que je n'avois fait de confidences (1). Il falloit toujours être en l'air, tant les billets ſe multiplioient de part & d'autre ; j'en ai vu écrire au cardinal juſqu'à quatre en un jour. J'ai déjà prévenu que je ne prenois copie que de ce qui me paroiſſoit un peu marquant ; par exemple, je ne laiſſai pas échapper la lettre

[1] Voyez la grande Note dont la page commence N°. I.

No. VIII; elle prouve combien ſe ſont écartés de la vérité ceux de mes détracteurs ſoudoyés qui ont oſé avancer que je faiſois fabriquer les prétendues lettres que je remettois au cardinal, de la part de la reine. Indépendamment de ce qu'il eſt abſurde de ſuppoſer que le prince ne connoiſſoit pas l'écriture de S. M., on conviendra du moins que, ſi je pouvois le jouer ſi groſſiérement, je ne pouvois pas lui faire croire que la reine *lui ſouricit & lui faiſoit publiquement des ſignes d'intelligence*; or, c'eſt ce qu'il écrit dans la lettre à laquelle je renvoie; je n'ai pu le lui dicter, je n'ai pu l'écrire pour lui, je n'ai pu lui faſciner les yeux au point de lui faire croire que la reine lui ſourioit, ſi elle ne lui avoit pas ſouri; qu'elle lui faiſoit publiquement des ſignes d'intelligence, ſi ces ſignes n'euſſent pas été faits en public, puiſqu'il dit qu'*il eſt le plus heureux des mortels* d'avoir *vu* ces ſourires & ces ſignes d'intelligence, c'eſt qu'il les a vus de ſes yeux. On ſait que je ne m'entendois nullement avec le charlatan Caglioſtro; que, par conſéquent, je ne ſecondois pas les preſtiges dont ſe ſervoit cet empyrique pour bercer le cardinal. La reine avoit ſouri, avoit fait de belles mines; la reine, à l'époque dont je parle, étoit donc ou feignoit d'être revenue de ſes préventions; je n'avois donc pas trompé le cardinal, lorſque je lui avois donné d'abord l'eſpoir, enſuite l'aſſurance de cette révolution; j'approchois donc la perſonne de la reine, j'avois donc part à ſa confiance, puiſque, long-temps avant qu'elle daignât ſourire au cardinal, & lui faire publiquement des ſignes d'intelligence, je l'avois prévenu qu'elle en viendroit à ce point, que ſeulement elle vouloit mettre quelque réſerve dans le rapprochement auquel elle conſentoit. Ceux qui ont dit que je feignois, que je fabriquois des faux que je n'approchois pas de la reine, étoient donc des

calomniateurs; & la fiere Autrichienne, qu'étoit-elle elle-même, lorſqu'au dernier moment où elle accabla le cardinal de tout ce qu'a d'impoſant la Majeſté courroucée, elle lui nia, en préſence du roi, qu'elle m'eût jamais connue! j'eſpere que, lorſque j'en viendrai à cette triſte partie de mon récit, on voudra bien ſe rappeller cette obſervation que mon impatience anticipe.

Les billets, les lettres ſe ſuccédoient rapidement, mais on ne ſe voyoit pas encore; le cardinal me tourmentoit, je tourmentois la reine; enfin, le 25 mai j'en obtins le billet côté N°. IX; on y verra que S. M. promettoit de ſatisfaire *dans peu* le deſir qu'on avoit de la voir & qu'*elle ne le blâmoit pas*. Très certainement on ne lira pas avec indifférence cette partie du billet où S. M. condeſcend à donner des leçons de circonſpection & de diſcrétion à celui qu'elle appelloit, dans ſa premiere lettre, *le plus indiſcret des hommes*. Il faut avouer que c'étoit une belle éducation dont ſe chargeoit S. M.

Le N°. X ne demande point d'explication; tout le monde entend que ON eſt le roi, qui, déjà informé des *ſourires* & des *ſignes d'intelligence*, avoit fait quelques queſtions embarraſſantes. Il ne faut point anticiper ſur le développement du *projet qui fera ſûrement plaiſir*; j'aurai aſſez d'occaſions de parler de Trianon.

La lettre cotée N°. XI donne la double idée & du ſtyle galant du cardinal & de l'indulgence avec laquelle S. M. recevoit une déclaration en forme. Le cardinal ne m'avoit pas dit un mot de tout ce qu'il prétend m'avoir dit; mais, en amour comme en guerre, les ruſes ſont permiſes. Quelqu'importune que j'aie ſouvent dû paroître à la reine, dans la cauſe du cardinal, je n'euſſe certainement jamais pris ſur moi de lui débiter de pareilles folies, & j'avois eu

grand

grand ſoin, toutes les fois que le nom du prince étoit introduit dans la converſation, d'éviter toute expreſſion qui pût aſſigner à ſes empreſſemens d'autres vues que celle d'un dévouement reſpectueux. Il eſt vrai que la reine m'avoit plus que fait entendre qu'elle ne ſe méprenoit pas aux motifs qui faiſoient rechercher par le cardinal le retour de ſes bonnes graces. Mais, je ne puis trop le répéter, comme S. M. étoit gouvernée elle-même par des conſidérations politiques, elle ne trouvoit point extraordinaire & s'offenſoit encore moins de ce que l'ambition étoit le principe des démarches du cardinal. Quoi qu'il en ſoit ou qu'il en ait pu être, je fis mes repréſentations qui, ſelon l'uſage, reſterent ſans effet, & je m'acquittai de ma miſſion, c'eſt-à-dire, que je remis la lettre que j'avois pris la liberté de déſapprouver. Tandis que la reine en faiſoit la lecture, je l'obſervai attentivement, & j'avouerai que je fus étonnée de la ſérénité avec laquelle elle en parcouroit les détails extravagans; mais S. M. m'a appris depuis à ne m'étonner de rien.

M'étant embarquée dans cette étrange correſpondance, on conçoit que mon intention eſt de la ſuivre juſqu'au moment où, pour la premiere fois, il eſt queſtion du fatal collier: on ſent que cet article eſt l'objet principal de ces mémoires; je m'y fuſſe même bornée s'il ne m'eût paru eſſentiel de conſtater auparavant toutes les circonſtances qui ont précédé & amené l'horrible cataſtrophe, car c'eſt évidemment faute de connoître la chaîne de ces circonſtances que les trois quarts des perſonnes qui ont cherché à ſe former une idée de cette malheureuſe affaire, ou n'y ont rien entendu, ou m'ont jugée d'après les impreſſions qu'elles ont reçues des différens libelles imprimés contre moi aux frais de la maiſon de Rohan.

Je continuerai donc de répandre ſur les détails de cette correſpondance tout le jour dont ils ont beſoin; on verra que ceux qui, au premier coup-d'œil, paroîtroient à-peu-près indifférens, ne peuvent l'être pour moi, par conſéquent pour tout lecteur qui aime & cherche la vérité.

Le N°. XII donne lieu à des réflexions d'une nature bien ſinguliere. Le billet d'un grand ſeigneur, d'un grand aumônier de France, commence par ce mot, que la reine eſt ſuppoſée entendre : *le ſauvage!* Or, comme il n'y a que la reine, le cardinal, le ſauvage lui-même & moi qui ſachions ce que cela ſignifie, il n'eſt pas hors de propos d'informer les non-initiés que c'étoit le ſobriquet d'un homme obſcur, connu de peu de perſonnes ſous le nom de baron de Planta, complaiſant du cardinal, pour ne pas le nommer, d'après Voltaire, *l'ami du prince.* Il paroîtra par la ſuite qu'il couroit avec lui des aventures périlleuſes.

Lorſqu'on lit ce billet, peut-on ſe défendre d'un ſentiment, ſinon d'indignation, du moins d'étonnement extrême en voyant une grande reine, ſi altiere d'ailleurs, condamnée par une politique coupable à paſſer de pareilles familiarités, je voulois preſque dire puérilités. Cependant, tout dégoûtant qu'eſt le ton de ce billet, il apprend que la reine ſavoit parfaitement que ce baron de Planta étoit dans la confidence auſſi bien que moi, & qu'elle en étoit ſi peu offenſée qu'elle lui faiſoit des belles mines, *des ſignes d'intelligence.* En vérité il faut avouer que S. M. étoit bien prodigue de ces ſignes; or, comme je les connoiſſois, comme ils étoient en effet charmans, je ne ſuis point étonnée qu'ils aient tourné la tête du pauvre baron; on extravagueroit à moins.

En ſuivant l'ordre des dates, j'arrive à une époque

qu'il ne m'eſt pas poſſible de traiter auſſi légérement que ce qui précede. Avant de lire une ligne de plus, je ſupplie inſtamment que l'on veuille bien jetter les yeux ſur le N°. XIII, c'eſt une copie littérale d'une lettre écrite par le cardinal à la reine, immédiatement après la ſcene où la demoiſelle Oliva joua le rôle qui a fait tant de bruit dans l'inſtruction de mon procès.

Lorſqu'on m'aura écoutée juſqu'au bout lorſqu'on ſera inſtruit des manœuvres de toute eſpece employées pour m'empêcher de rien dire qui pût compromettre la reine, on comprendra pourquoi ce que je vais rapporter ſur cet étrange incident, diffère ſi eſſentiellement de tout ce qui a été dit dans le temps au procès. La raiſon de cette différence eſt que, dans ce temps-là, on me perſuadoit que ſi je diſois la vérité il y alloit de ma vie, & qu'à préſent il y va de mon honneur de la dire; je la dirai donc, obſervant préalablement, tant ſur l'article que je vais traiter que ſur d'autres qui ſuivront, que je proteſte formellement contre tout ce qui a été dit, contre tout ce que j'ai dit moi-même devant les juges, attendu qu'il n'y a que ce qu'on atteſte en liberté qui peut mériter foi. — On va en juger.

Un jour que le cardinal & moi étions confrontés ſur un point délicat que ni lui ni moi n'avions intention d'éclaircir par ménagement pour la reine, je dis quelque choſe qui n'étoit pas conforme à la vérité. Ah! madame la comteſſe, me dit le prince, comment pouvez-vous avancer ce que vous ſavez être faux? — « Comme tout le reſte, Monſieur, répondis-je; depuis que ces Meſſieurs nous interrogent, vous ſavez que ni vous ni moi ne leur avons dit un ſeul mot de vérité ». En effet cela n'étoit pas poſſible, on nous préparoit nos réponſes, ſouvent même nos queſtions,

& il falloit dire de telle maniere, répondre de telle autre, ou s'attendre à être égorgés dans la Baſtille; c'eſt ce que ne ceſſoient nos conſeils de nous mettre devant les yeux. Que l'on juge du fond qu'il y avoit à faire ſur des interrogatoires dont les réſultats étoient calculés comme une partie d'échecs. En un mot, tout ce que j'ai à dire aujourd'hui du perſonnage qu'a joué la reine dans tous les détails de cette malheureuſe affaire, je n'ai pu le dire au temps de l'inſtruction du procès; de là les fauſſes notions dont le public eſt imbu; de là la difficulté de rétablir la vérité ſur la ſouche du menſonge; de-là enfin l'avantage qu'auront mes détracteurs en me convainquant de fauſſeté, ſoit à l'époque du procès, ſoit à l'époque préſente. Je leur ferme la bouche d'un mot. Il falloit mentir ou mourir de la main du bourreau. Aujourd'hui il faut parler vrai ou mourir de la mienne, car je ſuis raſſaſié d'opprobre; il n'y a plus de milieu pour moi, la mort ou une juſtification éclatante.

J'ai ſuffiſamment expoſé les vues ambitieuſes, les conſidérations politiques qui avoient rapproché deux êtres, qui au fond ſe mépriſoient, ſe déteſtoient mutuellement. Il me reſte à obſerver que, témoin de tout ce qui ſe paſſoit, confidente reſpective de deux perſonnages, je voyois évidemment que le ſeul démon de la politique les empêchoit d'en venir à des extrémités éclatantes. On n'a que trop ſu combien le cardinal étoit peu réſervé dans les propos qu'il ſe permettoit ſur la reine; il ſe contraignoit encore moins avec moi. D'un autre côté la reine me faiſoit entendre de temps à autre qu'elle étoit inſtruite de ſes indiſcrétions paſſées & préſentes; madame de Guémenée avoit rempli l'eſprit de S. M. de préventions preſqu'inſurmontables, & lui avoit à-peu-près perſuadé que l'objet des démarches & de toutes les extrava-

gances du cardinal étoit de la compromettre. Elle me dit un jour, en me parlant de lui : « croiriez-vous que ce matin même une perſonne digne de foi, & qui le connoît bien, m'a aſſuré qu'il étoit mon plus cruel ennemi ? — moi qui voyois, qui entendois toutes ces choſes, je me déſolois, je déſeſpérois de réuſſir jamais à établir entre deux êtres, ſi mal diſpoſés l'un pour l'autre, cette cordialité, cette harmonie ſi néceſſaires à leurs vues reſpectives ; cependant le cardinal me pouſſoit, & je remarquois que depuis quelque temps la reine n'attendoit pas que je lui parlaſſe de lui, elle me prévenoit ſouvent par quelques queſtions plus ou moins indifférentes, mais qui avoient un objet ſenſible.

Avant qu'il fût queſtion de la fille Oliva, elle me mit à pluſieurs repriſes ſur le chapitre délicat que j'avois toujours cherché à éluder ; il étoit évident qu'elle vouloit abſolument me faire expliquer ſur la nature des ſentimens que je ſuppoſois au cardinal, ou que j'avois dû remarquer dans ſes diſcours, dans ſes confidences. Sachant que j'avois remis à S. M. des lettres où la nature de ces ſentimens feints n'étoit pas déguiſée, & ayant même remarqué, ainſi que je l'ai obſervé, qu'elle n'en étoit pas offenſée, je crus pouvoir hazarder enfin de lui faire entrevoir que je croyois le prince épris pour elle de la paſſion la plus vive. Un jour donc qu'elle me pouſſoit ſur ce point, lui ayant dit que je répondrois de la ſincérité du cardinal, ſous peine de perdre la bienveillance de S. M. — « Ne haſardez jamais rien légérement, me dit-elle ; ſincere ou non, le fait eſt que le cardinal veut que je croie à ſa ſincérité. Suppoſons que j'y croie ; mais dites-moi quelles ſont ſes prétentions ? il ne devoit jamais eſpérer un regard favorable, & je lui accorde ſon pardon ; il m'écrit, je lui reponds ; à

peine ai-je eu le temps de revenir en partie des impreſſions fâcheuſes qu'on m'a données ſur ſon compte, qu'il s'acharne à me demander une entrevue particuliere. Eſt ce pour faire revivre ſes hiſtoires qu'il a fabriquées ſur ſon ſéjour à Vienne? Savez-vous ce qu'il a à me dire? — voit-il toujours le duc de Lauzun, le prince de Luxembourg? — eſt-il toujours bien avec madame de Brionne? — va-t-il encore chez madame de Marigny? — on dit qu'il voit une demoiſelle de Saint-Leger qui paſſe pour être fort jolie. »

Après quantité d'autres queſtions à peu près du même genre, S. M. parut ſe recueillir un inſtant; reprenant enſuite la parole, elle continua ainſi: — Je vous ai aſſez témoigné en diverſes occaſions combien j'ai à me plaindre du cardinal; quoique je lui aie pardonné, je n'ai pu oublier ſes torts paſſés dont je vous ai dit avoir des preuves indeſtructibles, & je ne puis fermer les yeux ſur ſes torts préſens, qui ſont d'une nature infiniment grave. D'après ce que vous venez de me dire vous-même, il ſe permet d'affecter pour moi des ſentimens d'autant plus offenſans qu'il ſont moins encouragés. Vous n'êtes pas la ſeule qu'il entretienne de ſes rêveries; le duc de Lauzun & le prince de Luxembourg, que je viens de vous nommer à deſſein, en font de gorges chaudes. J'ai été ſouvent nommée très-indécemment à l'hôtel de Soubiſe; je ſais que quantité de perſonnes, trompées par les diſcours qu'il ſe plaît à répandre, penſent que je le voyois ſecrétement. Comment voulez-vous que je m'expoſe à recevoir en particulier un homme de cette indiſcrétion, qui, ſe permettant de m'écrire des lettres romaneſques, croiroit devoir ſoutenir ſon rôle en redoublant d'extravagance, en ſe jettant à mes genoux, en me parlant d'amour, en pouſſant peut-

être plus loin la témérité & la démence? — Je vous répete qu'il m'eſt ſuſpect, que je ne puis réellement attribuer une conduite ſi extraordinaire qu'au projet formé de me compromettre, & que, ſi je n'avois pas *quelques raiſons particulieres* de ne lui point manifeſter ouvertement ma façon de penſer, je vous défendrois de me parler jamais de lui, ſur-tout de vous charger de ſes lettres, & je vous ordonnerois de lui faire connoître mes volontés.

Je ſais tout cela, me dis-je en moi-même, mais enfin vous avez des raiſons particulieres de le ménager, & j'en connois la force. — « Si V. M., répondis je, me permettoit de plaider la cauſe de l'abſent, je prendrois la liberté de vous obſerver que, du moment où vous avez eu la bonté de pardonner le paſſé, il eſt de votre généroſité naturelle de l'oublier. Qu'à l'égard du préſent, vous n'en jugez pas par vous-même, mais d'après les rapports envenimés de l'envie & de la malignité. Si j'ai oſé laiſſer entrevoir à V. M. la nature des ſentimens que je ſuppoſe au cardinal, j'ai eu ſoin de les concilier avec le plus profond reſpect. Ce dernier ſentiment eſt motivé dans ſon cœur, l'autre eſt involontaire; il le partage avec tous ceux qui ont le bonheur de vous connoître. Les rapports relatifs à ſes indiſcrétions prétendues ne peuvent être que calomnieux, j'en ferois ſerment, par la raiſon que je ne l'ai jamais entendu parler de V. M. qu'en termes d'admiration, & certainement il ne ſe contraint pas avec moi. »

Ici la reine fit quelques tours dans ſon cabinet, & revenant à moi d'un air penſif : « — Il me vient une idée, me dit-elle, quelles ſont, je vous prie, vos connoiſſances en femmes? nommez-moi quelques-unes de vos amies, — j'ai mes raiſons pour vous

faire cette queſtion. » — Lui ayant nommé différentes perſonnes avec leſquelles j'étois plus ou moins liée, elle me dit : « croyez-vous être aſſez ſûre d'une de ces femmes pour l'engager à ſe prêter à ce que je vais vous dire ? — Vous voulez abſolument que j'accorde une entrevue au cardinal ; moi j'ai mes raiſons de la craindre ; je ne ſerai raſſurée qu'après une épreuve, je condeſcendrai à *le voir ſans le voir*, — je ne ſais ſi vous m'entendez ; je voudrois être témoin de la conduite qu'il tiendroit avec moi la premiere fois que je le verrois réellement. Ne pourroit-on pas, à la faveur de l'obſcurité, ſubſtituer à ma place quelque femme à laquelle le cardinal parleroit en croyant me parler ; moi je ſerois à portée d'entendre la converſation. Je ſaurois alors à quoi m'en tenir pour l'entrevue réelle, & je me déterminerois à l'accorder ou à la refuſer, ſelon que ſa conduite me paroîtroit le mériter. Parmi les femmes que vous venez de me nommer, n'en connoiſſez-vous point qui ſe prêtat volontiers à cette petite ſupercherie dictée par la prudence ? — Au reſte, la choſe demande peut-être plus de réflexion que je n'ai eu le temps d'en faire. — Ecoutez, venez demain, nous cauſerons plus amplement ſur ce projet. »

Le lendemain, m'étant rendue aux ordres de S. M., je la trouvai décidée à l'exécution, elle trouvoit la choſe très-plaiſante, elle en avoit ri toute ſeule. Elle me déſigna pour actrice, c'eſt-à-dire, pour ſa repréſentante, madame la baronne de Cruſſol, que je voyois beaucoup, & qui, à la vérité, pouvoit faire illuſion ; mais je repréſentai que quelque général que dût être le deſir de faire quelque choſe qui lui fût agréable, je doutois que madame de Cruſſol pût ſe prêter à la propoſition que je lui en ferois, ſans conſulter auparavant ſon mari, ce

qui produiroit un très-mauvais effet. J'obſervai d'ailleurs que la crainte, ſi naturelle, d'être reconnue par le cardinal, & ſurpriſe en jouant un pareil rôle, me paroiſſoit un obſtacle inſurmontable. — « Dans ce cas, dit la reine, en m'interrompant, je me montrerois & je la tirerois d'embarras. Vous pouvez lui dire que je ſerai ſenſible à cette complaiſance de ſa part ».

Cette maniere de parler étoit une eſpece d'ordre; je n'inſiſtai pas davantage, & quittai S. M. en promettant de faire tout ce qui ſeroit en mon pouvoir pour lui procurer cette ſatisfaction.

A cette époque mon mari n'avoit aucune connoiſſance de l'intrigue politique du cardinal & de la reine; il ſavoit ſeulement que je voyois S. M. & que c'étoit à elle que je devois l'aiſance que je lui procurois. Le cardinal, par des motifs que je n'ai jamais approfondis, me recommandoit ſans ceſſe la diſcrétion à l'égard de M. de la Motte: juſqu'à ce moment j'avois ſcrupuleuſement ſuivi ſes conſeils; mais les réflexions que j'avois faites ſur la fantaiſie étrange de la reine, ſur la foibleſſe de caractere de la perſonne qu'elle avoit choiſie, une multitude d'autres conſidérations puiſſantes, tout me détermina à le conſulter dans une occaſion ſi délicate, & je lui confiai tout. Il pâlit en m'écoutant, & le refus abſolu qu'il fit de tremper en rien dans une intrigue qu'il caractériſa de dangereuſe, me donna beaucoup d'humeur.

Je revins à la charge, & à force de perſécution, je parvins à lui faire entendre que ſon bonheur & le mien dépendoient de la reine, & qu'il falloit ſe prêter aveuglément à tout ce qu'elle deſiroit. Je me rappelle que nous paſſâmes la nuit entiere à conſidérer ſi je haſarderois ou non la démarche dont j'étois chargée auprès de madame de Cruſſol. Après

avoir pesé toutes les circonstances, nous convînmes qu'il y auroit du danger pour nous-mêmes à la produire; que sa famille, très-ambitieuse, pourroit profiter de cette occasion pour nous supplanter. — « Il y auroit, dit M. de la Motte, un moyen de satisfaire la reine sans compromettre personne; mais je ne m'expliquerai qu'autant qu'il sera convenu que le cardinal sera dans le secret. J'y consentis, & lui rendis compte de tout ce qui s'étoit passé & de ce que nous méditions. Je luis dis que c'étoit une épreve par laquelle il falloit passer ou renoncer à toute entrevue ultérieure. Après quelques momens de réflexion, il finit par rire aux éclats : — « Eh ! mais, me dit il, la reine peut-elle réellement croire que je ferai une pareille mépriſe ? — N'importe, je me prêterai à tout. Si elle aime la comédie, il faut la lui donner. Vous pouvez être certaine qu'*elle ne saura jamais que j'étois prévenu*, & je me conduirai de maniere à ne pas lui laisser soupçonner que je n'ai pas joué de bonne foi. ». Tout étant ainsi convenu avec le cardinal, il ne s'agissoit plus que de trouver une femme qui voulût se prêter à nos vues : mon mari se chargea d'en trouver une à qui l'on feroit faire par intérêt ce qu'on vouloit qu'un autre fît par ambition. Le hasard le servit mieux en cette occasion que toutes les recherches qu'il eût pu faire. Dès le lendemain, sortant du Palais Royal, & étant sur le point de monter l'escalier du passage qui conduit à la rue Neuve des Bons Enfans, il apperçut une femme mise décemment, tenant par la main un enfant de cinq à six ans. La voyant embarrassée dans la foule qui montoit & descendoit, il lui offrit sa main, qu'elle refusa. Comme le passage est très-étroit et fort obscur, il prit l'enfant par la main & l'aida à se tirer de l'escalier. Arrivé à la porte qui donne sur la rue, il offrit à la mere de l'accompagner jusques

chez elle, ce qu'elle accepta après quelques façons; il arriva ainſi avec elle à l'hôtel garni où elle logeoit, & ne tarda pas à comprendre par ſa converſation qu'elle étoit à peu près la machine qu'il cherchoit. Quelques légeres ouvertures qui lui échapperent ſur le peu d'aiſance de ſa ſituation indiquerent ſuffiſamment qu'elle ne fermeroit pas l'oreille à des propoſitions pécuniaires Sur le compte qu'il me rendit de ſa découverte, je l'engageai à retourner chez cette fille, & à s'aſſurer d'elle en lui faiſant quelque préſent. Il y rendit en conſéquence, & ayant renoué avec elle la premiere converſation relative à ſes petits embarras, il découvrit qu'une ſomme de 3 ou 400 livres étoit, pour le moment l'objet de ſon ambition. Il ſaiſit cette occaſion de lui dire que non-ſeulement il la lui prêteroit, mais qu'il lui en procureroit une plus conſidérable ſi elle vouloit ſe prêter à un tour qu'on vouloit jouer à quelqu'un. Sur ce qu'elle lui demanda de quoi il s'agiſſoit, il lui dit qu'il étoit marié; que la reine avoit beaucoup de confiance & d'amitié pour ſon épouſe; que S. M. deſiroit jouer un tour à un grand ſeigneur de ſa cour; qu'elle lui en avoit fait confidence en la chargeant de tout diſpoſer; que, pour y réuſſir, elle avoit beſoin d'une femme qu'elle pût ſubſtituer à la place de S. M.; qu'elle, demoiſelle Oliva, lui paroiſſoit parfaitement propre à jouer ce perſonnage; qu'au reſte ſi elle ne s'y oppoſoit pas, il lui ameneroit le ſoir même ſon épouſe, avec laquelle elle arrangeroit la choſe. Ayant paru diſpoſée à faire ce qu'on deſireroit d'elle, M. de la Motte la quitta, en lui obſervant que la moindre indiſcrétion la perdroit.

Le même ſoir donc, ainſi qu'il étoit convenu, je me rendis, avec mon mari, chez cette fille, à qui je donnai quelques inſtructions ſur la conduite qu'elle avoit à tenir, & nous la quittâmes en laiſſant ſur ſa

commode un ſac de 400 livres. Le lendemain, le comte fut la prendre pour la conduire à Verſailles, j'avois pris les devans dès le matin; ils arriverent à l'entrée de la nuit; mais je les prévins que la reine n'ayant pas été informée à temps, avoit fixé l'heure au lendemain, à minuit & demi.—J'avois eu à peine cinq minutes d'entretien avec S. M., que l'étiquette importune appelloit où elle ne pouvoit ſe diſpenſer de ſe trouver, enſorte que je ne lui avois dit que deux mots.—Je lui dis, autant que je puis m'en ſouvenir: « Tout eſt prêt ».=« A demain, me répondit-elle, même heure ». Mais le lendemain j'eus l'honneur de la voir dans la matinée, & de lui rendre compte de notre trouvaille, dont elle rit beaucoup. Elle arrangea enſuite avec moi le lien de la ſcene; mais comme je connoiſſois infiniment moins que S. M. la diſtribution du terrein, je fus le reconnoître, & engageai le cardinal à m'y accompagner, afin de déterminer les poſitions reſpectives, de maniere que la reine pût tout entendre de celle qu'elle avoit choiſie. Pour rendre la ſcene intelligible, il faut néceſſairement en deſſiner le théatre; elle ſe paſſoit dans le boſquet qui eſt au bas du tapis verd.

Sur la gauche, en deſcendant au boſquet, il eſt entouré d'une charmille ſoutenue d'un fort treillage en bois. A trois pieds de diſtance, même répétition, avant de parvenir dans l'intérieur du boſquet, de maniere que l'eſpace qui conduit d'une charmille à l'autre forme une allée, & l'on peut faire le tour de l'enceinte ſans pouvoir pénétrer dans le boſquet: chaque enceinte a ſon paſſage particulier, & les portes ſe trouvent vis-à-vis l'une de l'autre. C'eſt dans l'allée que ſe trouvoit la reine, entre les deux treillages, adoſſés de maniere qu'à cet endroit il n'y a aucune communication entre les deux charmilles. S. M. s'y étoit rendue avec la

demoiſelle Dorvat. Le Cardinal, qui avoit reconnu le terrein, s'étoit rendu de ſon côté à la charmille, & mon mari y conduiſit la demoiſelle Oliva, dont il faut dire ici quelques mots pour égayer le lecteur, dont l'attention doit être fatiguée. La pauvre fille étoit parée comme une châſſe, & avoit fait, à tous égards, les frais de la toilette la plus recherchée. D'après les queſtions qu'elle m'avoit faites depuis ſon arrivée à Verſailles, il étoit facile de juger qu'elle s'attendoit à quelque grande aventure, & qu'elle avoit pris ſes précautions en conſéquence. — « Mais m'avoit-elle demandé, que me dira ce ſeigneur ? — Mais, s'il me fait telle queſtion, que lui répondrai-je ? s'il veut m'embraſſer, faut-il le laiſſer faire ? » — « ſans doute, » — répondo's-je. — « Et s'il exige davantage ? — Je ne le penſe pas ». — Rien de ſi plaiſant que l'embarras de cette créature, qui, dans le fond, n'étoit inquiete du dénouement que parce qu'elle ſavoit qu'elle auroit la reine pour ſpectatrice. A l'heure convenue, je portai le ſignal en donnant à la demoiſelle Oliva la roſe que la reine m'avoit chargée de faire remettre par elle au cardinal ; l'ayant miſe à ſon poſte, je me retirai. Je n'étois pas à dix pas de la reine ; je ſouffrois de la timidité de la d'Oliva : la reine éprouvoit ſans doute le même ſentiment ; car, malgré toute ſa réſerve & ſes précautions, elle ne put y tenir & lui cria : » courage, n'ayez point peur ». (La d'Oliva en eſt convenue dans ſes dépoſitions.) Alors le cardinal étant arrivé, la converſation commença. Le cardinal, qui étoit à ſon aiſe, puiſqu'il étoit dans le ſecret, s'attachoit à raſſurer la pauvre fille, en ne lui faiſant que des queſtions ſimples & de pure politeſſe. Ce qui la déconcertoit le plus, c'eſt qu'il lui parloit des torts paſſés, pardonnés, de ſa reconnoiſſance : il faiſoit de belles promeſſes pour l'avenir ; elle n'entendoit rien

à tout cela, & répondoit au hasard, oui ou non. Le cardinal tiroit parti de ces monosyllabes pour exagérer son bonheur, disoit les plus jolies choses du monde : mais il ne prit d'autre liberté que celle de lever doucement son pied qu'il baisa très-respectueusement. Ce fut en ce moment que la demoiselle Oliva lui remit la rose qu'il plaça sur son cœur, en disant qu'il conserveroit ce gage toute sa vie, & la nommant la rose du bonheur (1). Ici je me rappellai les instructions que j'avois reçues de la reine. Toutes les explications étoient finies, il ne restoit plus que des fadeurs à dire. Je m'avançai avec précipitation, & annonçai l'approche de Madame & de madame d'Artois. On se sépara avec la vivacité de l'éclair ; la d'Oliva regagna le banc où l'attendoit mon mari ; le cardinal ayant joint le baron de Planta, qu'il avoit laissé à quelque distance, faisant le guet, vint avec lui me trouver à mon poste, & m'engagea à le suivre au-dessus de l'avenue derriere laquelle il se tapit pour voir passer la reine; l'ayant apperçue au moment où elle débusquoit du coin du tapis vert, suivant l'allée qui conduit à la terrasse, il me pria de suivre sa majesté, & de tâcher de lui parler pour savoir si elle étoit contente : je la suivis en effet à petit pas, & l'ayant atteinte à l'entrée du château, elle me fit monter avec elle, me dit en substance qu'elle s'étoit infiniment amusée, me fit quelques complimens, me défendit de dire au cardinal que je l'avois vue ce soir-là. Je n'avois pas besoin de lui dire, puisque c'étoit à sa priere que j'avois suivi la reine ; & il m'eût été difficile de

(1) Le cardinal a depuis fait enchâsser cette rose, & , quelque temps après, a fait changer le nom d'une allée favorite qu'il avoit à Saverne, & prit celui de chemin de la Rose.

le lui cacher, puiſqu'il m'attendoit, avec le baron de Planta, au bas du petit eſcalier; circonſtance dont le baron a fait mention dans ſes confrontations en voulant prouver que je voyois la reine.

Dieu me voit & m'entend. Je fais devant lui le ſerment ſolemnel que ſi j'étois à ma derniere heure, je répéterois tout ce que je viens d'écrire comme étant la pure vérité. Oui, dans mon teſtament de mort je ne changerois pas un mot à cette déclaration, la premiere qu'il ait été en mon pouvoir de faire librement. — Mais, dira-t-on, eſt-il probable qu'une reine de France s'amuſe de pareilles petiteſſes? Eh! mais ſi la reine de France étoit ce qu'elle devroit être, ou plutôt n'étoit pas ce qu'elle eſt, ces mémoires n'auroient pas lieu; je n'aurois pas à l'accuſer de la plus noire ingratitude, de l'inſenſibilité la plus révoltante. Si la reine de France n'étoit pas ce qu'elle eſt, l'aurois-je jamais connue ſur le pied où je l'ai connue? aurois-je été pour elle ce qu'eſt un foible oiſeau dans les mains d'un méchant enfant qui, après s'en être amuſé quelques inſtans, le dépouille plume à plume & finit par le jeter aux chats? ſi la reine de France n'étoit pas ce qu'elle eſt, la France ſeroit-elle en combuſtion? ſeroit-ce un abbé (1), plat pédagogue, bavard importun, frere d'un accoucheur obſcur, qui bouleverſeroit l'état en bouleverſant ſa conſtitution (2)? — Vraiment c'eſt

(1) L'abbé de Vermont.

(2) Il y auroit une longue note à faire ſur cette article; mais je ſuis trop pleine de mon objet pour m'occuper des détails politiques. Je dirai ſeulement, à ceux de MM. les Anglois qui peuvent l'ignorer, que lorſqu'il fut queſtion de marier l'archiducheſſe au dauphin, M. de Choiſeul s'adreſſa à l'archevêque de Toulouſe (aujourd'hui de Sens) pour avoir un inſtituteur. L'archevêque lui donna l'abbé de Vermont, dont la

un beau raiſonnement que de dire qu'une infamie telle quelle n'eſt pas probable, parce qu'elle eſt attribuée à une majeſté! Quiconque a lu l'hiſtoire ſait à quoi s'en tenir ſur ce ſujet que je ne veux pas trop généraliſer; mais je ne veux pas non plus laiſſer paſſer pareil argument, par la raiſon qu'il me reſte du plus improbable à raconter.

Après m'être livrée à l'aigreur de mes reſſentimens, je reviens à moi-même; il faut être juſte. J'ai eu des torts, des torts très-graves dans cette aventure, toute romaneſque qu'elle eſt. Je ne me diſſimule pas qu'en prévenant le cardinal du projet de la reine, je manquois à S. M.; mais en cela j'ai cédé aux repréſentations de mon mari & aux ſuggeſtions de mon ambition. J'ai débuté par m'avouer coupable, & j'ai fait amende honorable dans les premieres pages de ces mémoires; mais j'ai demandé en même temps s'il n'y avoit plus de proportion entre le délit & la peine, & s'il étoit juſte que la moins coupable des trois complices ſubît ſeule la peine d'un crime commun à trois?

Dans le cas dont il s'agit, je conviens que j'aurois dû me refuſer à la fantaiſie de la reine, ou bien, en m'y prêtant, lui garder le ſecret; mais quel eſt le perſonnage que jouent dans la même ſcene ceux que j'ai le droit de nommer mes complices? Une reine qui, après m'avoir dit d'un homme qu'*elle a des raiſons de ménager*, les horreurs que j'ai rapportées, ſe fait un jeu de le mettre aux priſes avec une fille publique, & a la baſſeſſe de paroître prendre pour elle les ſornettes que cet homme conte à cette

---

reconnoiſſance, ſecondée par la toute-puiſſance de la reine, s'eſt ſignalée en faiſant nommer ſon bienfaiteur miniſtre principal.

fille!

fille ! Un prince qui ſait qu'il a baiſé la mule de cette même fille, & qui écrit à cette même reine pour la remercier de *ſes faveurs* ! Tels ſont cependant les perſonnages qui, (ainſi que je l'ai déjà obſervé) par le choc de leur puiſſance inégale, m'ont pulvériſée.

La farce étoit jouée ; le cardinal s'applaudiſſoit de l'adreſſe avec laquelle il en avoit tiré parti, en profitant de ce prétexte pour écrire des folies à la reine, & la reine s'étoit *amuſée* ; ſans paroître avoir pris goût encore aux entrevues réelles, elle différoit, ſous un prétexte ou ſous un autre, celles que le cardinal ne ceſſoit de ſolliciter, & me faiſoit toujours répondre qu'elle s'occupoit de la recherche de quelque moyen plauſible qui, ſans donner priſe à la malignité, lui ouvrît un accès naturel auprès d'elle. Une circonſtance, expliquée dans la lettre n°. XIV, ſervit le cardinal à ſouhait ; il en profita en écrivant la lettre à laquelle je renvoie : elle n'eſt ſuſceptible d'aucune réflexion qui ne ſe préſente d'elle-même à l'eſprit du lecteur ; je me garderai, à plus forte raiſon, d'en faire aucune ſur le n°. XV : cette piece parle aſſez d'elle-même. J'ai déjà dit que le *Jauvage* étoit le baron de Planta ; que ce baron de Planta étoit l'ombre du cardinal. Ce jour, ou pour mieux dire cette nuit-là, l'ombre avoit ſuivi le corps à Trianon : on penſera ce qu'on voudra du reſte. Quant au no. XVI, quelques perſonnes ſeront peut-être étonnées du ton, tien, toi, qui paroît pour la premiere fois dans la correſpondance : elles trouveront encore la choſe improbable : mais ces perſonnes ne connoiſſent pas le degré d'abandon que les ſouverains & les ſouveraines ſe permettent, quand une fois ils ſe ſont dégagés de la triſte étiquette qui les excede. Mais enfin

paſſons ſur la gentilleſſe du tutoiement, & venons au fond de l'affaire.

Une compagnie avoit préſenté, par mon entremiſe, au cardinal un projet de finance : il s'agiſſoit, autant que je puis m'en ſouvenir, de ſupprimer la ferme générale, les aides, les tailles, vingtiemes, dixiemes, &c. La compagnie s'engageoit, moyennant ces ſuppreſſions, à verſer annuellement dans les coffres du roi 40 millions de plus que ne produiſoient les recettes ordinaires, & à payer l'année d'avance. La reine devoit avoir quatre millions, M. de Calonne un million, un autre million pour moi, avec cinquante mille livres de rente. La perception unique que demandoit la compagnie, étoit de lever ſur toutes les ſucceſſions le capital de tous les impôts dont les héritiers devoient être chargés : l'héritier eût payé, une fois pour toutes, dix pour cent ſur la valeur des biens dont il auroit pris poſſeſſion, & il n'auroit plus eu d'impôts à payer : bientôt il n'y en auroit plus eu en France. Le cardinal avoit parlé pluſieurs fois de ce projet à la reine, & c'eſt après avoir reçu le mémoire & les détails qui le concernoient, que S. M. écrit la lettre que le lecteur a ſous les yeux. Celle du cardinal, à laquelle celle-ci ſervoit de réponſe, contenoit des réflexions ſur le contrôleur général, qui étoit alors M. de Calonne. Je me rappelle leur nature : il craignoit que ce miniſtre, dont il connoiſſoit la cupidité & l'aſtuce, après avoir pris connoiſſance de l'affaire, parût ne pas approuver le projet, & le mît de côté pour le reproduire enſuite ſous une autre dénomination. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'il n'a jamais voulu le préſenter à M. de Calonne ; & lorſque je le preſſois de le faire, il me répondoit : « Je ne veux faire aucune démarche

auprès des gens à qui je ſerai bientôt à même de commander ». Quant à ce qui me regarde dans cette même lettre, voici, en peu de mots, de quoi il s'agit. Lorſque M. de Calonne fut appellé à l'adminiſtration des finances, il me reçut avec les beaux bras dont j'ai déjà fait mention : il accueillit mes réclamations, dont il parut reconnoître la juſtice, & m'entretint long-temps dans l'eſpoir qu'il m'avoit donné dès la premiere audience. Toute cette bonne volonté apparente aboutit, ainſi que je l'ai dit plus haut, à une augmentation de 700 livres ajoutée à ma penſion de 800. Le cardinal, qui s'étoit attendu, ainſi que moi, à un traitement moins meſquin, ſaiſit la premiere occaſion qui ſe préſenta de parler en ma faveur au miniſtre, qui, pour ſe tirer d'affaire, & mettre un terme aux ſollicitations, répondit qu'il avoit fait tout ce qu'il avoit pu auprès du roi & de la reine, qui avoient fixé eux-mêmes l'augmentation, de ſorte qu'il n'y avoit plus moyen d'y revenir. C'eſt ſur le rapport que le cardinal avoit fait à la reine de cet impudent menſonge, que S. M. nie le fait ; mais connoiſſant qu'il eſt homme à tirer parti de tout, elle l'excuſe en diſant qu'un miniſtre eſt ſouvent forcé, par ſa poſition, à faire des menſonges.

La lettre, no. XVII, demande une clef : on n'a pas oublié que le miniſtre eſt le roi ; mais je n'ai encore que foiblement indiqué les *objets* dont il s'agit ici. Ces objets, qui déplaiſent à la reine, & qui profitent de ſes imprudences pour ſe maintenir dans la poſſeſſion de l'ennuyer, de la contrarier, ſont les Polignac : ce ſont eux qui, à ce que dit S. M., ont abuſé de ſa confiance, de ſa facilité, & ont profité des circonſtances pour mettre des entraves à ſa volonté.

En quoi consiste l'abus dont se plaint ici la reine? à avoir intercepté & obstinément gardé dans leur possession des lettres & papiers, preuves écrites des *imprudences* dont S. M. s'accuse elle-même. La reine avoit donc commis ce qu'elle nomme des imprudences antérieures à celles dout elle m'a rendue complice. Il n'est donc pas aussi *improbable* que mes détracteurs veulent le faire croire, qu'elle ait commis ou autorisé l'imprudence du bosquet, l'imprudence de la fausse signature, l'imprudence du dépécement du collier, & tant d'autres imprudences qui forment la chaîne des imprudences de sa vie! En quoi consistent les imprudences dont les Polignac avoient & conservent soigneusement encore les preuves écrites? en billets, en lettres écrites de la main de S. M., en assignations de rendez-vous imprudemment adressées tant au comte d'Artois qu'à d'autres personnes de la cour, & plus imprudemment encore confiées à des mains infidelles. En quoi consistoient encore ces imprudences? en mémoires apostillés de la main de la reine, contenant en marge les preuves d'exactions inouies, en tripotages d'argent, emprunts, pots-de-vin, faveurs vendues à prix d'argent, &c. &c. &c.; — le tout passant par les mains de la trésoriere Polignac.

Qu'est-il résulté de ces premieres imprudences? que la reine, craignant les Polignac, les a ménagés; que si elle leur a retiré sa faveur secrette, elle leur en a conservé les apparences en public; tandis que moi, qui n'ai pas eu la hardiesse d'intercepter les originaux, n'ayant que des copies littérales à produire, on me repousse avec dédain, avec dureté; & la même main qui nourrit la cupidité, le luxe effréné de ceux qui ont infiniment plus abusé que moi, me refuse la restitution de biens

& d'effets qui ne m'ont été enlevés que parce que je me ſuis refuſée à trahir le ſecret de ma ſouveraine : & l'on ne conſidere pas que ce refus, auſſi barbare qu'il eſt injuſte, me prive de tous moyens de ſubſiſtance ! — Quelle que ſoit l'effervescence dans laquelle me jettent de pareilles réflexions toutes les fois qu'elles ſe préſentent, je voudrois ſupprimer la lettre S. qui ſera priſe pour l'initiale du mot ſopha, & ce ton d'abandon qui aſſigne les rendez-vous. On conçoit ſur-tout que je déſirerois fort retrancher de ces ſcenes gaies le rôle qu'on m'y fait jouer ; mais ſi je retranchois un ſeul mot, on ne manqueroit pas de s'inſcrire en faux contre moi : tout juſqu'à la derniere ſyllabe ira donc à la preſſe.

La lettre qui ſuit (n°. XVIII) n'a pas beſoin de commentaires. Comme il y a long-temps que j'ai perdu cette correſpondance de vue, en reliſant ce numéro, je puis à peine en croire mes yeux. Je me rappelle que, vers l'époque de ſa date, la reine étoit furieuſe contre la Polignac, & que, la voyant déterminée à pouſſer les choſes aux dernieres extrémités, je pris la liberté de lui faire quelques obſervations tendantes à la diſſuader. Dans ce temps-là, en effet, elle étoit obſédée à un point inconcevable, & les *ſ. ng-ſues* dont elle parle avoient formé une eſpece de parti qui devenoit infiniment redoutable.

Au reſte, je me rappelle une autre choſe qui me frappa dans le temps ; c'eſt que, malgré la chaleur apparente qui regne dans les lettres auxquelles j'en ſuis à préſent, la reine exagéroit beaucoup ſa contrainte, & s'en faiſoit un prétexte pour éluder, autant qu'il étoit poſſible, les importunités du cardinal. Celui-ci qui, au fond, n'étoit guere plus vrai dans ſes démonſtrations d'empreſſement,

recouroit à la plume; delà cette multitude de billets oiſifs dont j'ai déjà dit qu'il m'étoit paſſé au moins deux cents entre les mains. Je fermerai les yeux ſur les choſes étranges qui, dans cette lettre, ont rapport au roi; on en verra de plus révoltantes dans la ſuite de la correſpondance. A tout prendre, c'eſt une abomination que je ne produis au jour qu'en frémiſſant; mais on tiendra du moins en Angleterre que la production étoit indiſpenſable pour ma juſtification, car, dans tous les cas d'accuſation & de récrimination, le ſage Anglois regle ſon jugement ſur le caractere du premier accuſateur. Quant aux premieres lignes de ce n°. XVIII, on trouvera dans une longue note (page 55) des détails ſur le préſident d'Aligre, dont il eſt queſtion. Dans cette note j'expliquerai quelles ſont *les perſonnes qui ſont cenſées n'ignorer de rien.*

La lettre N°. XIX eſt à-peu-près une ſuite de la précédente; la fureur contre la Polignac y éclate avec plus de véhémence; mais l'eſprit de diſſimulation s'y manifeſte avec moins de contrainte. Il y eſt encore queſtion du roi qui, à ce que l'on voit, joue dans toute la correſpondance un rôle qu'il n'eût pas choiſi ſans doute, ſi on l'eût conſulté. Cette circonſtance me paroît amener aſſez naturellement une obſervation que j'ai à faire quelque part & qui ſera auſſi bien placée ici qu'ailleurs.

On a dû remarquer, dans le N°. XVIII, que la reine *fait enchaîner le lion*; qu'elle eſt dans l'habitude de *lui faire voir & croire tout ce qu'elle veut*; elle ajoute, dans celle-ci, qu'*elle ſait le monter au point où elle le deſire.* C'eſt dans cette confiance que, depuis long-temps, elle a *monté* l'eſprit du roi à mon ſujet; & s'eſt attachée à le préparer à la publication de mes mémoi-

res que, depuis ſi long-temps, on diſoit ſortis de la preſſe ; — mais, princeſſe abuſée, à quoi vous ſervira cette précaution ? lorſque vous l'avez priſe, vous ignoriez la nature de l'attaque que vous redoutiez, vos flatteurs vous ont aveuglée en vous diſant que tous les papiers étoient ſaiſis ou brûlés, qu'il n'exiſtoit aucun veſtige, aucune trace de votre correſpondance avec le cardinal. Breteuil lui-même vous a trompée & vous trompe avec connoiſſance de cauſe, car il ſait, il connoît tout ce que j'ai entre les mains ; il n'ignore pas comment j'ai ſauvé ce tréſor des débris de tout ce qui m'a appartenu ; mais je le ſoupçonne d'avoir ſes raiſons pour vous laiſſer dans cette ignorance ; je vous en tire aujourd'hui. Oui, ce n'eſt que d'aujourd'hui que vous ſaurez enfin avec certitude que tout ce que cette correſpondance a d'accablant pour vous exiſte dans l'état le plus ſuivi, le plus complet, le plus littéral. Direz-vous que ce ſont des fictions ? je doute que vous l'oſiez, car vous êtes environnée de gens qui connoiſſent votre ſtyle, votre maniere ; il en eſt beaucoup qui ont eu une connoiſſance plus ou moins exacte de la plupart des faits que je vous retrace (1) ;

(1) Je vois, avec peine, que je ſuis fréquemment obligée de me repéter, mais je n'ai pas la préſomption de compter aſſez ſur l'attention du lecteur, pour croire que tout ce que j'ai dit eſt encore préſent à ſon eſprit ; qu'il me permette donc de lui rappeller ce que j'ai expoſé, dans divers endroits de ces mémoires, ſur le ſecret inviolable qui m'étoit enjoint par la reine dès les premiers momens que j'eus l'honneur de l'approcher.

« On voudra bien ſe rappeller ce que j'ai dit, au commencement de ces mémoires, du ſecret abſolu

en les remettant sur la voie ils se rappelleront tout; comme s'ils avoient tout vu ; les seules indiscrétions

que m'avoit recommandé la reine ; on ne peut concevoir combien ma fidélité à observer cet ordre m'a été funeste; combien on s'en est prévalu pour pousser contre moi l'injustice jusqu'à nier que j'eusse jamais vu intimement la reine. S. M. a été plus loin, elle a dit au roi QU'ELLE NE ME CONNOISSOIT POINT DU TOUT.

C'est à ce propos hardi que je vais répondre par cette seconde note Je ne citerai point ceux de entours immédiats de la reine, qui ont connu presque autant qu'elle & moi la nature de notre intimité. Je ne nommerai personne dans la foule de ces intrigans subalternes qui, pour tirer parti des moindres découvertes, sont toujours aux aguets, portent l'audace jusqu'à fixer l'œil sur le trou des serrures, & sont confidens, sans qu'on s'en doute, des actes les plus secrets de l'intimité. J'en pourrois nommer plusieurs ; mais à Dieu ne plaise ; ces gens-là sont sans appui, ils perdroient leurs places, & j'en serois fâchée ; mais je vais nommer des personnes qui, ayant de la consistance dans le monde, peuvent à-peu près braver les petites vengeances de la reine. J'ai annoncé des torts en débutant ; ceci fera partie de ma confession.

Ce premier président d'Aligre m'avoit rendu des services long temps avant mes liaisons avec la reine. Lorsque *Madame* & madame d'Artois me prirent sous leur protection, & se donnerent quelques mouvemens en sollicitant pour moi ; ce magistrat fut le premier à m'avertir que la reine ne pouvoit souffrir ces deux princesses ; que, par cette raison seule, il suffisoit qu'elles s'intéressassent à moi, pour que S.

du cardinal ont multiplié à l'infini le nombre de personnes qui ont été initiées au funestes mysteres

---

M. multipliât les difficultés & les obtacles ; « on en voit journellement des exemples : la reine s'est emparée de toutes les graces, & lorsqu'elle trouve l'occasion de mortifier ses belles-sœurs par un refus, malheur à leurs protégés ! elle la saisit avec une chaleur étonnante. » En général les conseils que me donna M. d'Aligre me furent d'une grande utilité dans la suite. J'étois peu à mon aise à cette époque, & j'étois forcée, par les circonstances, à faire beaucoup de dépense ; M. d'Aligre m'avoit prêté, en divers temps, diverses sommes jusqu'à concurrence de deux mille écus ; dette que je souffrois depuis quelque temps de n'avoir pas acquittée, au moment où j'eus le funeste bonheur d'intéresser la reine. La générosité de S. M. m'ayant rapidement mise au-dessus de mes affaires ; je me fis un plaisir de surprendre M. d'Aligre, & je me rendis chez lui munie de vingt mille livres que je venois de recevoir (ainsi que je l'ai dit), en billets de la caisse d'escompte : j'eus beaucoup de peine à lui faire accepter ses deux mille écus, & ce ne fut qu'après lui avoir montré qu'il me restoit quatorze mille livres en bourse qu'il céda à mes vives instances.

Par quelques mots qu'il me dit, en me voyant une somme si considérable pour mes facultés, il me parut soupçonner que je la tenois du cardinal, avec lequel il savoit que j'avois des liaisons : ma délicatesse souffrit, &, ne voyant point d'alternative entre une tache personnelle & une discrétion, je lui confiai tout, excepté ce qui avoit rapport à l'intrigue politique du cardinal ; je n'osai pas aller jusques-là, connoissant la haine mortelle qu'il lui portoit : il ne fut donc

auxquels j'ai été trop admiſe ; ſongez d'ailleurs que, ſi j'ai contre moi l'infortune, vous avez contre vous la haine publique, & ne vous prévalez point de ce

---

autre choſe ſinon que la reine avoit jetté ſur moi un regard de bonté, qu'elle s'étoit chargé de ma fortune & me prodiguoit, en attendant, les ſecours de ſa bienfaiſance ; il fut enchanté de cette confidence ; me donna d'excellens conſeils & m'engagea à lui en demander toutes les fois que je croirois en avoir beſoin. Au reſte il ne ſut ce qui ſe paſſoit entre la reine & le cardinal que vers l'époque indiquée dans la lettre de la reine, N°. XVIII, ſur laquelle j'ai promis de revenir dans cette note, pour expliquer ce que ſignifie ſon commencement. Cette lettre vient merveilleuſement bien ici pour m'aider à prouver que la reine, qui a prétendu, qui a dit au roi qu'*elle ne me connoiſſoit point du tout*, ſoupçonnoit cependant, dès le 18 août 1784, le préſident d'Aligre d'*avoir cherché à approfondir le motif qui le faiſoit agir* dans l'affaire des quinze vingts ; & ſuppoſoit que ce magiſtrat, n'*ayant pu rien découvrir, en avoit parlé à certaines perſonnes qui ſont cenſées n'ignorer de rien*. Ces certaines perſonnes n'étoient pas au pluriel ; la reine ne vouloit parler que du baron de Breteuil, ainſi que je vais l'expliquer,

La reine, comme il paroît par ſa lettre, m'avoit chargée de voir, de ſa part, le préſident d'Aligre, afin de l'engager à arrêter le procès que les adminiſtrateurs des quinze-vingts faiſoient.

C'eſt en cette occaſion que ce magiſtrat marqua *l'étonnement* dont il s'agit dans la lettre ; il me fit, comme l'on peut croire, beaucoup de queſtions ſur la nature très-ſurprenante de l'intérêt que S. M. prenoit au cardinal ; mais la reine ſe trompoit quand

que, du haut du trône, vous me voyez débattre dans la pouſſiere. Je vais en élever un tourbillon de preuves qui peut-être vous ramenera à mon niveau.

---

elle ditoit qu'il n'avoit *rien pu découvrir*, car je lui confiai tout, & loin d'avoir cherché à tirer ce ſecret du baron de Breteuil, c'eſt au contraire le baron de Breteuil qui le tira de lui, ainſi que je ne tardai pas à en être inſtruite. Quelques jours après l'entrevue que j'eus avec M. d'Aligre, de la part de la reine, j'eus occaſion d'écrire au baron de Breteuil pour lui demander un rendez-vous (j'avois une grace à ſolliciter pour quelqu'un qui m'intéreſſoit), il me répondit qu'à la réception de ma lettre il montoit en voiture pour ſe rendre à Verſailles, où il reſteroit trois ou quatre jours, qu'il étoit perſuadé que *des affaires plus agréables* que les ſiennes m'y appelleroient, & qu'il ſeroit à mes ordres. Je n'attendis pas qu'il s'en expliquât avec moi pour concevoir qu'il connoiſſoit la nature de mes agréables affaires; je découvrois tous les jours quelque confident nouveau; je ne ſavois où & comment ils pouvoient être ſi bien inſtruits; celui-ci ne me fit pas languir pour m'indiquer la ſource où il avoit pu ſé. La premiere choſe qu'il fit, en me voyant entrer, fut de me complimenter ſur *mon intimité avec une perſonne qui feroit tout pour moi.* — Ayant paru ne rien entendre à ce début, il me dit que ma diſcrétion le ſurprenoit d'autant plus que j'avois accordé ma confiance à une perſonne qui ne la méritoit pas autant que lui; que ſon intention n'étoit pas de m'arracher mon ſecret pour en tirer avantage & me deſſervir, mais, au contraire, pour me diriger, & m'indiquer la route que je devois tenir. — On voit que c'étoit à qui me conſeilleroit; j'avois alors autant de conſeillers que le roi.

Le N°. XX mérite d'être lu avec médiation ; c'eſt ici que ſe préſente, pour la premiere fois, l'intrigue

---

Le baron voyant que je perſiſtois dans ma réſerve, entra dans des détails qui me convainquirent que M. d'Aligre lui avoit rapporté tout ce que je lui avois confié. Sans me nommer le cardinal, dont il eſt le plus mortel ennemi, il me dit : « Vous avez des liaiſons avec un homme qui vous perdra : c'eſt un ambitieux, un homme vain & ſot, indiſcret par-deſſus tout, & qui ſe caſſera le nez ; ſoyez auſſi diſcrette avec les autres que vous l'êtes avec moi, & prenez bien garde qu'une démarche, un propos inconſéquent ne vous faſſent perdre les bontés de la reine. — Je ſais tout, je ſuis informé de tout, & je garderai tout pour moi, voilà mon dernier mot. »

Nous parlâmes enſuite de l'objet qui m'amenoit ; après avoir lu ma requête, il me dit qu'il n'avoit rien à me refuſer, & qu'il alloit donner des ordres pour que mon protégé fût placé. Il ajouta, en me quittant, que je le trouverois toujours diſpoſé à me rendre les ſervices qui dépendroient de lui, & me donner les conſeils dont je pourrois avoir beſoin.

A peu près vers le même temps, j'appris que je cauſois beaucoup d'inquiétude à meſdames de Polignac. Ces femmes hautaines, qui avoient porté l'incivilité, à mon égard, à un point approchant de l'outrage, entendoient que l'on ſe diſoit à l'oreille ce que je prenois tant de peine à cacher. Leur faveur étoit déjà bien foible ; elles avoient peu de moyens d'éclairer, comme auparavant, la conduite de la reine ; & elles vouloient, à quelque prix que ce fût, s'éclaircir ſur les bruits ſourds qui couroient à mon ſujet. J'ai parlé, dès les premieres pages de ces mé-

politique qui avoit comme néceſſité l'intrigue de galanterie. J'ai parlé de l'eſpece de dépôt établi a Saverne pour ſervir de point de ralliement aux

---

moires, du marquis d'Autichamp; j'ai dit que ſa conduite avoit forcé M. de la Motte à quitter la gendarmerie; depuis cet éclat je ne l'avois point vu.

Il vivoit alors dans une intimité très-étroite avec la comteſſe Diane de Polignac. Cette femme ayant ſu qu'il m'avoit connue autrefois, en parla à la ducheſſe de Polignac, & elles prirent enſemble le parti de me le députer, pour tâcher de découvrir ce qui ſe paſſoit.

Le marquis d'Autichamp étoit lié avec la baronne du Bourg, belle fille de M. de Cromot, que je voyois beaucoup. Il prit ce prétexte pour m'aborder à Verſailles, en me diſant qu'il y avoit long-temps qu'il cherchoit l'occaſion de me rencontrer; que du moment où madame du Bourg lui avoit dit que je venois quelquefois chez elle, il avoit multiplié ſes viſites, mais qu'il n'avoit jamais eu le bonheur de s'y trouver lorſque j'y étois; il me parla de mon mari, me dit qu'il ſeroit enchanté de lui être utile & de le convaincre qu'il n'avoit jamais cherché à le deſſervir, comme il ſe l'étoit imaginé. Il finit par me demander la permiſſion, que je lui accordai, de venir me voir. Sa premiere viſite fut courte; il ne me parla de rien; il eſt vrai que M. Rouillé d'Orfeuil, intendant de Champagne, reſta avec moi tout le temps: il me dit, en me quittant, qu'il avoit quelque choſe de particulier à me communiquer; je répondis qu'il pouvoit paſſer le lendemain, que je ſerois ſeule.

Le lendemain il ne manqua pas. Ce qu'il avoit à

émiſſaires de l'empereur & de la reine ; j'ai déjà dit que le cardinal étoit extrêmement circonſpect avec moi ſur ce chapitre, je ne pouvois que former des

---

me dire de particulier demandoit une introduction ; perſonne n'entend mieux ces alibi forains que l'homme de cour ; il commença par m'entretenir de ſon intrigue avec la comteſſe Diane ; me fit entendre, ce que je concevois de reſte, que c'étoit une affaire de pure politique ; comme il ſavoit que j'avois à me plaindre des deux ſœurs, il s'efforça de me perſuader que la comteſſe d'Oſſun, dame d'atours de la reine, avoit tout fait, & que c'étoit elle qui avoit empêché la ducheſſe de Polignac de me recevoir, en lui diſant que la reine étoit excédée de mes ſollicitations, & déterminée à ne me rien accorder. Le marquis ajouta que cette d'Oſſun, avec ſon air doucereux, étoit une méchante femme, très-dangereuſe, jalouſe & coquine à l'excès. Puis, paſſant à la comteſſe Diane, dont il venoit de me confier le foible pour lui, il me dit qu'elle étoit une intriguante, mais pleine d'eſprit, & menant tout ; que c'étoit par cette raiſon qu'il lui faiſoit une pénible cour. « Quant à la ducheſſe de Polignac, continua-t-il, c'eſt une femme charmante, j'en fais le plus grand cas : la reine a beaucoup d'attachement pour elle, *mais plus d'amour.* Elle eſt un peu légere cette reine, pour ne pas dire très-inconſtante dans ſes goûts, il faut beaucoup d'adreſſe & de ſingularité pour conſerver ſes velléités paſſageres. C'eſt la comteſſe Diane qui m'a appris que vous étiez à préſent la favorite ; cela ne m'a point du tout ſurpris. Comme elle m'a fait beaucoup de queſtions ſur vous, je lui ai dit que vous n'étiez ni ambitieuſe ni méchante, encore moins vindicative ; que vous étiez, en général, très obli-

conjectures fondées sur une variété de circonstances qui, sans me mettre précisément au fait de ce dont il s'agissoit ne me permettoient pas de douter qu'il

---

geante, très-généreuse, que votre unique défaut étoit un excès de vivacité, tirant un peu sur l'étourderie ; elle m'a répondu que cela ne plaisoit point à la reine. Il est ensuite entré dans de longs détails sur le caractere & les goûts de la reine, & a fini par m'offrir ses *conseils*, m'assurant qu'il me dirigeroit de maniere à me faire beaucoup d'amis, & à conserver les bontés de la reine, &c. &c. &c. Je ne fus pas séduite, la premiere fois, par ces beaux dehors; mais, ses visites devenant fréquentes, & les conseils qu'il me donnoit me paroissant être suggérés par la bonne volonté, je perdis insensiblement de ma réserve, & finis par lui accorder ma confiance illimitée. Voilà donc encore un confident qui a su tout ce que je me rappelle, tout ce que la reine a sans doute oublié puisqu'elle ne se souvient même pas de m'avoir connue ! il faut donc trouver des personnes qui les rappellent au besoin. Je nommerai donc encore le bailli de Cruffol, admis à toutes les parties de plaisir de S. M. qui, ne pouvant douter de mon intimité avec elle, a long-temps fait l'impossible pour m'en arracher l'aveu, & ne pouvant y réussir, a fini, comme le baron de Breteuil, par me dire qu'il savoit tout. Je nommerai l'abbé Lequesle, aumônier, confesseur de la Bastille, & espion en chef du gouvernement, qui, aposté pour me faire parler, me diriger, me faire dire tout ce qui servoit aux vues de ceux dont l'intérêt étoit de me perdre, m'a arraché le secret de toute l'intrigue ; j'en dirai autant du commissaire Chenon, qui savoit tout quand il m'a interrogée à la

n'existât une correspondance clandestine & suivie entre l'empereur, d'un côté, la reine & le cardinal, de l'autre.

Bastille; de M. Tillet, administrateur de l'horrible maison où l'on m'a enfermée; de la sœur Marthe, sous l'inspection immédiate de laquelle on m'y avoit mise; de mon avocat Doilot, à qui j'avois donné par écrit tous les faits que je rapporte aujourd'hui. Je nommerai le sieur Bazin, confident des plaisirs secrets de S. M., gouverneur de Trianon. Je lui demanderai s'il me connoissoit, s'il connoissoit le cardinal, s'il n'a pas remis au cardinal des lettres de la reine, à la reine des lettres du cardinal; s'il ne l'a pas confié, ainsi que les particularités les plus secrettes, à une maîtresse qu'il avoit en commun avec un certain baron allemand, qui s'en est fait un titre pour me demander ma protection auprès de la reine. Je nomme enfin M. Puissant, fermier général, à qui j'avois des obligations infinies, m'ayant long-temps assurée qu'il savoit, d'une multitude de personnes, mes liaisons avec la reine; après les lui avoir long-temps nié, j'ai été forcé d'en convenir. La même chose m'est arrivée avec quantité de personnes de la premiere distinction; & je puis dire que, malgré toutes les précautions que je prenois, la nature de mon intimité étoit à-peu-près le secret de la comédie.

J'ai même récemment retrouvé à Londres les traces d'une confidence du même genre, faite avec moins de réserve encore qu'avec aucune autre personne. Ayant eu occasion de voir M. l'ambassadeur de France, il m'a rappellé que, dans le temps, j'avois complettement initié M. l'évêque de Langres, son frere, dans tous les détails de cette intrigue.

I

1. Je voyois arriver fréquemment des officiers Allemands qui avoient des entretiens aussi longs que mystérieux avec le cardinal. 2. Mon mari étoit souvent chargé par le prince de remettre à tel endroit ou à tel autre, particuliérement à la porte S. Antoine, des paquets à des couriers qui lui paroissoient Allemands. 3. Connoissant les dispositions de la reine à l'égard du cardinal, lui ayant entendu dire à elle-même qu'elle avoit des raisons de le ménager, je ne pouvois attribuer qu'à des manœuvres politiques du genre le plus délicat, non-seulement un rapprochement qui m'avoit paru impossible avant que l'influence de l'empereur en eût opéré le miracle, mais les familiarités & les écarts qui en étoient la suite. 4. Le cardinal avoit beau affecter le mystere, il lui échappoit des choses qui ne pouvoient que me confirmer dans mes soupçons; il me faisoit plus qu'entendre que bientôt je serois bien étonnée; qu'il seroit premier ministre; qu'il n'en auroit pas l'obligation directe à la reine, qu'au contraire il lui auroit forcé la main; que par conséquent il ne feroit pas de grands frais de reconnoissance. — Cinquiémement enfin, je voyois toutes les lettres; or celles que je vais communiquer, relatives à ce sujet, me donnoient à penser que l'empereur étoit l'ame de tout ce qui se passoit sous mes yeux & de la révolution qui devoit en être la suite. Quel étoit le grand objet qui nécessitoit si brusquement le départ du cardinal pour Saverne? c'est ce que je ne prendrai pas sur moi d'affirmer; je rapporterai seulement ce que j'ai entendu dire, vers ce temps-là & depuis, à des personnes qui passoient pour instruites; on prétendoit qu'il s'agissoit du recouvrement de la Lorraine; je proteste que je l'ignore; mais il n'en est pas de même d'une négociation pécuniaire qui étoit en même temps sur le tapis : l'empereur avoit

beſoin de ſix à ſept millions ; on ne ſe flattoit pas de les obtenir du contrôleur général, trop lié avec M. de Vergennes pour qu'on pût s'y fier. La reine & le cardinal devoient les lui procurer par une autre voie, le cardinal ne doutoit de rien & les avoit promis : il fit en effet une multitude de démarches auprès du juif Cerf-bere ; mais Cerf-bere, à qui le cardinal devoit déjà des ſommes conſidérables, refuſa de s'embarquer plus avant. Le cardinal eut donc la confuſion de ſe voir forcé de déclarer ſon impuiſſance à la reine. Je ſupplie que l'on faſſe attention à cette circonſtance ; que l'on conſidere quels étoient les motifs qui avoient déterminé la reine à pardonner au cardinal, à lui rendre ſes bonnes graces, & probablement quelque choſe de plus, en faiſant renaître ce qu'elle appelle les *hiſtoires de Vienne* ; enfin qu'on ne perde pas de vue le beſoin que croyoit en avoir l'empereur pour concourir à ſes deſſeins. Voilà la négociation pécuniaire manquée ; ſi le cardinal n'eſt pas plus heureux en Lorraine, s'étonnera-t-on de la rapidité de ſa chûte. La reine, piquée au vif, mais ſavante, comme elle le dit elle-même, en diſſimulation, ſe contenta en apparence de ſes défaires, & preſſa ſon départ pour Saverne, afin de le mettre à la ſeconde épreuve, & de dégoûter l'empereur de ſon protégé dans le cas où il avorteroit encore dans l'affaire concernant la Lorraine, ce que je puis aſſurer qu'elle eſpéroit ſecrétement. Elle ſe chargea donc ſeule de l'emprunt de ſix à ſept millions ; le pauvre Saint-James fut obligé, à ce que je crois, d'en fournir une partie, mais Laborde fit les principales avances, & c'eſt l'origine de ſa faveur auprès de la reine.

Je crois me rappeller que M. de Calonne, à qui elle avoit eu ſouvent recours, fit quelques avances en attendant les rentrées.

Mais revenons au n°. XX. Voilà donc le pauvre cardinal obligé de partir pour Saverne, chargé à ce qu'il croit *de la confiance* de la reine. Le voilà prêt à tout sacrifier, tout, excepté son amour : mais le voilà jaloux ; il laisse la carriere ouverte au beau Fersenne, colonel de royal Suédois ; il a des pressentimens affreux ; — cependant il faut, avant tout, qu'il s'occupe *du grand objet :* il sera précédé à Saverne par un courier *porteur du paquet* ; il a pris des mesures pour éviter toute surprise, & *en cas de malheur*, pour soustraire tout indice, tout signalement : n'est-ce pas là le style tout pur d'un complot ? C'est cependant dans le chaos mystérieux de cette lettre qu'il faut chercher la clef de tout ce qui a rapport à cette malheureuse affaire ; je le répete, le cardinal, moi, & à quelques égards la reine elle-même, sommes trois victimes immolées à la politique peu éclairée de Joseph II. Mais quelle énorme différence dans les trois sacrifices !

Il est inutile que je fasse observer le passage de cette lettre qui a rapport aux Polignac, il n'échappera à personne. Je dirai cependant ce que je me rappelle avoir entendu dire au cardinal en cette occasion, parce que cela expliquera ce qu'il entendoit en parlant *d'autorité* ; cela vouloit dire que S. M. n'avoit d'autre parti à prendre que de le faire *bien vite* premier ministre ; qu'alors les Polignac verroient beau jeu ; c'est du moins dans cette esprit qu'il m'en parla dans le temps. « Bientôt, me dit-il, je vengerai la » reine, vous & moi, de nos ennemis communs ».

Il n'est pas étonnant que dans la lettre cotée n°. XXI, le cardinal s'en rapporte à moi pour instruire la reine de la maniere dont il s'y étoit pris pour faire remettre *le paquet* dont il a été question dans la précédente, puisqu'en cette occasion,

comme dans plusieurs autres du même genre, il s'étoit servi de mon mari. Cette lettre supposeroit un accès de délire si je n'avois pas mis le lecteur dans la confidence intime de cette intrigue étrange. Le cardinal étoit inquiet sans doute, mais n'étoit pas jaloux ; mais, j'avois plus d'inquiétude que lui, parce que je voyois de plus près que la reine cherchoit absolument à l'éloigner, & ne pouvant juger avec précision de l'importance plus ou moins urgente de sa mission à Saverne, je craignois qu'elle ne fût qu'un prétexte pour s'en débarrasser à peu près décemment. On voit qu'il partoit par deux raisons; parce que la reine lui faisoit croire que son absence de Versailles étoit nécessaire, & que sa présence à Saverne étoit indispensable, je ne pouvois prononcer sur cette derniere nécessité; mais elle m'étoit suspecte, parce que je savois que l'autre étoit excessivement exagerée, & que les entrevues qui avoient eu lieu n'avoient pas fait autant de sensation que la reine vouloit le faire croire.

Le n°. XXII, lorsque j'en pris connoissance, immédiatement après le départ du cardinal, me fit revenir de ma premiere idée : la reine, en me remettant cette lettre, me parut effectivement plus qu'inquiete; je conçus qu'il s'agissoit de papiers d'une conséquence extrême; mes idées se débrouillerent, & je commençai de craindre que le cardinal ne se fût embarqué dans quelque acte de trahison.

Cette idée m'affecta violemment, & je fus quelque temps assez mal pour donner de l'inquiétude; car, dans ce temps là, quelques personnes s'intéressoient à moi. Je rangerois la reine dans leur nombre, si elle ne m'avoit pas appris qu'au-delà des sens elle ne connoît rien.

Mais, pour revenir à la lettre; ce que S. M. dit au cardinal, relativement à l'abus que les Polignac

avoient fait de sa confiance, me parut un peu faux dans le temps, car elle m'avoit dit à moi, qu'elle étoit *sûre* de leur infidélité. Pourquoi n'avoue-t elle qu'un simple *soupçon* à l'homme qu'elle emploie dans les affaires les plus délicates, les plus périlleuses, qu'elle tutoie, dont elle est tutoyée? C'est ce qu'on ne conçoit que lorsqu'on a vent à la cour.

La fin de cette lettre a quelque chose de plus remarquable qu'on ne l'imagineroit, si je laissois passer sous silence la phrase relative à *l'économie bien placée*. Cette phrase, avant qu'elle fût écrite, m'avoit été répétée au moins vingt fois à l'occasion du malheureux collier; jamais la reine n'a pu digérer cette économie qu'on appelloit souvent *lésine*. Dans les gazettes où tout est dicté par le despotisme; dans les mémoires d'avocats où tout se peint en beau ou en monstruosité, on a prêté à la reine ce mot: « j'aime » mieux un vaisseau de plus qu'un collier ». C'est un vol qu'on a fait au roi, ce mot est de lui, la reine eût donné cent vaisseaux pour le collier; il lui coûte sans doute davantage, il lui coûte le repos du reste de ses jours, car je ne puis croire qu'elle ait un moment tranquille, ayant à se reprocher la noirceur de sa conduite à l'égard du cardinal, & sa barbarie au mien. Les numeros XXIII & XXIV appartiennent entierement à l'intrigue politique qui m'est étrangere, & ne me fournissent pas un mot: mais ils sont bons à conserver, comme chaînons de la grande chaîne; ils me fournissent tout au plus l'occasion de me représenter encore avec mes *complices* aux yeux du lecteur. Tandis qu'il me voit avilie par l'ambition qui m'abaisie au rôle de complaisante, que voit-il dans la confédération coupable à laquelle je n'ai aucune part? je le répete, tous ces billets qui s'écrivent de part & d'autre, à l'époque du voyage de Saverne ne portent-ils pas le sceau, l'empreinte, le caractere

d'une trame perfide? cette encre magique qui s'envoie en préſent! en vérité, j'aurois commis tous les crimes que l'on m'a imputés; j'aurois volé le collier, que je ne me croirois pas auſſi coupable qu'une reine de France, ſacrifiant l'état qui l'entretient à l'ambition de ſon frere; qu'un grand aumônier de France qui, tenant tout ce qu'il poſſede des bienfaits de ſon ſouverain, intrigue avec une puiſſance étrangere pour dépouiller, s'il le peut, ſon bienfaiteur d'une portion de ſes domaines.

Le n°. XXV, en faiſant concevoir l'importance, preſque la nature de la miſſion du cardinal, confirme ce que j'ai dit des diſpoſitions de l'empereur à ſon égard; on voit qu'il attend *une révolution*, qu'il anticipe ſur un avenir très prochain; ſelon lui, qu'il parle déjà en maître abſolu, au point d'offrir à la reine l'*appui* qu'il attend de l'empereur. Quant à cette phraſe: *afin de jouir doublement des avantages & des reſſources contre les évenemens*: elle ne peut ſe rapporter qu'à de l'argent: il en falloit ſans ceſſe à la reine, qui étoit toujours aux expédiens; & le cardinal eût dévoré trois royaumes.

Le n°. XXVI ne peut que rappeller celle de lettres de la reine, où S. M. recommande au cardinal d'être *confus & obſcur*. On voit que l'*eſclave obéit*.

Je ne me rappelle pas de quelle utilité il pouvoit m'être, à l'époque dont il s'agit, ni ce que j'avois de commun avec ſa *réception publique*; mais je me rappelle parfaitement bien que le *deſir* de ce rapprochement n'étoit pas *mutuel*, & cette expreſſion concourt avec mille autres qui lui étoient familieres, à prouver combien, dans cette funeſte intrigue, le malheureux prince ſe faiſoit illuſion.

La réponſe de la reine, n°. XXVII, a rapport à deux objets déjà connus. L'accident arrivé à la lettre fut occaſionné par la nature combuſtible de l'en-

cre ſecrette dont ſe ſervoit le cardinal, & dont on a vu qu'il avoit envoyé une bouteille à la reine : quant à l'abbé, on trouve ſon nom dans la lettre précédente, qui explique ce que dit S. M. de ſa convention avec l'archiducheſſe ſa ſœur. Ce qu'il y a de plus remarquable dans cette lettre, eſt la derniere phraſe ; elle prouve combien l'affaire dont étoit chargé le cardinal, tenoit à cœur à la reine, puiſque de l'expédition qu'il y apporteroit, elle faiſoit dépendre la durée d'un exil, qu'en vérité elle ne deſiroit pas d'abréger, car il eſt inconcevable à quel point ſon départ l'avoit miſe à ſon aiſe, je ne l'avois jamais vue ſi gaie.

Me voilà enfin parvenue à cette partie de la correſpondance où, pour la premiere fois, il eſt fait mention du funeſte collier. Que l'on ait la bonté de lire le n°. XXVIII ; d'après le contenu de ce billet, on voudra bien poſer avec moi pour principe, que la reine convoitant depuis long-temps cette parure, mais contrariée par les vues économiques du roi, avoit manifeſté, de maniere ou d'autre, au cardinal le deſir le plus vif de *ſe le procurer*. Elle convient poſitivement qu'elle l'a *employé* à cet effet.

De quoi ſe plaint S. M. dans ce billet, viſiblement dicté par l'humeur ? de ce que le cardinal n'a pas mis, dans la négociation dont elle l'avoit chargé, tout le myſtere dont elle lui avoit fait une loi ? Lorſque j'aurai préſenté dans toutes ſes circonſtances l'expoſé de toute l'affaire, on ſaura pourquoi l'*eſclave* s'étoit écarté de l'eſprit des injonctions qu'il avoit reçues du *maître*.

Il eſt certain que la reine, en le chargeant de cette acquiſition, lui avoit dit qu'elle prendroit avec lui *des arrangemens particuliers* ; mais ſes facultés & ſon crédit n'étant pas aſſez étendus pour qu'il pût traiter, en ſon propre nom, d'un objet auſſi conſidé-

table, il s'étoit vu forcé de declarer qu'il achetoit pour le compte de la reine. Auſſi paroît-il évident, par la ſeconde lettre que lui écrit ſur-le-champ S. M. (nº. XXIX), que dans l'intervalle il lui a avoué le motif de ſa conduite, & l'on voit que, de mon côté, j'avois tout raconté à la reine; mais toutes ces circonſtances ſe développeront mieux lorſqu'elles trouveront ſucceſſivement leur place dans le récit que j'ai annoncé.

Avant de l'entamer, je prie le lecteur de ſe former une idée de la poſition où nous nous trouvions, la reine, le cardinal & moi. Tous trois dépenſiers dans les mêmes proportions; tous trois journellement réduits aux expédiens; trouvant par-tout l'herbe trop courte, tant les Polignac la tondoient de près.

La reine, autant par entêtement que par goût de parure, deſirant, avec paſſion, l'acquiſition du collier, que, ſelon elle, le roi avoit eu la meſquinerie de lui refuſer; le cardinal ſe berçant ſans ceſſe de l'idée d'être, un jour ou l'autre, premier miniſtre, par conſéquent à même de rétablir ſes affaires délabrées, ne trouvoit aucun ſacrifice trop cher, lorſqu'il s'agiſſoit de ſatisfaire les fantaiſies de celle dont il attendoit ſon élévation & ſa fortune; moi, je prêchois ſans ceſſe l'économie au prince. Il eſt important de ſaiſir ce dernier point, parce qu'il explique pourquoi le cardinal m'avoit caché l'engagement qu'il avoit contracté de *procurer* le collier à la reine. J'ignorois donc cette nouvelle extravagance, lorſque le haſard, pour ne pas dire la fatalité, me rendit, malgré moi, l'inſtrument principal de cette même négociation qu'on vouloit me cacher.

Un ſieur Laporte, avocat, s'étoit préſenté, il y avoit quelque temps, chez moi, avec ce projet de finance dont j'ai eu occaſion de parler. Quoiqu'il me vît pour la premiere fois, après m'avoir expliqué

l'objet de sa visite, il m'avoit fait entendre que personne n'étoit plus à même que moi de faire réussir cette affaire *par le canal de la reine.* — J'ai déjà dit ce qu'étoient devenus, entre les mains du cardinal, les papiers que ce Laporte me remit, & je n'en fais mention une seconde fois, que pour indiquer la maniere dont je formai sa connoissance, car enfin toute chose a son commencement qu'il est bon de connoître: voilà celui de mes malheurs.

La connoissance ainsi faite, & ce Laporte étant très-actif, je ne voyois autre chose chez moi. Il eût semblé que le succès de l'affaire dépendît entiérement de ma volonté : il prenoit fréquemment le prétexte de venir me donner des nouvelles d'un de ses enfans que j'avois tenu par hasard, avec le comte du Crest, sur les fonts de baptême. Il n'avoit pas manqué de faire confidence de cette grande affaire à un nommé Achette, son beau-pere, & ami intime du jouaillier Bohëmer. Un jour que ces deux derniers personnages se trouvoient ensemble à Versailles, le premier s'avisa de demander au second s'il avoit encore son collier sur les bras? « Malheureusement, répondit » Bohëmer, c'est un grand fardeau pour moi, je don» nerois volontiers mille louis à quiconque m'en pro» cureroit la vente ». Il est probable que dès cette premiere conversation, il fut question de moi, & qu'Achette confia à Bohëmer pourquoi & comment son gendre Laporte avoit accès chez moi & chez le cardinal; il faut même que, dans cet entretien, l'un ait promis à l'autre de le faire introduire, car je ne tardai pas à en entendre parler.

Je ne connoissois ni l'un ni l'autre; j'ignorois que le dernier fût jouaillier de la couronne, je savois encore moins qu'il fût possesseur d'une parure de prix, qu'il avoit voulu vendre à la reine.

Un jour Laporte ayant dîné chez moi, & étant resté seul avec moi, me fit, pour la première fois, mention du fatal collier, & comme il en étoit convenu, sans doute, avec Achette & Bohëmer, me dit ouvertement qu'il fondoit tout son espoir sur moi; que si je voulois *dire un mot à la reine*, il étoit persuadé que S. M. hésiteroit d'autant moins de faire une acquisition qu'elle avoit desirée, que les joailliers étoient disposés à prendre avec elle tous les arrangemens qui lui seroient agréables; il ajouta que ce seroit rendre un service essentiel aux joailliers & à lui Laporte particulierement, attendu qu'en cas de réussite, on lui avoit promis mille louis, qui lui serviroient à acheter une charge qu'il avoit en vue.

Je répondis que je n'avois jamais su que la reine eût gardé le collier pendant un mois; qu'en général je ne savois pas ce qui se passoit chez S. M. & ne me mêlois point de pareilles affaires.... A dire la vérité, j'aurois craint de me mêler de celle-ci, parce que la reine n'eût pas manqué de soupçonner que j'y aurois eu un intérêt particulier : or, ayant des objets majeurs à solliciter, je ne voulois pas avoir l'air (comme S. M. le reprochoit à quelques-uns de ses entours), de *vouloir m'emparer de tout, tirer parti de tout* : la conversation en resta là le premier jour qu'il fut question de Bohëmer; mais, environ une semaine après, Laporte reparut, revint à la charge & reçut un second refus; je lui déclarai positivement que je ne voulois pas même en entendre parler.

Les intriguans ne se rebutent de rien : un jour que j'étois à ma toilette, on m'annonça M. Achette, que je n'avois jamais vu. Me rappellant son nom, & jugeant qu'il venoit m'importuner des mêmes propositions dont son gendre m'avoit fatiguée, je fis dire que j'étois sortie, & afin qu'il ne pût m'appercevoir

en traverſant l'appartement, je voulus m'eſquiver par une porte qui donnoit ſur le pallier de l'eſcalier, où je trouvai préciſément Achette, accompagné de deux autres perſonnes. Ainſi, forcée de donner audience, je rentrai dans l'appartement, fis aſſeoir ces gens, & demandai à leur introducteur ce qui les amenoit chez moi.

Cet Achette eſt un homme inſinuant, adroit, grand parleur; après avoir beaucoup vanté ma généroſité, mon bon cœur, mes diſpoſitions à obliger tous ceux qui avoient le bonheur de parvenir juſqu'à moi, il me préſenta Bohëmer, qu'il me dit être poſſeſſeur du collier dont ſon gendre m'avoit parlé; qu'il ne venoit pas pour inſiſter ſur la priere que j'avois rejettée, mais uniquement dans l'intention de me faire voir cette parure avant qu'il la fît paſſer en Portugal où il ſe propoſoit de l'envoyer inceſſamment. *La vue*, comme diſent ces meſſieurs, *ne coûte rien;* je laiſſai développer l'écrin, & ayant examiné le collier, j'envoyai propoſer à mon mari de deſcendre pour le voir, comme curioſité. Entendant parler de bijoutier, il crut qu'ils m'apportoient quelques articles pour me tenter, & répondit qu'il n'avoit point d'argent pour acheter des bijoux. Lui ayant fait expliquer qu'il ne s'agiſſoit point d'emplette, mais de ſimple curioſité, il deſcendit, jetta un coup-d'œil rapide ſur la parure & diſparut ſans faire la moindre queſtion; me voilà donc reſtée ſeule avec nos trois hommes, qui s'entre-regardoient avec embarras. Le beau parleur ouvre la converſation. «N'eſt-ce pas dommage, me dit-il, qu'un bijou ſi magnifique ſorte du royaume, tandis que nous avons une reine à qui il ſiéroit ſi bien & qui en a tant envie? — C'eſt ce que j'ignore, répondis-je, & je ne conçois pas pourquoi vous vous adreſſez à moi pour faire parvenir vos propoſitions à ſa majeſté; je vous pro-

teſte que je n'ai aucune occaſion de les lui faire, *n'ayant pas l'honneur de l'approcher.*

Madame, me dit Achette, d'un air fin & ſignificatif, nous ne venons point ici pour pénétrer dans vos ſecrets, encore moins pour vous marquer des doutes ſur ce que vous nous faites l'honneur de nous dire ; mais croyez-moi, je connois Verſailles, je ſais ce qui s'y paſſe, & lorſque j'ai pris la liberté de vous amener mon ami, c'eſt que j'étois perſuadé que ſi vous vouliez l'honorer de votre intérêt, perſonne à la cour n'eſt plus à même que vous de lui rendre le ſervice que nous oſons ſolliciter. Bohëmer avoit déjà la bouche ouverte ; je vis qu'il alloit être queſtion de reconnoiſſance, de préſens ; je me hâtai de prendre la parole, & pour me tirer d'embarras, je leur dis que je verrois ſi, par *mes entours*, je ne pourrois pas réuſſir à leur rendre *indirectement* ſervice.

Trois ſemaines s'étoient écoulées ſans que j'entendiſſe parler du malheureux collier, dont le ſouvenir s'étoit ſi promptement évanoui que je n'avois pas même ſongé à en dire un ſeul mot au cardinal, lorſqu'un jour il vint me faire viſite. Il avoit au doigt une très belle bague que je n'appercevois pas ; après m'avoir entretenue de quelques objets relatifs à la reine, dont il ſe plaignoit ; après avoir affecté dans ſes geſtes de m'étaler ſa main dans tous les ſens, — » hé mais ! me dit-il, vous ne me faites pas compliment ſur mon nouveau bijou ? — c'eſt un échange que je viens de faire pour quelques pierres dont je ne me ſouciois plus. » — « La bague eſt belle, très-belle, dis-je ; mais j'ai vu du plus beau il y a quelques ſemaines. » Là-deſſus je lui contai à-peu-près tout ce que je viens de rapporter des démarches des Laporte, Achette & Bohëmer. Je fus frappée de l'air d'attention & de ſurpriſe qui perça ſur ſon

visage. — Cela est très-singulier; me dit-il, — en avez-vous parlé à la reine? — » Non. Je n'ai pas voulu m'en charger. » — Infiniment singulier que ces gens se soient adressés à vous — & ils vous ont dit savoir que la reine avoit grande envie de ce collier? » — « Ils me l'ont assuré. » — J'ai quelques raisons de les croire. » Ici le cardinal parut faire quelques réflexions, se demanda, à ce que je suppose, s'il s'expliqueroit ou non avec moi, & s'étant décidé pour le non, changea de conversation. Deux ou trois jours après je reçus de lui un billet par lequel il me prioit de lui envoyer l'adresse du jouaillier; ne la sachant pas, j'envoyai chez Laporte, qui la donna par écrit à mon domestique, lequel la porta sur le champ au cardinal.

Le dérangement connu des affaires du prince, sa réserve avec moi sur ce chapitre; les questions qu'il m'avoit faites relativement au jouaillier, le besoin subit qu'il avoit de son adresse, tout me fit d'abord soupçonner que son intention étoit de faire ce qu'on appelle une affaire, c'est-à-dire, d'acheter le collier pour le convertir en argent; je le connois très-expert dans ce genre d'opérations: je savois d'ailleurs qu'il avoit, dans ce moment-là, fort à cœur de payer ses dettes criardes, depuis que la reine lui avoit dit que le moyen de se rendre agréable au roi étoit de satisfaire ses créanciers, & de mettre plus d'ordre dans sa maison. Il m'avoit répété plusieurs fois que depuis que sa majesté avoit eu la bonté de lui donner cet avis, il étoit devenu l'homme du royaume le plus économe; qu'au moyen des retranchemens considérables qu'il faisoit dans ses dépenses, il espéroit dans peu d'années se trouver entiérement liquidé: il est vrai qu'il ajoutoit qu'il avoit quelques dettes d'une nature exigible, dont l'extinction ne pouvoit s'arranger avec le produit un peu lent de

ſes économies ; enſorte que je ne pouvois douter qu'il n'eût le collier en vue pour l'arrangement de cette eſpece de dette. Il vint me voir le lendemain matin & il ne me parla, ni du jouaillier, ni du collier; mais il m'entretint long-temps de ſa ſageſſe & de ſes réformes. — « La reine a raiſon, me dit-il, je me perdois; le roi aime l'ordre & l'économie; je ſens que lorſqu'on lui auroit propoſé de me confier l'adminiſtration de ſon royaume, il n'auroit eu d'autre objection que mon dérangement, dont la reine m'a aſſuré qu'il eſt inſtruit. — Au fait, ne faut-il pas faire quelques ſacrifices aux grandes conſidérations. En retranchant de mes jouiſſances actuelles je les déculpe pour l'avenir; — le moment où la reine doit remplir ſes engagemens envers moi, eſt plus près que vous ne penſez ; elle s'attend bien à la réponſe du roi, elle ſait qu'il ne manquera pas de ſe récrier ſur mes folles dépenſes, ſur mes dettes, &c. Alors, ſi on lui démontre mon changement, l'ordre que j'ai mis dans ma maiſon, les réformes que j'ai faites, les dettes que j'ai acquittées du ſeul produit de mes économies, c'eſt alors que le roi n'aura rien à dire, & que mes ennemis ſe tairont. — Je médite encore de nouvelles réformes, & je veux m'exercer dans ma propre maiſon dans le ſyſtême économique que je me propoſe d'adopter dans l'adminiſtration de l'état. » — « Sully ne parloit pas mieux, lui dis-je en riant; Dieu vous maintienne dans ces bonnes diſpoſitions. Je ne crus pas devoir lui dire ma façon de penſer, puiſqu'il me faiſoit un myſtere du projet que je lui ſuppoſois ; mais quand il m'eut quitté, je me livrai à quelques réflexions, & il me parut aſſez extraordinaire qu'avec tout cet étalage d'économie, le cardinal ſongeât à liquider ſes dettes en en contractant une monſtrueuſe pour un objet ſur lequel il

me paroiſſoit probable qu'il perdroit conſidérablement.

Pleine de ces réflexions, qui d'abord n'avoient eu que le bien-être du cardinal pour objet, je me repliai ſur moi-même, & je conſidérai ſi l'emplette du collier, pour l'uſage que je ſuppoſois, ne me compromettroit pas. On s'étoit originairement adreſſé à moi pour faciliter la vente de cette parure, j'avois donné l'adreſſe des jouailliers au cardinal; il étoit poſſible qu'il fît mention de moi en traitant avec eux, & plus poſſible encore que l'on s'en prît à moi ſi la négociation que j'aurois paru entamer tournoit mal; car enfin je connoiſſois la ſituation du cardinal, & je ne concevois guere comment il pouvoit faire face, à des termes raiſonnables, à une ſomme de 16 cent mille liv.

Après avoir mûrement conſidéré la choſe, je crus qu'à tout événement je devois l'arranger de maniere qu'il fût impoſſible de dire que j'y euſſe trempé en rien. Je me rendis donc chez les jouailliers, & je leur dis que le cardinal, à qui j'avois parlé de leur collier, m'ayant envoyé demander leur adreſſe, je conjecturois qu'il en méditoit l'emplette, qu'il ne m'en avoit cependant rien dit; mais que, dans le cas où ma conjecture ſe vérifieroit, je les priois de ne point oublier que je n'avois fait aucune démarche ni auprès du cardinal ni auprès d'eux pour arranger le marché, que je n'y entrois abſolument pour rien; qu'au reſte mon intention n'étoit pas de leur inſpirer des craintes, mais que je les exhortois, lorſqu'ils en viendroient à la concluſion, à prendre toutes les précautions d'uſage pour aſſurer l'exactitude des paiemens.

En faiſant cette démarche, qui me paroiſſoit dictée par la prudence, je n'avois pas prévu les difficultés que je préparois au cardinal; j'avoue que je n'avois

ſongé qu'à moi, que je craignois les propos dont on eſt ſi libéral à la cour, où l'on ne voit faire un pas à perſonne ſans chercher à conjecturer quel genre d'intérêt le dirige. Je dois donc convenir que, faute d'avoir réfléchi aux embarras qui réſulteroient pour le cardinal de cet acte de précaution, j'ai été cauſe du mal-entendu qui s'éleva entre la reine & lui, & lui ai attiré la lettre déſagréable que je viens de produire. Le fait eſt que les jouailliers, à qui j'avois recommandé de prendre leurs précautions, ſuivirent mon avis ſi fort au pied de la lettre, qu'ils forcerent le cardinal, non-ſeulement à déclarer qu'il traitoit pour la reine, mais même à en fournir la preuve; c'eſt cette derniere circonſtance qui donna lieu au prétendu marché dont je parlerai dans un moment.

Avant d'aller plus loin, qu'il me ſoit permis de demander au plus rigide, au plus prévenu de mes lecteurs ſi, dans le cas où *dès lors*, (ainſi qu'on a eu l'impudence de l'avancer) j'aurois déjà jetté un dévolu ſur le collier, je ne me ſerois pas ôté le ſeul moyen praticable de le mettre à ma diſpoſition, en ôtant au cardinal la poſſibilité de l'acquérir? Je demande en même-temps ſi, dans cette même ſuppoſition que j'aurois médité *dès lors* le vol du collier, il n'étoit pas de mon intérêt de le laiſſer acheter au cardinal en ſon propre nom, au lieu d'inſpirer aux jouailliers une défiance qui, néceſſitant l'intervention de la reine, néceſſitoit *le faux* qu'on a voulu mettre ſur mon compte? Les jouailliers m'avoient parlé de maniere à me convaincre que, très embarraſſés de cette parure, ils s'en fuſſent arrangés aux termes les plus faciles avec quiconque leur eût préſenté les ſûretés qu'il étoit néceſſaire qu'ils priſſent. Or, le cardinal, tout obéré qu'il étoit, jouiſſoit de

revenus

revenus immenſes, ſur leſquels il pouvoit donner des délégations qui n'euſſent point été refuſées. Si donc je n'euſſe pas cédé à la crainte d'être compromiſe, ſi je l'euſſe laiſſé traiter pour ſon propre compte, il auroit certainement acquis le collier ſans difficulté. Je l'euſſe alors *volé* tout à mon aiſe, ſans recourir à l'expédient du *faux;* ainſi, nulle vraiſemblance de mettre ce faux à ma charge, non plus que le vol qui m'a été imputé, que parce qu'il falloit diculper la reine, diſculper le cardinal, & mettre tout ſur mon compte; pure affaire de parti & de cabale, comme je le prouverai ci-après; mais dès-à-préſent il eſt clair comme le jour que ſi j'euſſe médité le vol en queſtion, je n'euſſe pas fait ce que j'ai fait pour empêcher que l'objet de ma cupidité paſsât dans les mains deſquelles ſeules je pouvois l'enlever. Quelques détails ſur le faux prétendu jetteront encore plus de lumiere ſur le point que je diſcute.

Il faut actuellement revenir ſur mes pas & remonter même à un certain eſpace de temps antérieur à la lettre à laquelle je ſuis parvenue (N°. XXVIII).

Quand je me ſuis laiſſée entraîner par mes réflexions, je diſois que, ſur l'intention que j'avois ſuppoſée au cardinal d'acheter le collier pour en faire reſſource, j'avois fait auprès des bijoutiers la démarche dont j'ai expoſé les motifs. A dater de ce jour-là, il s'en écoula pluſieurs ſans que j'entendiſſe parler du prince, cela arrivoit ſouvent. La reine, que j'eus l'honneur de voir dans cet intervalle, ne me dit rien qui eût rapport au collier; j'appris ſeulement qu'elle étoit ſurpriſe de ce que je ne lui apportois pas des nouvelles *d'une commiſſion dont elle l'avoit chargé*. Je ne pus dire que la vérité, qui étoit que je ne l'avois pas vu depuis tel jour; j'étois bien éloignée de penſer que cette commiſſion avoit rapport au collier, mais je ne

tardai pas à être mieux instruite. Après avoir fait mes révérences à la reine, de retour chez moi pour dîner, mon portier me remit un billet du cardinal, par lequel il me prévenoit qu'il seroit chez moi à six heures, me priant de m'y trouver, attendu, disoit-il, qu'il avoit quelque chose d'important à me remettre. Je fis dire que je serois chez moi, il arriva. Comme son absence avoit été plus longue que de coutume, je lui fis quelques reproches entremêlés de questions. — Ah! ah! me dit-il, vous êtes curieuse, vous voulez tout savoir; hé bien, soyez satisfaite, — c'est une affaire conclue; le marché est fait, j'ai acheté le collier pour la reine. — Ne criez pas à l'extravagance, je sais ce que je fais; d'ailleurs il est convenu: — en un mot j'ai *des arrangemens particuliers* avec S. M. — Voilà le paquet, il faut qu'elle le reçoive aujourd'hui, partez à l'instant ».

Je ne puis exprimer la joie que j'éprouvai lorsque je vis que je m'étois trompée dans mes conjectures, qu'au lieu d'une mauvaise affaire le cardinal en faisoit une très-bonne en satisfaisant la fantaisie de la reine; je ne répondis autre chose sinon que je desirois avoir des aîles; mais à leur défaut, pour aller plus vîte, je pris un cabriolet, & arrivai à neuf heures à Versailles; je me rendis au château. La reine étoit chez madame de Polignac. Les personnes qui avoient accès près d'elle en pareil cas ne se trouvoient pas chez elle : il se faisoit tard, j'étois extrêmement fatiguée; je pris le parti de me reposer & de remettre au lendemain ma mission; mais avant de me coucher, selon l'usage que j'ai dit en avoir contracté, je pris copie de la lettre du cardinal, & je lus en entier les conditions du marché qu'il s'étoit chargé de *faire approuver par la reine;* elles étoient écrites *de sa main;* — de sa main! que l'on y fasse atten-

tion ; c'étoit la premiere fois que j'en avois connoissance : il me parut d'autant plus simple que la reine fût disposée à signer ce papier, que l'on a vu plus haut ce qu'il m'avoit dit *des arrangemens particuliers avec* S. M. Je me trouvai donc parfaitement tranquille sur une affaire qui, comme on l'a vu, m'avoit donné des sujets assez fondés d'inquiétude.

Le lendemain matin, j'expédiai mon jockei à mademoiselle Dorvat, pour savoir si je pourrois voir la reine ; elle me fit dire que la matinée étoit prise, & qu'elle ne répondoit d'aucun moment pour le reste de la journée. Je sentis qu'une incertitude pareille ne cadroit pas avec l'impatience du cardinal, & ne pensant pas qu'il fût d'une nécessité absolue que je remisse moi-même le paquet, pourvu qu'il fût remis, je l'envoyai à mademoiselle Dorvat avec un billet de deux lignes, par lequel je priois de le faire passer le plutôt possible à sa destination, ajoutant que je n'attendois que sa réponse pour reprendre le chemin de Paris.

Deux heures après, le sieur Leſclaux, garçon de la chambre, m'apporta un paquet cacheté, avec un petit billet dans lequel la reine m'ordonnoit de faire la plus grande diligence & de revenir à Versailles le soir même. Je précipitai mon départ afin d'accélérer mon retour. Chemin faisant, j'ouvris le paquet dont j'étois chargée pour le cardinal, & j'y retrouvai les conditions du marché, telles que je les avois lues la veille, non approuvées, non signées, & accompagnées de cette lettre de la reine (n°. XXVIII) à laquelle j'ai déjà renvoyé deux fois, & que les circonstances que j'ai rapportées depuis expliquent parfaitement. Il est évident que S. M. etoit convenue avec le cardinal qu'elle prendroit avec lui des *arrangemens particuliers*, mais non qu'elle signeroit aucun

marché, avec le bijoutier ; le cardinal qui avoit été obligé d'en passer par cette dernière condition, avoit écrit à la reine qu'il devoit lui être indifférent de signer ou non, attendu que le marché & l'approuvé resteroient entre ses mains, & la reine ne concevant pas que cela fût aussi égal que le prétendoit le cardinal, lui renvoyoit le papier avec la rebuffade du billet qui l'accompagnoit.

Arrivée à Paris, j'envoyai chez le cardinal ; il n'étoit pas à l'hôtel ; je fis remettre au suisse un billet pour lui, par lequel je le priois de passer chez moi au moment où il le recevroit ; il ne vint qu'à dix heures du soir ; il prétendit avoir été retenu par des affaires de la plus haute importance ; je répondis que j'en étois fâchée, parce qu'il me faisoit manquer un rendez-vous que m'avoit donné la reine pour le soir même ; je lui remis en même-temps le paquet dont S. M. m'avoit chargée, son premier mouvement fut de regarder si le marché étoit approuvé de la reine ; lorsqu'il le trouva tel qu'il l'avoit envoyé, il changea de couleur, & sa consternation fut plus sensible encore lorsqu'il eut lu la lettre qui l'accompagnoit. (N°. XXVIII.) Il me la communiqua, & me parla quelque temps comme un homme dont la raison s'égaroit ; lui ayant fait quelques questions pour tâcher de le rappeller à lui-même, il me dit : — « Je suis fâché de vous avoir fait un mystere de ce que je méditois, vous m'eussiez peut-être mieux conseillé. Je vous ai dit que j'avois acheté le collier de la reine, & que le marché étoit conclu. — Le voilà : c'est ce papier écrit de ma propre main que vous venez de porter à la reine, & que S. M. me renvoie avec autant d'humeur que si je me fusse écarté des conventions arrêtées entre elle & moi. — Vous allez en juger.

Vous devez vous rappeller que lorſqu'au ſujet de ma bague vous me parlâtes des démarches que les jouailliers avoient faites auprès de vous, je trouvai la choſe ſinguliere. Je ne vous expliquai pas dans le temps pourquoi ; c'eſt parce qu'il n'y avoit que peu de jours que, la reine m'ayant dit que le collier étoit deſtiné pour le Portugal (je ne ſais comme elle l'avoit ſu), & ayant paru le regretter encore, je lui avois dit qu'il y avoit moyen de l'acquérir ſans offuſquer le roi, en y faiſant de légeres altérations, tant dans le deſſin que dans la forme des pierres les plus marquantes. Cette premiere ouverture nous ayant embarqués dans une converſation plus ſuivie, & le deſir de la reine paroiſſant devenir plus vif, en proportion de ce qu'elle concevoit plus facile d'en déguiſer l'acquiſition, il ne me reſtoit plus de difficultés que le paiement, qui n'étoit pas, à beaucoup près, à ſa diſpoſition momentanée ; j'offris tous mes moyens & mon crédit.—S. M. me remercia obligeamment, & me dit que dans le cas où elle accepteroit mes offres, elle prendroit d'elle à moi des arrangemens particuliers, avec leſquels il falloit que je fiſſe cadrer ceux que je prendrois perſonnellement avec les bijoutiers. La choſe me paroiſſant entendue, je revins à Paris, enchanté de me voir à même de faire quelque choſe d'agréable pour ſa majeſté. Le lendemain je vous fis demander l'adreſſe des bijoutiers, & je m'y rendis le même jour, ſous prétexte de faire monter quelques pierres que j'avois priſes exprès avec moi : la converſation entamée, je la fis tomber ſur le collier, qu'on me montra ſur-le-champ ; tandis que je l'examinois, Bohëmer me rapporta tout ce qui s'étoit paſſé entre vous & lui, conformément à ce que vous m'aviez appris. Je dis alors que j'étois chargé d'en ſavoir le prix, & que dans le cas où la perſonne pour qui

j'acheterois, ne voudroit pas paroître, je prendrois avec elle des arrangemens particuliers.

Après cette premiere démarche, qui ne me laiſſa entrevoir aucune difficulté, je partis pour Verſailles; le ſoir même je vis le reine, à qui je dis que le collier étant à mes ordres, par conſéquent aux ſiens, je venois les prendre; elle me répondit (ſaiſiſſez bien ſes propres expreſſions): « *J'approuverai tout arrangement quelconque, que vous prendrez*, POURVU QUE MON NOM NE PAROISSE PAS ». Ainſi autoriſé, je reviens à Paris; j'envoie chercher les jouailliers, je parle de finir, de régler le prix définitif; je ne trouve plus les mêmes diſpoſitions, le même empreſſement (1); ils élevent des difficultés, me font des queſtions, me laiſſent entrevoir des doutes, des craintes. — Pour applanir tout d'un ſeul mot, je déclare que j'achete pour la reine; que des raiſons particulieres font deſirer à S. M. de tenir quelque temps cette affaire ſecrette; mais que, ſatisfait des arrangemens qu'elle daigne prendre avec moi, je ſuis chargé de prendre avec eux tous ceux qui leur conviendront & me paroîtront raiſonnables. Je de-

---

(1) C'eſt ici qu'on aura la bonté de ſe rappeller ce que j'ai dit, page 79, de la démarche que j'avois faite auprès des jouailliers. Comme j'eſpere qu'on voudra bien relire ce morceau, je ne ferai pas de nouvelles réflexions; mais n'eſt-il pas évident, par le narré du cardinal, que ſi je n'euſſe pas recommandé aux jouailliers de prendre leurs précautions, ils euſſent traité avec lui perſonnellement, n'euſſent point inſiſté ſur l'approbation de la reine, que par conſéquent le prétendu faux n'eût pas eu lieu, & le vol du collier eût été plus facile & moins dangereux.

mande alors plume & papier ; je dreſſe moi-même les articles du marché, tels que je ſais que S. M. les approuvera, & je les leur communique. Les bijoutiers ſont ſatisfaits des termes ; mais l'un d'eux (Bazanges) m'obſerve que devant une ſomme très-conſidérable à M. de Saint-James, ils ne pouvoient conclure avec moi ſans lui faire part de l'arrangement. Alors, pour trancher toute difficulté, je leur dis : « Ecoutez, voici un moyen de donner à M. de Saint-James lui-même toute la confiance néceſſaire ; je vous apporterai le marché tel que le voi'à, approuvé & ſigné de la reine ; mais, *comme elle ne veut abſolument pas que ſon nom paroiſſe*, il ne ſera vu que de M. de Saint-James & de vous, & reſtera enſuite en dépôt entre mes mains juſqu'à paiement définitif, dont je me rends acceſſoirement caution ; aurez-vous cette confiance en moi ? ſerez-vous ſatisfaits ? » Ils me répondent unanimement oui, me proteſtent que, ſans la circonſtance de la ſomme qu'ils doivent à M. de Saint-James, ils ſe contenteroient de ma parole. — Je les quitte, & écris ſur le-champ à la reine ; je lui rends compte de mes conventions ; & la priant d'approuver en marge l'écrit que je lui envoie, je lui obſerve qu'attendu qu'il eſt expreſſément ſtipulé qu'il reſtera entre mes mains, ſon intention ſera remplie, *ſon nom ne paroîtra pas*. Voilà la réponſe que j'en reçois, voilà le prix des mouvemens que je me ſuis donnés, du zele que j'ai marqué, des ſacrifices qu'il m'en coûtera peut-être ; car enfin je ſuis caution, & Dieu ſait ſi elle paiera, ſi ſes *ſangſues* lui laiſſeront les moyens de payer. — O ! les femmes ! — les femmes ! — & ſur-tout les princeſſes, & pis que tout, les reines ! — Elle m'écrit comme à un valet ; quelle ſéchereſſe ! quelle aridité ! — « *ſi elle n'avoit pas voulu du myſtere, elle ne m'auroit pas employé* ; — comment appelle-t-elle donc tout ce que

j'ai fait ? ſi ce n'eſt pas du myſtere ? — Il étoit furieux, paroiſſoit à chaque inſtant tenté de mettre en pieces le marché; &, comme il le diſoit, *d'envoyer le viziriat & la ſultane* AU DIABLE. Je le laiſſai quelque temps exhaler ſon dépit : lorſque je le vis un peu plus calme, je lui repréſentai que je ne voyois rien dans la lettre de la reine d'auſſi offenſant qu'il ſe le figuroit ; que je croyois y remarquer un ſimple mal-entendu, portant ſur l'expreſſion vague que *ſon nom ne paroîtroit pas*; qu'en renvoyant le marché, elle ne dit pas qu'elle ne veut plus que l'on s'en occupe, mais paroît entendre qu'on le faſſe de quelqu'autre maniere, de ſorte qu'il me paroiſſoit que la premiere choſe à faire étoit de la conſulter ; meſure d'autant plus indiſpenſable, qu'en me renvoyant le marché elle m'avoit enjoint de retourner le ſoir même ; que ne pouvant arriver à temps le jour, je partirois le lendemain de bonne heure, afin de pouvoir ſaiſir le premier moment où S. M. ſeroit viſible. J'ajoutai que j'eſpérois lui rapporter de meilleures nouvelles, & faire entendre à la reine ce qui lui avoit probablement échappé dans la lettre de lui cardinal ; que du moment où l'approuvé reſtoit entre ſes mains, le nom de S. M. ne paroîtra effectivement pas. Le cardinal s'appaiſa, parut goûter mes obſervations, & convint que, dans tous les cas, il falloit que je me rendiſſe le lendemain à Verſailles puiſque j'étois mandée. — Il me remit en conſéquence le marché, & prit congé pour me ménager, dit-il, le temps de commencer ma nuit de bonne heure, & d'être prête de bon matin.

En arrivant à Verſailles, j'appris de mademoiſelle Dorvat que la reine m'avoit attendue juſqu'après minuit, qu'elle avoit marqué beaucoup d'humeur & avoit employé tout le temps à écrire. Quelques heures après, je reçus deux lignes portant : « on ne

peut vous recevoir aujourd'hui, reſtez à Verſailles; vous ſerez avertie de l'heure à laquelle on ſera viſible ». Cela étoit bien ſec, marquoit bien peu d'empreſſement; j'en conçus le plus mauvais augure pour le ſuccès de ma miſſion. Le lendemain je ſortis pour faire une viſite, en rentrant je trouvai un billet plus laconique encore; il diſoit: « ce ſoir, à neuf heures & demie ». — Je me rendis preſqu'en tremblant à l'heure indiquée, & j'eus la ſatisfaction de trouver que mes preſſentimens m'avoient trompée. La reine me reçut avec ſes graces, ſon affabilité ordinaires. Après quelques diſcours obligeans, ſur des objets qui m'étoient perſonnels, — « à propos, me dit-elle, ne m'apportez vous rien de la part du cardinal? » — J'ai, répondis-je, un papier à remettre à votre majeſté, dans le cas où elle me le demandera, & à prendre ſes ordres ſur ſon contenu. Alors, tirant le marché de ma poche, je pris la liberté de lui expoſer la ſituation où ſe trouvoit le prince, les difficultés qu'il avoit eues à vaincre, l'adreſſe avec laquelle il avoit réuſſi à amener les jouailliers à ſes termes, en ne leur donnant au fond de sûreté que pour la forme, puiſqu'il retenoit entre ſes mains l'écrit, pour s'aſſurer que le nom de S. M. ne pourroit jamais paroître; j'entends tout cela, dit la reine, mais je lui avois dit poſitivement que je ne voulois prendre d'arrangemens qu'avec lui, & il m'en propoſe de directs avec les bijoutiers; or, ainſi que je le lui ai mandé, ſi j'avois voulu traiter avec eux, je n'avois pas beſoin de lui; — actuellement que me voilà nommée, c'eſt une imprudence impardonnable; il eût mieux fait de me prévenir, que de ſe charger d'une choſe qu'il n'étoit pas en ſon pouvoir d'exécuter ». — Oſerai-je repréſenter à votre majeſté qu'il n'avoit pas prévu cette difficulté; que le zele ſeul l'a embarqué dans cette négociation, que ſur les premieres ouvertures qu'il

avoit faites, les bijoutiers avoient paru disposés à prendre avec lui des arrangemens personnels ; mais, lorsqu'il a été question d'en venir à la conclusion, ils lui ont parlé de maniere à lui faire entendre trop clairement qu'ils le soupçonnoient de vouloir acheter ces diamans pour en faire de l'argent. — Croyant alors qu'il rempliroit également les vues de votre majesté en s'assurant de tout écrit où il seroit nécessaire que votre nom parût, il vous a nommée pour rétablir leur confiance, & je ne pense pas qu'étant prévenus comme ils le sont, que la volonté absolue de votre majesté est que la chose soit tenue secrette, ils osent en parler à qui ce soit ». — « D'après tout ce que vous me dites, je suis fâchée de lui avoir écrit comme je l'ai fait. — Je vous donnerai une lettre pour lui ; — mais n'y a-t-il pas un peu de mal-adresse dans sa conduite. — Puisqu'il ne s'agissoit que d'inspirer de la confiance, n'y avoit-il pas d'autre moyen? Peut-être ignore t-il, mais je vous dis à vous, que j'ai contracté avec le roi l'engagement formel de ne rien signer sans le lui communiquer, ainsi la chose est impossible ; voyez entre vous ce qu'on peut faire, ou renonçons à toute idée d'acquisition. — Il me semble que cet écrit n'étant que pour la forme, que ces gens-là ne connoissant pas mon écriture, — vous y réfléchirez ; mais encore je ne puis le signer. Au reste, de quelque maniere que la chose se termine, dites au cardinal que la premiere fois que je le verrai je lui communiquerai la nature des arrangemens que je prendrai avec lui.

Tirer pour conséquence de cette conversation que la reine m'auroit conseillé un faux, paroîtroit un blasphême ; il est possible qu'elle ne se formât pas une idée plus exacte de ce qu'on appelle un faux, que je ne me la formois moi-même avant que l'on ne m'en eût fait sentir les conséquences.

Il eſt poſſible auſſi que la réflexion qu'elle fit ſur ce que les jouailliers ne connoiſſoient pas ſon écriture, ne voulût pas dire qu'on pouvoit lui en ſubſtituer une autre; car, en y réfléchiſſant depuis, cela pouvoit ſignifier toute autre choſe; mais le fait eſt qu'alors ce fut le ſens que j'attachai à ces expreſſions, — Je n'ai pas diſſimulé, en prenant la plume, que j'ai commis beaucoup d'imprudences; celle-ci eſt une des plus graves : je puis à peine invoquer l'ignorance pour ma juſtification, quoiqu'elle ait été le vrai principe de ma faute. Peu accoutumée à réfléchir, entraînée par le tourbillon, plongée dans cette eſpece de délire que répandoit l'eſprit d'intrigue ſur tout ce qui m'environnoit, corrompue enfin par le mauvais exemple que j'avois ſans ceſſe ſous les yeux, & habituée à traiter trop légérement tout ce qui tient aux devoirs moraux, je ne vis dans cette action qu'une de ces ſupercheries ordinaires qu'on ſe permet dans le monde, lorſque l'on ſait dans ſa conſcience qu'au fond on ne peut tromper perſonne. — « Qu'importe en effet, me dis-je, que les bijoutiers *voient* l'écriture de la reine ou celle de toute autre main, puiſqu'il ne s'agit que de la voir un inſtant, qu'elle ne reſtera pas entre leurs mains; qu'elle eſt indifférente à leur ſûreté, puiſqu'ils ont le cautionnement du cardinal, & que, dans le cas où celui-ci ne ſeroit pas en état de payer exactement aux échéances, la reine, qui veut tenir la choſe ſecrette, rempliroit néceſſairement les engagemens particuliers qu'elle m'aſſure vouloir prendre avec lui ». — Raiſonnant ainſi, & ne raiſonnant pas long-temps, ſelon ma mauvaiſe habitude, je décidai que, *pour la forme*, il falloit *montrer* aux jouailliers quelque choſe qu'ils priſſent pour l'approuvé de la reine; qu'il ne falloit pas conſulter le cardinal ſur cet expédient, qu'il ſe croiroit peut-être

obligé de rejetter, mais dont il me fauroit gré d'avoir fait uſage lorſqu'il auroit produit ſon effet: d'ailleurs, me dis-je encore, je haſarde d'autant moins de me compromettre, qu'au fond, ſi la reine ne m'a pas préciſément ſuggéré l'idée de ſigner pour elle, elle m'a laiſſé le choix des moyens, elle m'a dit que ces gens-là ne connoiſſoient pas ſon écriture, & c'eſt ce qui m'a fait naître l'idée à laquelle je m'en tiens. En retournant toutes ces choſes dans ma tête, j'approchois de Paris. Mon parti étoit pris; j'allois, en arrivant, mettre en marge, approuvé par moi, la reine : mais en y réfléchiſſant, je me demandai ſi, dans le cas où la reine n'eût pas été retenue par ſa convention avec le roi, elle eût ſigné ainſi, & je ne pus m'en rendre compte; il falloit cependant éviter une bévue qui eût tout gâté. Je me propoſai de conſulter mon mari, qui devoit mieux ſavoir comment ſigne la reine : je m'arrêtai quelque temps à cette ſeconde idée; mais j'y renonçai enſuite en me rappellant toutes les difficultés qu'il m'avoit faites lorſqu'il avoit été queſtion de faire repréſenter la reine par madame de Croſſol. Rentrée chez moi dans cet état de perplexité, je me demandois ſi je ne connoiſſois perſonne à qui je puſſe m'ouvrir, lorſqu'on m'annonça M. Retaux de Villette; je le connoiſſois particuliérement; il étoit ſur le point d'obtenir, par mes ſollicitations, un emploi militaire : il pouvoit difficilement me refuſer un ſervice auquel j'attachois peu d'importance : je l'engageai à dîner, il accepta : après-dîné je le pris en particulier. Il connoiſſoit mes liaiſons avec la reine & avec le cardinal; je crois même que je lui avois dit quelque choſe de l'effort politique que vouloit faire ce dernier, en procurant, ſur ſon crédit, à la reine une parure qu'elle convoitoit depuis long-temps. Je lui contai

la tournure que venoit de prendre cette affaire l'embarras du cardinal, le mécontentement de la reine, l'explication que j'avois eue avec S. M. & le sens que j'attachois à ce qu'elle m'avoit dit, en observant que les bijoutiers ne connoissoient pas son écriture.

J'en étois à lui communiquer le parti que j'avois pris d'après cette conversation, lorsqu'on m'apporta un billet du cardinal. Il me marquoit qu'il étoit extrêmement inquiet; que ne pouvant venir lui même, il me prioit en grace de passer à l'hôtel: je lui répondis que je m'y rendrois avant une heure; qu'en attendant, je pouvois l'assurer que tout alloit au mieux.

Le portier parti, nous reprîmes, Villette & moi, notre conversation. Il me dit que, ne doutant pas que la reine ne se fût servie des expressions que je venois de lui rendre, il lui paroissoit, ainsi qu'à moi, qu'elle avoit voulu me donner à entendre qu'il importoit peu de quelle main seroit écrit l'approuvé, puisque les jouailliers ne connoissoient pas son écriture; mais, ajouta-t-il, ni la reine ni vous ne vous doutez du risque que l'on court à contrefaire des écritures. C'est un acte que la loi range au nombre des crimes sous la dénomination de crime de faux. Sans doute vous ne me conseilleriez pas de commettre un crime; mais voici ce que nous pouvons faire: En partant du principe établi par la reine, que ces gens là ne connoissent pas son écriture, il est également à parier qu'ils ne savent pas comme elle signe. Votre idée de signer seulement ANTOINETTE est un faux tout pur; mais la métamorphoser de princesse autrichienne en princesse françoise; dire, par exemple, ANTOINETTE DE FRANCE, ne signifie absolument rien. S'il s'agissoit d'escroquer le collier,

lorſque l'eſcroquerie viendroit à être découverte ; pareille ſignature en ſeroit la preuve : mais puiſqu'on ne peut douter que les jouailliers ne ſoient payés, puiſqu'ils auront la ſûreté du cardinal, ſecrétement appuyée de celle de la reine, je crois que l'on peut, ſans trop craindre de ſe compromettre, ſe prêter à la circonſtance : je m'y prêterai donc de la maniere que je vous l'explique. Premiérement, je ne contreferai point mon écriture; en ſecond lieu, je donnerai à la reine le titre inexact *d'Antoinette de France :* l'écrit étant préſenté par le cardinal, ils ne l'examineront pas, & vous me promettez de le brûler devant moi lorſque les jouailliers ſeront payés, & que ce ſera une affaire finie. Je lui en donnai ma parole d'honneur, & il ſigna l'approuvé conformément à notre convention. Je le quittai ſur le champ & me fis conduire chez le cardinal. J'ai dit avoir eu un inſtant l'intention de lui remettre le marché approuvé ſans lui dire, pour le moment, comment j'avois arrangé les choſes ; mais, en entrant chez lui, comme il me fit un peu attendre, je réfléchis que Villette & moi n'étions pas des juges bien ſûrs, que peut-être le cas étoit plus ſérieux que nous ne penſions, & que ſi cela étoit, le cardinal pourroit être déſagréablement compromis ; je me déterminai donc à lui tout conter, mais avant je voulus m'aſſurer ſi, dans le cas où j'aurois voulu attendre, pour le lui dire, qu'il en eût fait uſage, il auroit reconnu la ſupercherie. Mon premier mot, lorſqu'il parut, fut donc : « Enfin le voilà. » Il examina l'approuvé, ne remarqua rien, & me dit : » Enfin le voilà. » Je me mis à rire, & puis je lui racontai tout ce qui s'étoit paſſé à-peu-près dans les mêmes termes dont je viens de le rapporter. Alors il examina le papier avec plus d'attention qu'il ne

l'avoit fait d'abord. — « Vous avez raiſon, Antoinette de France & reine de la lune ſont même choſe; mais j'y ai été pris, & je ne crois pas que ces gens-là aient l'œil plus ſubtil, le raiſonnement plus préſent. » « Je me rappelle à-peu-près ce que vous me dites de la reine : je crois avoir entendu dire à elle ou à quelqu'un qui lui appartient, que, depuis ſon acquiſition de S. Cloud, elle a promis au roi de ne rien ſigner ſans le lui communiquer : mais pourquoi ne me l'a-t-elle pas rappellé lorſqu'elle m'a parlé de conventions particulieres qu'elle feroit avec moi? ne devois-je pas entendre qu'elles ſeroient écrites? — Enfin, vous m'aſſurez qu'elle eſt appaiſée, voilà l'eſſentiel; j'eſpere que le collier fera le reſte : je vais finir ſur le champ, peut-être même ne leur montrerai-je pas ce papier. Je les ai vus depuis votre dernier voyage, leur confiance eſt affermie, je leur dirai que la choſe eſt ſignée, je l'aurai à la main, & leur préſenterai en même-temps mon engagement perſonnel. »

Après avoir cauſé un inſtant d'autre choſe, je quittai le cardinal. Le lendemain je n'en reçus aucunes nouvelles, quoiqu'il eût fini ce jour même (30 janvier) avec les jouailliers. Le lendemain, je reçus de lui deux lettres, une pour la Reine, l'autre pour moi; il me preſſoit de partir pour Verſailles, afin de remettre la premiere le plutôt poſſible, & il me marquoit à moi que le collier ſeroit dans la journée chez lui, que le lendemain il auroit le bonheur de le remettre lui-même entre les mains de la reine. Je pris donc les devans. La reine étoit un peu indiſpoſée, je ne pus la voir; elle m'envoya, pour le cardinal, un billet dont j'ai égaré la copie, mais portant à-peu-près :

« Trouvez-vous ce ſoir, à neuf heures, chez la

comteſſe, avec la boite en queſtion & le coſtume ordinaire; n'en ſortez pas que vous n'ayez reçu de mes nouvelles. »

A l'arrivée du cardinal, je lui envoyai ce billet; à huit heures & demie il ſe rendit chez moi déguiſé, & portant ſous ſon bras la boîte qui renfermoit le collier; il la poſa ſur une commode, & attendant les nouvelles annoncées par le billet de la reine, il cauſa avec moi de diverſes choſes inutiles à rapporter; il s'agiſſoit de ſes amours & des ſacrifices qu'il faiſoit à la politique. A neuf heures & demie, Leſclaux, ce même garçon de la chambre que l'on a vu page 83, m'avoit remis un billet de la reine: meſſager aſſidu de S. M. & employé par elle en quantité d'occaſions délicates, ainſi que je le dirai plus amplement, Leſclaux, dis-je, homme parfaitement connu du cardinal, confident néceſſaire de toutes les petites irrégularités conſignées dans la correſpondance, arriva avec un billet de la reine, conçu en ces termes;

Le *miniſtre* (le roi) eſt actuellement chez moi: j'ignore le temps qu'il y reſtera; vous connoiſſez la perſonne que j'envoie, remettez lui la boîte & reſtez où vous êtes; — je ne déſeſpere pas de te voir aujourd'hui. »

Le cardinal, après avoir lu le billet (écrit, ainſi que le précédent, de la main propre de la reine, qu'il connoiſſoit de reſte,) remit *lui-même* au fidele Leſclaux la boîte & le collier, tels qu'il les avoit poſés lui-même ſur la commode. Leſclaux ſortit en diſant qu'il avoit ordre d'attendre juſqu'à minuit chez madame de Miſery. En effet, à onze heures & demie, il revint avec un autre billet dont je ne me rappelle pas préciſément les termes, mais il portoit, en ſubſtance qu'elle étoit *très-contrariée*;

que

que *le ministre couchoit chez elle;* elle lui accusoit la *réception de la boîte*, & finissoit par lui dire *qu'elle le verroit le lendemain.*

Tous ces faits étant incontestables, comment a-t-on pu, dans la suite, persuader au cardinal qu'il devoit dire, pour se tirer d'affaire, qu'il ne savoit pas ce qu'étoit devenu le collier? & ce qui est plus étrange encore, ce qui prouve le dessein absolu de me perdre pour le sauver, c'est qu'il ait mis à ma charge la disparition du collier, tandis qu'il ne me l'a jamais confié; que c'est dans les mains d'un domestique affidé de la reine qu'il l'a remis lui-même; n'étoit-il pas plus naturel, plus juste qu'il en demandât compte à Leselaux (1); oui, sans

---

(1) Le cardinal ayant positivement donné le signalement de Leselaux, lorsqu'on lui demanda à qui il avoit remis le collier, sa déclaration fit naître des soupçons & former des conjectures. Persuadée comme l'étoit la reine que le cardinal n'oseroit ni le reconnoître, encore moins l'accuser, elle l'envoya pour se présenter, prenant pour prétexte que, d'après les bruits qui couroient sur son compte, il desiroit être confronté au cardinal & à la comtesse de la Motte. Effectivement on le fit venir en présence du cardinal, qui dit avoir une idée confuse de l'avoir vu à Versailles; sur quoi Leselaux répondit, qu'étant attaché à la musique de la chapelle, il avoit souvent eu occasion de voir son altesse. Ainsi se passa cette séance. Lorsqu'on me l'amena, je fis mon possible, par des signes, de l'engager à parler; mais ses haussemens d'épaules & ses mouvemens de tête me firent comprendre

doute; mais en mettant Leſclaux en ſcene, on compromettoit la reine, & il lui étoit défendu, ainſi qu'à moi, de dire un mot tendant à compromettre la reine. Voilà le ſecret d'iniquité. Voilà le funeſte collier paſſé, preſqu'en un inſtant, des mains des jouailliers dans celles du cardinal, &, de ces dernieres, dans celles d'un émiſſaire connu de la reine. J'entends mille voix s'écrier : *qu'eſt-il devenu enſuite?* à cela je pourrois répondre, *je n'en ſais rien*, demander, comme Caïn, *ſi on me l'a donné à garder?* — Il ſeroit impoſſible en effet que j'ignoraſſe abſolument ce qu'il eſt devenu, ſi quantité de circonſtances que je vais rapporter me permettoient de douter de ſon dépécement preſque immédiat, & ſinon de l'uſage qui en a été fait, du moins de celui auquel il étoit deſtiné; mais avant de m'ex-

---

que cela lui étoit impoſſible. M. Dupuis de Marcé & Frémin n'ont pas manqué de regarder nos ſignes d'intelligence, & d'en faire part au cardinal. Toutes les réponſes qu'il fit aux queſtions du rapporteur ſe réduiſent à dire qu'il m'avoit vue dans pluſieurs maiſons à Verſailles, particuliérement chez M. Châtelain, bibliothécaire de madame Sophie.

L'abbé Lequeſle ne manqua pas, le lendemain, de venir me faire part de cette circonſtance. Je lui dis que j'avois fait mon poſſible pour l'engager à parler; il me répondit que je ne devois pas m'y attendre, que c'étoit un coup de politique de la reine pour faire ceſſer les bruits qui couroient; que le cardinal étoit perſuadé qu'il ne diroit mot, & que lui-même ſe ſeroit bien gardé d'avoir l'air de le reconnoître.

pliquer complettement ſur ce point, le plus important de tous, il faut reprendre le fil des événemens, en ſuivant, comme je l'ai fait juſqu'à préſent, l'ordre des temps & l'enchaînement des choſes.

Il me reſte à parcourir une période de plus de ſix mois, c'eſt-à-dire, du premier février (85), jour de la livraiſon du collier, au 15 août ſuivant, date de la cataſtrophe. Le 2 février, le cardinal reçut de la reine une lettre qu'il me communiqua, & dont il ne me fut pas poſſible de prendre copie, ce qui eſt une grande privation pour le public : cette lettre ſurpaſſoit en licence tout ce que j'ai précédemment mis ſous les yeux du lecteur. *Le Miniſtre* (le roi) y étoit traité avec une indécence qui n'a peut-être jamais été égalée entre particuliers obſcurs, tourmentés de querelles domeſtiques. S. M. commençoit par ſe plaindre amérement de la fatigue, de l'ennui attaché aux cérémonies du jour, qui l'avoient privée du plaiſir de recevoir ſon cher eſclave. Elle parloit enſuite de la nuit déſagréable qu'elle avoit paſſée avec le roi. Toutes ſes expreſſions étoient celles du mépris & du dégoût ; elle faiſoit ſur-tout alluſion au vice de la boiſſon & à l'état où il réduit ceux qui s'y livrent ; elle l'invitoit à gémir ſur ſon ſort, qui la condamnoit à ſe livrer à la brutalité paſſagere d'un tel homme, n'ayant d'autre moyen de lui faire faire tout ce qu'elle vouloit qu'il fît, &c. &c. : la lettre étoit très-longue, très-curieuſe. Elle n'aſſignoit point de rendez-vous, & il n'y étoit fait que très-légérement mention du *bijou* qu'on avoit *admiré* ; mais ce peu de mots ſuffirent dans le temps au cardinal qui, en la liſant, me dit : *le vaiſſeau eſt arrivé à bon port*. Preuve qu'il comprit que la reine lui acc.-

ſoit la réception du collier. C'eſt ce qu'il a voulu oublier depuis.

Trois ou quatre jours après, c'eſt-à-dire, le 5 ou le 6, je fus chez la reine avec le cardinal; mais je ne fus témoin ni de la converſation qu'ils eurent enſemble, ni de ce qui ſe paſſa entre eux; tout ce que je ſais, c'eſt qu'ils étoient ſeuls, que j'entendis plus de ſoupirs que de paroles, & que je conclus qu'ils étoient de la meilleure intelligence.

Trois ou quatre ſemaines s'écoulerent enſuite ſans qu'il ſurvînt rien de remarquable. Lettres ſans nombre & ſans fin; rendez-vous manqués, renouvellés, contrariés, heureux; ſur-tout force courſes pour moi, de Paris à Verſailles, de Verſailles à Paris, à Trianon, &c. &c.

Ce fut à-peu-près vers ce temps que la reine écrivit au cardinal que quelqu'un lui avoit aſſuré que le collier étoit trop cher de 200 mille livres au moins; & que, ſi les jouailliers ſe refuſoient à cette diminution, elle étoit décidée à leur rendre leur parure. Le cardinal s'emporta, à ſon ordinaire, ſe répandit en propos injurieux, maudit le ſexe en général: cependant que faire? il falloit être premier miniſtre; on ne s'étoit pas impoſé tant de contrainte, on ne s'étoit pas donné tant de mouvemens pour abandonner la partie; il manda Bohëmer & Baſſanges, & leur communiqua la lettre de la reine; elle leur parut très-extraordinaire. Il arrive rarement, en effet, qu'un marché conclu, ſigné, marchandiſe livrée, l'acheteur demande une diminution du prix convenu: pour ſe permettre pareilles irrégularités, il faut porter une couronne, mais c'étoit préciſément le cas; d'une part, la crainte de déplaire; de l'autre, celle de reprendre ſur leur bras un fardeau qui leur peſoit depuis long-temps, détermina

les jouailliers, après beaucoup de repréſentations, à accepter la propoſition.

Voilà encore une circonſtance que l'on a eu l'ineptie de mettre à ma charge, en publiant que c'étoit une manœuvre de ma part! Au nom du ſens commun, en quoi a pu conſiſter cette fineſſe? A quoi pouvoit-elle conduire? Quel bien pouvoit-il m'en revenir? On a vu que lorſqu'il a été queſtion pour la premiere fois de l'acquiſition du collier, ſoupçonnant le cardinal de vouloir le convertir en argent, & craignant de me trouver compromiſe en cas plus que poſſible de défaut de paiement, toute dévouée que j'étois au cardinal, je me ſuis crue obligée de voir boëmer, de le prévenir, de l'engager à bien prendre ſes précautions: on a vu ce qui a penſé réſulter de ma démarche; enfin l'on n'a pas oublié qu'il s'en étoit peu fallu que la négociation ne fût rompue; de ſorte qu'en ſuppoſant, comme on a eu l'audace de le faire, que dès les premiers momens où j'avois vu le collier, j'en avois médité le vol. Il eſt évident qu'en cette premiere occaſion je faiſois tout ce qu'il étoit poſſible de faire pour empêcher qu'il tombât jamais entre mes mains, puiſqu'il ne pouvoit y paſſer que par celles du cardinal. Je me flatte d'avoir ſuffiſamment démontré l'abſurdité de cette premiere calomnie. La ſeconde eſt plus abſurde encore, s'il eſt poſſible. Quoi! l'on veut que ce ſoit par fineſſe que je produiſe au cardinal une lettre de la reine, tendante à demander une diminution ſur une ſomme qui, dans l'hypotheſe de mes infames détracteurs, ne doit jamais être payée! Sans revenir ſur l'obſervation que j'ai déjà faite au ſujet des lettres ſuppoſées & fauſſes (1),

(1) C'eſt une étrange extrémité que celle à laquelle

telle que celle que j'aurois fabriquée pour jouer ce grand tour de fineſſe, je me bornerai à un raiſonnement bien ſimple. Le collier étoit ſorti des mains du cardinal. Ou le nommé Leſclaux étoit un frippon apoſté par moi pour l'eſcamoter, ou il étoit un domeſtique fidele qui l'avoit remis à la reine le ſoir même. Dans ce dernier cas, de quel front oſe t-on m'en demander compte ? Dans le premier, Leſclaux m'avoit rendu le collier ainſi eſcamoté ; il étoit en ma poſſeſſion, mes vues étoient remplies, ma cupidité étoit ſatisfaite ; le cardinal étoit garant, il avoit pris des arrangemens particuliers, il en avoit avec la reine. Que m'importoit que la reine ou lui payaſſent ſeize ou quatorze cent mille livres ? que m'importoit même qu'ils ne payaſſent, ſoit ni l'un ni l'autre, ſoit l'une ou l'autre de ces ſommes ; car ſi j'ai agi en ſcélérate, j'ai dû penſer en ſcélérate, & peu minquiéter que les jouailliers fuſſent

---

s'eſt trouvée réduite la famille du cardinal, lorſque l'avocat Target lui a déclaré, *en pleine aſſemblée*, qu'elle n'avoit d'autre moyen de ſauver le prince que celui de tout nier, juſqu'à la moindre connoiſſance de l'écriture de la reine ; mais, comme l'ont uniformément obſervé toutes les perſonnes ſenſées qui ont examiné l'affaire d'un œil impartial, à qui perſuadera-t-on qu'un homme de cœur, qui connoît la reine dès ſon adoleſcence, qui l'a vue familiérement lorſqu'elle étoit encore archiducheſſe, quand meme il ne l'auroit pas vue plus familiérement encore depuis qu'elle eſt reine, en ſa ſeule qualité de grand aumônier, n'ait pas reçu des ordres de ſa main, n'ait pas vu cent fois de ſon écriture dans celles de vingt perſonnes de la cour qu'il voyoit & qui étoient dans le cas d'en recevoir ?

ruinés ou non. — D'ailleurs, en vérité, je me flatte que le lecteur partage mon indignation & le frémiſſement que j'éprouve ; d'ailleurs, dis je, en me ſuppoſant capable d'avoir conçu, exécuté le projet de ce vol hardi, du moment que le coup étoit fait, que je regorgeois de diamans dépecés, tombe-t-il ſous le ſens que j'aie eu la folie de m'expoſer moi-même à une reſtitution forcée ; car la lettre que j'avois eu l'incomparable *adreſſe* de forger, portoit qu'à moins que les bijoutiers ne conſentiſſent à cette diminution, leur parure leur ſeroit rendue (1) ? Que le ciel ſoit béni de ce que, dans ſa bonté, dans ſa ſageſſe immuable, il commence toujours par frapper d'aveuglement ceux qu'il veut perdre, les méchans qui l'ont forcé à les abandonner à la fatalité de leur ſort. Les deux ſeules imputations calomnieuſes que je viens de relever ſont tellement

(1) Je crains tellement les lecteurs ſuperficiels, que je dois demander pardon aux autres de l'impatience que je leur cauſe en ſuggérant des réflexions qui ne leur échapperoient pas. En voici une d'une nature bien déciſive, & qui ſe rapporte encore à l'allégation inſenſée que j'ai déjà combattue victorieuſement, je crois S'il eſt de toute improbabilité que j'aie eu la bêtiſe de forger une lettre qui eût pu me forcer à reſtituer mon vol, cette lettre a cependant été écrite, puiſqu'il en eſt fait mention au procès par le conſeil même du cardinal. Si elle n'a pu être écrite par moi, elle n'a pu l'être que par la reine, que le prix du collier concernoit ſeule, ſi elle étoit de la main de la reine, le cardinal a donc, en cette occaſion du moins, vu l'écriture de S. M. il a donc pu la comparer avec cent autres lettres qui avoient paſſé par mes mains.

frappées au coin de la démence, décelent ſi manifeſtement l'aveuglement de la malignité aux abois, que, n'euſſé-je d'autres preuves à donner de la folie & de l'impuiſſance des moyens de mes adverſaires, je me croirois diſpenſée d'en donner de mon innocence; mais je les ai en ſurabondance; quelques puiſſantes que ſoient celles que je tire du raiſonnement, je fais encore plus de fond ſur les faits. Marchons donc aux faits: que l'attention redouble.

Le ſecond arrangement étoit fait; les bijoutiers avoient conſenti à la diminution de 200 mille livres demandée par la reine; le collier étoit à elle; elle pouvoit en faire tout ce qu'elle jugeoit à propos; & je ne tarderai pas à voir vérifier le ſoupçon que j'avois formé, que S. M. le dénatureroit de maniere ou d'autre pour donner le change au roi, idée que l'on a vu lui avoir été ſuggérée par le cardinal même. De ce moment à celui qui a le plus contribué à faire mettre ſur mon compte le vol de cette malheureuſe parure, il s'éleva des nuages qui m'alarmerent ſenſiblement; les rendez-vous devenoient rares, la reine étoit ſombre, ſon humeur devenoit inégale, & j'avois perſonnellement beaucoup à ſouffrir de cette inégalité; je voyois qu'elle cherchoit, ſans s'expliquer, à me punir de la part que j'avois priſe à ſon rapprochement du cardinal, qui me paroiſſoit de jour en jour lui devenir plus inſupportable; elle ne me parloit plus de lui. C'eſt ſans doute pour expier ces petites cruautés, en attendant qu'elle ſe débarraſſât de moi, (car je ne puis douter qu'elle n'en eût déjà formé le projet en reprenant celui de perdre le cardinal); c'eſt probablement, dis-je, dans l'une & l'autre de ces vues qu'un jour qu'elle m'avoit accueillie avec ſes belles mines, elle me dit, en me préſentant une boîte: « Tenez, il y a long-temps que je ne vous ai rien donné; prenez

cette boîte, & ne dites point au cardinal que je vous ai fait ce cadeau : ne lui dites même pas que vous m'avez vue, *entendez vous* ? ne lui parlez pas de moi. »

J'ai certainement de grands torts avec la reine ; j'ai déjà avoué que, dans l'affaire de la demoiſelle Oliva, j'avois révélé ſon ſecret au cardinal ; la même partialité me fit commettre, en cette ſeconde occaſion, la même indiſcrétion ; après avoir examiné le contenu de la boîte, ſans être en état d'en apprécier à beaucoup près la valeur, je n'eus rien de plus preſſé que de voler chez le prince, & de lui montrer combien j'étois riche, lui contant tout ce qui s'étoit paſſé à Verſailles, & le conjurant de garder le ſecret. Après avoir examiné aſſez en gros les diamans, qu'il répandit ſur ſa table, il me dit : « cela me paroît conſidérable, que comptez-vous en faire ? » Je répondis que mon intention étoit de vendre la plus grande partie, & de faire monter le reſte pour mon uſage ; il les examina encore, & finit par me propoſer de les lui laiſſer juſqu'au lendemain, ce que je fis ſans héſiter, & ce qu'il eſt infiniment heureux pour moi que j'aie fait, puiſqu'en forçant le cardinal à avouer qu'il me les avoit envoyés, j'ai fourni la preuve inconteſtable que je les lui avois montrés au moment même où je les avois reçus ; que par conſéquent je ne les avois pas volés (1). Je le quittai

(1) J'ai ſouvent tiré des aveux du cardinal en lui faiſant entendre que j'allois le confondre par ſes propres écrits. Comme il ſe rappelloit de la lettre qu'il m'avoit écrite en me renvoyant par ſon ſuiſſe les diamans que je lui avois laiſſés, & croyant que je la tenois dans ma main pour la produire, il préféra dire la vérité pour éviter la préſentation. Après

donc en laiſſant mes pierres éparſes ſur la table, il me dit en me reconduiſant, qu'il les peſeroit & m'en diroit à-peu-près la valeur. En effet, le lendemain ſon ſuiſſe me les rapporta dans un paquet ſoigneuſement ficelé & cacheté, contenant de plus un billet portant : « Je vous verrai demain avant de partir pour Verſailles, & je vous parlerai plus confidemment ſur l'objet que je vous renvoie : je vous engage à vous en défaire au plus vîte. »

Mon mari ne ſavoit rien encore de ce qu'alors j'appellois ma bonne fortune. — Ah, Dieu ! — Avant de lui en rien dire, je mis à part l'entourage du bouton & les pierres qui compoſoient en partie les glands ; je me propoſois de les vendre ſecrettement pour acheter de leur produit différentes choſes que je deſirois.

Lorſque je lui montrai le reſte, il me dit que ces pierres lui paroiſſoient avoir appartenu au collier, & qu'avant de chercher à en diſpoſer, il falloit conſulter le cardinal, qu'il y auroit probablement des précautions à prendre, afin que ces diamans, par la circulation rapide du commerce, ne tombaſſent pas dans les mains de Bohëmer & de Baſſanges. Comme nous en parlions, le cardinal arriva, mais il étoit preſſé, il ne prit que le temps de me dire qu'il me

---

avoir balbutié quelque temps, il dit qu'il ſe rappelloit en effet que, revenant un jour de Verſailles, je lui avois montré des diamans, que je diſois avoir reçus de la reine, & qu'il me les avoit renvoyés le lendemain par ſon ſuiſſe. Toutes ces contrariétés prouvent combien le cardinal étoit embarraſſé, d'après les conſeils qu'on lui avoit donnés de ne jamais prononcer le nom de la reine. Je me trouvois ſouvent dans le même embarras que lui.

verroit à ſon retour de Verſailles, & qu'en attendant il me conſeilloit de ne montrer mes pierres à perſonne.

A ſon retour, il deſcendit chez moi, me dit qu'il avoit vu la reine, qui ne lui avoit pas fait la moindre mention du collier; qu'il ne concevoit pas ce ſilence; qu'ayant examiné les diamans qu'il m'avoit renvoyés, il avoit reconnu la plupart des pierres marquantes de cette parure; qu'il ne trouvoit point extraordinaiae que la reine y voulût faire quelques changemens, mais qu'il l'étoit infiniment qu'elle ne lui en eût pas dit un mot; qu'il ſeroit au déſeſpoir ſi les joualliers venoient à apprendre que leur parure a été ainſi dénaturée. — C'eſt ce qui ne manqueroit pas d'arriver promptement, ajouta-t-il, ſi vous cherchiez à vous défaire dans Paris de ces pierres irrégulieres. Croyez que la reine n'a pas la moindre idée de la valeur du préſent qu'elle vous a fait, parce que ces pierres plates & ovales n'entroient pas dans le deſſin de la parure qu'elle deſire, elle les a regardées comme des bagatelles; mais je vous aſſure que vous en avez pour plus de cent mille écus, dont vous ne pouvez vous défaire trop tôt ni trop ſecrettement.

Ayant rendu cette converſation à mon mari, il approuva l'avis du cardinal, conforme à ce qu'il avoit prévu : il vit en conſéquence le même jour un juif nommé Franque, qui, moyennant certaines conventions, ſe chargea de faire le voyage d'Amſterdam; mais les troubles qui s'y étoient élevés alors ayant rendu l'opération impraticable, le juif revint ſans avoir rien fait; ce fut alors que mon mari ſe détermina à paſſer en Angleterre. Le chevalier Cruil, capitaine de grenadiers & chevalier de Saint-Louis, lui ayant propoſé de l'accompagner, ils partirent le 12 avril 1785,

Je rendrai le compte le plus complet & le plus exact des diverſes opérations que M. de la Motte fit à Londres, lors de ce premier voyage ; mais des événemens plus importans réclament la préférence ſur ces détails que je renvoie à la fin de mes mémoires.

Depuis le premier février juſqu'à l'époque du 12 avril, où je ſuis actuellement arrivée, j'ai déjà obſervé que la méſintelligence avoit fait des progrès rapides ; les rendez-vous devenoient de plus rares en plus rares : les entrevues ſe paſſoient en altercations, le cardinal avoit preſque perdu de vue le collier ; il lui arrivoit quelquefois ſeulement de me dire : « Il eſt bien ſingulier qu'elle ne faſſe rien de ces diamans, on ne voit rien paroître. — Lui avez-vous vu quelque parure nouvelle ? » A tout cela je répondois non, parce que c'étoit la vérité ; mais il m'en parloit rarement : deux griefs bien plus ſérieux lui tenoient à cœur. Premièrement il ſoupçonnoit la reine (& je crois qu'il n'avoit pas tort) de l'avoir deſſervi auprès de l'empereur, dont il ne recevoit plus de nouvelles : en ſecond lieu, il lui reprochoit de l'avoir amuſé, de laiſſer traîner en longueur *des conventions poſitives faites avec elle.* Il n'en diſoit pas la nature, mais je concevois de reſte qu'il s'agiſſoit du miniſtere promis : il s'étoit mis d'ailleurs dans la tête qu'il falloit que la reine le reçût ouvertement. Comme elle y étoit moins diſpoſée que jamais, car à cette époque on avoit réveillé en elle toutes ſes anciennes préventions, ne voilà-t-il pas que l'infortuné maniaque ſe mit dans la tête de la forcer à lui tenir promptement parole ; on ne devineroit jamais comment. — On lui faiſoit éprouver les rigueurs de l'abſence. Il me fit part un beau jour de ſon rêve, en me diſant bien ſérieuſement que *cette femme* avoit beſoin de lui, qu'elle ne pou-

oit pas ſe paſſer de lui, que l'unique moyen de la orcer à lui donner *de la conſiſtance* & à le faire reonnoître pour *ſon favori*, étoit de s'éloigner quelue temps & de jouer le mécontent. — il me fit rémir.

Je ne chercherai point à me faire un mérite des epréſentations que je lui fis ; hélas ! en aucun temps n'y a déféré — On ne vit jamais aveuglement areil. Je lui dis poſitivement que je croyois voir, u moment où il me parloit, un frénétique ſur e bord d'un précipice, paſſant un bandeau ſur es yeux avant de s'élancer ; je verſai même des armes. Il ne tint compte de rien. Dix ou douze ours après le départ de mon mari, il partit luiême pour Saverne, très perſuadé qu'il ne tardeoit pas à être rappellé. J'étois d'autant plus affecée qu'il m'avoit confié une converſation qu'il avoit ue quelques jours auparavant avec la reine, & ui me paroiſſoit n'avoir pu que déplaire infiniment à S. M. Il avoit encore été queſtion d'une omme d'argent qu'il n'avoit pu lui procurer. Sur uelque choſe d'un peu ſec que lui avoit dit la reine, lui avoit répondu (ſelon ce qu'il m'a rapporté) : Madame, vous connoiſſez l'état de mes affaires; epuis la banqueroute de madame de Guémenée, ai beaucoup de peine à trouver du crédit ; ſi j'étois ans une poſition différente, ce qui dépend de vous, e trouverois des moyens, des reſſources que je n'ai as, & tout ſeroit à vos ordres. Sans élévation je e puis rien, la preuve en eſt qu'avec tous les efforts e mon zele, je n'ai pu trouver la ſomme que vous eſirez. » Depuis cette converſation il n'avoit pas evu la reine, lorſqu'il partit vers la fin d'avril. ntre cette époque & celle du 22 mai, où la reine 'expédia à Saverne pour lui remettre un paquet ont je parlerai, je continuai de faire ma cour à

S. M. qui ne me parloit jamais de lui que pour en dire des choſes déſagréables. Je voyois clairement qu'il ſe mêloit beaucoup de jalouſie à mille autres cauſes qni aigriſſoient ſon humeur ; que les rapports continuels qui lui revenoient des intrigues du cardinal, de ſes indiſcrétions, des imprudences impardonnables auxquelles il s'étoit livré en parlant de S. M. à des ſeigneurs qu'il croyoit ſes amis, l'avoient *exaſpérée* à un point qui ne permettoit plus d'eſpérer le retour de ſes bonnes graces.

Les choſes étoient en cet état lorſque, le 22 mai, ainſi que je l'ai déjà dit, la reine m'ordonna de partir pour Saverne & de remettre moi-même entre les mains du cardinal un paquet qu'elle me confia en me chargeant d'en avoir le plus grand ſoin. Je partis le jour même. On conçoit que j'euſſe donné tout au monde pour connoître le contenu de ce paquet ; mais il étoit enveloppé d'un cordonnet de ſoie cacheté en tout ſens, de maniere qu'il n'étoit pas poſſible de ſatisfaire ma curioſité, à moins de me déterminer à en faire l'aveu, ce qui étoit trop délicat. J'eſpérai que le cardinal me mettroit dans le ſecret ; il n'en fit rien, de ſorte que je n'ai jamais ſu au juſte ce que contenoit cet envoi myſtérieux ; mais à l'abattement du cardinal, je ne conçus que trop que ma miſſion étoit fâcheuſe, & que le paquet étoit l'avant-coureur d'une diſgrace confirmée. Il ne me fit que des plaintes vagues, m'annonça qu'il partiroit le lendemain pour Paris, ſans me dire s'il étoit mandé, ou ſi c'étoit un parti qu'il prenoit de lui-même pour tâcher de détourner le coup qui le menaçoit. Quoi qu'il en ſoit, ou qu'il en ait pu être, il revint à Paris, écrivit à Verſailles ; mais n'y fut point mandé. Le parti de la reine étoit invariablement pris ; cette derniere extravagance l'avoit révoltée, & les ennemis du cardinal, ainſi que je le lui avois

rédit, avoient profité de son absence pour dé-
montrer à S. M. le danger d'une liaison *quelconque*
avec un homme qui, *au moral & au physique*, étoit
perdu. Je sousligne ces dernieres expressions, parce
qu'elles sont celles dont se servit dans le temps la
demoiselle Dorvat en me parlant du cardinal. Sans
doute elle les tenoit de bonne source; cependant
il ne se rebutoit pas d'écrire. La reine, qui ne vou-
loit pas encore éclater, ou qui, plus probablement,
n'étoit pas encore montée à ce point de ressentiment où
que le baron de Breteuil s'appliquoit à irriter en elle,
& qu'il porta enfin au dernier période; la reine,
dis-je condescendoit quelquefois à lui écrire
quelques lignes de réponse. Je n'ai eu que deux
occasions d'en prendre copie, ce sont deux billets,
l'un du 6 juillet, l'autre du 19 du même mois.
Quoique le premier ne se rapporte pas precisément
à la période du temps qui fixe en ce moment mon
attention, comme il n'a rien qui caractérise un
événement particulier, & ne peut qu'indiquer va-
guement les dispositions & les réserves de la reine
à l'époque si immédiatement liée à celle de la catas-
trophe, je le placerai ici. On y démêlera un peu
de dissimulation, pour ne pas dire fausseté; mais
on n'a pas perdu de vue les lettres où S. M. s'ac-
cuse elle-même de ce petit défaut, qui percera plus
sensiblement encore dans le N°. XXXI, ce der-
nier de la correspondance, lorsque, comparant les dates,
on verra combien celle du 19 juillet se rapproche
du 15 août.

Je viens de parler du baron de Breteuil; c'est actuel-
lement lui qui va jouer, *derriere la toile*, le rôle prin-
cipal du drame horrible. Je ne répéterai pas ce que
j'ai déjà observé, que ce dispensateur des lettres-de-
cachet, ce porte foudre du despotisme, étoit l'ennemi
mortel du cardinal; je crois même avoir indiqué la

ſource de cette inimitié implacable. Comme chef ſuprême de la haute police, on conçoit qu'à l'aide de cinquante mille eſpions à ſa ſolde, peu de choſes lui ſont cachées; il y avoit long-temps qu'il étoit inſtruit de la négociation du collier, & qu'il avoit conçu l'eſpoir d'en tirer parti pour conſommer la perte du cardinal; en conſéquence, attentif à tout ce qui ſe paſſoit, il avoit mandé pluſieurs fois les jouailliers, qui en avoient chaque fois donné avis au cardinal. Celui-ci chaque fois leur avoit recommandé le ſecret, & leur avoit même conſeillé de dire que le *collier étoit parti pour le pays étranger*. Le miniſtre attendoit avec impatience l'échéance du premier paiement, dans l'eſpoir de faire éclater les bijoutiers, s'il venoit à manquer, ainſi qu'il ſe le promettoit. Le cardinal, de ſon côté, dénué de moyens, attendoit avec anxiété que la reine remplît à ſon égard ce qu'elle appelloit ſes *engagemens particuliers*; lorſque, le 19 juillet, il en reçut la lettre que j'ai annoncée pour la derniere de la correſpondance; elle eſt côtée n°. XXXI. Il ſuffit d'en parcourir le premier alinéa pour concevoir l'embarras du cardinal; mais je le rendrai plus ſenſible encore, & j'ajouterai un moyen de plus à la multitude de ceux qui concourent à ma juſtification, en tranſcrivant ici un *memento* du cardinal, produit au procès, & que S. E. a reconnu avoir été écrit par ſon valet-de-chambre ſous ſa dictée.

Voici comment il eſt conçu; ſa date eſt du 22 au 25 juillet.

« Envoyez chercher pour la ſeconde fois B. (Bohëmer ou Baſſanges), crois que c'eſt pour lui parler encore de ce qui a été dit la premiere fois ſur le ſecret en queſtion; s'il eſt envoyé chercher par le miniſtre (Breteuil), qu'il diſe que l'objet en queſtion eſt envoyé en pays étranger.

Ces

Ces expreſſions confuſes que le cardinal faiſoit jetter ſur le papier, pour ſecourir au beſoin ſa mémoire, ne prouvent-elles pas évidemment qu'inſtruit des démarches du baron de Breteuil, il ne s'occupoit que des moyens de mettre le ſecret de la reine à couvert ? Il étoit donc perſuadé que la reine avoit le collier ? que, de quelque maniere qu'il lui eût plu d'en diſpoſer, elle étoit obligée à le payer. D'ailleurs ce paiement de 30 mille livres, que S. M. faiſoit à compte des intérêts, annonçoit de ſa part l'intention de faire honneur à ſes arrangemens particuliers, de ſorte que, toutes réflexions faites, le cardinal ſe tranquilliſa, & entrevit encore un inſtant la route de ce qu'il appelloit *l'élévation*. Les jouailliers, après quelques repréſentations, refuſerent d'accepter les 30 mille livres ſur les intérêts, mais les reçurent à compte ſur le principal, & en fournirent leur reconnoiſſance, portant qu'ils avoient reçu de S. M. la reine (1).

Le baron de Breteuil, inſtruit de ce dernier arrangement, remua ciel & terre pour donner des inquiétudes aux bijoutiers, & avant de ſavoir de la reine ſi elle avoit autoriſé ou non le cardinal à traiter avec eux, il prit hardiment ſur lui de déclarer que le fait étoit faux, que le cardinal les jouoit, ajoutant qu'ils n'avoient de parti à prendre que celui de rendre plainte, & de préſenter un mémoire à

(1) Voici une troiſieme *fineſſe* du genre de celles dont j'ai déjà eu occaſion de parler; on a dit au procès que ces 30 mille livres avoient été fournies par moi-même ! Je n'ai encore pu concevoir ce que je pouvois gagner à me déſaiſir de 30 mille livres; mes détracteurs n'ont jamais pu l'expliquer, ainſi je laiſſe à deviner.

S. M. Les bijoutiers intimidés, rendirent alors au ministre un compte exact de tout ce qui s'étoit passé; comme dans le nombre des circonstances, celle de la signature *Antoinette de France* étoit la plus frappante, M. de Breteuil la saisit avec avidité, & affectant le zele d'un sujet indigné, il demanda à la reine un entretien particulier dans lequel il lui exposa avec chaleur tout ce qu'il venoit de découvrir.

Il ne faut que le sens le plus ordinaire pour concevoir que la reine, ainsi surprise, ne jugea pas à propos de faire ses confidences au ministre; il étoit moins dangereux d'affecter la surprise & l'indignation; & le collier, une fois nié, sera nié dans l'éternité: il n'étoit pas possible de revenir sur ses pas; point d'alternative entre se compromettre, ou sacrifier deux infortunés. M. de Breteuil, transporté de joie, mande de nouveau les jouailliers, & sans leur dire que la reine s'est expliquée, les presse de présenter un mémoire à S. M. qui, à la lecture de la premiere ligne, s'écrie: « Que veulent dire ces gens-là? Je crois qu'ils perdent la tête ».

Il est à observer que la présentation du mémoire ne suivit pas d'aussi près la conversation du ministre avec la reine, que ces deux faits paroîtroient l'être par ma maniere de les rapprocher. Il s'étoit écoulé, entre les deux époques, dont la derniere est le 2 août, un espace de temps dont il faut rendre compte.

Mon mari étoit de retour de Londres: j'ai dit que je parlerois de ce voyage à la fin de mes mémoires. Vers la fin de juillet, probablement dès le lendemain de la démarche que le baron de Breteuil avoit faite auprès de la reine, on me dit que ma maison étoit entourée d'espions. Le cardinal, à qui j'en parlai, me répondit qu'il étoit persuadé que la sienne l'étoit de même, qu'il ne pouvoit concevoir ce que cela signifioit. « En ce cas, lui dis-je, j'en parlerai à la reine.

Je me rendis exprès à Verſailles ; je fis part de ce qui ſe paſſoit à S. M. qui me répondit en termes très-vagues, & affecta de parler d'autre choſe. Dans le cours de la converſation elle me demanda ſi, dans la ſaiſon où nous étions, je n'étois pas dans l'uſage d'aller tous les ans à la campagne ? Quoiqu'un peu étourdie d'une pareille queſtion, je répondis que je n'avois d'autre deſir que celui de paſſer auprès de S. M. tous les momens qu'elle daignoit me donner ; que je ne m'abſenterois jamais qu'autant que j'en recevrois l'ordre exprès de ſa part. Je me retirai dans un état d'agitation violente ; je ſentois que mon ſort étoit attaché à celui du cardinal, c'étoit m'en former une idée bien triſte. Je me rendis tout droit chez celui que je regardois déjà comme la cauſe & le compagnon de mon infortune ; je lui fis part de ce qui venoit de ſe paſſer ; il parla peu, me parut ſombre, rêveur & plus affecté qu'à l'ordinaire.

Le lendemain, après avoir vu les jouailliers, qui s'entendoient évidemment avec le baron de Breteuil, il revint furieux contre la reine ; jamais il ne s'étoit ſervi contre elle d'expreſſions ſi peu meſurées ; c'eſt en vérité beaucoup dire. Il n'y avoit pas de danger à s'abandonner ainſi en ma préſence ; mais je vis, avec le dernier effroi, qu'il avoit été encore plus loin dans l'entretien qu'il avoit eu avec les jouailliers ; qu'il leur avoit fait les confidences les plus délicates, tracé les tableaux les plus indécens, qu'en un mot il avoit parlé de la reine, comme on ne parle pas des créatures avec leſquelles il a plu à S. M. de me faire vivre pour récompenſer ma fidélité. Tout étoit dans une fermentation qui ne ſe décrit pas ; je voyois la perte du cardinal comme abſolument inévitable, & je m'attendois à m'y voir enveloppée, lorſque je reçus, de la part de la reine, une petite boîte contenant trois billets de caiſſe, de mille livres chacun, & cent louis

en or, avec un billet de la main de S. M. (brûlé à Bar-ſur-Aube, avec cent autres) portant que, par des raiſons particulieres qu'elle me communiqueroit en temps & lieu, elle deſiroit que je partiſſe pour la campagne, me promettant de me donner de ſes nouvelles, & m'aſſurant de ſes bontés.

Le cardinal, à qui malheureuſement j'avois contracté de tous temps l'habitude de communiquer tout, lut dans ce billet l'arrêt de ſa chûte immédiate, ſe hâta de conſulter Caglioſtro, & reçut de cet empyrique les funeſtes conſeils qui l'ont perdu ainſi que moi. Voici à quoi ils montoient en ſomme. Premiérement à empêcher que le cardinal entrât en arrangemens perſonnels avec les bijoutiers qui s'en fuſſent contentés, en lui diſant que la reine n'oſeroit jamais ouvrir la bouche ſur cette affaire qu'elle ſéroit obligée d'étouffer. En ſecond lieu, à lui ſuggérer l'idée de m'effrayer & de me faire diſparoître; afin que, dans le cas où la reine nieroit la réception du collier, il pût m'en imputer le vol, & en donner pour preuve ma fuite en pays étranger; tels étoient les conſeils de l'homme méchant, telle fut la réſolution de l'homme foible.

En conſéquence, le même jour à dix heures du ſoir, le cardinal paſſa chez moi, prétendant avoir fait des découvertes importantes, & cherchant à me perſuader que la reine avoit formé contre lui & moi le plus noir des complots. Quoique le billet & le préſent que je venois de recevoir de ſa majeſté ne me paruſſent pas être des indices d'une noirceur préméditée contre moi, priſe ainſi à l'improviſte, n'ayant plus le temps de réfléchir, & accoutumée, comme je l'étois, à déférer aux avis & aux volontés du cardinal, je parus un peu ébranlée. Il ſaiſit ce moment pour m'entraîner, en me diſant que j'étois perdue ſi je ne prenois pas le parti de

me réfugier dans ſon hôtel avec mon mari & ma femme-de-chambre, fille affidée, qui, fréquemment avoit été témoin à Verſailles des rendez-vous que lui & moi avions avec la reine. — Je ſuivis aveuglément ce perfide conſeil émané de Caglioſtro, & laiſſant des inſtructions pour mon mari, nous prîmes, lui, moi & ma femme-de-chambre le chemin de ſon hôtel, où nous nous rendîmes par des rues détournées.

Lorſque M. de la Motte rentra, mon portier lui remit le billet que j'avois laiſſé pour lui; je lui diſois ſimplement qu'à ſa réception il falloit qu'il ſe rendît ſur le boulevard, où il trouveroit M. de Carbonnieres qui le conduiroit où j'étois: ne concevant pas ce qui avoit pu m'arriver, car il ignoroit que tout fût en combuſtion, il ſe rendit machinalement à l'endroit indiqué, où il trouva effectivement M. de Carbonnieres accompagné de deux heyducs armés juſqu'aux dents. On le conduiſit myſtérieuſement à l'hôtel. Quelques queſtions qu'il ait pu faire pendant le trajet, il n'obtint d'autre réponſe, ſinon que le cardinal lui expliqueroit tout. Arrivé enfin dans les cours, le cardinal s'écria: « Ah! Dieu ſoit loué; il n'y a plus rien à craindre. ». Il monta, & comme il ſe précipitoit vers moi pour me demander ce qui étoit arrivé, le cardinal lui dit: — « Tout cela vous ſurprend, parce que vous ignorez tout; mais n'ayez aucune inquiétude, vous voilà en ſûreté, je défie actuellement la reine; je me — d'elle & de toute ſa clique: nous verrons la tournure que les choſes prendront. Il eſt tard, couchez-vous, je vous verrai demain de bonne heure, & nous cauſerons ». Il ſe retira, ferma toutes les portes, & emporta les clefs.

Mon mari avoit l'air d'un homme qui ſort d'un rêve fâcheux; lorſque je lui eûs expliqué comment

les choſes s'étoient paſſées, il me fit les plus vifs reproches de m'être prêtée à une pareille extravagance. « En ſuppoſant, dit-il, que ce ne ſoit qu'une folie ; mais à l'air de ſatisfaction que je vois au cardinal de nous avoir en ſa poſſeſſion, je le ſoupçonne de quelque choſe de pis ; cet ambitieux effréné peut nous jouer quelque mauvais tour : il faut, à quelque prix que ce ſoit, ſitôt qu'il fera jour, ſortir de cette eſpece de priſon. » Après avoir paſſé la nuit à faire des conjectures, nous eûmes la ſatisfaction de voir arriver le cardinal à ſept heures du matin. — Il étoit temps, nous dit-il, en entrant ; vous étiez enlevés dans la nuit, ſi vous ne vous fuſſiez réfugiés chez moi. Je crois qu'on ſoupçonne que vous êtes ici ; nous verrons la nuit prochaine à prendre les précautions néceſſaires pour vous faire partir pour *Couvrai*. Votre maiſon & la mienne ont été entourées toute la nuit ; mais il n'y a rien à craindre ici.

M. de la Motte le ſoupçonnoit toujours de quelque mauvais deſſein ſuggéré par Caglioſtro ; &, déterminé à ne pas attendre la nuit, il dit avec fermeté : je ne comprends rien, Monſeigneur, à tout ce que vous dites : n'ayant aucune part à vos intrigues avec la reine, ne pouvant y être compromis en rien, & n'ayant rien à me reprocher, je n'ai rien à craindre. Vous permettrez donc que je retourne à l'inſtant même chez moi, où, me trouvant à la veille de partir pour la campagne, j'ai des ouvriers qui emballent mes effets, & des gens que mon abſence doit inquiéter. Mon mari faiſoit effectivement emballer des meubles pour Bar-ſur-Aube, & les voitures devoient partir le lendemain ; ce qui n'annonçoit pas beaucoup d'inquiétude ſur ſa poſition, puiſque nous nous devions ſuivre d'autant plus près, que je devois me conformer aux ordres de la reine, de

m'abſenter, à ce que je croyois, pour quelque temps.

Le cardinal déconcerté par la fermeté de cette réponſe, fit l'impoſſible pour ramener mon mari à ſes vues ; mais le trouvant inébranlable, il lui dit : « Puiſque vous voulez vous perdre, je m'en lave les mains ; mais attendez du moins le retour de mon courier qui m'apportera des nouvelles de Verſailles ». Il inſiſta ſi fort ſur ce point, que M. de la Motte ſe rendit, à condition qu'il écriroit quelques mots à ſon portier pour raſſurer ſes gens.

Les nouvelles arriverent, & voici le compte que le cardinal nous en rendit, adreſſant la parole à mon mari : « Hé bien, vos projets ſont contrariés ; je ſuis actuellement certain qu'on vous cherche par-tout, & que vous ſerez arrêté ſi vous ſortez. Voici le parti qu'il faut abſolument que vous preniez. Je vais vous faire conduire à *Couvrai* ; vous trouverez là une voiture qui vous menera à Meaux. Le maître de poſte, auprès duquel vous vous ferez paſſer pour m'appartenir, vous donnera des chevaux ; vous paſſerez le Rhin & gagnerez un village d'Allemagne où vous vous établirez chez une perſonne à qui je vous recommanderai ; vous reſterez là inconnu à tout le monde, juſqu'à ce que les affaires aient pris une tournure plus favorable. Au reſte, je vous munirai d'un paſſeport & de toutes lettres néceſſaires ». — J'ai l'honneur de vous repéter, répondit mon mari, que je ne conçois pas ce que je puis avoir perſonnellement à craindre : cependant, comme j'ignore à quel point la comteſſe a pu porter l'imprudence dans la malheureuſe intrigue où vous l'avez embarquée ; comme, lorſqu'on a des ennemis puiſſans, on ne ſait ce qui peut arriver, je ne l'abandonnerai certainement pas, & je partagerai ſon exil ſi vous le jugez abſolument néceſſaire ; mais j'ai l'honneur de vous prévenir

qu'avant de penſer au voyage d'Allemagne, je ſuis déterminé à paſſer quelque temps à Bar-ſur-Aube, afin de mettre mes affaires en ordre & de prévenir tout éclat.

Ici l'altercation étant devenue un peu vive, & mon mari ayant menacé de ſauter dans le jardin, par la fenêtre, le cardinal céda. « Vous avez une mauvaiſe tête, dit-il, elle vous perdra; vous ne doutez de rien; vous ne connoiſſez pas les gens auxquels vous avez à faire; ils ſont capables de tout. Réfléchiſſez encore juſqu'à demain, car pour aujourd'hui je ne veux abſolument pas vous laiſſer ſortir, c'eſt préciſément l'heure où rôdent les eſpions. Je vous verrai demain matin; ſi vous êtes encore dans la même réſolution, les portes vous ſeront ouvertes ».

Le cardinal tint parole le lendemain, & laiſſa ſortir mon mari après lui avoir fait donner ſa parole d'honneur que, quoiqu'il pût lui arriver, il ne révéleroit jamais le lieu de ma retraite; il promit enſuite de revenir le ſoir même, & de réfléchir ſur le projet du voyage d'Allemagne : s'étant rendu chez lui, il y trouva tout tranquille : le portier lui dit qu'il n'avoit vu perſonne d'étranger. Dans le cours de la journée, il vaqua à ſes affaires, parut en public, au palais royal, où il dîna; en un mot, ſe montra par-tout ſans découvrir nulle part les traces de l'eſpionnage. En conſéquence, ayant le lendemain des caiſſes à faire partir, il chercha à ſe dégager du rendez-vous qu'il nous avoit donné, & s'étant rendu ſur le boulevard à l'heure indiquée, il dit à M. de Carbonnieres qu'il ne pouvoit abſolument pas le ſuivre ce ſoir-là, mais que le lendemain il viendroit me prendre. Il retourna chez lui & ſe coucha; circonſtance infiniment heureuſe, en ce qu'elle lui procura le lendemain des éclairciſſemens de nature à mettre

au plus grand jour les manœuvres du baron de Breteuil.

S'étant levé de bonne heure, il étoit dans sa cour occupé avec les voituriers & les emballeurs, lorsque Bassanges, que nous n'avions pas vu depuis long-temps, se présenta à la porte; l'ayant apperçu dans la cour, il l'aborda & lui demanda si j'étois visible.

*** Comme ce dont je rends compte à présent, & ce que j'aurai à traiter presqu'immédiatement après, ne m'est connu que par le rapport que m'en a fait mon mari; je le prie de prendre la plume & de raconter les choses au public avec la même simplicité, la même vérité qu'il a mise dans les récits qu'il m'a faits, & de faire usage, autant qu'il sera possible, des termes dont il s'est servi. Je vais, tandis qu'il continuera ma tâche, prendre haleine & recueillir les forces nécessaires pour la finir.

(N. B. *C'est M. de la Motte qui parle.*)

Bassanges m'ayant abordé me demanda s'il pouvoit voir la comtesse à qui il avoit quelque chose d'important à communiquer. Je lui dis qu'elle étoit à Versailles; que s'il vouloit monter, nous causerions plus commodément : il accepta.

Ce que j'avois, me dit-il, à communiquer à madame la comtesse, est que j'ai vu hier le cardinal; il étoit furieusement agité; je suis très-fâché de sa disgrace, & *je ne voudrois pas que M. Bohëmer contribuât à le mettre dans de plus grands embarras* (1). M. le cardinal nous porte ses plaintes,

(1) C'étoit avec Bohëmer que le baron de Breteuil concertoit son complot; ainsi cette naïveté

ſe récrie devant nous ſur la maniere indigne dont il eſt traité. Cela peut être touchant, mais n'a aucun rapport avec l'affaire à arranger entre lui & nous; que ce ſoit pour la reine ou pour tout autre perſonne qu'il ait acheté le collier, cela nous eſt indifférent; nous ne voulons même pas le ſavoir. Un jour il nous dit que nous devons être tranquilles, que c'eſt lui qui a pris avec nous tous les arrangemens pour les paiemens, qu'il eſt juſte que nous ſoyons payés, & qu'il nous paiera; puis ſe promenant à grands pas, il s'agite, tient des propos que je ne puis répéter, & finit par nous dire que *puiſqu'on lui nie le collier, il peut bien le nier auſſi.* Cela eſt fait pour nous donner beaucoup d'inquiétude, car nous n'avons pas de titre, nous ſommes à la merci de ſa bonne foi, & s'il *nioit*, comme il en menace quelquefois, *nous ne pourrions recourir qu'à l'autorité* (leçon du baron de Breteuil): dans cet état d'anxiété, je venois conſulter madame la comteſſe, & tâcher de ſavoir d'elle quelle eſt la derniere réſolution du cardinal; nous ne lui voulons point de mal, & nous ſerions au déſeſpoir *des ſuites que cette affaire pourroit avoir.* — MAIS — il en reſta ſur le *mais* qui me parut expreſſif; il étoit évident qu'on les preſſoit de rendre l'affaire publique, mais qu'ils étoient encore retenus par la crainte de perdre le prix du collier, attendu qu'ils n'avoient entre leurs mains aucun écrit du cardinal, qui pût prouver l'emplette qu'il en avoit faite. Le cas étoit effectivement très-alarmant pour eux; Caglioſtro exhortoit ſans ceſſe le cardinal à *nier* juſqu'à à la négociation du collier. Dans les démarches que la reine faiſoit faire au-

---

de Baſſanges ſon aſſocié me paroît très-ſignificative.

près d'eux, à l'inſtigation de Breteuil, elle ne faiſoit point eſpérer de paiement, & certainement le baron de Breteuil n'étoit pas diſpoſé à s'en charger; de ſorte que, tout conſidéré, quoique le délabrement des affaires du cardinal leur fût connu, il avoit tant de reſſources, des revenus ſi immenſes, quoique obérés, qu'ils euſſent préféré un arrangement tel quel avec lui, à toutes les promeſſes que leur faiſoit Breteuil. Ils étoient d'ailleurs d'autant plus portés (même par honnêteté) à ſe prêter à tout ce qui pourroit lui convenir, qu'ils ſentoient, voyoient & avoient la bonne foi de dire aſſez ouvertement qu'on vouloit les rendre les inſtrumens de la perte du cardinal; mais le refrein étoit toujours « au bout de tout cela qui nous paiera notre collier? » Baſſanges me le répéta au moins dix fois. Enfin, après une très-longue converſation à laquelle je ne prenois guere part, ne me connoiſſant aucune influence ſur le cardinal, & connoiſſant toute celle de Caglioſtro, il me quitta en me priant de le faire avertir lorſque la comteſſe ſeroit de retour. Il faut eſpérer, dit-il en ſortant, qu'elle nous apportera de bonnes nouvelles.

Le même jour, à l'entrée de la nuit, je retournai chez le cardinal, qui entra un inſtant après mon arrivée. Je lui rapportai la converſation que j'avois eue le matin avec Baſſanges, d'après celle qu'il avoit eue avec les deux aſſociés. Il n'attendit pas la fin de mon rapport, il s'emporta contre la reine juſqu'au point de la traiter comme la plus effrénée, & tout à la fois la plus dégoûtante des créatures. Ce ſeroit révolter les perſonnes même qui ont perdu tout ſentiment de pudeur, que de retracer les images hideuſes que le moment de ſa fureur lui fit dévoiler. Je me bornerai à dire que plus d'une fois devant moi & devant plus d'une perſonne, le cardinal irrité

s'étoit permis d'exprimer dans les termes les plus groſſiers, & avec les plus affreux détails combien d'objets de répugnance il avoit trouvé au milieu de ces mêmes jouiſſances que ſon ambition lui avoit tant fait chercher (1). L'atrocité des emportemens du cardinal, répétés devant plus d'un témoin, eſt ſans doute l'explication, &, s'il eſt permis de le dire, l'excuſe de la cruelle proſcription qu'un reſſentiment implacable a prononcé contre lui.

Je crus qu'il ne finiroit pas; cependant il ſe ſentit fatigué, & après une courte pauſe il remit ſur le tapis le voyage d'Allemagne: c'eſt ce que Caglioſtro lui avoit le plus recommandé; j'étois vraiment étourdi de tout ce vacarme, je ſentois qu'il falloit que la comteſſe s'abſentât; que je la déſobligerois; en

---

(1) Malheureux prince, ſans doute il le ſavoit, & à qui le devoit-il? à la comteſſe, qui, le voyant livré aux égaremens les plus ſiniſtres, lui dit, lui répéta, en dix occaſions différentes, qu'il n'avoit qu'un moyen de ſe ſauver; que ce moyen étoit de ſe jetter aux pieds du Roi, & de lui révéler tout, excepté ce qui ne ſe dit jamais à un mari, c'eſt-à-dire, de préſenter ſes liaiſons avec la reine comme affaire de pure politique dans laquelle il avoit été embarqué par l'ambition, & dans le cours de laquelle il avoit fait, pour plaire à ſa ſouveraine, des efforts au-deſſus de ſes facultés, tels entre autres que l'emplette du collier, &c. Dix fois, il lui avoit promis de le faire, & dix fois l'infame Caglioſtro l'en avoit détourné. C'eſt ce vil empyrique qui, ſous tous les rapports, a perdu le cardinal, mon épouſe & moi. Son inſatiable avidité, en s'oppoſant à ce que le prince prît avec les bijoutiers les arrangemens promis, a ſur-tout amené la cataſtrophe.

ne l'accompagnant pas ; en un mot, comme il falloit finir par prendre un parti, je dis au cardinal que je conſentois à paſſer en Allemagne, mais qu'auparavant il étoit abſolument indiſpenſable que je paſſaſſe quelques jours à Bar-ſur-Aube ; que là je prétexterois d'aller à Spa. Le cardinal me parla encore de danger, de mauvaiſe tête, d'obſtination, je n'en voulus pas démordre ; alors, il prit une carte ſur laquelle il marqua le jour de notre départ de Paris, le temps de notre trajet à Bar-ſur-Aube, celui du ſéjour que nous y ferions, & enfin celui que nous emploierions pour nous rendre en Allemagne. Calcul fait, le tout montoit à 14 ou 15 jours. Il me donna des renſeignemens ſur la route que nous devions ſuivre, & l'endroit où nous allions nous établir ; mais quant au paſſe-port & aux lettres qu'il m'avoit promiſes, Caglioſtro lui avoit obſervé, avec aſſez de raiſon, que, ſi après nous avoir imputé le vol du collier (1) on découvroit qu'il avoit connivé à notre fuite, il ſeroit ſérieuſement compromis ; il me dit donc à ce ſujet que je n'en avois pas beſoin, & nous partîmes ſans le preſſer à cet égard, attendu qu'il s'en falloit beaucoup que je fuſſe déterminé à paſſer en Allemagne ;

(1) Ce bas ſubterfuge n'étoit pas dans l'ame du cardinal, mais Caglioſtro l'avoit ſi bien endoctriné qu'au moment où le roi le fit arrêter, il dit en perroquet : « j'ai été trompé par une femme nommée Valois de la Motte, que l'on m'a dit être en pays étranger ». Il le croyoit, & eſpéroit qu'au moyen des inſtructions qu'il nous avoit données, on ne nous trouveroit pas. Cependant, ainſi qu'on le verra, nous étions parfaitement tranquilles à bar-ſur-Aube, le ſachant à la *Baſtille*.

je n'en voyois pas la néceſſité, & ſur ces derniers temps le cardinal m'étoit infiniment ſuſpect. L'événement a prouvé que les preſſentimens qui m'inſpiroient de la défiance n'étoient que trop fondés.

Cette déclaration calomnieuſe qu'il fit au roi, au moment où on l'arrêta (déclaration ſi ridicule, lorſqu'on conſidere toutes les ciconſtances qui l'avoient précédée), produiſit, en pure perte pour lui, l'effet le plus funeſte pour nous, qui étions loin de concevoir comment nous pouvions être enveloppés dans ſa diſgrace.

J'ai dit que nous étions tranquilles à Bar-ſur-Aube, où nous avions déjà paſſé quinze jours. Le 17 août nous étions chez le duc de Penthievre à Château-Vilain; c'étoit la veille de ſon dépatt. De là nous avions pris la route de Clervaux, où nous étions arrivés à l'entrée de la nuit; nous venions d'être informés que le cardinal étoit à la baſtille; &, ſur ce ſeul avis, ſi nous euſſions eu quelque choſe à nous reprocher, nous euſſions profité d'un moment ſi favorable pour nous dérober à toute pourſuite; la comteſſe & moi avions tous nos diamans, une bonne voiture, quatre chevaux frais & quatre autres qui nous avoient été amenés de Château-Vilain; nous pouvions dans la nuit même ſortir du royaume : que fîmes-nous ? nous retournâmes chez nous à Bar-ſur-Aube.

En conſéquence de l'avis que nous venions de recevoir, le premier ſoin, je devrois dire le premier devoir de la comteſſe, fut de brûler tout ce qu'elle avoit de lettres ou billets, ſoit de la reine, ſoit du cardinal; elle y employa deux grandes heures, enſuite elle fut ſe coucher. Le lendemain 18, j'apperçus, en me levant, un grand monceau de cendres noires, que je ramaſſai pour le jetter dans la cheminée. Je finiſſois à peine lorſque mon valet-

de-chambre m'annonça deux messieurs qui desiroient me parler. Je fis entrer; l'un d'eux me dit de ne faire aucun bruit, qu'ils avoient des ordres du roi pour s'emparer de tous mes papiers : je ne fis aucune difficulté, & leur livrai toutes les clefs des commodes, secrétaires, &c. Pendant qu'ils s'assuroient de tous les papiers, qu'ils mirent dans une boîte que je scellai de mon cachet, la comtesse s'étoit levée; l'un d'eux me tira en particulier, & me dit qu'ils avoient ordre d'emmener la comtesse pour être présente à l'ouverture des scellés, & qu'il ne falloit pas qu'elle s'effrayât, qu'ils la conduisoient chez le baron de Breteuil où les choses seroient promptement arrangées. Je lui fis part de cet incident, qu'elle prit avec beaucoup de sérénité : elle demanda le temps de s'habiller, de déjeûner & de se munir des choses nécessaires au voyage. Dans cet intervalle, je demandai à ces gens s'il m'étoit libre d'accompagner mon épouse; ils me répondirent qu'ils n'y voyoient aucun inconvénient. Je passai en conséquence dans mon appartement pour m'habiller, & je donnai des ordres pour une voiture & des chevaux. Lorsque je rentrai où ils étoient, ils m'observerent que si je partois avec eux, on croiroit qu'ils avoient des ordres pour m'emmener avec la comtesse; qu'il valoit beaucoup mieux rester quelques heures dans la ville pour me montrer & partir ensuite. « D'ailleurs, me dirent-ils, vous avez de meilleurs chevaux que nous, nous n'allons coucher qu'à Nogent, il vous sera facile de nous rejoindre. D'après cet avis, qui me parut raisonnable, je restai déterminé à les suivre deux heures après. = Plût au ciel que je l'eusse fait! On ne tardera pas à voir de quelle conséquence cela eût été pour la comtesse & pour moi.

A peine eus-je perdu la voiture de vue que je m'enfermai dans mon appartement, ſitué dans l'aîle du bâtiment qui faiſoit face à celui de la comteſſe. J'y avois un ſecrétaire que j'avois fait faire à Paris, avec un ſecret pour contenir de l'argent ou des papiers: les exempts l'avoient fouillé, mais n'avoient pas trouvé le ſecret extrêmement ingénieux. Lors de notre dernier déménagement à Paris, la comteſſe y avoit mis des papiers qu'elle me cachoit, & heureuſement, lorſqu'elle avoit fait main baſſe ſur tous ceux qu'elle croyoit avoir, pour les brûler, elle ne s'étoit pas rappellé ceux-là.

Lorſque les exempts avoient viſité ce ſecrétaire, ils y avoient trouvé un petit porte-feuille contenant pour 36 mille livres de billets de la caiſſe des fermes, & s'en étoient ſaiſis, quoique je leur euſſe fortement repréſenté que ces billets étoient de l'argent, & non pas les papiers qu'ils cherchoient (1). Ils me répondirent que leur ordre portoit de prendre tout papier écrit, ſans regarder ce que c'étoit.

---

(1) Il étoit ſuperflu, ſans doute, de faire obſerver une ſeconde fois que, ſi nous euſſions cru être compromis le moins du monde pour le déſaſtre du cardinal, il nous étoit facile de dérober ces effets, notre argent comptant & nos bijoux aux recherches de la police : nous n'avions ſongé qu'aux papiers, parce qu'ils pouvoient compromettre la reine & le cardinal; auſſi n'étoit ce que les papiers que l'on cherchoit. Cette circonſtance a donné lieu à une remarque que la comteſſe a faite le lendemain de ſon entrée à la baſtille. M. de Croſne étant venu pour l'interroger, lui dit que le car-

Le

Le baron de Breteuil, parfaitement inſtruit de toute l'intrigue, ainſi qu'on a vu qu'il l'avoit donné plus qu'à entendre à la comteſſe, étoit perſuadé que l'on trouveroit, dans ſes papiers, des lettres de la reine & du cardinal, & avoit défendu à ſes émiſſaires d'y porter un œil profane, afin que, ſeul maître du ſecret de la reine, il pût ſe faire valoir auprès d'elle, tant pour ſa diſcrétion que pour ſon activité; mais le haſard en avoit diſpoſé autrement. En portant les yeux ſur ce ſecrétaire, que je venois de voir ſi ſcandaleuſement dépouiller, l'idée me vint d'en ouvrir le ſecret; & je ne fus pas médiocrement ſurpris d'y trouver un paquet de papiers enveloppés, ficelés, dans un ſac où il y avoit de l'argent. Je fermai ma porte, examinai ces papiers, & les jugeant être d'une conſéquence ſérieuſe, je fus d'abord tenté de les brûler, la Providence retint mon bras.

Dans ces entrefaites, le duc de Penthievre paſſa à Bar-ſur-Aube; un officier de ſa ſuite, que je

---

dinal l'accuſoit de lui avoir eſcroqué un collier, ſous le prétexte que la reine le deſiroit. Après lui avoir marqué ſa ſurpriſe, elle lui dit qu'elle ne pouvoit s'imaginer que le cardinal l'eût accuſée d'une choſe qu'il ſavoit être fauſſe; que cependant, ſi le fait exiſtoit, elle étoit ſurpriſe qu'au lieu de s'emparer de tous ſes bijoux pour vérifier le délit & la convaincre, on ſe ſoit borné à s'emparer ſtrictement de tous les papiers qui étoient chez elle, ce qui, dans pareil cas, étoit très-inutile. Ce fut à cette occaſion qu'elle exigea la préſentation de tous ſes bijoux, que les exempts avoient laiſſés dans ſon ſecrétaire.

rencontrai comme je revenois de conduire la comteſſe à ſa voiture, inſtruit de ce qui venoit d'arriver, me dit que, dans une affaire d'une nature pareille, j'avois tort d'être auſſi tranquille que je paroiſſois l'etre, & que le parti le plus prudent que j'avois à prendre étoit de me mettre en ſûreté en attendant la tournure que les choſes prendroient. Ma famille & mes amis, que je vis dans le cours de la journée, me donnerent le même conſeil. Je me décidai en conſéquence à paſſer en Angleterre, où j'avois formé des connoiſſances dans mon premier voyage, & où j'avois laiſſé quelques diamans qu'il étoit naturel que je retiraſſe.

La comteſſe étoit partie à onze heures du matin, je partis le même jour à dix heures du ſoir avec cent louis dans ma bourſe & deux paquets de perles dont je parlerai ci-après, laiſſant à mon beau-frere tous mes bijoux, tous ceux de la comteſſe, & les clefs de tout ce qui nous appartenoit. Je conduiſis ma ſœur juſqu'à Meaux, où nous nous ſéparâmes; je lui donnai mon adreſſe à Londres, perſuadé que la premiere lettre que je recevrois d'elle m'apprendroit que la comteſſe étoit libre & m'attendoit à Paris.

J'arrivai à Boulogne-ſur-mer le ſamedi ſoir 20 août. Le lundi 22, je m'embarquai à midi, &, arrivé à Londres, je deſcendis à l'hôtel où j'avois ſéjourné lors de mon premier voyage. Ma premiere ſortie fut pour me rendre chez le bijoutier Gray, chez lequel j'ai dit avoir laiſſé quelques diamans pour monter un collier & des boucles d'oreilles, deſtinés, lorſque je les lui avois remis, pour l'uſage de la comteſſe. Je les trouvai montés, & ſans cette reſſource j'aurois péri de miſere, ne m'étant ſoutenu long-temps que du produit de ces deux objets.

Trois jours après mon arrivée, je fus trouver l'avocat Linguet, à qui je rendis un compte fidele de toute l'affaire, telle que nous la rapportons aujourd'hui. Il me dit que je ne devois pas m'inquiéter sur le sort de la comtesse; qu'il paroissoit, par ce qu'il avoit entendu dire à des personnes bien instruites, que l'intention de la reine étoit de perdre le cardinal, & que le collier avoit servi de prétexte & de moyen. Il me conseilla d'envoyer mon valet-de-chambre à ma sœur qui étoit à Paris, afin de savoir ce qui se passoit, ne pouvant rien faire, me dit-il, avant d'avoir reçu des avis sûrs, sur lesquels on pût rédiger un plan de conduite. Je fis partir le lendemain mon valet-de-chambre, qui fut arrêté en arrivant à Paris : je ne l'ai jamais revu.

Deux jours après, je reçus la visite d'un prêtre Irlandois, ami de Mac-Dermott (1), qui me dit que ce dernier étoit à Lancaster, que si j'avois quelque chose à lui faire dire, il lui écriroit le même jour & se chargeoit de ma commission; je le remerciai.

Comme toutes les personnes de ma connoissance étoient à la campagne, & que je m'ennuyois beaucoup; en quittant cet Irlandois, qui, sans doute, me suivit de l'œil, je me rendis au petit théatre de Hay-Market; il pleuvoit lorsque j'en sortis, je pris un fiacre pour retourner chez moi. A peine étois-je entré dans Piccadilly que je reçus à la tête un coup violent dont je fus étourdi pendant quelques minutes; j'avois un chapeau rond qui heureusement avoit paré le coup & empêché l'épée de pénétrer. Je crus, dans le premier moment, que la voiture avoit versé; mais m'etant remis, & sentant qu'elle rouloit, je

(1) On verra avant peu quel étoit ce Mac.-Dermott, & le rôle qu'il a joué dans cette affaire.

cherchai à découvrir ce qui avoit pu me cauſer un choc ſi rude; en me retournant, j'apperçus un trou à la lucarne de derriere, & me levant pour l'examiner, je vis un homme tenant de chaque main les deux montans qui ſervent d'appui aux domeſtiques; il avoit à la main quelque choſe que je pris pour une canne. Je penſai que cet homme avoit voulu monter derriere la voiture, comme cela arrive continuellement, & qu'ayant manqué ſon coup, le bout de ſa canne avoit porté ſur la lucarne, & m'avoit ultérieurement atteint. Je me remis en conſéquence au fond de la voiture, & me jettai machinalement ſur l'angle droit : en cela, le haſard me ſervit mieux que la prudence; car au moment où le cocher alloit tourner dans Duke - ſtreet Piccadilly, pour gagner Jermyn-ſtreet, où je demeurois, je vis ſortir du même trou la lame d'une épée qui, me paſſant à la hauteur des yeux, caſſa la glace du côté où j'étois. Si j'avois été placé au milieu, dans une attitude moins penchée, le fer m'atteignoit à la gorge. Eclairé enfin ſur le danger que je courois, n'ayant pour armes qu'une petite baguette; je tirai le cordon, le cocher deſcendit; je lui fis remarquer les deux glaces caſſées, & l'homme qui fuyoit à toutes jambes; mais ne ſachant pas un mot d'Anglois, & ne pouvant m'exprimer que par des ſignes, il remonta ſans avoir rien compris, ſinon que j'avois caſſé ſes glaces, dont il demanda le paiement ſitôt qu'il m'eut dépoſé à l'hôtel. Là, je trouvai à qui parler, je racontai ce qui venoit de m'arriver, & l'on me dit pour tout conſeil que je devois prendre garde à moi. Le lendemain matin je vis M. Linguet, à qui je fis le même rapport; il me dit que ma vie n'étoit pas en ſûreté à Londres; que le coup partoit ou de la reine ou du cardinal, que j'avois autant à craindre de l'une que de l'autre, qu'il concevoit pourquoi

mon exiſtence les inquiétoit également, qu'en un mot il falloit abſolument que je me tinſſe caché dans l'endroit le plus retiré & le plus ſauvage, ayant ſoin de lui faire paſſer mon adreſſe ſitôt que j'aurois choiſi un domicile, afin qu'il pût me faire parvenir les nouvelles que me rapporteroit mon valet-de-chambre, & m'indiquer le parti qu'il y auroit à prendre ſelon les circonſtances.

Je partis le même jour avec un domeſtique interprete qui ne m'a pas quitté de ce moment à celui de mon retour à Londres. Après avoir fait détour ſur détour, penſant que Mac-Dermott pourroit me ſervir dans des circonſtances auſſi critiques, je me déterminai à l'aller joindre à Lancaſter. Arrivé dans cette ville, on me dit qu'il étoit à 20 milles de là; je m'y rendis : il fut très-ſurpris de me voir; il ſavoit la triſte aventure du cardinal & de la comteſſe, & me croyoit moi-même à la Baſtille. Ce fut dans cette entrevue & celles qui ſuivirent que je lui confiai les détails relatifs à l'intrigue de la reine & du cardinal, & que je lui dévoilai l'affaire du collier dans toutes ſes circonſtances. Je lui montrai le petit que je venois de retirer des mains de Gray, ainſi que les boucles d'oreilles. En général je m'ouvris infiniment trop, & ce qui arriva dans la ſuite prouve qu'à meſure que je lui donnois des éclairciſſemens ſur cette affaire, j'irritois en lui le deſir d'en tirer parti. Effectivement, au bout de deux jours d'ouvertures de ma part, de médiations de la ſienne, il me conſeilla de paſſer en Irlande & d'y changer de nom. Il me donna diverſes lettres de recommandation, & nous convînmes qu'il partiroit le lendemain pour Londres, qu'il verroit M. Linguet, me feroit paſſer les dépêches de mon valet-de-chambre; qu'en un mot, en toutes circonſtances, il agiroit de maniere à prévenir ou redreſſer tout ce qui pourroit m'être

contraire. C'eſt ainſi que nous nous ſéparâmes à Lancaſter, & je n'en ai entendu parler depuis qu'en apprenant que le cardinal l'avoit fait venir à grands frais pour ſigner une dépoſition fabriquée par l'avocat Target. Il avoit déjà commencé ſes impoſtures & ſes perfidies à Londres, où on lui avoit déjà dicté des dépoſitions qui ſont un amas informe de fauſſetés démontrées par les faits (1); & c'eſt ſur cette baſe

---

(1) Le capucin Mac-Dermott, après avoir fait une dépoſition à Londres, à l'inſtigation de Carbonnières, s'eſt rendu enſuite à Paris à grands frais, pour dépoſer un tas de menſonges qui ne prouvoient rien. Je vais à cette occaſion rapporter la conduite du rapporteur & du greffier, pour tâcher d'intimider la comteſſe. Lorſqu'elle entra dans la ſalle du conſeil, elle vit ſur la figure de ces deux meſſieurs un air morne, un regard farouche qu'elle n'avoit pas encore apperçu. Le rapporteur (Dupuis de Marcé), lui adreſſa la parole en ces termes & avec un ſon de voix ſépulchral: « Madame, je ſuis bien fâché de vous annoncer que vous allez être confrontée avec une perſonne qui vient de loin & que vous n'attendez ſans doute pas: » s'imaginant d'abord que c'étoit moi, elle répéta ce qu'elle avoit dit cent fois, que ma préſence ne pouvoit que lui être très avantageuſe, perſuadée que je dirois la vérité, & confondrois le cardinal. « Mais, madame, je crains de vous cauſer une révolution? » — « Ne craignez rien, répondit-elle, la préſence de cette perſonne qui vient de ſi loin ne peut que me faire grand plaiſir. » Voyant enfin qu'il ne pouvoit parvenir à l'effrayer, il dit à Fremyn, en pouſſant un profond ſoupir, allez donc, Fremyn, faites entrer cette perſonne; Fremyn ſe leve & va ouvrir une

menſongere que l'impudent Target a poſé l'édifice ridicule de ce mémoire bourſoufflé qui arracha les larmes au cardinal, lorſqu'il vit que tout y étoit

porte d'où elle vit ſortir une mine hypocrite, qui s'avança juſqu'à elle les yeux baiſſés. N'ayant jamais vu cette figure elle s'écria : en voilà encore un autre; voyons ce qu'il dira. On lui lut d'abord ſa dépoſition qui avoit certainement été dreſſée par l'avocat Target ; accoutumée comme elle l'étoit à entendre journellement de pareilles lectures, elle reconnut parfaitement le ſtyle & les tournures d'un homme verſé dans la chicane ; après cette lecture, qu'elle interrompit ſouvent par des obſervations tendantes à humilier ce ſcélérat, & à démontrer les mépris & l'horreur que lui inſpiroient ceux qui participoient à toutes ces iniquités, elle dit que cette dépoſition étoit un amas de fauſſetés & de menſonges abominables, & que celui qui avoit l'infâmie de la faire méritoit une punition exemplaire. Comme il s'étendoit beaucoup ſur les confidences qu'il diſoit que je lui avois faites, des liaiſons de la comteſſe avec la reine & le cardinal, elle lui repréſenta que, puiſque j'avois une auſſi grande confiance en lui, je devois lui avoir dit le lieu de ma retraite ; elle inſiſta à en avoir une déclaration de ſa part, afin qu'on pût me faire venir, lui être confronté ; il répondit à cela qu'il n'en ſavoit rien. Dupuis de Marcé & Fremyn, qui étoient intéreſſés à la trouver coupable, lui diſoient ſouvent (ſur-tout lorſqu'elle pouſſoit des argumens à ce capucin, & ſe ſervoit d'expreſſions faites pour lui) : mais, madame, vous ne ſavez pas ce que votre mari a pu dire dans les converſations qu'il a eues avec l'abbé Mac-Dermott; c'eſt un homme d'honneur, qui n'eſt pas capable de venir ici pour en

faux. Tout le monde ſait qu'il le rejetta, défendit qu'il parût, en nia ſolemnellement le contenu entier, & s'écria, dans ſon indignation, qu'il ne vouloit pas qu'on le fît paſſer pour un ſot : — à cela Target répondoit : « Monſeigneur, votre famille le veut ainſi ; nous n'avons pas d'autre moyen de vous ſauver ».

Arrivé à Dublin, je remis moi-même à leurs différentes adreſſes les lettres que Mac-Dermott m'avoit données ; je fus parfaitement accueilli, & introduit au bout de quelques jours dans les meilleures ſociétés. J'eus même occaſion de voir le vice-roi, qui me fit beaucoup de queſtions ſur l'aventure du cardinal, me dit des choſes honnêtes, entr'autres que lorſqu'il ſeroit en ville (il réſidoit principalement à la cam-

---

impoſer. « Nous allons voir, répondit-elle; puiſque M. de la Motte n'eſt pas ici pour le confondre ſur les points qui le regardent, je vais le faire ſur les obſervations que j'ai déjà faites ſur ſa dépoſition. » Il avoit fait une longue ampliation des bijoux qu'il diſoit m'avoir vus à mon premier voyage à Londres ; elle avoit remarqué, entre une multitude d'abſurdités, qu'il faiſoit mention d'une ſuperbe paire de boucles de ſouliers, montées en brillans ; comme je les avois heureuſement laiſſées à Bar-ſur-Aube, & qu'elles étoient dépoſées à la Baſtille, dans un de ſes cartons, elle les fit venir, non ſans beaucoup de difficulté, & le fourbe capucin eut l'humiliation de voir que ce bijou *ſuperbe* valoit à peu près deux louis. Il en a été de même de toutes ſes dépoſitions. Après l'avoir traité comme un negre, elle dit au rapporteur que ſans doute il feroit bientôt venir le ſavetier du coin, pour venir dépoſer contr'elle ; après cette ſortie elle quitta la place, indignée & furieuſe contre tous ces ſcélérats.

pagne) il ſeroit charmé de me voir. Dans le cours de la converſation, il feignit d'admirer un cordon d'acier que j'avais à ma montre, au bout duquel étoit mon cachet, qu'il examina; circonſtance qui ne me permit pas de douter qu'il ſavoit qui j'étois: on verra bientôt, par les confidences que me fit après le comte d'Adhémar, que je ne me trompois pas.

Il y avoit près de trois ſemaines que j'étois à Dublin, & je n'avois reçu aucune nouvelle de Mac-Dermott; cela me donnoit beaucoup d'inquiétude; mais s'il ne m'écrivoit pas, il écrivoit à d'autres; & n'étoit pas inactif à mon égard.

J'étois ſouvent invité à des parties de plaiſir dans les environs de Dublin, je m'y rendois ſans prendre avec moi mon domeſtique; j'en revins un jour malade; je perdis tout à coup l'appétit; j'attribuois cet état à l'inquiétude & au chagrin qui me dévoroient. Traînant l'ennui par-tout, ſoupçonnant que j'étois connu à Dublin, en un mot, tourmenté par des preſſentimens déſagréables, quoique très-heureux pour moi, je me déterminai à quitter cette iſle pour paſſer en Ecoſſe; je dis aux perſonnes de ma connoiſſance que j'allois voir le célebre lac de Killarney; que je reviendrois enſuite par Cork, que je deſirois voir: mais prenant une route oppoſée, je gagnai un petit port qui conduit en Ecoſſe. Mon mal empiroit à chaque inſtant, j'étois méconnoiſſable; il y avoit dix-huit jours que je n'avois rempli les fonctions du corps les plus naturelles & les plus indiſpenſables, lorſque j'arrivai à Glasgow. Je fis venir un médecin que je conſultai: après m'avoir examiné & fait beaucoup de queſtions, il me dit qu'il y avoit quelque choſe de bien extraordinaire dans ma maladie, qu'il n'y connoiſſoit rien, & qu'il me conſeilloit de me rendre, ſans perdre un moment, à Edimbourg, où je trouverois tous les ſecours de

l'art mieux qu'en tout autre lieu du monde ; en attendant il me donna quelques remedes deſtinés à me rafraîchir, mais qui ne produiſirent aucun effet. Arrivé le lendemain de bonne heure à Edimbourg, je mandai un médecin & un chirurgien de la plus haute réputation ; après une longue conſultation ils me quitterent en me diſant qu'ils reviendroient le lendemain juger de l'effet qu'opéreroient les remedes qu'ils alloient m'envoyer. Cet effet fut que le lendemain je me trouvai beaucoup plus mal, & que, quelques jours après, il ne me fut plus poſſible de quitter le lit. C'eſt à ce période extrême que je reconnus, par leurs queſtions & les remedes qu'ils m'adminiſtroient, qu'un empoiſonnement avoit ſuccédé à l'aſſaſſinat manqué ; ils me dirent que ſi je fuſſe arrivé huit jours plus tard, il eût été impoſſible de me ſauver. Quelle main avoit dirigé le fer meurtrier ? quelle main avoit empli la coupe empoiſonnée ? Ce qui me reſte à dire ne l'indiquera que trop ; l'ambaſſadeur de France ne m'a pas laiſſé de doute : je ne m'expliquerai pas plus clairement qu'on verra qu'il l'a fait lui-même, certainement ſans le vouloir.

De cette ſeconde tentative il eſt réſulté que j'ai paſſé trois mois au lit & quatre mois & demi ſans ſortir de mon appartement ; pendant tout ce temps-là je n'ai pas ſu un mot de l'affaire du cardinal. Lorſque je fus en état de ſoutenir la lecture, mon domeſtique me propoſa de m'amener un maître de langue qu'il rencontroit tous les jours à la taverne qui fourniſſoit ma table ; pour m'engager à le recevoir, il me dit que cet homme alloit montrer l'italien chez les ducs de Gordon & de Buccleugh ; qu'il entendoit parler journellement de mon affaire, & que je pourrois tirer de lui, ſans affectation, des détails intéreſſans ; pour apprendre quelque choſe,

j'eusse pénétré dans la caverne des voleurs ; je goûtai l'idée & je vis l'homme le soir même ; je lui dis que pour me désennuyer je voulois apprendre l'italien.

Il étoit grand parleur ; & sans que je le misse sur la voie, il mêla à son farrago de nouvelles les noms du cardinal, de la comtesse de la Motte, de Cagliostro ; me dit qu'il avoit paru des mémoires sous ces trois noms, mais il n'en savoit pas d'avantage. Ayant remarqué à Glasgow qu'un certain café recevoit la gazette de Leyde, je pris une voiture & m'y transportai : je me fis apporter la collection entiere, que je feuilletai avec précipitation, & fus aussi surpris qu'indigné de voir, par les fragmens de ces mémoires, la tournure insidieuse que l'on avoit donnée à la défense de la comtesse. Je maudis, sans le connoître, l'avocat imbécille ou frippon qui avoit si indignement dénaturé une affaire si simple en elle-même. Je passai deux jours & deux nuits à copier tout ce qui me parut porter sur les points les plus essentiels, & retournai à Edimbourg dans la ferme résolution d'expédier un exprès à Me Doillot que je ne connoissois pas, que je savois encore moins avoir été choisi & dirigé par le baron de Breteuil. Le cercle de mes connoissances ne pouvant être que très étroit à Edimbourg, je jettai *malheureusement* (1) les yeux sur le maître de langue qui, mourant

(1) Bien malheureusement ; en vérité ceci étoit encore pis que Mac-Dermott. L'homme dont je parle & qui va jouer un rôle si atroce dans ce qui me reste à rapporter de mes aventures personnelles, étoit un aventurier insigne qui se faisoit appeller *Benevent*, mais dont le nom connu en Angleterre étoit *Costa*, qu'il avoit changé contre celui de *Mus* son véritable nom.

à-peu-près de faim, me parut devoir être disposé à entreprendre un voyage qui lui rapporteroit quelque argent. Comme précisément il s'avisa, à mon retour, de m'entretenir pour la dixieme fois de ses malheurs, je saisis cette occasion de lui faire entendre que je pouvois lui être utile; je me découvris à lui & lui proposai de faire le voyage de Paris pour remettre à un avocat des papiers dont je le chargerois. Il me répondit qu'il feroit avec plaisir tout ce qui pourroit m'être agréable. Le lendemain matin, il revint me dire qu'il avoit réfléchi sur la proposition que je lui avois faite; que puisqu'il ne s'agissoit que de remettre un paquet, sa femme pourroit s'acquitter aussi bien que lui de la commission, & même mieux, en ce qu'elle donneroit moins de soupçons & feroit moins de dépense. Je goûtai son avis. J'écrivis à Me Doillot une lettre en forme de mémoire, par laquelle je l'instruisois de tout ce qui m'étoit arrivé; je lui demandois conseil sur la conduite que j'avois à tenir, & lui marquois positivement que j'étois déterminé à retourner à Paris pour partager le sort de mon épouse, la défendre, *& dire la vérité* si l'on m'y forçoit. Telles étoient mes expressions (1); j'ajoutois que je n'attendois que sa réponse pour partir.

(1) Ce radoteur de Doillot, dans le mémoire qu'il composa avec son teinturier, en conséquence de ma lettre, mais toujours sous l'influence meurtriere du baron de Breteuil, qui lui avoit défendu de nommer la reine, & ordonné de charger le cardinal à outrance, cet imbécille vénal, dis je, cite dans sa mauvaise rapsodie intitulée *Sommaire* des passages décisifs de ma lettre; il y dit en lettres italiques que je suis *décidément disposé à tenter l'impossible pour me réunir au sort de mon épouse*; mais cela est noyé dans

J'envoyai Coſta arrêter une place à la diligence; je donnai à ſa femme l'argent néceſſaire pour ſon voyage; lui remis le paquet deſtiné pour Doillot, & lui donnai les inſtructions néceſſaires pour la ſouſtraire à tout déſagrément. Elle partit le lendemain à quatre heures du matin le 2 ou le 3 avril 1786.

Lorſque la dame Coſta arriva à Paris, elle ſe fit conduire chez le ſieur Doillot, à qui elle demanda à parler, ayant des papiers de conſéquence à lui remettre. Le vieux ruſtre, qui voyoit tout de travers, prit cette femme pour un homme, pour un eſpion en jupes, & refuſa de lui parler avant que ſa femme ne l'eût viſitée : ce que la dame Doillot fit avec beaucoup de gravité, & ſur le rapport qu'elle fit au cher époux de la régularité de la conformation de *ladite* meſſagere, M. l'avocat daigna examiner les papiers, qu'il trouva également en regle; alors il preſcrivit à la Coſta de reſter à l'auberge où elle étoit deſcendue, & de n'en pas ſortir qu'elle n'ait eu de ſes nouvelles. Que fit le conſeil fidele de la comteſſe? Au lieu de faire repartir ſur le champ cette femme, avec la réponſe que ſon état lui preſcrivoit de me faire; au lieu de lui ménager le temps de ſortir du royaume, avant de communiquer ma lettre, s'il croyoit être obligé à le faire, il vole, à l'inſtant même, chez le baron de Breteuil, pour mendier ſes ordres; il paſſe, chemin faiſant, chez le lieutenant de police, afin de le préparer à en recevoir, & crainte que la police, accoutumée au ſecret, ne ſonne pas le tocſin, il va le ſon-

---

un cloaque de menſonges d'autant plus criminels qu'il ſavoit la vérité, & que la comteſſe lui avoit donné par écrit tous les détails, tels qu'elle & moi les rapportons aujourd'hui.

ner lui-même, en publiant dans les carrefours, & par-tout où il paſſe, qu'il a reçu des lettres du comte de la Motte qui va venir, & ſe conſtituer priſonnier. Qu'arrive-t-il? La famille du cardinal eſt inſtruite que je veux partir *pour dire la vérité.* La vérité eſt un coup de foudre pour elle; comment parer ce coup? En s'adreſſant *ſecrettement*, très-ſecrettement au comte de Vergennes, qui, paroiſſant vouloir m'avoir à tout prix, déploie toutes les petites reſſources de ſa politique coutumiere, préciſément pour ne m'avoir pas. On levera les épaules, lorſqu'on verra, dans un moment, les moyens employés par ce grand homme d'état, aujourd'hui ſi petit. Le fait eſt que, quoique m'en ait dit depuis le hableur Adhémar, il haïſſoit, on ne peut plus cordialement la reine; & ſi je ne me trompe pas dans mes conjectures, qui ne me ſont pas tout-à-fait perſonnelles, il a eu lieu de s'en repentir au lit de la mort. Haïſſant la reine, il étoit néceſſairement l'appui ſecret de ſes ennemis; le cardinal l'étoit devenu, il falloit le ſoutenir; mais c'eſt ce qu'il n'eût pu faire, s'il ſe fût déclaré ouvertement; il trouva donc prudent, & de ſa ſublime politique de paroître le blâmer, & d'aſſurer ſon ſalut, en propoition de ce qu'il exagéroit ſes torts.

Revenons à Doillot & à Breteuil, tous ces honnêtes gens-là doivent être couplés enſemble. Le baron miniſtre, après avoir pris quelques jours de réflexions, manda l'avocat Doillot, & lui dit qu'il pouvoit m'écrire que je n'avois de meilleur parti à prendre que de venir a Paris ſans perdre un ſeul inſtant, & m'aſſurer, en ſon nom, que je n'avois rien à craindre. Doillot, en conſéquence, écrit le même jour, & porte lui-même la lettre à la Coſta, en lui recommandant de partir, de faire toute la diligence poſſible; la

pauvre femme ſe met, en conſéquence, en route le jour de Pâques 1785. Elle n'ira pas loin.

Pendant que les Doillot & les Breteuil ſe concertoient, ſans trop bien s'entendre, le ruſé Vergennes avoit expédié un courrier au comte Adhémar. Le projet étoit alors de m'enlever à Edimbourg, & un ſecrétaire de l'ambaſſadeur étoit chargé de l'expédition. Il s'agiſſoit de m'avoir mort ou vif, mais le premier étoit infiniment plus convenable, enſorte que ſi le petit ſecrétaire (nommé Darragon) eût réuſſi, je n'euſſe certainement jamais revu Paris : je rendrai bientôt cette vérité plus que ſenſible.

Ce parti une fois pris, il falloit éviter de me mettre ſur mes gardes, & par conſéquent que la femme Coſta me remît la lettre de Doillot. M. de Vergennes pourvut à tous ces obſtacles. Il la laiſſa partir, & à une certaine diſtance de Paris, il la fit arrêter & conduire à la Baſtille, où elle paſſa trois jours.

Pendant que tout cela ſe paſſoit en France, je m'apperçus, en Ecoſſe, que j'étois ſuivi & eſpionné. Je fis part de mes obſervations à mon digne confident Coſta, qui étoit déjà dans la confidence de l'ambaſſadeur, & avoit eu diverſes entrevues avec Darragon. Il me répondit qu'il n'y avoit pas d'apparence, que mon inquiétude pouvoit me préſenter des objets qui n'exiſtoient pas en réalité; qu'au reſte, ſi je ne croyois pas être en ſûreté à Edimbourg, je ferois bien de changer de place, & ſur le champ il me propoſa pour retraite, la ville de Newcaſtle, ſur la Tyne. Le fait eſt qu'il avoit rencontré trop d'obſtacles à exécuter, dans Edimbourg, l'enlévement dont il étoit chargé, & il ſe flattoit, qu'en m'attirant dans une moins conſidérable, où je n'avois aucune connoiſſance, il pourroit mettre plus aiſément le projet en exécution; je donnai dans le piege, & partis pour

Newcaſtle. L'enleveur Darragon prit, le même jour, le chemin de Londres, pour aller informer l'ambaſſadeur des nouvelles diſpoſitions priſes par Coſta, & comme les courriers ne coûtoient rien dans une affaire ſi majeure, le comte d'Adhémar en expédia un au comte de Vergennes, pour l'informer du nouveau tour que prenoient les choſes. Quand le pacificateur de l'Europe apprit que le coup étoit manqué à Edimbourg, jugeant déſormais inutile la détention de la femme Coſta, il la fit ſortir ſecrettement de la Baſtille, eſcortée par deux exempts de police qui la conduiſirent chez le baron de Breteuil. Ce miniſtre, que la comteſſe a ſi bien déſigné ſous le titre de porte-foudre du deſpotiſme, lui fit donner cent louis de conſolation, & lui remit pour moi une lettre, ſignée Doillot, qui n'avoit point été écrite par Doillot; mais bien dans les bureaux du chef ſuprême de la police, qui lui fit de plus les plus belles promeſſes, ſi elle engageoit ſon mari à entrer dans ſes vues; c'eſt-à dire à me livrer *mort* ou *vif*. Lorſqu'elle ſortit de l'hôtel du miniſtre, un des exemps la conduiſit chez lui & ne la quitta plus. Il l'accompagna juſqu'à Boulogne, où il la fit embarquer ſous ſes yeux, & lorſqu'elle arriva à Douvres, elle trouva ſur le rivage l'éternel Darragon qui l'attendoit. — Combien d'honneurs prodigués à une pauvre créature qui, au moment où j'écris, partage journellement le dîner de mes domeſtiques! A peine avoit-elle mis pied à terre, que le fidele Darragon lui tend reſpectueuſement la main, s'en empare, la fait monter dans une chaiſe de poſte, & la conduit à l'indolent Adhémar, qui, dans cette occaſion extraordinaire, daigna ſe ſoulever à demi ſur ſa bergere. Il ratifia les promeſſes qu'elle avoit reçues du baron de Breteuil, & rafraîchit ſa mémoire, en lui renouvellant, avec empliation,

pliation les instructions qu'elle avoit reçues à Paris.

Il faut actuellement savoir que M. Costa avoit écrit à sa femme pour qu'elle le joignît à Newcastle, où nous étions, aussi-tôt qu'elle seroit de retour de France, & que dans le cas où cette lettre ne lui parviendroit pas à Londres, il en avoit laissé une au même effet à Edimbourg, dans la maison où il avoit logé; mais ces précautions étoient superflues; Darragon, qui avoit reçu notre adresse presqu'aussi-tôt que nous avions fixé notre domicile à Newcastle, la donna à la Costa, qu'il fit partir, en lui disant qu'il la suivroit dans deux ou trois jours: nous la vîmes donc arriver au moment ou son mari & moi étions à table. Elle me remit en entrant la prétendue lettre de Doillot, dont je ne connoissois pas l'écriture, ensorte qu'à cet égard il étoit facile de me tromper; mais, lorsque je l'eus parcourue, & vu qu'elle ne répondoit à aucun article de la mienne, je commençai à former des soupçons qui se fortifierent à mesure qu'interrogeant cette femme, j'en recevois des réponses qui déceloient en elle le plus extrême embarras; elle rougissoit à chaque mot, & quoique j'affectasse de fixer les yeux sur la lettre qu'elle m'avoit remise, ils n'en étoient pas tellement occupés que les signes que le mari faisoit pour l'encourager m'échappassent. J'en avois déjà assez entendu, assez vu, pour ne pas douter que j'étois en de très-mauvaises mains, & le parti de m'éloigner d'eux secrettement fut promptement pris; mais afin de leur ôter tout soupçon, j'évitai de faire des questions embarrassantes, j'affectai de croire tout ce que la femme me dit; &, le dîner fini, je saisis le moment ou ils se retirerent, pour appeller mon domestique, à qui je fis part de mes soupçons, avec d'autant plus de confiance qu'heureusement il détestoit également & le mari &

la femme ; je lui communiquai donc mon projet de les laiſſer à Newcaſtle, le chargeai de faire ſecrettement ma malle, & d'avoir une chaiſe de poſte prête pour minuit ou une heure. Lorſque j'eus donné mes ordres, je montai à pas de loup juſqu'à la porte de la chambre où mes honnêtes gens s'étoient retirés ; ne pouvant diſtinguer ce qu'ils diſoient, parce qu'ils parloient Anglois, j'entrai bruſquement, &, comme je n'étois pas attendu, je trouvai étalées ſur les tables, les chaiſes & même ſur le lit, toutes les emplettes que la Coſta avoit faites à Paris, avec partie de ſes cent louis. Je n'eus beſoin que d'un clin-d'œil, & me retirai en diſant : « vous êtes en affaire, je » vais faire un tour ».

Coſta, qui me connoiſſoit, ſe douta que ce que je venois de voir me donneroit à penſer, & me feroit probablement prendre un parti qui fruſtreroit ſes eſpérances. Pour prévenir ce qu'il regardoit comme le plus grand malheur qui pût lui ariver, & m'inſpirer de la confiance, il ſe détermina à me confier en partie ce qui ſe tramoit contre moi ; il me dit que ſa femme avoit été à la Baſtille ; me raconta comment elle en étoit ſortie, comment on l'avoit conduite chez le baron de Breteuil ; le paſſage de la mer, la rencontre de Darragon à Douvres, & l'arrivée prochaine de ce petit archer à Newcaſtle. Après avoir, ainſi qu'il me le dit, *déchargé* ainſi *ſon cœur*, il me jura une fidélité à toute épreuve, ſerment que je ne pris que pour ce qu'il valoit. Je lui fis cependant promettre, à tout événement, de ne rien faire ſans me conſulter, l'aſſurant que je lui fournirois les moyens de tirer de l'argent du gouvernement, s'il s'entendoit avec moi & ne me cachoit rien : il me le promit.

Deux jours après, ſur les dix heures du ſoir, tan-

dis que nous étions à table, Coſta reçut une lettre de Darragon qui lui faiſoit part de ſon arrivée, & le mandoit à ſon auberge; il s'y rendit ſur-le-champ & ne revint que deux heures après. Lui ayant demandé de quoi il s'agiſſoit, il me dit que le ſecrétaire de M. l'ambaſſadeur de France venoit pour m'enlever; qu'il étoit accompagné de deux exempts de police, nommés Grandmaiſons & Quidor; qu'ils attendoient un vaiſſeau parti de Dunkerque, chargé d'un eſſaim de ſuppôts de la police, aux ordres de l'exempt Surbois; qu'ils avoient tous pris des titres & changé de nom; que leur prétexte, pour ne point donner d'ombrage dans Newcaſtle, étoit un eſſai ſur le charbon de terre, qu'ils étoient munis de lettres de recommandations à cet effet. Je demandai à Coſta, ce qu'il leur avoit dit? « rien, me répondit-il, ſinon que j'ai demandé juſqu'à demain pour réfléchir. Je dois, continua-t-il, partir à ſix heures du matin, avec Darragon pour reconnoître le port, & convenir de la maniere dont nous nous y prendrons pour vous tranſporter à bord du vaiſſeau ». Je lui conſeillai de tout promettre, de tout aſſurer, mais, auparavant, de ſe faire compter mille guinées. « Quand vous les aurez, lui dis-je, vous leur direz que, toute réflexion faite, un enlevement dans un port ſi fréquenté & ſi éloigné de la ville eſt choſe impraticable; qu'ils peuvent retourner à Londres, & aſſurer l'ambaſſadeur que, dans quatre jours, vous y ſerez avec moi, & que, de maniere ou d'autre, vous vous engagez à me rendre à Paris, moyennant la ſomme de dix mille livres ſterlings. Vous ſavez que j'ai envoyé votre femme à Paris pour me procurer les moyens de m'y rendre moi-même. Je vous déclare à préſent, foi d'honnête homme, que je vais partir pour Londres, voir l'ambaſſadeur, me rendre enſuite à Paris,

& que je vous ferai gagner vos dix mille livres ſterlings ».

La premiere demande des milles guinées fut accordée au premier mot, à la petite défalcation près de ſoixante, que l'honnête Darragon retint pour ſes honoraires. Quant aux dix mille, elles furent promiſes, à condition que le même Darragon en retiendroit un cinquieme. Oh ! c'eſt un très-digne homme que ce monſieur Darragon, encore aujourd'hui ſecrétaire de l'ambaſſadeur de France ; en voici une preuve que je n'ai acquiſe que poſtérieurement aux manœuvres dont je parle : l'honnête petit archer étoit muni d'une phiole remplie d'une liqueur qui, diſoit-il, avoit la propriété d'endormir ſeulement pour vingt-quatre heures tout d'un ſomme ; & il avoit voulu engager Coſta à me faire prendre cette petite doſe dans du thé ou du vin, ſans doute à mon choix, lui diſant que, quand j'aurois ce doux ſoporifique dans l'eſtomac, on pourroit me mettre dans un ſac comme un paquet de linge ſale, me conduire au port à la faveur de l'obſcurité, & me tranſporter ſur le vaiſſeau en guiſe de valiſe, me mettre à fond de cale, & ſans doute finir par me jetter à la mer, car il eſt plus que démontré qu'on ne vouloit pas de moi vivant, on n'en doutera pas dans cinq minutes. Je tiens ces agréables détails de la femme Coſta, dont j'ai ſu quantité d'autres choſes également édifiantes.

Malgré cette apparence de confiance avec laquelle Coſta avoit cherché à capter la mienne, il n'en étoit pas moins entré dans le complot ; les dix mille guinées étoient prêtes, & s'il ne les gagna pas en faiſant uſage de la phiole, c'eſt que mon domeſtique étoit un terrible obſtacle ; il auroit fallu lui faire prendre la même doſe pour le métamorphoſer

en *valiſe*, & la choſe étoit plus que difficile. Je l'obſervois de près ; il ſavoit combien il m'étoit devenu ſuſpect, le moindre mouvement qu'il eût fait portant le caractere d'un enlévement l'eût perdu d'autant plus certainement que, ſachant le nombre & juſqu'aux noms des ſatellites employés à faire le coup, en les dénonçant j'euſſe fourni la preuve de leur attentat, & lorſqu'il n'y va de rien moins que d'être pendu, on y regarde à deux fois.

Meſſieurs de la police voyant qu'il n'y avoit rien à faire à Newcaſtle, partirent donc pour Londres comme ils étoient venus, mais bien perſuadés, d'après les promeſſes de Coſta, que leur proie ne leur échapperoit pas.

J'arrivai à Londres peu de jours après eux ; le ſoir même Darragon vint trouver Coſta pour lui dire que l'ambaſſadeur vouloit lui parler le lendemain matin ; il vint lui-même le chercher, & le conduiſit dans une rue où ils rencontrerent ſon excellence, qui condeſcendit à monter en troiſieme dans un fiacre. Telle fut la ſalle du conſeil où le noble triumvirat délibéra ſur les moyens de m'enlever. Darragon dit qu'il en avoit un dont il répondoit : il conſiſtoit à faire jurer contre moi une dette de ſix mille livres ſterlings. Il avoit gagné un officier du ſhérif, qui, après m'avoir arrêté, ſe chargeoit de me conduire à bord, pourvu que M. l'ambaſſadeur ſe chargeât des événemens & des dépenſes. —

Coſta, qui ſavoit que j'étois au fait de tous ces tours, dit qu'ils étoient uſés ; que je ne donnerois pas dans le piege ; qu'au moment où je ſerois arrêté je me ferois conduire à pied à Newgate, ſuivi du peuple ameuté ; que tout ſeroit perdu. Il finit par dire à l'ambaſſadeur qu'il y réfléchiroit plus

mûrement, & que le lendemain ſon excellence auroit de ſes nouvelles.

Inſtruit du rendez-vous, je pris le parti d'en prévenir l'effet en écrivant directement à l'ambaſſadeur, dans la vue de l'amener à entrer avec moi en comparaiſon, & de lui ôter la confiance qu'il avoit dans ſon Coſta, en lui faiſant voir que, par ſon agent même, j'étois informé de tout. Je lui mandai que, d'après les démarches que j'avois faites pour me rendre à Paris, j'étois ſurpris des tentatives; des efforts même qu'il faiſoit pour m'enlever; que je deſirois avoir une explication avec lui : je finiſſois par dire que je le rencontrerois par-tout où il le jugeroit convenable, excepté dans ſon hôtel. Il me donna rendez-vous le même jour chez Lady Spencer. Je m'y rendis avec Coſta & mon domeſtique, qui reſta à la porte ſuivant mes ordres. On étoit encore à table; mais le comte d'Adhémar parut dans le ſallon où l'on m'avoit fait entrer au moment même qu'on m'annonça. Il me tira dans l'embraſure d'une croiſée, afin que Coſta ne pût entendre notre converſation. Après lui avoir fait verbalement l'abrégé de tout ce que contiennent ces mémoires, lui avoir expoſé la conduite du cardinal avec la reine, ſes propos peu meſurés, ſes projets inſenſés, ſon ambition folle, les ſuites néceſſaires du délabrement de ſes affaires, le malheur qu'avoit eu la comteſſe de lui être attachée par la reconnoiſſance, &c. &c., enfin preſque tout ce que la comteſſe a déjà écrit, je lui demandai dans quelle vue on paroiſſoit ſi acharné à m'enlever puiſque j'avois offert de me rendre à Paris de mon plein gré, & que j'étois prêt à partir, pourvu que l'on me donnât les ſûretés d'uſage en pareil cas, & que, ſous aucun prétexte,

on ne pût attenter à ma liberté. — » C'EST PRÉCISÉMENT, me dit-il, CE QU'ON NE VEUT PAS » (1). — « Mais écoutez, j'ai imaginé un autre moyen : venez demain chez moi, je vous en ferai part, & nous parlerons à fond de tout ce qui vous concerne ; je vous donne ma parole de gentilhomme que vous n'avez rien à craindre : vous savez que je suis du parti de la reine, intimément lié avec madame de Polignac, par conséquent ennemi naturel du cardinal ; la reine a juré sa perte, vous pouviez mieux que personne au monde lui en faciliter les moyens, puisque votre épouse a pour lui des ménagemens si déplacés, si dangereux pour elle. Je sais que, dès les commencemens de l'affaire, elle a reçu de très-mauvais conseils, qu'elle a imprudemment suivis, & qui la conduiroient in-

---

(1) Ces quatre mots échappés à l'ambassadeur donnent la clef de toute l'affaire. Pourquoi ne vouloit-on pas que je parusse ? parce que *j'aurois dit la vérité.* J'avois dit à plusieurs personnes que mon projet étoit de demander, en plein parlement, aux juges, si, dans le cas où je dirois tout ce que je savois, ils me prendroient sous leur protection, me soustrairoient à la Bastille, & me donneroient la conciergerie pour prison jusqu'à jugement définitif. Voilà ce qu'on ne vouloit pas. Pourquoi vouloit-on donc m'enlever ? Il est évident, comme je l'ai dit, que ce n'étoit pas pour m'avoir *vivant* & capable de dire la vérité qu'on redoutoit, mais *mort* & discret comme le tombeau. Il est par conséquent de la même évidence que le prétendu soporatif étoit du bel & bon poison. Mais mon entrevue avec l'ambassadeur a changé toutes ces dispositions, ainsi que je vais l'expliquer.

faillibleſment à ſa perte s'il n'y avoit point de remede : heureuſement il y en a encore, votre préſence & vos diſpoſitions bouleverſeront entiérement tout ce qui a été fait juſqu'à préſent, & l'affaire prendra une tournure toute différente ». Ici m'ayant demandé quelques détails ſur divers points que j'avois rapidement effleurés, je vis que mes réponſes lui donnoient une ſatisfaction infinie ; la joie étinceloit dans ſes yeux, il voyoit déjà le cardinal ſur l'échaffaud.

Avant de le quitter, je lui dis que j'étois déterminé à tout révéler quoi qu'il en pût arriver à autrui, n'ayant que le ſalut de la comteſſe & notre honneur commun en vue ; mais que je craignois que la maiſon de Rohan eût aſſez de crédit pour parer le coup & faire juger le procès avant mon arrivée. A cela, il répondit que je n'avois rien à craindre ; *que les Bourbons devoient l'emporter ſur les Rohans*, & que *la politique exigeoit que le roi eût raiſon* ; qu'ayant renvoyé, par lettres-patentes, la connoiſſance de cette affaire à ſon parlement, c'étoit premiérement le juger coupable, & qu'il falloit de toute néceſſité qu'il fût jugé tel ». La reine, continua-t-il, y eſt intéreſſée ſous tous les rapports, par mille conſidérations : ainſi, d'après la connoiſſance que vous devez avoir du pays où ſe paſſe la ſcene, vous n'avez rien à craindre de l'influence des Rohans lorſqu'elle ſera aux priſes avec celle des Bourbons. Dans le fait ou, pour mieux dire, dans la forme, le cardinal plaide contre votre épouſe & vous ; mais vous n'êtes que les repréſentans ; la véritable partie adverſe eſt la reine ; ſongez donc à tirer parti de ce que je vous dis. Dès les commencemens de l'affaire je pouvois vous faire enlever à Dublin ; le duc

de Rutland (1) m'avoit écrit en conſéquence, en me promettant de faciliter tous les moyens. A la réception de ſa lettre, j'en avois rendu compte à Verſailles ; mais comme on croyoit, à cette époque, avoir aſſez de preuves pour convaincre le cardinal, on ne jugea pas votre préſence néceſſaire, & l'on me manda en réponſe que je pouvois en reſter où j'en étois & vous laiſſer tranquille ; mais lorſque, peu de temps après, on vit que les Rohans prenoient le deſſus, c'eſt alors qu'on a remué ciel & terre pour vous avoir. La reine auroit ſacrifié la moitié du royaume à cet objet.

Voilà le point où les choſes en ſont ; tel eſt le principe de mon activité : auſſi ne vous diſſimulerai-je pas que votre lettre m'a fait le plus ſenſible plaiſir. J'ai expédié ſur le champ un courier à Verſailles, pour prévenir M. de Vergennes que j'ai dû vous voir aujourd'hui, & concerter avec lui les arrangemens à prendre pour votre départ. J'ai joint votre lettre au paquet, afin que M. de Vergennes, voyant de ſes propres yeux que vous êtes à ſes ordres, en donne d'immédiats pour ſuſpendre toute procédure avant votre arrivée : ainſi vous voyez que vous n'avez rien à craindre d'un jugement précipité.

Je quittai M. l'ambaſſadeur en lui promettant de me rendre chez lui le lendemain ; & réfléchiſſant ſur tout ce que je venois d'entendre, je me rendis facilement compte des différentes vues que l'on avoit eues ſur moi ; je vis combien la vie ou la mort d'un individu tiennent à peu de choſe,

(1) Ce même vice-roi qui avoit examiné mon cachet.

lorſque l'une ou l'autre eſt utile ou nuiſible à la puiſſance.

Le lendemain, exact à mon rendez-vous, je me rendis chez M. l'ambaſſadeur, qui, dès les premiers mots, m'expliqua plus clairement encore qu'il ne l'avoit fait la veille, pourquoi, après avoir voulu m'avoir *mort*, on vouloit m'avoir *vivant*. « ON AVOIT CRAINT, me dit-il, QUE VOUS NE PRISSIEZ LES INTÉRÊTS DU CARDINAL DE PRÉFÉRENCE A CEUX DE LA REINE. Actuellement je ſuis tranquille, & votre lettre, que j'ai jointe à la mienne, ainſi que je vous l'ai dit hier, raſſurera *le parti*, & je ne doute pas qu'on ne m'expédie promptement tout ce que j'ai demandé pour votre ſûreté; mais écoutez, depuis hier j'ai eu le temps de réfléchir, & j'ai totalement changé les diſpoſitions dont nous étions convenus. Je vais vous faire ſentir qu'il y auroit de l'inconvénient à précipiter votre départ. Vous ne vous diſſimulez pas qu'étant abſent vous avez tort; que les Rohans vous accuſent d'être parti avec les reſtes du collier; qu'ils ont aſſez généralement réuſſi à le perſuader au public. Si, dans de pareilles circonſtances, on vous voit arriver tout-à coup libre, à la faveur d'un ſauf-conduit, tout le monde s'écrieroit: le voilà; il ne craint rien; s'il ſe ſentoit coupable, il ſe garderoit bien de ſe montrer, de quitter l'aſyle où il étoit en ſûreté. D'un autre côté, vos dépoſitions étant foudroyantes pour le cardinal, ſa famille crieroit: oui, le voilà muni d'un ſauf-conduit que lui a fait donner la reine: c'eſt elle qui le mande, après l'avoir fait endoctriner à Londres; il apporte ſes dépoſitions écrites, ou bien on les lui a dictées, & il les ſait par cœur; on avoit beſoin de lui pour conſommer la perte du cardinal, &c. — Tout cela produiroit

le plus mauvais effet : mais il eſt un autre moyen de vous faire paroître devant les juges, & qui, rempliſſant, à votre égard, le même objet, ne peut compromettre la reine : écoutez bien.

Le cardinal affecte politiquement de dire par-tout qu'il deſire ardemment votre préſence. — Le roi, ſuppoſé inſtruit de cette circonſtance, peut dire : « J'ai voulu lui donner cette ſatisfaction; j'ai ordonné toute les démarches néceſſaires pour faire enlever le comte de la Motte, on n'a pu réuſſir; mais lui-même, informé des tentatives faites contre lui, s'eſt rendu de ſon plein gré chez mon embaſſadeur près de S. M. Britannique, & lui a témoigné le deſir de partir pour Paris, ſi je voulois lui accorder un ſauf conduit. Comme il n'exiſte pas d'autre moyen de l'avoir & comme il m'a été repréſenté que le cardinal regarde ſa préſence comme eſſentielle à l'inſtruction de ſon procès, j'ai accordé audit de la Motte le ſauf conduit demandé. »

Alors le cardinal & ſa famille n'ont rien à dire, & vous vous trouverez libre dans Paris au milieu de perſonnes intelligentes qui vous dirigeront dans tout; je vous préviens ſeulement que vous ſerez obligé de paſſer un jour ou deux à la conciergerie, pour faire lever votre décret de priſe de corps, c'eſt une affaire de forme à laquelle on ne peut vous ſouſtraire. Je vais écrire encore à M. de Vergennes pour lui donner de plus amples détails ſur ce que vous m'avez dit hier; & dans cette ſeconde entrevue, je le preſſerai de m'envoyer, par le retour du courier, le ſauf-conduit que vous ſerez ſuppoſé tenir du roi même.

Dartagon, mon ſecrétaire, portera le paquet; vous pouvez vous tenir prêt à partir.

Je ſuis ſûr que le ſauf-conduit ſera ici dans huit ou dix jours au plus tard. »

Je repréſentai à M. d'Adhémar que tout ayant été ſaiſi chez moi, & n'ayant que très-peu d'argent, il me ſeroit impoſſible de faire mes affaires & de me préſenter comme auparavant; il me répondit que je ne devois avoir aucune inquiétude à cet égard, qu'il avoit à ſa diſpoſition une ſomme conſidérable qu'on lui avoit fait paſſer pour agir contre moi; qu'il ſeroit bien plus flatté de l'employer à m'être utile, & que ſi j'avois beſoin de cinq ou ſix mille louis, il me les donneroit.

Tout étant convenu entre nous il me dit qu'*il ne s'agiſſoit plus que de ſavoir ce que je dirois pour ma défenſe;* je répondis que, pour l'hiſtoire du collier, je ne ſavois trop quelle tournure prendre ſans compromettre plus ou moins la reine, que pour le reſte je n'étois nullement embarraſſé. Il me recommanda de ne jamais dire que la comteſſe voyoit la reine; encore moins que je ſavois que le cardinal avoit été en correſpondance avec elle, & en avoit reçu des rendez-vous à Verſailles & à Trianon: « dites ſeulement que le cardinal vous a montré beaucoup de lettres qu'il vous a aſſuré lui être écrites par la reine; ajoutez qu'il vous a ſouvent dit qu'il couchoit avec elle; faites en ſorte, en rapportant tout ce qu'il vous a dit à ce ſujet, de broder l'hiſtoire; n'oubliez pas ſurtout ces propos malhonnêtes, croyez que *cela ne ſera point de peine à la reine;* mais gardez-vous de rien dire qui ait rapport à MM. de Polignac, Coigny, Vaudreuil, Dillon, Ferſene (1).

(1) Il faut avouer que l'ambaſſadeur de Sa Majeſté Très-Chrétienne étoit bien aimable de me donner ainſi gratuitement la liſte des bienheureux, dans le cas où je n'en aurois pas eu une, même un peu plus longue.

Quant à l'affaire du collier, dites que vous êtes persuadé que le cardinal l'a donné à votre épouse en partie ou en totalité ; votre épouse n'a pas voulu en convenir, mais je suis certain que cela est réellement.

Je sentis le coup ; mais je ne répondis ni oui ni non. Lui ayant parlé ensuite du baron de Breteuil, il me dit de bien me garder de prononcer son nom, & sur-tout de faire aucune démarche auprès de lui, parce que CELA SEROIT TROP MARQUANT : « Suivez mon conseil, continua-t-il ; M. de Vergennes a la réputation d'homme juste & *incapable de cabaler* (1) pour satisfaire les desirs de la reine ; cependant, sans que cela paroisse, il est de son parti (2). Il a été indigné de la conduite, des propos scandaleux & de l'ambition insensée du cardinal, & il a partagé le ressentiment de la reine ; c'est chez lui qu'il faut que vous alliez descendre ; quoique vous ayez un sauf-conduit, dites lui que vous venez vous constituer son prisonnier, vous verrez que cela produira un bon effet, & qu'il approuvera votre conduite ».

Lui ayant dit que mon intention étoit de remettre à ce ministre le collier que j'avois fait monter chez Gray, M. d'Adhémar approuva beaucoup mon dessein, & me dit que le roi me sauroit gré, & récompenseroit mon désintéressement ; car, ajouta-t-il, ce collier vous appartient, & vous pouvez en disposer comme il vous plaira ».

Après une très-longue conversation je pris congé. Il me dit, en me quittant, que je devois rester tranquille jusqu'à ce que j'eusse reçu de ses

---

(1) On va le voir. (2) C'est ce qu'on verra ensuite.

nouvelles ; que Darragon partiroit dans deux ou trois jours, ayant d'autres dépêches à lui donner. « Rien ne preſſe à préſent, me répéta-t-il ; il n'y a rien à craindre ; M. de Vergennes eſt prévenu ».

Il me pria de changer de nom, afin de cacher mon retour à Londres, & éviter les propos du courier de l'Europe.

Tout alloit à merveille, comme l'on voit, à cela près que M. l'ambaſſadeur ſe trompoit dans tous ſes calculs ; que M. de Vergennes n'étoit rien moins qu'attaché au parti de la reine, ainſi qu'il le prétendoit, devant par la nature de ſes liaiſons être mieux inſtruit, & qu'il tenoit, on ne peut pas plus fortement, aux Rohans. Lors donc que le miniſtre ruſé vit, par la lettre de l'ambaſſadeur & par la mienne, qu'il n'y avoit pas de temps à perdre pour tirer le cardinal d'affaire ; au lieu d'accorder un délai de quinze jours qu'avoit demandé la comteſſe, il fit précipiter le jugement, qui, à l'étonnement & la haute indignation de M. l'ambaſſadeur & de *ſon parti*, étoit rendu le jour ou la veille de l'arrivée de Darragon ! il eſt vrai que le comte de Vergennes a été puni de ſa perfidie ; mais il n'en eſt pas moins vrai que l'infortunée comteſſe en a été la victime, & que la mort même du miniſtre ne l'a que foiblement vengée.

Lorſque M. d'Adhémar reçut cette étrange nouvelle, il m'écrivit pour me donner un rendez-vous dans Hyde-Park (j'ai ſa lettre) ; je le trouvai ſombre & furieux ; il me dit qu'il ne concevoit pas pourquoi on s'étoit ſi fort preſſé à juger ce procès (moi je l'avois prédit, comme on l'a vu), qu'il y avoit dans le dénouement de cette affaire quelque choſe d'incompréhenſible,

qu'au ſurplus, *il n'y avoit rien de déshonorant pour nous ! ! !*

Que je ne devois point m'affliger, que je n'en partirois pas moins pour Paris, où on avoit plus que jamais beſoin de ma préſence. — Je lui demandai comment. Il me répondit que lorſque le roi avoit renvoyé la connoiſſance de l'affaire au parlement, il n'avoit été fait mention que du collier dans les lettres-patentes, où le nom de la reine n'étoit entre pour rien ; que malheureuſement les conſeils qu'on avoit donnés à la comteſſe ayant tourné à ſon déſavantage, le cardinal avoit pris le deſſus & s'étoit défendu ; mais que lorſqu'il ſeroit queſtion de ſes propos indécens contre la reine, & des papiers qu'il avoit montrés, il ne ſauroit que répondre. « C'eſt la faute qu'on a faite dans la réduction des lettres-patentes, ajouta-t-il, qui a ſuggéré au parti qu'ont les Rohans dans le parlement, l'idée d'adhérer au pied de la lettre, & de ſe renfermer dans la ſeule affaire du collier, qui n'a pas ſuffiſamment fourni priſe contre le cardinal ; mais à préſent que ce point eſt jugé, je vous préviens de ce qui va arriver, afin de vous faire ſentir combien vous ſerez néceſſaire ; le procureur général va rendre une nouvelle plainte contre le cardinal, pour attentat contre la reine, propos tenus, lettres montrées, rendez-vous nocturnes, &c. &c. & de ſuite décret de priſe de corps lancé contre lui, & je puis vous aſſurer qu'il ne ſe tirera pas de cette ſeconde affaire comme de celle du collier. Lorſque vous ſerez à Paris, on vous fera revenir ſur la premiere ; il exiſte des ordonnances préciſes en vertu deſquelles le parlement ſera obligé de recommencer toute la procédure ; ainſi ſoyez tranquille, & ne parlez à qui que ce ſoit au monde de ce qui s'eſt paſſé entre nous ».

Je vis quelque probabilité dans ce que me faiſoit eſpérer l'ambaſſadeur, & je me retirai un peu raſſuré ; mais, quelques jours après, Darragon vint me trouver de ſa part pour m'apprendre que *des raiſons particulieres* avoient déterminé la reine à ſe déſiſter de ſes pourſuites ; qu'il n'y auroit point de ſeconde plainte rendue ; que cela donneroit lieu à trop de *mauvais propos*, ce que S. M. vouloit éviter, & qu'elle avoit préféré de ſe venger en déployant toute l'étendue de l'autorité, en ôtant le cordon au cardinal, ainſi que ſes places à la cour, & en le reléguant chez des moines au fond de l'Auvergne.

En me communiquant cette nouvelle, qui fut pour moi un coup de foudre, Darragon avoit reçu ſans doute pour inſtruction de verſer ſur la plaie le beaume du menſonge, dont les ambaſſadeurs emportent toujours proviſion des cours qui les emploient.

Vous devez ſentir, me dit-il, que ce parti qu'a pris la reine ne détruit rien du mérite de votre conduite, que M. l'ambaſſadeur ne lui a pas laiſſé ignorer ; qu'elle n'abandonnera ni vous ni votre épouſe, & qu'elle récompenſera le deſir que vous avez marqué de l'obliger. M. l'ambaſſadeur part pour Verſailles ; il m'a chargé de vous dire qu'il n'épargnera rien pour vous ſervir, & pendant ſon abſence, vous pouvez diſpoſer de moi dans toutes les occaſions où vous me croirez être de quelqu'utilité.

J'écrivis à l'ambaſſadeur avant ſon départ, je n'en reçus aucune réponſe. A ſon retour de France, je lui écrivis deux lettres (qui ont paru dans le temps dans les papiers), auxquelles il ne répondit pas davantage ; je n'en ſuis pas étonné, & ne lui en fais aucun reproche : il avoit été à portée de ſavoir ce qui ſe paſſoit ; il n'avoit pas ignoré que lorſque la reine témoigna le deſir de ſouſtraire la comteſſe à

l'iniquité

l'iniquité de ſon jugement : les gens qu'elle appelle ſes ſang-ſues, & notamment l'abbé de Vermont, lui perſuaderent que ſi elle avoit ſeulement l'air de la connoître, elle ſe compromettroit horriblement, à plus forte raiſon ſi elle paroiſſoit s'y intéreſſer.

Je crois qu'après le récit que je viens de faire, ce ſeroit inſulter le lecteur que de lui offrir une ſeule réflexion ; il voit que la vie du cardinal n'a tenu qu'à un fil ; que ſi le plus léger ſouffle eût rompu ce fil, la comteſſe étoit déchargée de toute accuſation. Il reſte donc à décider ſi l'influence victorieuſe des Rohans a pu conſtituer un crime que l'influence de la reine eût lavé ſi elle eût été prépondérante.

Avant de rendre la plume à mon épouſe, je vais lui épargner le travail d'un morceau ingrat qu'elle a annoncé, & qui porte ſur des objets qui me ſont plus familiers qu'à elle : je parle du compte qu'elle a promis de rendre de la partie des diamans que la reine lui avoit donnés, ſans ſe douter probablement de la huitieme partie de leur valeur. Voici ce qu'ils ont rendu, & l'uſage que j'en ai fait. Je les euſſe vendus à Paris tête levée, ſi le cardinal ne nous eût pas obſervé qu'ils pourroient tomber dans les mains des bijoutiers, ce qui ne pourroit être que déſagréable pour la reine.

Je ſuis arrivé à Londres le 17 avril avec le chevalier Oneil, qui étoit parfaitement inſtruit de l'objet de mon voyage ; comme il ſavoit que la comteſſe voyoit la reine, je ne lui avois pas fait myſtere du cadeau qu'elle en avoit reçu, ni du motif qui m'engageoit à m'en défaire à Londres. J'avois une lettre de crédit ſur MM. Morland & C. J'y allai le lendemain de mon arrivée. M'étant informé du nom des principaux jouailliers, on me donna l'adreſſe de Jefferys & de Gray ; j'allai d'abord chez Jefferys ; je lui dis que j'avois des diamans à vendre ; je lui donnai

mon adreſſe, il vint chez moi le lendemain matin; je lui montrai les dix-huit pierres ovales qui avoient appartenu au collier, & je lui dis le prix que le cardinal avoit fixé; il me demanda à les emporter pour les examiner, & m'offrit une reconnoiſſance que j'acceptai; il me promit de m'apporter une réponſe dans quatre jours. Je partis le lendemain avec le chevalier Oneil pour Newmarket; nous y reſtâmes cinq jours, pendant leſquels je gagnai neuf cent ſoixante guinées. J'en dépenſai ſoixante, tant pour les frais du voyage que pour des emplettes de ſelles, brides, couvertes, fouets, &c. &c. Le chevalier Oneil a dépoſé de ces circonſtances.

Arrivé à Londres, j'allai moi-même chez Jefferys, qui me dit qu'un gentilhomme offroit quatre mille livres ſterlings, qu'il ne pouvoit donner aucun argent comptant; qu'il feroit des billets payables à ſix mois & un an, & qu'il donneroit une perſonne qui ſeroit ſa caution. Je lui dis que je m'aviſerois. Je repris les diamans, & lui rendis ſa reconnoiſſance. J'allai le même jour chez Gray; je lui laiſſai la plus grande pierre ovale, & je lui dis de venir chez moi le lendemain, que je lui en ferois voir une plus grande quantité; je lui achetai le même jour une montre qui ſe remontoit d'elle-même. Il vint le lendemain avec un juif nommé Eliaſon; je lui remis les mêmes pierres que j'avois confiées à Jefferys; il me dit qu'il les avoit déjà examinées, & qu'un courtier dont ſe ſervoit Jefferys les avoit apportées chez lui; je lui dis pour lors l'offre que Jefferys m'avoit faite, & les conditions des paiemens; j'ajoutai que, ne connoiſſant point Jefferys ni la perſonne dont il m'avoit parlé, je ne voulois pas m'expoſer à donner un objet auſſi conſidérable à crédit; que d'ailleurs je comptois reſter peu de jours à Londres; que vraiſemblablement je n'y reviendrois jamais, & que je

ne voulois rien laiſſer derriere moi qui pût me donner de l'inquiétude ; il me répondit que j'avois raiſon, & que ſi nous convenions de prix il me paieroit comptant. Je lui dis mon prix, & il partit avec les diamans, me promettant de revenir le lendemain avec une réponſe. Le lendemain il revint, toujours avec Gray ; il m'offrit trois mille guinées que je ne voulus pas accepter ; après m'avoir fait examiner pluſieurs pierres où il y avoit des taches & d'autres défauts, ils partirent, m'aſſurant que l'offre qu'ils me faiſoient, argent comptant, étoit très-raiſonnable, & que je ne trouverois perſonne qui m'offrît davantage ; je les laiſſai aller, en leur diſant que je garderois mes diamans plutôt que de les donner pour ce prix. Le lendemain matin ils revinrent à la charge, & demandérent à examiner les pierres une ſeconde fois ; je les leur donnai ; Oneil étoit préſent, ainſi que mon valet-de-chambre. Eliaſon tira pour lors de ſa poche un collier de perles compoſé de deux rangs très-beaux ; une tabatiere garnie de brillans & de perles, avec un médaillon ſur le couvercle, & pluſieurs paquets de ſemences de perles ; il me dit que ſi je conſentois à prendre une partie de ſes bijoux, il lui ſeroit plus facile de s'arranger avec moi ; je mis de côté la boîte, le collier, & environ une livre de ſemences de perles. Il me fit l'eſtimation de ces différens objets, & les fit monter à cinq cents ſoixante livres ſterlings ; je lui dis que s'il vouloit me donner quatre mille livres ſterlings & ces objets, le marché ſeroit conclu ; il ſe récria beaucoup, & finit par s'en aller, m'offrant trois mille livres ſterlings & les bijoux que j'avois choiſis ; ce que je ne voulus pas accepter. Dans cet intervalle Jefferys revint à la charge, je lui dis que mon intention étoit de vendre ſeulement pour de l'argent comptant. Je lui remis 13

pierres du premier rang ; les deux plus belles n'avoient point été données à la comteſſe, & sûrement la reine en aura fait cadeau à mademoiſelle Dorvat ou à quelque femme de ſon intimité, car elle en avoit pluſieurs. J'en avois choiſi deux ; l'une deſtinée à monter une bague pour la comteſſe, & l'autre pour moi ; Regnier, mon bijoutier à Paris, les a montées toutes deux avant mon départ pour Londres ; je portois la mienne à mon doigt ainſi que la comteſſe. Le cardinal les a vues toutes deux. Je paſſai le lendemain chez Gray pour acheter différentes choſes en acier ; j'y trouvai Eliaſon, qui me dit que j'étois trop tenace, qu'il m'offroit un prix raiſonnable ; il me fit voir de fort belles perles pour une garniture de bracelets & une bague formant bouton de col ; je paſſai dans un appartement ſéparé où nous entrâmes en arrangemens. Après deux heures de difficultés de part & d'autre, nous conclûmes enfin le marché pour les 18 pierres ovales ; ſavoir trois mille livres ſterlings comptant, le collier de perles à deux rangs, eſtimé deux cents livres, la tabatiere cent quarante, les ſemences de perles cent vingt, une étoile de diamans que je pris dans la boutique de Gray, eſtimée trois cents livres. Premier marché. Lorſque j'eus reçu argent & bijoux, il me dit que le courtier de Jefferys lui avoit apporté d'autres diamans, qu'ils m'appartenoient ſans doute, que ſi je voulois les vendre, il valoit mieux traiter avec lui qu'avec un autre, que j'y gagnerois la commiſſion, & de l'argent comptant. J'allai dès le même jour retirer des mains de Jefferys les treize pierres que je lui avois confiées ; comme il a ſu que je les avois vendues à Gray, fâché d'avoir manqué cette occaſion, il a ſaiſi la circonſtance qui s'eſt préſentée pour faire entendre qu'il avoit été plus délicat que Gray ; que lui Jefferys, ſoupçonnant que ces diamans

avoient été volés, il avoit été faire sa déclaration à l'office (ce qui est faux), & qu'il n'avoit pas voulu les acheter. Il a fait d'autant plus volontiers ce serment, à la réquisition de M. Carbonnières, agent du cardinal, qu'il me croyoit en Turquie, & comptoit jamais ne me revoir en Angleterre. On verra par sa conduite avec moi, lorsque je suis revenu à Londres, combien ce Jefferys étoit délicat, puisqu'il est venu me trouver après le jugement pour me demander si je n'avois pas des diamans à vendre, me disant qu'il les acheteroit & me feroit plus d'avantage que Gray: on verra plus loin ce que je lui ai répondu, & la tournure que j'ai prise, afin de faire voir évidemment en quoi consistent les pieces justificatives que le cardinal a produites. Ayant donc retiré les treize pierres des mains de Jefferys, je les ai portées chez Gray, & je lui ai dit que le lendemain j'irois moi-même chez lui, qu'il pouvoit prévenir Eliason de s'y trouver à la même heure. Le départ du chevalier Oneil m'empêcha de me trouver au rendez-vous; il avoit reçu une lettre de son frere & une de son colonel, qui lui marquoient de revenir le plus promptement possible, devant rejoindre son régiment pour le 15 de mai; il n'avoit pu obtenir une prolongation, comme il l'espéroit. Les troupes que l'empereur faisoit marcher vers la Hollande étoient le motif des ordres qu'il avoit reçus. Il fut donc forcé de me laisier seul à Londres; je le chargeai de plusieurs emplettes que j'avois faites, & lui remis le paquet de perles que j'avois eu en échange. Comme il prit la diligence, il fut arrêter sa place la veille; il trouva au bureau du sieur Guyon le capucin Mac-Dermot, espion de profession, qui mériteroit qu'on en fît un exemple pour les choses que je sais de son aveu, & certainement celles-là sont les plus hon-

n êtes. Ce capucin connoiſſoit le chevalier Oneil ; ils renouvellerent connoiſſance ; ayant appris, dans la converſation, qu'il étoit venu avec moi, il le pria de le préſenter, ce que le chevalier fit. Il me dit que comme je ne ſavois pas l'anglois, il ſeroit mon interprête, & me rendroit tous les petits ſervices qui dépendroient de lui: j'acceptai les offres obligeantes; dès le même jour il dîna avec moi. Il avoit été procureur de ſon ordre à Vaſſi, ſix lieues de diſtance de Bar-ſur-Aube ; il connoiſſoit ma famille, & m'avoit vu enfant, à ce qu'il m'apprit. Il me dit qu'il avoit été employé par M. de Choiſeul & les miniſtres qui l'avoient ſuivi, qu'il avoit rendu de grands ſervices à l'état, que pour récompenſe on ne lui avoit donné que cent louis de penſion par an, aſſignés ſur le fonds de la marine, qu'il craignoit qu'un miniſtre de mauvaiſe humeur ne lui retirât cette penſion ; que pour être à l'abri de ce déſagrément, & en même-temps décharger le gouvernement, il demandoit que ſa penſion fût convertie ou échangée contre un bénéfice, & enſuite ſécularisée ; il ajouta qu'il avoit préſenté un mémoire à Madame Louiſe, qui le protégeoit, mais qu'il craignoit que cela ne traînât en longueur ; qu'il avoit fait une grande perte lors de la diſgrace de M. de Choiſeul ; comme il avoit rendu de grands ſervices ſous ſon miniſtere, il en attendoit des récompenſes conſidérables, & elles lui étoient promiſes. Ayant peu à peu gagné ma confiance, & ayant appris à ſon dernier paſſage à Bar-ſur-Aube, que la comteſſe voyoit la reine, qu'elle en étoit aimée, & que toute notre fortune venoit d'elle, on doit juger de ſon empreſſement à m'être agréable. Inſinuant & hypocrite, il ſe rendit utile auprès de moi; & comme il étoit le prêtre habitué d'une grande partie de la nobleſſe angloiſe, il m'introduiſit dans les meilleures maiſons.

Je fis avec lui plusieurs excursions dans les environs de Londres ; ce fut dans ces petits voyages qu'il me parla du cardinal, & me dit que si je voulois lui rendre service cela dépendoit de moi, que le cardinal pouvoit le faire séculariser en lui donnant une place anprès de lui *ad honores*, & ensuite faire changer sa pension contre un bénéfice ; que le gouvernement y gagneroit & lui aussi. Je lui conseillai de faire un mémoire dont je me chargerois volontiers, ajoutant que je ferois tout ce qui dépendroit de moi pour l'obliger. Dans ce premier voyage je ne lui parlai point de l'intimité de la comtesse avec la reine, encore moins du cardinal ; il ne fut point que j'avois des diamans, qu'ils avoient été donnés à la comtesse par la reine, qu'ils venoient d'un collier, enfin je ne lui dis rien de particulier ; je lui dis seulement que j'avois de l'argent à faire passer à Paris ; il me répondit qu'il connoissoit un négociant dans la cité, nommé M. le Motteux ; que si je lui remettois il me feroit l'avantage qu'on fait aux négocians, au lieu que M. Hammersley me traiteroit en seigneur ; il calcula le bénéfice que je ferois en remettant cette somme à M. le Motteux ; comme cela me parut assez considérable, & qu'il me persuada que M. Hammersley ne me feroit pas le même avantage, je me décidai à aller chez M. le Motteux ; il m'y accompagna. Je lui remis les trois mille livres sterlings que j'avois déjà reçues sur le premier marché.

Revenons au 13 pierres que j'avois laissées chez Gray, en lui donnant rendez-vous pour le lendemain. Quand le chevalier Oneil fut parti, j'allai chez ce jouaillier ; il envoya aussi-tôt à la cité pour avertir Eliason que je l'attendois chez lui. Il vint, mais nous ne convînmes de rien ; huit à dix jours se passerent en allées & venues sans rien terminer. Il me disoient souvent qu'ils étoient surpris qu'un sei

gneur pût ſe connoître auſſi bien en diamans, en ſavoir la juſte valeur, mais que je n'ignorois pas ſans doute qu'on trouveroit difficilement à placer de pareils objets; qu'ils ſeroient forcés de les garder peut-être deux ou trois ans avant de les vendre, que pendant ce temps l'intérêt de l'argent étoit perdu, & beaucoup d'autres choſes ſemblables; enfin après bien des tracaſſeries & des démarches de leur part nous conclûmes le marché de ces treize pierres pour la ſomme de deux mille livres ſterlings comptant, un bague formant bouton de col, eſtimée deux cens livres ſterlings, & que j'ai revendue cent dernierement; un paquet de fort belles perles pour une garniture de bracelets, eſtimés cent cinquante livres, un autre paquet de perles eſtimé ſoixante livres, & une paire de girandoles eſtimées cinq cents livres; voilà les deux marchés que j'ai faits avec Eliaſon en préſence de Gray; les ſix pierres qui formoient la roſette de deux pierres ovales, je les ai échangées chez Gray, contre un médaillon entouré de petits brillants, deux épées d'acier, une épingle de chemiſe, une pince pour les aſperges, & une pompe pour ſoutirer le vin des bouteilles. Quatre pierres qui étoient entre la roſette & les quatre glands ont été pareillement échangées chez Gray contre une bague que j'ai encore, un jonc de ſemence de diamans, un néceſſaire de femme ſatin & or avec toutes ſes garnitures, une paire de boucles d'acier, & une miniature. Il me reſtoit 60 pierres provenantes des glands, 22 des feſtons, & la pierre qui formoit le bouton. J'ai fait un choix, dans les 60 pierres, de 28. Je les ai données à Gray pour les monter en boucles d'oreilles Mirza, & les 22 provenant des feſtons pour en faire un collier d'un ſeul rang; il ne me reſtoit

donc plus que 32 pierres provenantes des glands, & la pierre qui formoit le bouton. J'ai choisi les seize plus belles que j'ai gardées sans être montées, & les seize autres je les ai vendues à Gray sur le pied de huit livres le carat, sur quoi j'ai pris dans sa boutique différentes petites choses qui ne méritent pas d'être mentionnées. Voilà tous les marchés que j'ai faits à Londres. Il me restoit la pierre qui formoit le bouton; je la montrai à M. Morland en lui demandant s'il ne pourroit pas trouver l'occasion de me la faire vendre avantageusement; il me dit qu'il la feroit voir à quelqu'un de sa connoissance, & qu'il me donneroit réponse dans deux ou trois jours. Il passa chez moi deux jours après, il me dit qu'il avoit la pierre à sa banque, qu'on en offroit mille guinées, & qu'il croyoit qu'on iroit à douze cents. Il me proposa de passer dans Pall-Mall pour prendre la pierre, & aller delà dans la cité chez M. Duval, me disant que c'étoit lui qui avoit fait cette offre, mais qu'il croyoit que ce n'étoit pas pour lui. Nous trouvâmes M. Duval qui me fit voir plusieurs bijoux. Je lui dis que mon intention n'étoit pas d'en acheter puisque je venois au contraire pour lui vendre un diamant que M. Morland lui avoit montré. Après l'avoir examiné de nouveau, il me dit que la personne à qui il l'avoit fait voir n'en offroit que mille livres sterlings, & qu'il croyoit que c'étoit sa juste valeur; je repris le diamant, & je me décidai à le garder, en attendant l'occasion de le placer plus avantageusement. Je le donnai le même jour à Gray pour le monter en bague. Voilà généralement tous les diamans que j'ai vendus & échangés à Londres; voyons actuellement ceux qui ont été vendus & échangés à Paris. Avant mon départ de Paris pour l'Angleterre la comtesse avoit remis à

M. Filleux des diamans qu'elle avoit détournés ; provenants des feſtons & des nœuds des glands ; elle le pria de les vendre pour elle & de lui remettre l'argent, lui recommandant de ne m'en pas parler. Il a vendu la totalité à un nommé Paris, bijoutier, pour la ſomme de 28 mille livres tournois. Deux pierres provenant des feſtons ont été échangées par moi pour deux pendules chez un nommé Furet, rue Saint-Honoré : j'ai donné en outre 25 louis. Un diamant venant de même des feſtons a été monté en bague par Regnier mon bijoutier. J'avois une chaîne en petits brillants que Franc le Juif m'avoit vendue, je l'ai donnée à Regnier, & j'y ai ajouté quelques petits diamans qui accompagnoient les nœuds des glands ; avec le tout il m'a compoſé une chaîne que les conſeils du cardinal ont évaluée à quarante mille livres ; j'ai eu beaucoup de peine à la vendre ſoixante livres ſterlings à Londres. Il en a été à-peu-près de même de tous les objets ; il falloit bien multiplier pour faire voir que j'avois eu la totalité du collier. Il me reſtoit en tout ſeize diamans que j'avois rapportés à Londres, vingt-quatre très-petits, qui étoient à côté de chaque pierre ovale du bas des glands, l'entourage de deux grandes pierres ovales, deux petits à côté du bouton, ſeize de la même groſſeur, dont ſix tenoient les deux pierres ovales entre les feſtons, & les douze autres venoient immédiatement après le ruban du haut ; les roſettes, & ce qui tenoit les glands n'étoient pas encore démontées. Je remis le tout à Regnier ; ſur tous ces objets, il a fait un choix des meilleures pierres, & à-peu-près de la même égalité, pour faire un cercle deſſus une boîte, & pour monter un petite paire de boucles d'oreilles Mirza, dont la comteſſe vouloit faire un cadeau ; le reſte, je lui ai dit de le ven-

dre ; il en a tiré treize ou quatrze mille livres tournois. Voilà généralement tout ce que j'ai vendu, tant à Paris qu'à Londres. Récapitulons : argent comptant à Londres, cinq mille livres ſterlings de M. Eliaſon, cinquante ou ſoixante livres ſterlings de M. Gray.

En Bijoux.

Un médaillon, une étoile, une paire de girandoles, une bague, une épingle de chemiſe, un jonc, deux épées d'acier, une paire de boucles d'acier, une livre de ſemence de perles, deux rangs de perles formant un collier, une garniture de bracelets, un petit paquet de perles, un bouton de col faiſant bague, une tabatiere, une pince pour les aſperges, une pompe pour ſoutirer le vin des bouteilles, un néceſſaire de poche de femme, ſatin & or, avec les garnitures, une miniature, un porte-plume de roſe eſtimé 60 livres ſterlings. J'ai eu d'autres petits articles de la boutique de Gray, comme aiguilles, couteaux, fourchettes d'acier, des pinces à reſſort, une paire de ciſeaux, une paire de boucles d'argent, une lunette d'opéra, un petit cordon de montre d'acier, &c.

Vendu à Paris au ſieur Pâris pour 28,000 livres tournois, & à peu près pour cinquante louis de ſemence de perles que le chevalier Oneil avoit rapportée de Londres, le reſte a été vendu à Mardochée, juif, demeurant rue aux Ours.

J'ai déjà dit que j'avois remis à Gray vingt-deux pierres pour monter un rang de collier, & vingt-ſix pour des boucles d'oreilles mirza ; je lui avois annoncé le jour de mon départ, & il m'avoit promis que l'ouvrage ſeroit fini ; cependant la veille il me montra toutes les pieces, qui n'étoient qu'ébau-

chées, m'assurant qu'il y avoit beaucoup plus d'ouvrage qu'il n'avoit pensé; que si je voulois les lui laisser, il avoit une occasion de me les faire tenir à Paris dans la quinzaine : je lui laissai les pierres avec mon adresse, & je partis un dimanche matin avec le capucin Mac-Dermott, qui m'accompagna jusqu'à Douvres : en le quittant, je lui fis présent d'une fort jolie boîte, où il y avoit une très-belle peinture sur le couvercle, & je lui donnai de l'argent pour retourner à Londres. J'avois pris en partant de Paris un crédit de deux mille écus; j'ai gagné à Newmarket à peu-près mille livres sterlings; sur les deux sommes j'ai acheté, tant en selles qu'en brides, fouets, couvertes, harnois, habillemens de chevaux de course, pour cent guinées; un phaéton, cent guinées; cent cinquante guinées pour des étoffes angloises, & des habits pour moi & mes gens; le reste a été dépensé pour mes voyages & mon séjour à Londres, qui a été de six semaines; cette dépense ne paroîtra pas extraordinaire lorsqu'on saura que j'étois descendu dans un des hôtels les plus chers de Londres, que j'avois deux domestiques, une voiture de remise, deux chevaux de selle; que je donnois souvent à manger, & qu'étant répandu dans les meilleures sociétés, j'étois obligé de jouer & de faire de la dépense.

Il ne me reste plus, des débris, du collier que deux bagues, l'une à moi, l'autre à la comtesse; un petit diamant monté sur une pierre de couleur prune monsieur, une paire de boucles d'oreilles mirza, & un cercle sur une boîte d'écaille noire. J'avois laissé à Gray le collier de vingt-deux pierres & les boucles d'oreilles.

Voilà le plus grand détail des pierres que j'ai vendues, échangées, & tout ce qui me restoit.

D'après le calcul que je viens de faire de toutes les

pierres que j'ai eues du collier, & que j'ai reconnues ſur la repréſentation exacte gravée d'après la grandeur des diamans, il ſe trouve que la reine a gardé deux cent cinquante-ſix diamans de la même grandeur, quatre-ving-dix-huit plus petits, de la même forme, & les deux plus beaux diamans du premier rang. Les deux cent cinquante-ſix diamans étoient ce qu'il y avoit de plus beau dans le collier, par l'aſſemblage & la régularité d'une auſſi grande quantité de pierres. M. Duval, qui eſt retiré du commerce, & qui l'a cédé à ſon frere, a fourni à la reine d'Angleterre une quantité de pierres ſemblables à celles qu'elle a gardées pour faire une garniture de bracelets. La reine de France avoit donné ordre à ce même M. Duval de lui en procurer de ſemblables, mais il m'a dit à moi-même qu'il n'avoit jamais pu en réunir une aſſez grande quantité. Comme il connoiſſoit le collier, & qu'il l'avoit eu entre les mains, je lui ai montré ſur le deſſin ce que j'avois eu, & ce que la reine avoit gardé, cela lui a fait rappeller l'ordre qu'il avoit reçu d'elle pour de ſemblables diamans; comme elle avoit le plus grand deſir d'avoir des bracelets ſemblables à ceux de la reine d'Angleterre, il eſt vraiſemblable que ceux qu'elle a gardés ſeront un jour employés pour faire cette parure. La comteſſe prétend qu'ayant nié une fois, elle niera dans l'éternité, & qu'elle eſt femme à les avoir plutôt fait jetter à la mer que de laiſſer ſubſiſter les traces d'une action dont les ſuites ont été ſi funeſtes pour nous; cela eſt poſſible, la ſeule vérité que je prétende tirer de ce long expoſé, eſt que nos perſécuteurs, n'ayant jamais pu prouver que nous ayons diſpoſé d'un carat au-delà de l'état que je viens de donner, nous calomnient gratuitement lorſqu'ils diſent que nous avons volé le collier; tout ce qu'ils peuvent nous objecter de plauſible, c'eſt que nous

ne prouvons pas le don de la reine; — que ſavent-ils? ſa majeſté aura peut-être un bon moment, nous l'attendons au lit de la mort; qu'ils attendent auſſi.

On n'a pas oublié que je ſuis parti de Bar-ſur-Aube avec cent louis, & que j'ai laiſſé généralement tous mes bijoux, ceux de la comteſſe, ainſi que tout ce que je poſſédois, entre les mains de ma famille; cette circonſtance, qui dépoſe évidemment de mon innocence, & prouve combien j'étois éloigné de prévoir ce qui eſt arrivé, a cependant le plus contribué à donner priſe ſur moi, la famille de Rohan faiſant publier par-tout que j'étois parti avec les reſtes du collier. Ces bruits s'étant accrédités, il étoit ſans doute de l'honnêteté & du devoir de ma famille de repréſenter mes diamans & ceux de la comteſſe, d'autant plus qu'elle en avoit donné un état exact peu de jours après ſon arrivée à la baſtille; mais calculant & eſpérant que la famille de Rohan l'emporteroit ſur nous, & qu'ils pourroient par conſéquent s'approprier non-ſeulement nos bijoux, mais la plus grande partie de notre argenterie & de nos effets, ils ſe garderent bien de faire une ſeule démarche tendante à changer ou affoiblir les ſoupçons que mon départ avoit fait naître; on ne doutera pas dans un inſtant de leur avidité & de leur turpitude.

Peu de temps après le jugement, voyant dans les papiers publics qu'ils n'avoient rendu aucuns de nos bijoux, je leur envoyai un exprès, dans l'eſpoir qu'ils lui en remettroient au moins une partie; que firent-ils? après s'être répandus en injures contre moi, ils le renvoyerent ſans même lui donner de quoi faire le voyage. Penſant bien que je n'en reſterois pas là, & que je les forcerois d'une maniere

ou d'autre à une reſtitution, ils ſe décidérent à faire un ſacrifice, eſpérant qu'ils pourroient garder impunément tout ce qu'ils avoient volé chez moi. Ils mirent en conſéquence dans l'écrin de la comteſſe ſes bracelets, une étoile de brillants, un médaillon, des girandoles, un porte-plume, une boîte d'écaille noire, avec un cercle de brillants ſur le couvercle, un collier de perle, une garniture de bracelets de grenats montés en or, & trois ou quatre bagues valant au plus 30 ou 40 guinées. Ils prétendirent enſuite avoir trouvé cet écrin dans un endroit où je l'avois caché avant mon départ, & pour faire voir leur honnêteté, leur déſintéreſſement, ils l'envoyerent à la police, perſuadés, d'après cette reſtitution volontaire, qu'elle ne feroit aucune recherche avec eux, & qu'ils pourroient m'écrire impunément (comme ils l'ont fait) que tout ce qui m'appartenoit ayant été généralement ſaiſi, il étoit bien étonnant que je leur envoyaſſe journellement des émiſſaires pour leur faire des demandes indiſcretes; qu'une fois pour toutes je devois me perſuader qu'ils n'avoient rien à moi; ils finiſſoient cette épître en m'obſervant que, les ayant déshonorés, je ne devois pas m'attendre à aucuns ſecours de leur part. Peu de temps après la réception de cette lettre, je reçus de Paris l'état de tout ce qui avoit été vendu à l'hôtel de Bullion; aſſuré par ce moyen de leur fripponnerie, je fis partir ſur le champ un autre exprès porteur d'une lettre menaçante; ils en furent ſi fort effrayés qu'ils promirent de ſe rendre eux-mêmes à Londres pour me remettre ce qu'ils avoient eu (diſoient-ils) le bonheur de ſauver. L'époque qu'ils avoient annoncée étant paſſée, & ne recevant d'eux aucunes lettres, je leur envoyai une autre perſonne avec des nouvelles inſtructions. Voyant

qu'il n'y avoit plus moyen de reculer, ils ſe décidèrent à partir.

Les habitans de Bar-ſur-Aube diſant hautement qu'ils avoient gardé une partie de mes bijoux, indignés de leur conduite & de la ſpoliation qu'ils avoient faite dans ma maiſon, (puiſque la frayeur qu'on leur avoit fait les avoit forcés à rendre une partie de mon argenterie qu'ils avoient enterrée dans un tas de fumier,) ſe doutoient bien que les différentes perſonnes que j'avois envoyées étoient venues pour réclamer ce que je leur avois laiſſé. Croyant leur donner le change & donner leur attention, ils firent courir le bruit qu'ils alloient à Paris, & prirent la route de Boulogne; ils eurent grand ſoin de faire partir avant la perſonne que je leur avois envoyée, évitant ſurtout de le faire paſſer par Paris, dans la crainte de quelque indiſcrétion.

Arrivés à Londres peu de jours après la comteſſe, (à qui ils avoient refuſé 25 louis à ſon paſſage à Bar-ſur-Aube) ils me remirent une bague qui avoit formé le bouton du collier, une chaîne de montre que j'ai vendue 50 liv. ſterlings, & une boîte que j'avois eue en échange & que j'ai vendue à Gray 60 liv. ſterlings. En me rendant ces trois objets ils me dirent que c'étoit tout ce qu'ils avoient pu détourner de tous nos bijoux. Comme ils avoient eu tout le temps de combiner leurs menſonges, & qu'ils étoient perſuadés que je n'avois pu être inſtruit de leurs déprédations, ils n'épargnerent rien pour me convaincre de la vérité de leur écrit, qui m'auroit paru bien naturel, ſi je n'avois pas été auſſi bien informé.

Ayant paru ſatisfait de ce qu'ils m'avoient remis, j'allai le même jour prendre un — WRIT — eſpérant par ce moyen les effrayer, & leur faire rendre le ſurplus

surplus des bijoux qu'ils avoient gardés, mais s'imaginant d'après les informations qu'ils avoient prises avant leur départ, que je ne pouvois les inquiéter d'aucune manière ; ils me firent sentir qu'ils étoient indignés de ma conduite envers eux, & leur dernier mot fut qu'ils n'avoient rien à moi, qu'ils avoient tout rendu, & que s'ils eussent prévu mon peu de reconnoissance de la démarche qu'ils venoient de faire, ils auroient donné généralement tous mes bijoux, & m'auroient privé par ce moyen des trois objets qu'ils venoient de me remettre.

Jugeant par leur ton d'assurance qu'il falloit plus que des paroles pour les mettre à la raison, je n'insistai pas davantage, & remis le fait entre les mains d'un officier du sheriff, qui, le moment d'après, arrêta mon cher oncle, homme riche, sans enfans, occupant les premières places de la ville où il fait sa résidence, & jouissant de l'estime & de la considération de tous les habitans. A la vérité il n'en est pas de même de sa chere moitié ; cette femme méprisable, détestée de toutes les personnes qui la connoissent, avoit sans doute engagé son mari à faire cette bassesse ; aussi du moment où elle le vit arrêter, elle vint me trouver pour m'engager à accepter des billets pour la somme que je réclamois, m'assurant toujours qu'elle n'avoit rien à moi, & qu'elle alloit vendre une partie de son bien pour acheter la liberté de son mari. N'ayant pu accepter les engagemens qu'elle vouloit prendre avec moi, elle se decida à tout avouer, & elle partit pour aller chercher ce qu'elle avoit assuré sous serment avoir rendu au gouvernement.

A son retour elle me remit deux bagues qui avoient appartenu au collier ; une paire de boucles d'oreilles mirza dont elle avoit détaché quatre diamans (ce

que je n'ai apperçu qu'après ſon départ), un anneau, un bouton de col, une bague montée en cheveux avec un entourage, & une autre bague de peu de valeur. Le lendemain de cette reſtitution forcée, mes honnêtes parens ſont retournés dans leur foyer, où ils ont partagé le reſte de mes dépouilles, & je n'en ai entendu parler depuis, que pour apprendre avec le plus grand détail tout le pillage qu'ils ont fait dans ma maiſon de Bar-ſur-Aube, & tout le mépris dont ils ſe ſont couverts par la conduite qu'ils ont tenue envers nous.

Comme ils ſont capables, d'après ce qu'ils ont fait, de dire qu'ils ſont venus m'apporter les reſtes du collier, je crois devoir ajouter que de tout ce qu'ils m'ont rendu, il n'y avoit que trois pierres appartenantes au collier, & dont j'ai parlé plus haut. Tout le reſte, ainſi que ce qui a été vendu à l'hôtel de Bullion à Paris, étoit (à peu de choſe près) en notre poſſeſſion, avant que nous ayons jamais entendu parler du collier.

J'ai vendu généralement tout ce qu'ils m'ont rapporté, à M. Gray de New-Bond-Street, pour la ſomme de deux mille deux cents livres ſterlings.

Ici finit tout ce que j'ai dû laiſſer dire par le comte de la Motte lui-même, & que lui ſeul pouvoit rendre; je reprends la plume, & je crois pouvoir préſentement affirmer que quelles que ſoient les préventions qu'a dû faire naître contre moi le jugement inique qui a été le réſultat des intrigues, tant de la reine que de la maiſon de Rohan, l'homme du monde qui en ſeroit encore le plus entiché, ne peut du moins ſe diſſimuler depuis qu'il nous a entendus, que nous avons été ſacrifiés. La ſeule converſation du comte de la Motte avec l'ambaſſadeur de France, en développant les manœuvres que méditoit le parti de la reine, donne une idée de celles qui ont été

réellement employées par le parti des Rohans ; mais je ne veux pas que le public s'en tiennent à une ſimple idée. Je veux lui développer entiérement celles des intrigues de mes adverſaires dont j'ai la preuve, ce n'eſt pas la dixieme partie de leurs iniquités.

Avant d'entrer dans ce détail, il eſt important d'obſerver que par une fatalité inconcevable attachée à la nature des circonſtances, la reine qui, dans le fond, faiſoit cauſe commune avec moi, ou même dont (comme l'obſervoit très-bien le comte d'Adhémar) je n'étois que la repréſentante; n'a pu entrer en cauſe, à raiſon de l'énoncé des lettres-patentes qui, donnant au parti dominant du cardinal le prétexte de borner ſes recherches à la ſimple affaire du collier, a écarté de la diſcuſſion tout ce qui étoit étranger à cet objet.

Par ce moyen, la reine, comme je l'ai dit, n'étant point en cauſe, je me ſuis trouvée, non-ſeulement ſeule, ſans appui, ſans fortune, ayant à lutter contre le crédit, l'opulence, la conſidération attachée à une maiſon illuſtre & puiſſante ; mais encore contre l'influence ſecrette de la reine elle-même, que mes ménagemens *forcés* pour le cardinal irritoient contre moi. Eſt-il étonnant que j'aie ſuccombé contre les forces combinées de pareils adverſaires!

En ſuppoſant, ce qui eſt aſſez naturel, que du moment où je me ſuis vue impliquée dans cette malheureuſe affaire, ſans avoir pour la vérité un égard qui l'emportât ſur ce que je devois à mon propre ſalut, j'euſſe voulu me ranger du côté de l'une des véritables parties, je n'en euſſe pas été maîtreſſe. Je n'ai pas eu un ſeul inſtant la liberté de conſulter, ſoit la juſtice, ſoit mon inclination, ſoit mes intérêts ; continuellement obſédée par les agens & les émiſſaires des deux parties, je ne voyois de toutes parts que des écueils, je n'ouvrois pas la bou-

che, je n'ébauchois pas une idée, qu'on ne me dît: « Si vous faites cela, vous êtes perdue ». — Hélas! mon Dieu! m'écriois je sans cesse, qui écouter, qui croire? — Plus tourmentée de cette incertitude qu'inquiete du fond de l'affaire, je me lassai de penser toujours au même objet, & je tombai dans cet état d'insensibilité qui rend le bien & le mal indifférens. Je n'avois d'idée stable que sur un seul point, parce qu'il y avoit long-temps que je l'avois prévu. Je me disois: la reine veut perdre le cardinal. — Mais le cardinal avoit été mon bienfaiteur, n'étoit-il pas monstrueux de me prêter à devenir l'instrument de sa perte? La reine avoit été ma bienfaitrice, si je répugnois à servir sa vengeance, je devois du moins respecter ses secrets. Tout cela eût pu se concilier, s'il eût suffi d'être discrette. Mais que répondre à des questions éternelles, dont la plupart étoient insidieuses? comment se tirer de ces interrogatoires, de ces confrontations? — Il y avoit de quoi tourner meilleure tête que la mienne, & c'est la seule raison que je puisse rendre des contradictions fréquentes dans lesquelles on me surprenoit. — « Dites *blanc*, me disoit l'un, ou vous êtes perdue. » Je disois blanc. — « Dites *noir*, me disoit l'autre, ou c'en est fait de vous. » Je disois noir. — « Ne parlez pas de telle ou telle chose, me disoit un troisieme, vous perdriez tout. » On m'interrogeoit sur cette chose, & je battois la campagne; &, sans que je m'en doutasse, toutes ces inconséquences tournoient à ma charge, faisoient preuve contre moi. Mais parcourons quelques uns des degrés par lesquels on m'a fait passer pour arriver au précipice. Je dis *quelques-uns*, parce qu'il faudroit écrire des volumes pour les détailler tous. Depuis mon entrée à la bastille jusqu'au jour d'abomination, on ne m'a pas fait faire un pas,

on ne m'a ſuggéré un ſeul mot qui n'ait concouru à la conſommation de ma ruine.

Il faut ſavoir que, peu de jours avant celui que je viens de nommer le jour d'abomination, je reçus une lettre que j'impute encore aujourd'hui au baron de Breteuil, laquelle portoit en ſubſtance que mon ſalut dépendoit de moi, que je n'avois qu'à mettre tout ſur le compte du cardinal & de Caglioſtro (1).

Le 18 août 1785, lorſque je fus conduite à la baſtille, déjà indignée contre le cardinal, qui, pour ménager la reine & ſe ſauver lui-même, rejettoit tout ſur moi, je vis arriver le commiſſaire Chénon, qui, ayant reçu ſes inſtructions du baron de Breteuil, me demanda ce que je dirois pour ma défenſe. Me rappellant alors la lettre que j'avois reçue, mais ne voulant pas aller auſſi loin que me le conſeilloit l'anonyme, je répondis que je pourrois dire que le cardinal m'avoit fait préſent d'une quantité de dia-

(1) Une preuve ſenſible que la lettre anonyme que je reçus trois ou quatre jours avant la cataſtrophe du cardinal m'avoit été envoyée par le baron de Breteuil, c'eſt que tout le monde ſait que, lorſqu'il alla faire une deſcente dans l'hôtel du cardinal à Paris, eſpérant y trouver la correſpondance, & furieux d'apprendre qu'un courier, dépêché à l'abbé Georgel, l'avoit fruſtré de cet objet, qui avoit été livré aux flammes, s'écria, en voyant le buſte de Caglioſtro: « Je ne rencontre par-tout que la figure de ce charlatan; patience, j'eſpere que cela finira bientôt ». J'étois dans ce moment bien tranquille à Bar ſur-Aube, & il ne s'exprimoit ainſi que parce qu'il étoit perſuadé que je ſuivrois aveuglément les conſeils qu'il m'avoit donnés dans ſa lettre.

mans, sans que je susse s'ils provenoient du collier ou non. Il me conseilla de ne point prendre cette tournure, me représentant qu'elle indisposeroit le roi contre moi; que ce seroit dire : J'étois la maîtresse du cardinal, il n'est point étonnant qu'il m'ait fait ce cadeau. « Dites plutôt, ajouta-t-il, qu'il vous les a donnés pour les vendre à son profit, & que vous lui en avez remis la valeur; cela paroîtra plus vraisemblable & infiniment plus décent pour vous ».

Voilà un premier avis que j'eus la foiblesse de suivre, & qui, en me perdant, sauva le cardinal, parce qu'il ne fut pas possible de prouver que je lui avois remis l'argent; au lieu que si j'eusse dit, comme j'en avois formé le dessein, qu'il m'avoit donné beaucoup de diamans, c'est lui qui se fût trouvé dans l'impossibilité de prouver le contraire : mais ce ne fut que long-temps après que je sentis la différence des deux déclarations. Le commissaire, que je voyois parfaitement bien être l'organe du baron de Breteuil, s'étoit ataché à me distraire de toute réflexion, &, pour fixer mon attention toute entiere, m'avoit donné à entendre que la reine me protégeroit, & me tireroit de la bastille; « raison de plus, m'avoit-il dit, pour éviter de parler d'aucun présent que vous aurez reçu, parce que le cardinal ne manqueroit pas de répondre que vous lui avez dit que vous les teniez de la reine; alors S. M. seroit compromise, ce dont il faut bien vous garder ». J'eus beau lui représenter que je ne concevois pas comment je pourrois me dispenser de nommer la reine dans une affaire dont elle avoit été l'ame, il me répondit : « Si vous la nommez, vous êtes perdne (1) ».

(1) Lorsque je reçus la seconde visite du

L'avocat Doillot, que M. de Breteuil m'envoya également pour conseil, commença de même par

commissaire Chénon, il me communiqua une lettre qu'il me dit avoir reçue du baron de Breteuil, & dont je reconnus l'écriture. Il lui indiquoit les conseils qu'il avoit choisis, & les moyens de les engager à se charger de ma défense. Il me conseilloit de leur écrire d'une maniere à leur faire sentir qu'en se déclarant pour moi, ils ne pouvoient être que très agréables à la reine, au baron de Breteuil, &c. sans cependant les nommer. Afin qu'ils n'en pussent douter, il me persuadoit d'ajouter qu'ils pouvoient aller à la police prendre des informations de ce que j'avançois. Cet avis me paroissant excellent, & regardant le baron de Breteuil comme dirigé par la reine, j'écrivis sans hésiter sous la dictée du commissaire. Il se chargea de faire parvenir ces lettres. Ceux à qui elles étoient adressées ne tarderent pas (après avoir été chez M. de Crosne), à se présenter pour me défendre; mais la vanité & la jalousie du sieur Doillot lui firent rejetter ces deux célebres avocats: ce fut dans ce moment qu'il publia son premier mémoire, qui est un mélange de platitudes & de mensonges. A cette même époque le commissaire Chenon m'avoit engagée à lui donner par écrit tout ce que je lui avois dit verbalement, devant, disoit-il, le remettre au baron de Breteuil, qui, instruit de toute cette intrigue, n'en prendroit que plus d'intérêt à moi. Etant un jour occupée à ce travail, qui étoit presque fini, Doillot entra; je lui racontai ce qui se passoit entre le commissaire & le baron de Breteuil, & je lui montrai le mémoire que je faisois pour lui; il s'emporta beaucoup contre moi, me traita d'enfant,

me défendre d'articuler jamais le nom de la reine ; m'assurant *de bonne part* qu'elle me protégeroit. D'un autre côté, le parti du cardinal cherchoit à s'emparer de moi : de Launay, gouverneur de la Bastille, dévoué à la maison de Rohan, avoit aposté près de moi un certain abbé Lequeste, aumônier de cette horrible prison, dont l'emploi principal étoit de passer de l'appartement du cardinal dans le mien, du mien dans celui du cardinal, & de concerter nos reponses respectives pour les interrogatoires. On pense bien qu'elles étoient combinées de maniere que, sans que je m'en apperçusse, les miennes tendoient toujours à donner de la vraisemblance à celles du cardinal. J'éprouvois bien quelquefois des momens de défiance ; mais ce scélérat d'abbé étoit si adroit, me marquoit tant d'intérêt, tant de dévouement, que je me laissois aller : il étoit instruit de tout, m'apportoit les messages du cardinal, & me prévenoit toujours de l'objet le plus prochain des confrontations. « Demain, me disoit-il, vous serez confrontée avec le cardinal ;

& me persuada, par plusieurs circonstances qu'il me rapporta, que le commissaire cherchoit à me tromper ; il finit par m'engager à ne plus le recevoir du tout ; conseil que je suivis exactement. En me quittant il prit le mémoire, qu'il mit dans sa poche.

Le roi peut exiger de cet avocat de représenter ce mémoire, ainsi que celui qu'il me fit écrire ensuite ; il jugera par leur ressemblance, que je n'ai jamais varié quand j'ai dit la vérité, & que les circonstances que je rapporte aujourd'hui sont absolument les mêmes que celles que j'ai écrites aux époques dont je parle.

il ſera peu-être forcé de vous dire telle ou telle autre choſe ; gardez-vous de le contrarier ; *tout cela n'eſt que pour la forme* ; le procès ne ſera jamais jugé, il eſt même impoſſible qu'il le ſoit, le pape y eſt intéreſſé ; le chapitre de Strasbourg remue ciel & terre ; vous verrez, & le cardinal me charge de vous aſſurer que cette affaire finira ſans jugement & que la reine aura le deſſous. (1) Le

(1) Depuis que je ſuis à Londres, j'ai lu dans le journal d'un obſervateur, intitulé : *Mémoire ſecret pour ſervir à l'hiſtoire de la république des lettres de France*, une lettre de l'abbé Georgel à madame la princeſſe de Marſan. J'ai cru d'autant plus néceſſaire de la placer ici, que le lecteur jugera par ce qu'elle contient que l'abbé Lequeſle tiroit ſes informations de la même ſource que l'abbé Georgel, & qu'au lieu du baron de Planta, j'ai malheureuſement été choiſie pour la victime immolée à l'autorité compromiſe.

18 ſeptembre 1785.

Madame,

Ceſſez d'être inquiette de notre cher cardinal. Il a ſupporté avec toute la dignité d'un Rohan le coup incroyable qui l'a frappé. Sa ſanté ſe ſoutient dans la priſon, dont les rigueurs ſont modérées, & ſon ame eſt en paix, autant que peut l'être celle d'un illuſtre accuſé qui prévoit qu'il ne ſera jamais jugé. Mais l'autorité reculant, ne ſera-ce pas une juſtification ? le roi, ſur l'avis de ſon conſeil, vient de renvoyer l'affaire au parlement. Les lettres patentes ſont enregiſtrées. Tout le procès pourroit bien ſe réduire là ; car enfin celui d'un ſimple clerc ne peut

malheur eſt qu'il ne peut la compromettre ſans s'expoſer à perpre la tête ; — je ſuis perſuadé,

être fait qu'avec le juge d'égliſe : un évêque, un cardinal ont-ils moins d'immunités ? l'hiſtoire de France offre ſept cardinaux accuſés par nos rois, aucun n'a pu être jugé en perſonne. d'Agueſſeau lui-même convient que ſur douze exemples, il y en a onze en faveur de l'égliſe, & il ne put nier qu'elle a le premier état. En 1654, le procès du cardinal de Rets fut renvoyé au parlement par lettres-patentes, qui sûrement ont ſervi de modele à celles de 1785. Mais trois ans après, une déclaration ſolemnelle révoqua l'attribution, & confirma le droit antique des Evêques, de ne pouvoir être jugés que par ceux de la Métropole. Il s'agiſſoit d'un crime de lezemajeſté, & toute la prétention royale étoit qu'un tel crime faiſoit ceſſer toute immunité. Ainſi, lorſqu'il n'y a rien qui concerne le roi ou l'état, nul doute que le droit commun eſt dans toute ſa force. Vous voyez à préſent, Madame, à quoi peut aboutir tout l'appareil du jour. Ne croyez pourtant pas qu'il y ait de l'impéritie de la part du garde des ſceaux & du comte de Vergennes ; ils ſavent tous deux ce qu'ils font : l'un connoît le droit françois, l'autre la politique romaine : eux ſeuls pouvoient éclairer, mais *ils ſont nos amis. Mêmes vues, mêmes averſions.* Ils ſavent que l'électeur de Mayence revendiquera, que Rome réclamera, que le clergé remontrera, que l'empire même murmurera. Ils ſe ſont tus & ont eu l'air de déférer à l'équité apparente d'un renvoi au juge national Si les clameurs ſont foibles, l'information ſe fera toujours, & de maniere à ne diſtinguer ni accuſateurs ni accuſés : ſi les difficultés groſſiſſent, le roi reculera, & ce ſera d'autant

qu'après les ſervices qu'il vous a rendus, vous ſeriez au déſeſpoir de le conduire ſur l'échafaud. » — « Que dois je donc faire répondois-je avec vivacité ; ſi je ne puis accuſer ni le cardinal, ni la reine, tout tombera donc ſur moi ! » — « A votre place, je dirois la vérité, je ne vois point qu'il y ait de mal a avoir reçu des diamans de la reine, » « non ; mais il y a du danger à le dire, parce que c'eſt dire qu'elle a reçu le collier, & elle ne veut pas en convenir. » En général dans ce temps-là je ne voyois uniquement que l'abbé Lequeſle ; il venoit très-ſouvent me dire que le cardinal s'ennuyoit beaucoup de la longueur de ce procès & que ſa ſanté s'altéroit tous les jours. Me plaignant de mon côté & avec plus de raiſon, je lui demandois s'il n'y auroit pas quelque moyen de mettre fin à cette affaire ? il me vint dans ce moment l'idée d'écrire à la reine, je lui communiquai mon projet, qu'il approuva ; il ſe chargea même de remettre la lettre. J'écrivis donc en ſa préſence à-peu-près en ces termes :

« Madame,

MALGRÉ toutes les rigueurs de ma poſition, il ne m'eſt pas échappé une ſeule plainte ; tous les détours qu'on a pris pour me tirer des aveux n'ont

---

plus favorable pour nous, qu'il y aura plus *d'mbroglio* dans l'inſtruction : *il ne faudra plus alors qu'une victime à l'autorité compromiſe.* Pourquoi le baton, qui n'a été qu'agent, ne ſeroit-il pas chaſſé comme auteur ? nous triompherons pleinement ; tous les intérêts ſeroient conciliés, de profondes vengeances exercées, & les reſſentimens reſpectifs ſatisfaits : Madame, je dis le mot, que ce ſoit le ſecret de votre vie...

ſervi qu'à me fortifier dans la réſolution de ne jamais rien dire qui puiſſe vous compromettre ; cependant, quoique perſuadée que ma fidélité & ma diſcrétion doivent me faciliter les moyens de ſortir d'embarras, je vous avoue que les efforts de la famille de l'*eſclave* me font craindre de devenir la victime. Trois mois de confrontation, de tourmens de toutes eſpeces, le déſeſpoir de me voir accuſée (moi qui ſuis innocente), a beaucoup diminué mon courage & me fait craindre de ne pouvoir ſoutenir long-temps mon rôle. Vous pouvez mettre fin à cette malheureuſe affaire en la faiſant négocier par B. il peut donner au *miniſtre* la tournure que ſon intelligence lui ſuggérera en évitant ſur-tout de vous compromettre. La crainte que j'ai de me voir forcée à tout découvrir me fait recourir à la démarche que je fais aujourd'hui, perſuadée que Madame donnera des ordres pour terminer cette malheureuſe affaire.

Je ſuis avec le plus profond reſpect,

de Madame,

La très-humble ſervante,

COMTESSE DE VALOIS DE LA MOTTE.

13 *avril* 1786.

Je lui donnai ma lettre à lire, il l'approuva & me propſa de la communiquer au cardinal ; comme ce dernier étoit au moins auſſi intéreſſé que moi à ce que l'on mît un terme aux procédures, je n'y vis point d'inconvénient, je lui remis ma lettre, & lui expliquai la maniere de la faire parvenir ſûrement, au

moyen de trois enveloppes. Il la mit dans sa poche; après avoir causé de différentes choses pendant plus d'une heure, il me dit qu'il s'en alloit, & puis il s'arrêta, & après une longue pause il m'observa que, toutes réflexions faites, il lui étoit impossible de remettre pareille lettre sans s'exposer à trouver aussi un appartement à la Bastille; qu'attendu qu'il étoit de toute notoriété que je ne voyois que lui, on ne pourroit jetter les yeux que sur lui, lorsqu'il s'agiroit de savoir comment cette lettre étoit parvenue. Il me la remit donc en me disant qu'il en parleroit au cardinal, & qu'on tâcheroit de trouver quelqu'un qui s'acquittât de la commission sans s'exposer au point où il le seroit.

C'est ainsi que ce malheureux, en me berçant d'espérances, trouvoit le secret de me faire parler & de profiter d'un mot réfléchi qui pouvoit m'échapper.

Les confrontations finies, j'eus la douce liberté de voir mon conseil Doillot qui n'étoit pas un malhonnête homme, mais gagné par le baron de Breteuil, par conséquent ne songeant qu'à faire décapiter le cardinal, & à empêcher que la reine fût compromise le moins du monde.

Sa premiere visite, après les confrontations, prouvera par le rapport qu'il me fit combien de détours on a employés auprès de lui pour le dégoûter & l'empêcher de faire son second mémoire. Voulant savoir le résultat des confrontations, il se rendit chez M. Laurencelles, substitut du procureur-général, qui, après beaucoup de détours & de représentations sur l'impossibilité où il étoit de lui rien communiquer, finit par lui dire que j'avois tout avoué, & qu'il en avoit la preuve écrite; que le désespoir où j'étois depuis d'avoir fait cette déclaration m'avoit rendue inabordable; qu'il y avoit

peu de jours que j'avois mordu S. Jean mon porte-clefs & lui avois emporté la moitié du pouce. Doillot, étourdi de cette déclaration, répondit qu'il ne pouvoit le croire d'après tout ce que je lui avois dit, & les écrits que je lui avois donnés. Le ſubſtitut le voyant dans cet état d'incertitude & le regardant déjà diſpoſé à croire ce qu'il avoit avancé, lui communiqua les confrontations où il lut l'aveu que j'avois fait. Stupéfait d'étonnement, indigné d'avoir été trompé auſſi groſſiérement, il ſe promenoit à grands pas dans l'appartement, maudiſſant les perſonnes qui l'avoient engagé à prendre ma défenſe, &c.; s'étant un peu calmé, & ſe rappellant tous les moyens dont on s'étoit ſervi pour me tromper ainſi que lui, il demanda à examiner les confrontations une ſeconde fois, & particuliérement à vérifier ma ſignature ainſi que celle des autres parties, ce que Laurencelles lui refuſa abſolument. Soupçonnant alors qu'on vouloit le tromper, & l'empêcher de revenir à la Baſtille, il ſe retira, déterminé à s'éclaircir de la vérité. Il vint donc malgré les avis de ſa famille & de ſes amis. Son air ſérieux & inquiſitif, lorſqu'il m'aborda, me parut d'autant plus extraordinaire, qu'ayant écrit & récapitulé tout ce qui s'étoit paſſé pendant tout le temps des confrontations, je ne pouvois m'imaginer ce qui avoit pu produire ce changement; enfin, après avoir marqué ſa ſurpriſe ſur ma gaieté, il me rapporta tout ce qui s'étoit paſſé avec Laurencelles, les bruits qu'on faiſoit courir, les prétendus aveux que j'avois faits & particuliérement mon accès de rage, dans lequel j'avois emporté la moitié du pouce de mon porte-clefs. Le pauvre S. Jean, qui étoit préſent à ce récit, ne put ſe contenir; après avoir rendu juſtice à la vérité, il dit

que le gouverneur, vendu à la famille de Rohan, étoit l'auteur de ces calomnies, qu'il étoit prêt à l'affirmer en sa présence, & à lui reprocher la conduite infame qu'il avoit tenue depuis le commencement de ce procès : il ajouta que bien loin d'avoir été méchante comme on le prétendoit, j'avois été trop douce; qu'à ma place il n'auroit pu y tenir & auroit défiguré tous ces scélérats. Je remis ensuite à Doillot mes confrontations que j'avois eu soin d'écrire à chaque séance ; après en avoir fait la lecture, (dont il fut enchanté) il me fit signer à chaque coin de toutes les pages, afin que l'on ne pût douter de leur authenticité ; il sortit triomphant, me promettant de faire imprimer tous les détails que je venois de lui donner. Avant de le laisser aller, je lui parlai du piége que m'avoit tendu le fourbe abbé; il me dit que j'étois bien bonne de me tracasser la tête de toutes ces miseres ; qu'il étoit bien aise que la lettre que j'avois écrite n'eût pas été remise à la reine, qu'elle n'auroit pu produire qu'un mauvais effet, & l'indisposer contre moi; qu'en un mot, une fois pour toutes, je devois me persuader que je me tirerois victorieusement de cette affaire : il faisoit des mémoires, des sommaires qui n'avoient pas le sens commun; assemblages informes d'absurdités & de mensonges; il me faisoit dire à chaque page que je n'avois jamais vu la reine, il me forçoit à le déclarer devant les juges ; tandis que ma défense naturelle & sûre consistoit à dire ce que j'avois sans cesse dans le cœur & sur les levres, que la reine m'avoit comblée de bontés depuis qu'à l'époque de l'accident dont j'ai parlé, j'avois eu le bonheur de l'intéresser à mon sort.

Lorsque Doillot fut parti, l'abbé Lequeste vint chez moi pour savoir si je ne l'avois pas chargé

de remettre la lettre que j'avois écrite pour la reine; je lui dis que non. Vous avez très bien fait, me dit-il, nous en avons causé avec le cardinal, qui croit qu'elle seroit passée par les mains du baron de Breteuil, qui n'auroit pas manqué d'en faire son profit, en l'empêchant de parvenir à la reine.

J'ai conservé cette lettre jusqu'au moment où je suis montée au parlement; déterminée, (si je m'appercevois qu'on voulût me sacrifier) à la laisser tomber en sortant, ce qui auroit sûrement nécessité une explication que je n'aurois pas manqué de donner, en divulguant toute l'intrigue. Malheureusement pour moi, je vis qu'on m'encourageoit, qu'on m'applaudissoit, & d'après toutes les espérances qu'on m'avoit toujours données dans le cours de ce procès; je sortis persuadée du gain de de ma cause. En rentrant dans le fallon du concierge, je rapportai à sa femme, qui avoit beaucoup d'attention pour moi, tout ce qui venoit de se passer, en lui faisant part de la circonstance de la lettre que je lui montrai; elle appella sur-le-champ son mari, qui, effrayé au suprême degré, ferma la porte de l'appartement, & brûla la lettre dans le même instant.

D'après tout ce que je viens de tracer, on voit que ma position étoit à peu près celle du malade à qui un médecin dit: « Si vous mangez, vous mourrez d'indigestion; un autre: si vous ne mangez pas, vous mourrez d'inanition »; le fait est qu'il falloit mourir, car voyant devant mes yeux le glaive ou le poison si je nommois la reine, je me gardois bien de la nommer, & ne la nommant pas, je prenois sur moi le vol du collier. — Aussi, comme du moment où l'on vit que le cardinal se tireroit d'affaire par la perfidie & la mal-adresse de mes conseils,

ſeils; on ſentit qu'il falloit une victime, & que je ſerois immolée; il eſt à la fois révoltant & curieux de voir comment juges & témoins ſe réuniront pour diriger le coup mortel contre moi; le précis des confrontations (dont le public n'a jamais eu connoiſſance que par l'infidele narré de l'impudent Target) feroit frémir, ſi le dépôt qui les renferme étoit acceſſible à tous les yeux. J'en rapporterai quelques traits, que je ne puis avoir inventés.

Il ne faut pas perdre de vue un fait dont j'ai déjà parlé, & qui eſt de notoriété publique, c'eſt que, tant aux interrogatoires que dans les confrontations, ni le cardinal ni moi n'avons j'amais dit un mot de vérité; la raiſon en eſt bien ſimple, c'eſt que *ſous peine de la vie*, ni lui ni moi ne devions nommer la reine; que pouvions nous-donc dire qui reſſemblât à ce qui étoit? En ſecond lieu, ainſi que je l'ai obſervé encore quelque part; préparés l'un & l'autre à ne dire que des menſonges, nos dépoſitions, déclarations & *dires* divers, étoient un jeu combiné, où il eſt évident que, vu l'inégalité immenſe de nos propoſitions, je ne pouvois avoir l'avantage: car, je faiſois la chouette, à qui? à une grande reine, & à un grand ſeigneur! étoit-il poſſible que des témoins de la trempe de ceux qui ont paru dans l'affaire, balançaſſent entre l'une ou l'autre de mes parties adverſes? auſſi qu'eſt-il arrivé? c'eſt que dans toutes les dépoſitions que l'on a recueillies à grands frais, les traces de la ſubordination ſautent à l'œil; j'en demande pardon à M. Dupuis de Marcé, rapporteur de l'inique procès; mais je puis prouver qu'il a prévariqué à un excès ſcandaleux: récapitulons donc, & rapportons à un ſeul & même principe l'iniquité du jugement qui à couronné toutes les iniquités employées contre moi. La reine étoit reine, le cardinal étoit un grand ſeigneur, je n"avois que mon nom

de Valois. On a vu comment, également victime, & de la méchanceté & de l'intérêt que j'inſpirois, j'ai été égarée par les conſeils, & de mes ennemis & de mes amis : il me reſte à prouver la ſubornation des témoins produits contre moi, & la prévarication dont j'ai accuſé le rapporteur ; c'eſt en citant des exemples du premier cas, que j'en fournirai du ſecond.

Premiérement, comme j'avois eu le malheur de confier tous les détails de l'affaire à ce ſcélérat de Lequeſle qui, eſpion du gouvernement, & créature du Cardinal, étoit néceſſairement le plus dangereux des confidens ; il eſt conſtaté par l'événement, qu'il commnniqua dans le temps, aux conſeils du cardinal & à ſes ſoutiens, ce que je lui avois dit relativement à Villette & à la fille Oliva ; & que ce fut en conſéquence de cette ouverture imprudente que les Rohans employerent l'autorité de leur ami de Vergennes, pour faire arrêter ces deux perſonnages, afin de les endoctriner, & de leur faire dépoſer tout ce qu'on jugeroit convenable. A peine ce Villette fut-il en ré à la baſtille, qu'on lui promit de le ſauver & qu'on lui en fournit les moyens en lui ſuggérant l'idée d'écrire à M. de Vergennes qui, certainement, devoit être ſuppoſé n'avoir rien de commun avec pareille affaire. Il écrivit donc à ce miniſtre, qu'il avoit à lui communiquer des choſes de la plus grande importance qu'il ne pouvoit confier qu'à lui. L'homme d'état, ruſé, qui avoit conſeillé d'embarquer ainſi la choſe, mais qui ne vouloit pas paroître prendre la moindre part au procès, lui fit dire qu'il lui étoit impoſſible de lui donner audience, mais qu'il pouvoit avec la même ſûreté *confier tout au gouverneur !* autant valoit-il dire au *cardinal* & à ſon conſeil.

Villette ayant fait difficulté de s'ouvrir, on lui conſeilla d'écrire une ſeconde lettre, dans laquelle

il feroit à M. de Vergennes un aveu ſincere de tout ce qu'il ſavoit; à cela il répondit qu'il le feroit volontiers, s'il ne craignoit pas de compromettre la reine: « hé bien, lui dit-on, ne la compromettez pas, ne pouvez-vous pas omettre ſon nom & dire tout ce que vous ſavez d'ailleurs »; comme il parut embarraſſé, on lui épargna la peine d'arranger ſes dépoſitions, & dès le premier jour on les lui donna toutes faites; on lui expliqua la nature des aveux qu'il devoit éviter, on lui ſuggéra ceux qu'il devoit leur ſubſtituer; & de même que M. de Breteuil, le comte d'Adhémar, le commiſſaire Chenon & autres ſe diſant attachés au parti de la reine, diſoient à mon mari & à moi : *mettez tout ſur le compte du cardinal*; les partiſans des Rohans diſoient aux témoins qu'ils endoctrinoient : *mettez ſur le compte de la comteſſe de la Motte*. Mais, me dira-t-on, quelles preuves avez-vous de ces allégations qui peuvent être calomnieuſes? — Quelles preuves? J'en aurois beaucoup; mais une ſeule me ſuffit. La voici, de quelque maniere qu'on enviſage l'affaire, Villette de ſon propre aveu étoit au moins coupable d'une eſpece de faux; s'il n'étoit pas de nature à entraîner peine capitale; du moins avoit-il mérité quelque genre de punition, a-t-il été puni? Non, on lui a fait un ſort, on lui a donné un état; en un mot, on l'a récompenſé! de quoi? De la docilité avec laquelle il s'eſt prêté à ſe taire ſur le compte de la reine, & à faire tout tomber ſur moi. Eſt-il beſoin d'autre preuve de ſubordination criante? — Je ſais au reſte, dans les plus menus détails, comment cette ſcene d'iniquité s'eſt paſſée, je ſuis fâchée d'être obligée de déclarer de qui je le ſais; mais, tout ce que je tairai dans ces mémoires, c'eſt que je l'aurai oublié; je dis donc que je tiens ces particularités du chevalier du Pujet, lieutenant du roi de la Baſtille,

qui étoit préſent à toutes ces menées atroces, conduite par le gouverneur ; l'indignation qu'il en conçut le détermina à m'en inſtruire, afin que j'en fiſſe mon profit ; en effet, dans une confrontation que j'eus avec Villette, je le fis convenir du fait ; lui ayant obſervé enſuite qu'il y avoit, indépendamment du gouverneur, d'autres perſonnes, qui, par des promeſſes, l'engageoient à dépoſer de telle ou telle choſe ; il eut la bonhommie de dire : » cela eſt vrai, ce ſont ces deux meſſieurs, montrant en même temps le rapporteur & le greffier ! — C'étoit un homme bien integre que ce rapporteur ; j'ignore ce que lui a valu ſon intégrité ; mais la ſomme doit avoir été forte, ſi elle a été proportionnée à l'infamie dont il s'eſt couvert. Je reviendrai à lui plus d'une fois. Diſons deux mots de la pauvre Oliva. J'obſerverai d'abord qu'elle étoit ſi ſimple, que toute l'aſtuce des de Launay, des Dupuis, des Marcé, des Fremin, n'a jamais pu lui faire dire oui pour non, noir pour blanc ; auſſi ſes dépoſitions ſes confrontations ſont-elles reſtées enſevelies dans la Baſtille. On n'a jamais pu la tirer de la naïveté de ſon récit, elle a raconté tout ingénuement l'aventure du boſquet, & a ſoutenu juſqu'au bout la préſence de la reine. En vain lui a-t on obſervé que le ſaiſiſſement lui avoit fait prendre un objet pour un autre, qu'elle avoit pu être trompée par l'obſcurité ; en un mot, qu'elle avoit la berlue, ne comprenant pas qu'on lui ſouffloit ſes réponſes pour la tirer d'affaire, elle n'a pas voulu en démordre, & ſon dernier mot a été: *« je ſuis bien ſûre d'avoir vu & entendu la reine, & qu'elle m'a parlé »*. On conçoit que, lorſqu'il fut queſtion de la confronter avec moi, on ne lui épargna pas les leçons ; il n'étoit pas poſſible d'enfouir les confrontations comme les interrogatoires, & l'on craignoit de la faire parler. Pour obvier à cet inconvénient

déciſif, le rapporteur crut ſe tirer d'affaire en lui poſant ſes queſtions de maniere qu'il n'avoit que oui ou non à répondre, cela ne m'échappa pas, & je priai M. Dupuis de Marcé de vouloir bien la laiſſer parler & de ne pas l'emboucher (ce mot trivial me vint je ne ſais comment à la bouche); — il rougit, ému de fureur, & ſe levant comme une énergumene il mit fin à la ſéance!!! à propos de cette ſéance terminée ſi bruſquement, c'eſt ici le moment d'obſerver qu'il n'en faiſoit pas d'autre, & qu'il recouroit preſque chaque jour à cette baſſe reſſource: lorſque le cardinal ſe trouvoit embarraſſé, & que le greffier, Fremin ne pouvoient, par leurs œillades, ou le faire taire, ou lui ſuggérer ſes réponſes, ils quittoient ſur-le-champ & le ſiege & la table; d'autres fois, lorſqu'ils me voyoient échauffées & prête à confondre le cardinal par quelqu'argument déciſif, ils me cajoloient, affectoient de me calmer, pour me faire perdre le fil de mon diſcours, que je ne retrouvois plus, ſoit parce que la chaleur de mes eſprits jettoit de la confuſion dans mes idées, ſoit parce qu'ils ne me laiſſoient pas le temps de me recueillir. — Il n'en étoit pas de même pour le cardinal; on lui coupoit la parole au milieu d'une phraſe; j'ai ſouvent vu le rapporteur & le greffier Fremin, rouge cramoiſi, ſe lever avec émotion & dire au cardinal: taiſez-vous vous n'avez pas de mémoire, vous contredites votre dépoſition d'un tel jour. Ces meſſieurs avoient encore une autre reſſource; tout ce qui étoit dit en faveur du cardinal, s'écrivoit avec une avidité, une exactitude incroyable; mais lorſqu'il s'agiſſoit de quelque *dire* tendant à le compromettre le moins du monde, j'etois obligée de me mettre en colere pour le faire écrire au greffier, qui trouvoit encore le ſecret de me tromper; il eſt de fait, qu'en reliſant les dépoſitions ou les confrontations de la veille, je me

ſuis apperçue pluſieurs fois qu'elles étoient altérées ; ſur l'obſervation que j'en faiſois, n'obtenant jamais de redreſſement, je me ſuis levée plus d'une fois en déclarant que je ne reviendrois plus, & que, puiſque ces meſſieurs vouloient abſolument me trouver coupable, ils pouvoient auſſi bien me juger ſans m'entendre, que ma préſence étoit inutile. Une fois je tins bon pendant huit jours ; ce ne fut qu'à force de ſollicitions de toutes parts, que je me déterminai à retourner à ce que j'appellois l'autel de ſacrifice. Ce ſont ces diverſes ſcenes qui ont fait dire, à ces hommes méchans, que j'étois une méchante femme ; je crois que je leur dois auſſi la réputation qui m'en eſt reſtée. Les méchans, ceux qui le ſont d'une maniere atroce, ſont ceux qui, non contens de toutes les prévaritations que je viens de dévoiler, avoient de plus l'infamie d'altérer, de ſurcharger les minutes, de ſupprimer, d'ajouter, d'intercaler ſur leur papier timbré des lambeaux entiers de prétendus *dires* qui n'avoient jamais été dits. J'ai une fois entendu très diſtinctement l'honnête Dupuis de Marcé dire au greffier « écartez un peu plus vos lignes ». Voici un autre eſcamotage : j'avois un jour inſiſté ſur ce que l'on écrivît quelque choſe d'aſſez important qui étoit échappé au cardinal ; le greffier m'ayant répondu qu'il n'y avoit plus de place, & qu'il l'ajouteroit ſur la premiere feuille ; je ne voulus pas le quitter qu'il ne ne l'eût écrit en marge (1). Il le

(1) Le cardinal ayant ſoutenu, dans pluſieurs circonſtances, qu'il m'envoyoit par ſon ſuiſſe & ſon valet-de-chambre 4, 5 & 6 louis dans des cartes ; effrayé un jour de différens papiers que je remuois dans ma poche, & ne ſe rappellant plus des dépoſitions, dit

fit ; mais ce jour-là, on ſe garda bien de me faire ſigner. Deux jours après, on me préſenta un papier à ſigner, avec la confrontation du jour : en l'examinant, je reconnus que c'étoit le même ſur lequel j'avois fait mettre en marge une note qui ne s'y trouvoit plus. Je me récriai contre la perfidie ; on me donna de mauvaiſes raiſons, & la note ne fut pas établie ! — Que faire avec de pareils brigands ?

Un autre jour je fus réellement *méchante* comme le prétendoient ces meſſieurs : ils m'avoient miſe aux priſes avec Caglioſtro, & ce charlatan, auſſi groſſier qu'impudent, s'aviſoit de me dire des choſes malhonnêtes, qui réjouiſſoient merveilleuſement M. Dupuis de Marcé. Je mis fin à la comédie, en jettant un flambeau à la tête de l'empirique, & me tournant du côté de M. le rapporteur je lui dis que, s'il vouloit rendre la choſe plus plaiſante, je le priois de me faire donner un manche à balai. Ce fut en cette occaſion que je découvris une nouvelle infamie de la part de la clique : Caglioſtro furieux dit, en écumant : — « il viendra ton Villette, il viendra, il parlera lui ». — De qui le ſavoit-il ? comment le ſavoit-il ? pourquoi le ſavoit-il ? C'étoit le temps des interrogatoires & des confrontations, je ne voyois ame qui vive, &

---

qu'il étoit certain que j'avois touché, en deux fois, 500,000 livres qui avoient été dépoſées chez ſon notaire. Je le laiſſai dire juſqu'au bout, & ne manquai pas enſuite de lui obſerver ſa contradiction, lui diſant que, puiſqu'il étoit certain que j'avois touché 500,000 livres, il n'étoit pas naturel qu'il m'eût envoyé cinq à ſix louis. Je forçai le greffier à écrire cette dépoſition ; ſur ce qu'il me repréſenta qu'il n'y avoit plus de place, qu'il l'ajouteroit ſur la premiere feuille, je le fis mettre en marge.

ce fripon de Caglioſtro ſavoit tout ! Eſt-il une preuve plus frappante du concert ſcandaleux qui régnoit entre les accuſés, les accuſateurs, les témoins & les juges (1) !

---

(1) La querelle que j'eus avec Caglioſtro étoit venue d'une choſe aſſez plaiſante : il s'obſtinoit à nier les ſcenes cabaliſtiques jouées chez le cardinal, particulierement celle où il avoit fait voir à ma niece la reine dans une bouteille, accompagnée du grand cophte & de lange Michaël, qui annonçoit à S. M. qu'elle accoucheroit d'un enfant mâle, &c. à cette occaſion, comme j'avois vu la lettre côtée n°. 32, je lui dis que je ſavois combien la reine le mépriſoit, comme elle le traitoit de charlatan, d'impoſteur, enfin, en quels termes de dédain elle avoit refuſé au cardinal de le voir. — « A propos, lui dis-je, grand cophre, votre priere a-t-elle produit ſon effet ? Si elle a tant de pouvoir, que ne vous en ſervez-vous pour vous tirer d'ici ? Ce fut à ce ſujet qu'il s'emporta & me dit des impertinences. Le rapporteur m'ayant demandé ce que ſignifioit cette priere, comme je l'avois aſſez diverti par ma vivacité, je ne jugeai pas à propos de l'amuſer ; je lui répondis que Caglioſtro m'entendoit, que cela ſuffiſoit ; mais j'aurai plus de complaiſance pour le public. Le fait eſt qu'à l'époque où la reine écrivoit au cardinal les lettres que l'on a vues où elle ſe plaignoit des vexations des Polignac, &c. Caglioſtro, qu'il conſultoit ſur la piquûre d'une épingle, lui dit qu'il avoit un ſecret pour ſe débarraſſer des gens qui donnent de l'ombrage, il lui donna en même temps deux prieres, avec la maniere de s'en ſervir. Le prince n'eut rien de plus preſſé que de les envoyer à la reine, en lui recommandant d'en faire uſage, d'y ajouter foi. Com-

Je ne sais où m'entraîneroit ma mémoire, si je me livrois à toutes les suggestions que j'en reçois & dont mon cœur est plein. Dans ce moment-ci où j'apperçois que j'ai dû fatiguer à l'excès le lecteur des détails arides d'une confrontation si compliquée, je me vois environnée d'une foule de témoins pervers, qui, quelque honteuse qu'elle soit pour eux, semble solliciter un petit coin dans mes mémoires.

Je ne puis me refuser à la tentation de dire un mot sur le rôle qu'on fit jouer à la *reine douairiere*, l'immaculée Dubarry, de monastique mémoire. La déposition de cette femme portoit que j'avois été chez elle pour lui demander *sa protection*, & que je lui avois laissé un mémoire signé *Marie-Antoinette de France*. Le fait est que je n'ai été chez elle que par curiosité, dans une bonne voiture à quatre chevaux; qu'à cette époque j'avois d'autant moins besoin de sa protection, que *Madame* & madame la comtesse d'Artois m'avoient prise sous la leur. Sur ce qu'elle me marqua qu'elle regardoit la branche des Valois

---

me je fus chargée de remettre ces précieuses amulettes, la Reine m'en fit part en éclatant de rire, & en me demandant si le cardinal devenoit fou, ou s'il la prenoit pour une imbécille ? — Je ne me rappelle pas les paroles de ces prieres, mais parfaitement de leur vertu. Il y en avoit une qui devoit être appliquée au-dessous du sein gauche, l'autre dans la poche du même côté, & lorsque la reine vouloit voir tomber quelqu'un à ses pieds, elle n'avoit qu'à imposer ses deux mains sur les deux prieres, en les récitant; à l'instant, tout se prosternoit, tout étoit à ses ordres & les exécutoit; circonstance qui fit qu'après en avoir ri, la reine me dit : « Je pourrois « bien en essayer ».

comme éteinte, je lui donnai un mémoire auquel se trouvoit annexée ma généalogie, signé *Marie Antoinette de Serigni, juge de la noblesse de France.* C'est ce qu'il lui a plu à transformer en *Marie-Antoinette de France*, disant que je signois ainsi. Lorsqu'elle m'a été confrontée, elle s'est avisée de prendre avec moi un ton de hauteur & d'impudence; je me hâtai de la mettre à sa place, en lui faisant sentir la distance de sa naissance à la mienne; alors elle s'écria : « il » est bien dur pour moi qu'on me fasse venir ici pour » y être humiliée par madame »; sur quoi le rapporteur lui dit assez haut pour que je l'entendisse : » allez, madame, ne vous inquiétez pas, vous serez bientôt vengée ». Le projet de ces Messieurs n'étoit pas un secret, comme on voit.

Je demande pardon à madame Dubarry, si je la mets en de si mauvaise compagnie; mais, en vérité, sans affectation, le nom de Debrugnieres est celui qui se présente immédiatement après le sien.

L'exempt de police a donc déposé qu'il avoit vu entre les mains d'un Juif, (dont le nom ne me revient pas) des diamans que le sieur Villette lui avoit apportés pour vendre, & qui étoient, disoit-il, au moins *aussi gros que son pouce :* notez que le pouce du sieur Debrugnieres est aussi large qu'un écu de trois livres. Ce sont ces mêmes diamans qui ont été vendus à Pâris, bijoutier, pour la somme de 15,000 liv. Cet honnête Debrugnieres a été confondu par la déposition que le Juif a faite de cette circonstance.

Comme j'avois donné un état exact de tous mes diamans & ceux de mon mari, on en avoit demandé un à ma femme-de-chambre, espérant qu'il différeroit du mien : le rapporteur, fâché de voir leur ressemblance, chercha adroitement à lui faire multi-

plier la groſſeur de pluſieurs diamans appartenans à mon mari ; mais ayant des principes d'honnêteté que l'exampt de police n'avoit pas, elle s'y refuſa & donna la deſcriptiou de tous nos bijoux tels qu'ils étoient réellement.

Autre honnête homme ! Regnier, mon bijoutier, avoit été gagné pour donner un état qu'il avoit fait monter à une ſomme conſidérable. Ayant vu la friponnerie, j'exigeai qu'on me repréſentât ſon livre ; on ne m'a jamais donné cette ſatisfaction.

Grenier, qui étoit venu chez moi avec Laporte, pour le projet de finance dont j'ai fait mention quelque part, a, ainſi que le Capucin Mac-Dermott, fait une dépoſition très longue, fabriquée par M. Target ; celle-ci étoit encore plus révoltante, & déceloit davantage la coalition, en ce que ce Grenier eſt un homme très-borné, & point du tout en état de produire une piece ſi bien combinée ; elle tendoit ſurtout à prouver que je lui avois dit que je voyois la reine, & qu'étant dans mon bain, je lui avois montré des lettres que je diſois avoir reçues de S. M. & dont l'adreſſe étoit, *à ma couſine la comteſſe de Valois*. Quelle ineptie !

Laporte a fait, à peu de choſe près, la même dépoſition.

Le baron de Planta, pour prouver que je voyois la reine, a dit m'avoir accompagné juſqu'à l'appartement de S. M. ; qu'il m'avoit attendu au haut du petit eſcalier dérobé, & qu'il m'en avoit vu ſortir ; il ajouta qu'il avoit connoiſſance de pluſieurs ſommes conſidérables que j'avois reçues de S. Majeſté. Je me gardai bien de faire aucune obſervation à la dépoſition du baron, qui ne s'appercevoit pas qu'elle contrarioit ce que le cardinal avoit dit ; le rapporteur & le greffier gardoient le ſilence, s'imaginant que

ma mémoire ne me ſerviroit pas mieux que celle du baron; mais lorſqu'ils virent que malgré leurs repréſentations j'inſiſtois à faire écrire tout ce qu'il avoit avancé, ce fut alors qu'ils s'emporterent contre le baron, & me refuſerent la ſatisfaction que je demandois. Indignée de cette conduite, je ſortis furieuſe en diſant que, puiſqu'ils vouloient abſolument me trouver coupable, ils pouvoient auſſi bien me juger ſans m'entendre, que très-certainement ils ne me reverroient plus. J'ai rapporté plus haut les promeſſes & les ſollicitations du Gouverneur pour m'engager à retourner à la ſalle du conſeil, & qui ſeroit bien mieux nommée la ſalle de la déſolation.

Bohëmer, dans ſon premier mémoire à la reine, n'a pas fait mention de mon nom; ſa dépoſition n'étoit nullement à ma charge; au contraire, mais en quoi je le blâme, c'eſt de n'avoir pas dit tout ce qu'il ſavoit. Il conduiſoit un jour un nommé Pagan à ſa maiſon de campagne; paſſant devant la Baſtille, il lui fit remarquer l'endroit où ſe promenoit le cardinal, en lui diſant : « la tête du cardinal étoit entre mes mains; ſon ſort dépendoit de moi, mais je n'ai rien dit; on m'en a bien voulu là haut (voulant dire à Verſailles), j'ai cru pendant un temps que je perdrois ma place, mais vous ſavez que tout s'oublie ».

Le pere Loth, minime, autre ſcélérat inſigne qui m'avoit les plus grandes obligations, & à qui (en partant de Paris) j'avois laiſſé le ménagement de toutes mes affaires, a été celui qui a montré le plus de zele pour la famille de Rohan; ſon projet, ainſi que celui du capucin Mac-Dermott, étoit de ſe faire ſéculariſer, & il a cru ne pouvoir mieux y parvenir qu'en courant par-tout pour trouver des faux té-

moins, & dépoſer lui-même des choſes qui révoltent le bon ſens. Ayant appris qu'il avoit été trouver une jeune perſonne qui avoit demeuré chez moi, pour l'engager à dépoſer des fauſſetés, j'exigeai qu'on la fît venir; en effet, elle vint dépoſer de cette circonſtance; Dupuis de Marcé ne put s'empêcher de marquer ſon indignation, apprenant ſur-tout les ſervices que je lui avois rendus. Je crois qu'il n'eſt pas à ſe repentir de ſa conduite infame; car, depuis ce moment, tout le monde l'a abandonné.

De toute cette maſſe de témoins qu'on a raſſemblés contre moi, aucuns (à l'exception du ſieur Villette, qui m'a accuſée de l'avoir engagé à ſigner *Marie Antoinette* de France, & dont j'ai rapporté les circonſtances) n'ont dit avoir la moindre connoiſſance du collier. Pourquoi donc m'a-t-on condamné comme l'ayant volé? qu'elles preuves en avoit-on? aucune! M. de Saint-James, qui a dépoſé des faits bien marquans, ainſi que Bohëmer, étoient deux témoins terribles contre le cardinal; on a fait entendre que l'un étoit un ſot, qui ne ſavoit ce qu'il diſoit; l'autre un ſourd qui avoit entendu une choſe pour une autre! cependant le cardinal a montré à ces deux individus (qui en ont dépoſé) des lettres de la reine, en a dit avoir *vu* entre les mains de S. M. 600 mille livres, dont il n'avoit pas voulu ſe charger; ſi l'on n'eût pas pris à tâche d'étouffer la vérité ſur les levres même où elle cherchoit à s'ouvrir un paſſage, eût-on paſſé auſſi légérement qu'on l'a fait ſur des circonſtances auſſi eſſentielles? A quoi ſervent donc les dépoſitions? examinons d'ailleurs en quoi conſiſtoient les pieces juſtificatives que le cardinal a produites pour détruire l'impreſſion qu'il redoutoit & qui devoit naturellement réſulter

de cette multitude de faits? on a vu qu'un nommé Jefferys, bijoutier demeurant dans Piccadilly, à qui j'avois d'abord remis une quantité de diamans, m'avoit fait une offre de quatre mille louis, payables à des échéances, laquelle j'avois refusée. Ce même Jefferys, fâché d'apprendre que j'avois conclu le marché avec Gray, avoit saisi cette occasion de se venger de son confrere en faisant (à l'instigation de Carbonnieres) une déclaration aussi fausse qu'il soit possible de la faire, dans l'intention de faire passer Gray pour un homme peu délicat, qui avoit acheté des diamans volés; ce Jefferys a d'abord dit que, de l'instant qu'il avoit eu les diamans entre ses mains, il avoit été à l'office faire sa déclaration; qu'il avoit rendu les mêmes diamans; n'ayant pas voulu les acheter, tant il étoit persuadé qu'ils avoient été volés. Voilà sa déclaration envoyée à Paris, & signée par un honnête notaire françois, nommé Dubourg, qui depuis, n'a jamais voulu communiquer la minute, disant qu'il l'avoit envoyée à Paris, & qu'*il ne gardoit jamais de double de ces sortes d'objets* (un notaire qui ne garde point de minute ! ! !) (1) Aussi-

(1) Ce Dubourg, que la famille de Rohan auroit dû ne pas abandonner pour s'être prêté aussi facilement à ces manœuvres, vient d'être obligé de solliciter M. Darragon & M. Barthelemy pour obtenir deux guinées qui doivent le conduire à un couvent de moines où il doit prendre l'habit. « C'est sur le témoignage & l'authenticité de la signature de cet enfroqué, que la famille de Rohan a présenté des pieces justificatives, calculées, falsifiés & rédigées par ce même Dubourg.

tôt que ce Jefferys apprit que mon mari avoit conclu le marché avec Gray, il revint à la charge, lui disant qu'il lui auroit fait plus d'avantage s'il avoit su qu'il accepteroit des bijoux en échange, il lui demanda s'il avoit encore des diamans? il lui montra ce qui lui restoit; Jefferys les emporta pour les examiner; M. de la Motte, instruit qu'il les avoit portées chez la personne avec qui il avoit fait le premier marché, les tira de ses mains, & les vendit à la même personne.

Lorsque le comte de la Motte revint à Londres, Jefferys fut le trouver pour l'assurer qu'on avoit interprété sa déposition d'une toute autre maniere que celle qu'il avoit faite, il finit par lui demander s'il avoit encore des diamans à vendre disant que pour lui prouver que tout ce qu'on avoit avancé étoit faux, il étoit prêt à les lui acheter. M. de la Motte lui remit à dessein une bague qui pouvoit valoir cent louis; il l'emporta, & revint quelques jours après pour lui faire une offre. Comme son intention n'étoit pas de s'en défaire, & que ce n'étoit qu'un prétexte pour prouver ses démarches auprès de lui, il le renvoya en lui payant un mémoire de deux guinées, pour des boucles qu'il avoit achetées chez lui.

Telle a été l'édifiante conduite de ce premier fournisseur de *pieces justificatives*; passons au second.

Gray, en rendant compte des différens marchés que mon mari avoit faits avec lui, a dit qu'il étoit persuadé qu'il n'avoit jamais vendu pour le compte de personne, mais bien pour le sien, & qu'il n'avoit jamais prononcé ni le nom de la reine, ni celui du cardinal! cette déclaration vraie étoit alors contre nous en ce qu'on m'avoit conseillé de dire que le cardinal m'avoit remis des diamans pour

vendre à ſon profit, & que je lui en avois remis le montant. Ajoutez à ces deux dépoſitions celle du capucin Mac-Dermott; voilà à quoi ſe réduiſent ces pieces juſtificatives ſur leſquelles on a ſi follement fait tant de fonds !

J'ai dit que je craignois de ne jamais finir, voilà encore ma mémoire qui me rappelle quelques faits importans dont je choiſirai les plus frappans. Heureuſe, en faiſant grace au lecteur du reſte, ſi je puis jamais l'oublier.

Au dernier interrogatoire, M. Titon de Villotran me prit par la main, en me diſant : « Ma chere comteſſe, croyez-moi, dites la vérité, c'eſt le ſeul moyen de vous ſauver; nous avons des preuves certaines que vous voyiez la reine; pourquoi ne vouloir pas en convenir ? Perſuadez-vous donc que ce que je vous dis n'eſt que pour votre bien. » — Mon conſeil & toutes les perſonnes qui m'entouroient m'avoient tellement effrayée, & en même-temps perſuadée que je devois ſur-tout éviter de prononcer le nom de la reine, que j'eus la foibleſſe de ſuivre aveuglément leurs conſeils.

Quant à la demoiſelle Dorvat, peu de temps après mes malheurs, elle fut reléguée dans le fond d'une province. Voilà comment la reine récompenſe les perſonnes qui lui ſont le plus attachées.

Je m'arrête, j'épargne au lecteur un plus grand nombre de pareils détails qui pourroient le fatiguer ſans que chacun d'eux peut-être, pris ſéparément, pût lui paroître un moyen ſuffiſant de conviction. Il ſeroit bien difficile que je fuſſe en état de répandre un jour très-lumineux au milieu d'un cahos d'intrigues que tant d'intérêts divers & puiſſans ſe ſont efforcés d'embrouiller; mais le lecteur attentif & impartial reconnoîtra dans la ſimplicité de mes récits les principales vérités qu'on a voulu enſevelir dans les ténebres

nebres, il verra que si je suis obligée de dire des choses si étonnantes & même si extravagantes qu'elles peuvent paroître choquer les vraisemblances, ce qu'on avoit présenté jusqu'à ce moment à ses yeux est bien moins concevable encore, & infiniment plus absurde. A-t-on jamais pu, & pourroit-on jamais donner la moindre explication raisonnable de tout ce qui s'est passé, si je n'avois pas déchiré le voile épais dont on l'avoit couvert ? Comment concilier la certitude des relations très-secrettes & tres intimes qu'il y avoit entre la reine & le cardinal, avec la résolution prise subitement & avec éclat de le faire périr sur un échaffaud ? Comment supposer le cardinal assez inepte & assez dupe d'une femme telle que moi pour avoir fait autant d'imbécillités, de folies, de bassesses & d'inconséquences qu'on lui en a attribué, pour le disculper & rejetter tout sur mon compte ? Quel sens donner à l'avanture romanesque de la d'Oliva, à l'emploi de la fausse signature, à la disparition absolue des principales parties du fameux collier, & à la maniere étrange dont la reine se trouve mêlée dans l'une & l'autre aventure ? enfin, comment trouver naturel que, d'abord accueillie avec bonté par une grande souveraine, arrêtée ensuite, mais traitée avec ménagement pendant tout le cours du procès, obsédée alternativement par des promesses & des menaces, j'ai fini par être, au milieu de tant d'accusés, la seule victime abandonnée aux rigueurs de la justice ? & puisqu'il faut le dire, que la main du boureau ait été le salaire du silence qu'on m'avoit tant recommandé ? J'ai donné la clef de toutes ces énigmes, c'est la véritable, puisque c'est la seule, il est impossible d'en trouver d'autre. Il n'est point d'extrême perversité sans grands motifs, ni d'intrigues violentes sans causes extraordinaires. J'ai dévoilé ces motifs & ces causes

en ne faiſant que raconter mon hiſtoire, & ſans ſavoir la méthode de diſcuter des preuves, je m'abandonne à l'impreſſion naturelle que doit cauſer dans le public la lecture de mon récit. Malheur à ceux qui m'y ont forcée! Que ne puis-je excuſer ce qu'il m'a fallu relever. Je n'ai garde de croire que l'auguſte princeſſe dont je ſuis victime m'eût deſtiné l'infâme traitement que j'ai ſouffert, ni que d'elle-même elle ſe fût jamais portée aux extrémités dans leſquelles l'enchaînement des circonſtances l'a néceſſairement entraînée. Qu'on rapproche & qu'on reprenne avec ordre ce que ma plume a verſé ſur le papier ſans méthode, on verra que, malgré le déſordre de mes idées & de ma mémoire, on retrouve facilement l'origine & la ſuite des événemens liés avec leurs cauſes. On a vu que, née du ſang des Valois, pauvre, fiere & ambitieuſe, je me ſuis livrée aveuglément à tous les moyens de me procurer de la protection, que ma liaiſon intime avec le cardinal de Rohan, l'homme le plus propre à ſervir mes vues, m'a conduit bientôt à une intimité d'un tout autre genre avec la reine; que le cardinal aſpirant depuis long-temps à la toute-puiſſance miniſtérielle, a cru pouvoir ſe ſervir de moi comme d'un moyen de rapprochement pour faire oublier les graves imprudences qui lui avoient attiré le courroux de cette princeſſe; qu'il ne s'étoit point borné à ce foible moyen, & que bientôt la politique de l'empereur, avec qui il avoit conſervé des relations, étoit venue à ſon ſecours, je ne ſais pourquoi ni comment, mais ſans doute parce qu'il avoit fait croire à l'empereur qu'il lui ſeroit très-utile s'il gouvernoit la France, & que la reine, livrée avec trop de préférence aux intérêts de ſon frere, crut devoir ſacrifier à cette cauſe politique ſes anciens reſſentimens, au point de recevoir dans ſes bras celui

dont auparavant elle eût demandé la tête avec autant d'acharnement qu'elle en a mis depuis dans cet affreux procès dont toute l'inique eſt retombée ſur moi. On a vu le cardinal *ruiné*! (comme l'a obſervé une créature de la reine) *au moral & au phyſique*, uniſſant à ce dernier défaut celui d'une indiſcrétion criminelle, proclamant par-tout ſes rendez-vous, gémiſſant des faveurs qu'on lui diſpenſoit, racontant à moi, au prince de Soubiſe, au duc de Lauzun, au prince de Luxembourg, à meſdames de Guémenée, de Brionne, au baron de Planta, aux jouailliers & à vingt autres perſonnes, comme quoi, lorſqu'il alloit en bonne fortune à Trianon, non-ſeulement il ſe muniſſoit de gouttes irritantes que diſtiloit Caglioſtro, mais, *pour monter ſa tête, il paſſoit à Paſſi*, où il entretenoit *une fille charmante qu'il mettoit dans le coſtume de mere Eve*, le tout pour ſe metre en état d'aborder *ſa rouſſe*, enfin toutes ces monſtruoſités étant parvenues à l'oreille de la reine, très peu de temps après la livraiſon du collier, ſa perte fut irrévocablement jurée; & perſonne n'en ſera ſurpris. Mais ce qui ſeroit infiniment ſurprenant, s'il s'agiſſoit d'une ſimple particuliere, c'eſt qu'avent d'éc'ater, la reine n'ait pas renvoyé le collier. L'étonnement eſt naturel, j'en conviens, ſa tête marche à peu-près de niveau avec ſa ſenſibilité, ſes affections, ſes goûts: rien de déteſtable, rien de réfléchi.

On ſe rappelle comment elle fut priſe au dépourvu lorſque le baron de Breteuil ayant tiré le ſecret des jouailliers, ſe fit un mérite de lui faire part de ſes découvertes; elle dit dans ce premier moment: « *je n'ai jamais entendu parler de ce collier*; il n'eſt pas étonnant qu'elle ait cru devoir ſoutenir ce menſonge; il eſt à peu-près de même de la réponſe que fit le cardinal au moment où intimidé par la préſence de

S. M., il dit : *j'ai été trompé.* Il n'a jamais dû dire autre chose ; de sorte que ces deux assertions, quelque inconsidérées qu'elles aient pu être, ont également concouru à accréditer contre moi l'accusation du vol (1);

(1) Le cardinal n'a pas trouvé d'autre moyen de se tirer d'affaire qu'en m'accusant d'avoir volé le collier ; s'il avoit été persuadé de son assertion, il n'auroit pu que me témoigner du mépris & de l'indignation ; je vais donner des preuves du contraire. J'ai déjà dit que l'abbé Lequesle étoit chargé par lui de venir tous les jours s'informer de ma santé, & mexpliquer les raisons qui le forçoient à m'accuser. Ne pouvant, disoit-il, mettre la reine en scène sans m'exposer à boire un bouillon de Versailles, & peut être pis encore ; imaginez-vous, me disoit-il, que s'il étoit prouvé que le cardinal a eu les faveurs de la reine on lui feroit perdre la tête sur un échafaud, après l'avoir martyrisé, &c.

Notre premiere entrevue en présence du rapporteur & du greffier, a quelque chose de remarquable, & fera juger si le cardinal me croyoit coupable ; lorsque j'entrai dans la salle du conseil, il vint à moi, me prit par la main, & me dit : « *Bon jour, madame la comtesse, comment vous va ?* » puis joignant les mains, les élevant au ciel, il s'écria : « *ah ! que nous sommes malheureux !* ». Plusieurs fois, après la séance terminée le cardinal & moi nous nous sommes écarté de ces messieurs pour nous parler particuliérement. Le chevalier Dupujet, lieutenant du roi de la Bastille nous ayant apperçu dans cette intimité, comme on ouvrait la porte, m'en a marqué son étonnement. Il ne manquera pas (dans le cas où ces messieurs voudroient le nier), d'en rapporter les circonstances. Dans beaucoup d'occasions M. Du-

— mais si ce vol a été prouvé, comme on seroit tenté de le croire, puisque j'en ai subi la peine; pourquoi a-t-on donc prodigué tant d'or, de faveurs, de grace, pour empêcher la preuve du contraire? pourquoi cette subornation manifeste de témoins qui, au lieu d'être envoyés les uns dans des maisons de force, les autres aux galeres, comme ils l'avoient mérité, ont été caressés, récompensés, établis, protégés? pourquoi cette intelligence prouvée entre les accusés, les accusateurs, les témoins & les juges? nous étions six co-accusés; pourquoi dans ces six individus, plus ou moins coupables, mais tous coupables à un certain degré, la comtesse de la Motte est-elle la seule que l'on ait jugée telle, que l'on ait punie comme telle? je me flatte que tout le monde répond pour moi; c'est que le procès n'existoit véritablement qu'entre la reine & le cardinal: & qu'ayant eu le funeste bonheur d'être leur confidente, ils ont respectivement trouvé convenable de mettre sur mon compte ce qu'ils ne vouloient pas prendre sur le leur, « je ne connois pas cette femme de la Motte » a dit la reine — « cette femme de la Motte m'a trompé, a dit le cardinal, & le lâche troupeau partage entre le cardinal & la reine, a été l'écho de ces abominables mensonges; — mais, encore une fois, si la reine ne m'a jamais connue, & si j'ai trompé le cardinal, pourquoi a-t-on pris tant de précautions pour empêcher que le nom de la reine

---

puis de Marcé nous a surpris à nous faire des signes d'intelligence; comme il avoit observé au cardinal que cette conduite étoit répréhensible, & ne s'accordoit point avec ses assertions, il se cachoit de lui, & me faisoit concevoir par ses signes le motif de sa contrainte.

fût jamais articulé dans la procédure? & pourquoi lorsqu'après le jugement il a été question de recommencer le procès contre le cardinal, & de faire rendre plainte par le procureur général, pour fait d'attentat contre sa majesté; pourquoi, dis-je, la reine a-t-elle reculé? pourquoi a-t-elle eu la petitesse de dire qu'elle se borneroit à dépouiller le cardinal de son cordon, de ses charges, de sa liberté? c'est qu'elle ne pouvoit pas lui arracher la vie, c'est qu'elle n'osoit pas le tenter, c'est que toutes les infamies qui ne seront relevées qu'au moment où paroîtront ces mémoires eussent été divulguées, par l'instruction de ce second procès. Ce n'est pas pour empêcher qu'il ne fût prouvé que j'avois trompé le cardinal, que la reine s'est opposée à cette seconde instruction, c'est pour cacher honteusement ses intrigues avec le cardinal, qu'elle s'est avilie au point de décliner la juridiction des tribunaux; or, si de ses réflexions il résulte que plus la reine a voulu me méconnoître, plus il est évident que je l'ai connue; du moment où ce mensonge royal est avéré, celui que le cardinal a fait en disant que je l'ai trompé est encore plus manifeste, & il doit paroître évident que J'AI SUBI LA PEINE du *prétendu* délit dont mes adversaires sont parvenus à me convaincre, pour dérober la trace de leurs crimes *réels!* quand il pourroit être dans la volonté, est-il au pouvoir de la reine de me dédommager, d'effacer ces horribles souvenirs, de soustraire à mes yeux le jour, la nuit, à chaque instant de ma malheureuse existence, la présence difforme des ministres de sa vengeance? au reste je me trompe peut-être; peut-être les ordres qu'ils avoient reçus étoient-ils moins affreux que ce qu'ils ont exécuté. il sembleroit qu'ils avoient reçu l'instruction secrette de m'étouffer entre leurs guichets; mais

les monſtres manquerent leur coup; en ſorte qu'au-lieu d'une mort inſtantanée, qui eût été le plus ardent de mes vœux, ils me donnerent une mort lente dont je vois tous les jours les approches; applatie, comme ſous un preſſoir, entre ces portes infernales pouſſées ſur moi par la férocité des geoliers, je traîne dans les ſouffrances une exiſtence dont je n'ai ceſſé de deſirer la fin, mais jamais auſſi ardemment que je le fais aujourd'hui, au moment ou je ſuis vengée; oui, je mourrai maintenant en paix: j'ajouterois même avec plaiſir, ſi j'oſois me flatter que la lecture de mes mémoires a diſſipé les impreſſions funeſtes que j'ai laiſſé trop long-temps s'enraciner, & a humecté l'œil du très-petit nombre d'êtres ſenſibles que j'ai eu particulierement en vue en prenant la plume.

Il me reſte à unir mes accens à ceux du roi prohete; à adreſſer à mon ſouverain l'humble ſupplication qu'adreſſoit David à Dieu; à lui dire, les bras levés vers lui:

Du fond de l'abîme j'ai dirigé mes cris vers toi;
O mon Roi! O mon Roi! exauce ma voix.

Oui! prince humain, prince juſte, prince patriote, détournez un inſtant, un ſeul inſtant votre attention des intérêts immenſes qui la réclament, qui la fixent; votre peuple vous pardonnera un moment de diſtraction en faveur du motif; laiſſez tomber ſur moi un ſeul regard de bonté; accordez-moi une ſeule réflexion, honorez d'un ſeul mouvement de bienveillance la plus infortunée de vos ſujettes. Elle a des droits à votre compaſſion, Sire, par la raiſon même qu'on a cherché, qu'on a réuſſi à l'en priver. Votre majeſté ignore, mais doit être inſtruite enfin des manœuvres inſidieuſes qui

ont été miſes en uſage pour lui dérober les terribles vérités conſignées dans ces mémoires.

Je ſais qu'à l'époque des interrogatoires miniſtériels, V. M. daigna ordonner que l'on mît ſous ſes yeux toutes les minutes des dépoſitions : j'étois ſauvée, je triomphois ſi cet ordre eût été fidélement exécuté ! Mais que firent mes ennemis, ſire, (& quelle eſt l'*ennemie* qu'il faut mettre à leur tête !) ils prétendirent que les originaux, ſurchargés de ratures, n'étoient pas préſentables à V. M. & leur ſubſtituerent des copies falſifiées, dans leſquelles ils eurent ſoin d'altérer tous les faits, d'établir des preuves apparentes de mon crime & de ſuppoſer juſqu'à l'aveu que j'en aurois fait, mettant dans ma bouche des diſcours ſi indécens, ſi malhonnêtes, ſi révoltans, qu'après en avoir parcouru une partie, V. M. cracha ſur ces pieces en diſant : « fi, la vilaine ! je ne veux pas lire davantage ».

O, ſire ! c'eſt le plus juſte des rois que le démon de l'intrigue força ainſi à ce déni involontaire de juſtice ! Mais, ſire, vous ſavez, dans votre ſageſſe, que ce n'eſt pas la premiere fois que la religion des princes a été ſurpriſe. Si l'on n'eût pas dérobé à V. M. la connoiſſance de tous les faits qui concouroient à ma décharge ; ſi le miniſtre même qui, dans ces temps déteſtés, jouiſſoit de la portion la plus ample de votre confiance, ne ſe fût pas placé entre la vérité & votre majeſté, vous euſſiez ſu que M. de Vergennes remuoit ciel & terre pour empêcher que mon mari n'allât déchirer le voile qui enveloppoit les vrais coupables, & vous euſſiez ordonné que cet infortuné, que l'on vouloit aſſocier à mon opprobre, fût confronté avec mes oppreſſeurs.

Alors, ſire, la vérité eût triomphé ; alors les

malheureux dont il eſt fait mention dans ces mémoires, le perfide Dupuis de Marcé, Laurencele & ſes adhéreus euſſent frémi, & je n'euſſe jamais oſé préſenter des copies infidelles de procédures qui, ſi on ne les eût point falſifiées en écraſant mes adverſaires, euſſent ſolemnellement dépoſé de mon innocence.

Daignez, ſire, revenir ſur vos pas; daignez vous faire repréſénter les vraies minutes, ſi elles exiſtent; ſi elles n'exiſtent pas, la fraude de mes ennemis eſt conſtatée. Daignez ordonner, dans votre bonté & votre juſtice que l'avocat Doillot mette ſous les yeux de V. M. les écrits que je lui ai confiés, unique dépoſitaire de la vérité : daignez ordonner à ce défenſeur, viſiblement ſubjugué, de déclarer pourquoi, muni de ces écrits & des inſtructions que j'ai été capable de lui donner, il s'eſt permis de fabriquer des mémoires remplis d'invraiſemblances, de menſonges & d'inepties, ſans offrir un ſeul moyen de juſtification raiſonnoble?

Peut-être, ſire, le jour de rétribution eſt-il arrivé. — Je ne dirois pas *peut-être* ſi j'étois certaine que ces mémoires paroîtront ſous vos yeux auguſtes : je m'écrirois alors : « Je ſuis vengée! »

Dans cet eſpoir, auquel j'aime à me livrer, je me jette aux pieds de V. M. — Que mon approche ne vous épouvante point, ſire! l'innocence ne peut être flétrie; vous pouvez, d'un ſeul mot, me rendre l'honneur avant que je quitte vos genoux ſacrés : ordonnez ſeulement *que l'on reviſe mon procès*.

Mon mari, ſire, eſt prêt à faire ce qu'il n'a ceſſé de demander, à ſe rendre à la conciergerie; je l'y accompagnai : ordonnez qu'on nous en ouvre les portes, que l'on produiſe devant nous

toutes les perſonnes plus ou moins impliquées dans cette ténébreuſes affaire.

Alors, Sire, votre majeſté, prévenue de la premiere ſurpriſe faite à ſa religion, ſera heureuſement en garde contre une ſeconde.

Alors la vérité, que ſa juſtice & ſa clémence cherchoient en vain, lors de la premiere inſtruction lui apparoîtra triomphante! Alors l'infortunée de Valois, tombant encore aux pieds de votre majeſté, oſera lui demander une derniere grâce : le pardon de ſes ennemis!

Loudres, le 1 Janvier 1789.

(Signé)
Comteſſe de Valois de la motte.

N°. I.

PIECES JUSTIFICATIVES.

MÉMOIRE

Sur la maiſon de SAINT-REMY DE VALOIS, iſſue du fils naturel que Henri II, roi de France, eut de Nicole de Savigny, dame & baronne de Saint-Remy.

ARMES DE LA MAISON DE SAINT-REMY DE VALOIS. D'argent à face d'azur, chargée de fleurs de lys d'or.

HENRI II, roi de France, eut de (1) Nicole de Savigny, Henri de Saint-Remy qui ſuit, ladite Nicole de Savigny, qualifiée de haute & puiſſante dame, dame de Saint-Remy, de Fontette, du Châtellier & de Noez, épouſa Jean de Vile, chevalier de l'ordre du roi, & fit ſon teſtament le 12 Janvier 1590, où elle déclara « que le feu roi Henri » II avoit fait don à *Henri Monſieur*, ſon fils, de la ſomme » de 30000 écus ſol, qu'elle avoit reçus en 1558. » I. Degré. Cinquieme Ayeul.

Henri de Saint-Remy, appellé *Henri Monſieur*, eſt qualifié haut & puiſſant ſeigneur, chevalier, ſeigneur & Baron du Châtellier, de Fontette, de Noez & de Beauvoir, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de ſa chambre, colonel d'un régiment de cavalerie & gens de pied, & gouverneur de Château-Vilain, épouſa par con- II. Degré. Quatrieme Ayeul.

(1) Hiſtoire généalogique de la maiſon de France, par le Pere Anſelme, tome 1, p. 136.

Hiſtoire de France, par le préſident Hénault, troiſieme édition in-4°. p. 315.

trat du 31 octobre 1592, passé à Essoye en Champagne; dame Chrétienne de Luz (1), qualifiée haute & puissante dame, veuve de Claude de Fresnay, seigneur de Loupy chevalier de l'ordre du roi, & fille d'Honoré seigneur Jacques de Luz, aussi chevalier de l'ordre du roi, & de dame Michele du Fay, seigneur & dame de Bazoiles, mourut à Paris le 14 février 1621, & eut de son mariage le fils qui suit:

III. Deg. Trisayeul. René de Saint-Remy, qualifié haut & puissant seigneur chevalier, seigneur & baron de Fontette, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, capitaine d'armes, mourut le 11 mars 1663, & avoit épousé, par contrat du 25 avril 1646, passé à Essoye, Jaquette Breveau dont il eut entre autres enfans, le fils qui suit:

IV. Deg. Bisayeul. Pierre-Jean de Saint-Remy de Valois, qualifié haut & puissant seigneur, chevalier de Fontette, major du régiment de Bachevilliers cavalerie, naquit le 9 septembre 1649, fut baptisé à Fontette, le 19 octobre 1653, épousa en premieres nôces, demoiselle Reine-Marguerite de Courtois, & en secondes nôces, par contrat du 18 Janvier 1673, passé à Saint-Aubin, diocese de Toul; demoiselle Marie de Mullot, fille de Paul Mullot Ecuyer, & de demoiselle Charlotte de Chaslut, mourut avant le 4 Mars 1714; & de son second mariage, eut un fils qui suit:

V. Deg. Ayeul Nicolas-René de Saint-Remy de Valois, qualifié chevalier, baron de Saint-Remy, & seigneur de Luz, fut baptisé à Saint-Aubin-aux-Anges, diocese de Toul, le 12

(1) Les deux sœurs puînées, Marie & Madeleine de Luz, épouserent, l'une François de Choiseul, baron d'Ambouville; l'autre Benjamin de Sanciere, seigneur & baron de Tenance.

Avril 1678, ſervit le roi pendant dix ans, en qualité de garde du corps de ſa majeſté, dans la compagnie du duc de Charoſt, quitta le ſervice pour ſe marier; épouſa, par contrat du 14 mars 1714, demoiſelle Marie-Eliſabeth de Vienne, fille de Nicolas-François de Vienne, chevalier, ſeigneur & baron de Fontette, de Noez, &c., conſeiller du roi, préſident, lieutenant-général, civil & criminel, au bailliage royal de Bar-ſur-Seine, & de dame Eliſabeth de Merille, mourut à Fontette le 3 octobre 1759; & de ſon mariage eut deux fils; premier, Pierre-Nicolas René de Saint-Remy de Fontette, né à Fontette, le 3 Juin 1716, reçu, en 1744, cadet gentilhomme dans le régiment de Graſſin, où l'on aſſure qu'il a été tué dans une occaſion de guerre contre les ennemis du roi; & ſecond, Jacques qui ſuit:

VI. Degré. Pere.

Jacques de Saint-Remy de Valois, appellé d'abord de Luz, & enſuite de Valois, qualifié chevalier, baron de Saint-Remy, naquit à Fontette, le 22 décembre 1717, & fut baptiſé le premier janvier 1718. Dans l'acte de ſon baptême, qui conſtitue ſon nom & ſon état, ſon pere préſent, eſt appellé & qualifié, « Meſſire Nicolas René » de Saint-Remy de Valois, baron de Saint-Remy »: & ſa tante qui fut ſa marraine, y eſt appellée « demoiſelle » Barbe-Thérèſe, fille de feu meſſire Pierre-Jean de Saint-» Remy de Valois »; l'un & l'autre y ont ſigné, Saint-Remy de Valois. Il épouſa, dans la paroiſſe de Saint-Martin de Langres, le 14 août 1755, Marie Joſſel, dont il avoit déjà un fils qui ſuit; & mourut *à l'Hôtel-Dieu de Paris* le 16 février 1761, ſuivant ſon extrait mortuaire, où il eſt appellé & qualifié « Jacques *de Valois, chevalier, baron de Saint-Rémy* ».

Jacques de Saint-Remy de Valois, né le 25 février

1755, & baptiſé le même jour dans l'égliſe paroiſſiale de Saint-Pierre & Saint-Paul de la ville de Langres, reconnu & légitimé par ſes pere & mere, dans l'acte de célébration de leur mariage du 14 août de la même année.

Jeanne de Saint-Remy de Valois, née à Fontette le 22 Juillet 1756.

Marie-Anne de Saint-Remy de Valois, née auſſi à Fontette le 2 octobre 1757.

Nous *Antoine-Marie* d'Ozier de Serigny, chevalier, juge d'armes de la Nobleſſe de *france*, chevalier, grand croix honoraire de l'ordre royal de Saint Maurice de Sardaigne, certifions au roi la vérité des faits contenus dans le mémoire ci-deſſus, dreſſé par nous ſur titres authentiques; en foi de quoi nous avons ſigné le préſent certificat, & l'avons fait contreſigner par notre ſecrétaire, qui y a appoſé le ſceau de nos armes. A Paris, le lundi ſixieme jour du mois de mai de l'an 1776 (*ſigné*) D'HOZIER DE SERIGNY: (*plus bas*) par monſieur le juge d'armes de la nobleſſe de France. DUPLESSIS (*& ſcellé*).

Nous ſouſſigné juge d'armes de la nobleſſe de *France*, &c. certifions que cette copie du préſent mémoire eſt conforme à la minute conſervée dans notre dépôt de nobleſſe; en foi de quoi nous l'avons ſignée & l'avons fait contreſigner par notre ſecrétaire, qui y a appoſé le ſceau de nos armes. A Paris, le jeudi treizieme jour du mois d'octobre de l'an 1785. *Signé*, D'HOZIER DE SERIGNY.

Par Monſieur le juge d'armes de la nobleſſe de France. *Signé*, DUPLESSIS.

N°. I I.

LETTRE DU CARDINAL A LA REINE.

21 *mars* 1784.

MADAME,

LA charmante comteſſe m'a fait part combien vous avez paru ſenſible au récit qu'elle vous a fait des ſervices que je lui ai rendus ; — l'intérêt ſeul qu'elle inſpire m'a engagé à ſaiſir toutes les occaſions de l'obliger ; car certainement, j'étois très-éloigné de prévoir qu'elle ſeroit un jour à même de vous parler de moi, d'une maniere à vous faire revenir des mauvaiſes impreſſions que mes ennemis vous ont toujours données de mon crractere : — le haſard m'a donc mieux ſervi que toutes mes démarches, car vous ſavez tout ce que j'ai fait pour me procurer le moyen de vous parler un inſtant, ſans avoir jamais pu y réuſſir. Les perſonnes que je devois croire mes amis, & qui avoient votre confiance, ont ſu profiter du deſir que j'avois de faire ceſſer ma diſgrace, pour me faire faire des imprudences, des fauſſes démarches, afin de mieux réuſſir, & ſans une circonſtance auſſi extraordinaire que celle qui ſe préſente aujourd'hui, j'aurois toujours paſſé à vos yeux pour un monſtre, ſans eſpoir de pouvoir jamais me juſtifier ; — mais l'eſpérance commence à luire dans mon cœur, — & j'oſe croire que vous ne dédaignerez pas de m'entendre ; que votre belle bouche prononce un oui, vous verrez votre eſclave à vos pieds, & ce jour ſera le plus heureux de ſa vie.

N°. III.

LETTRE DU CARDINAL A LA REINE.

28 *mars* 1784.

MADAME,

J'APPRENDS avec douleur que vous ne m'accorderez une entrevue particuliere, que l'orſque je vous aurai donné les preuves les plus authentiques qu'on vous en a impoſé. — Vous me demandez par écrit un abrégé de ma juſtification, — quoique certain de la perſonne qui vous le remettroit, — je vous avoue que ne ſachant pas encore le degré de confiance que vous lui accordez, je ne voudrois pas expoſer légérement un écrit qui renfermeroit des anecdotes où votre majeſté ſeroit compromiſe. — Comme il m'eſt impoſſible de me ſervir de la main d'un tiers, (ſur-tout d'après tout ce qui m'eſt arrivé) il faut être très-circonſpect; — j'oſe croire que votre majeſté ne regardera pas cet acte de prudence comme un refus à ſes volontés, — j'attends des ordres ultérieurs, — & d'après la converſation que j'ai eue avec la comteſſe, & dont elle vous fera part, j'eſpere que pour éloigner tout ce qui pourroit tomber entre des mains infidelles, vous me permettrez de vous donner verbalement les détails que vous exigez de moi. — Je ſuis en attendant vos dernieres volontés, le plus ſincere & le plus attaché de vos ſujets.

N°. IV.

LETTRE DU CARDINAL A LA REINE.

3 *avril* 1784.

Je dois ſouſcrire aux volontés de mon maître, & me regarder trop heureux de la complaiſance qu'il a d'entendre parler ſon eſclave; — la chere comteſſe m'a mis au comble de mon bonheur, en me diſant que vous deſiriez me trouver innocent; — oui! je le ſuis, & je puis vous en donner les preuves les plus convainquantes. — Cette idée me cauſe une ſi grande joie, que tous les objets ne ſont plus les mêmes pour moi; — vous reconnoîtrez à mon ſtyle que mon imagination eſt exaltée, — je voudrois vous peindre toutes les ſenſations que j'éprouve, mais mes idées ſe ſuccedent ſi rapidement, qu'il m'eſt impoſſible de mettre aucune ſuite à ce que j'écris, — ce moment de félicité m'a fait oublier toutes les peines que j'ai ſouffertes, & je pardonne d'autant plus volontiers aux auteurs, que je conçois les ſacrifices qu'on peut faire pour mériter & conſerver vos bontés. Je n'héſite plus à vous envoyer une partie de ce que vous demandez, me réſervant de vous expliquer verbalement quel étoit le but de la princeſſe Guémenée lorſqu'elle vous a embrouillé l'hiſtoire dans laquelle le duc de Lauzun & le prince de Luxembourg ſe trouvoient compromis; — les découvertes que j'ai faites depuis m'ont fait connoître le caractere de ma charmante niece, — je ſais, que c'eſt elle qui a le plus contribué à ma diſgrace, & qui m'a ſuſcité des ennemis qui

ont ſu l'entretenir elle en a été trop punie : & le mépris qu'elle vous inſpire me perſuade que vous verrez aiſément la fauſſeté de toutes les noirceurs qu'elle a imaginées pour me perdre.

Je reçois à l'inſtant un mot de la Comteſſe, qui me marque qu'elle part pour Verſailles, je lui envoie cette lettre, & demain je ferai partir un courier qui lui remettra ce que vous deſirez ; — c'eſt entendu, — votre fidele eſclave.

N°. V.

LETTRE DE LA REINE AU CARDINAL.

4 avril 1784.

MADAME,

LISEZ-moi avec attention, jugez du deſir que j'avois de rentrer en grace, pour avoir fait toutes les démarches que j'ai faites, & rendez juſtice à celui qui a tout ſouffert ſans l'avoir mérité.

Madame de Guémenée, pour m'ôter tout ſoupçon que ſa conduite pourroit faire naître, & m'engager à une confiance ſans bornes, me dit qu'elle étoit preſque perſuadée que vous aviez connoiſſance de différentes lettres que j'avois écrites pour mettre obſtacle à votre mariage avec le dauphin ; que ces lettres avoient été fabriquées chez madame Dubarry, & enſuite montrées par elle à Louis XV, dans un de ces momens où elle ſavoit lui perſuader tout ce qu'elle vouloit ; que cette premiere découverte étoit le motif de la haine & du mépris que vous aviez conçu pour elle &

pour moi ; — qu'on vous avoit enſuite aſſuré que, pour me venger du peu de cas qu'on avoit fait de mes avis, j'avois écrit à l'impératrice pour l'informer de votre liaiſon intime avec le comte d'Artois, que les termes n'étoient nullement ménagés, que vraiſemblablement le chancelier, le duc d'Aiguillon, & la Dubarry, avoit enchéri ſur les expreſſions ; — que les différens ſtyles montroient évidemment que ces perſonnages y avoit travaillé. — Voilà, me dit-elle, ce que j'ai appris. — Si effectivement ces écrits ont exiſté, & que vous en ſoyez l'auteur, vous ne devez jamais vous attendre à un pardon, & je me garderai bien de faire aucune démarche pour vous le faire obtenir ; mais ſi, au contrrire, vous n'avez été que l'agent dans cette affaire, & que la Dubarry, à qui vous ne pouviez rien refuſer (d'après les ſervices qu'elle vous avoit rendus), vous ait engagé à prêter votre nom pour faire cette méchanceté, il me ſera facile, par les tournures que je donnerai, de concilier les choſes ; mais, avant de faire une ſeule démarche, j'exige de vous un aveu ſincere de tout ce qui s'eſt paſſé. — Ce récit, que j'abrege de beaucoup, me mit dans un état que je ne ſaurois définir ; l'étonnement, l'indignation, la fureur s'empara de mes eſprits, & me fit vomir contre tous ces monſtres un torrent d'épithetes qu'ils méritoient bien, mais que le reſpect m'empêche de répéter. Devenu un peu calme, je dis à madame de Guémenée qu'il n'étoit pas poſſible qu'il ait jamais exiſté de pareilles horreurs, que je n'en avois abſolument aucune connoiſſance. & que je ne pouvois me perſuader que qui que ce ſoit ait été aſſez oſé de ſe ſervit de mon nom pour donner des avis auſſi faux & auſſi délicats. Ecoutez, me dit-elle, je ne crois pas que votre rôle ſoit étudié, ni que la découverte de ces monſtruoſités vous porte à des excès auſſi violens, afin de me perſuader que vous êtes inno-

cent. — Je connois votre caractere, & vous êtes incapable de pareils détours ; mais le fait eſt que ces coupables écrits ont exiſté, & que la reine en a connoiſſance ; vous dire comment ? je l'ignore. — Il y va de votre intérêt de m'aider à découvrir les auteurs, je pourrai vous en faciliter les moyens ; mais un peu de patience. — Le prince de Guémenée, qui ſurvint, mit fin à cette converſation, & peu après je pris congé, dans la crainte qu'il ne s'apperçût de mon émotion. — Pluſieurs ſemaines s'écoulerent ſans qu'il me fût poſſible de renouer la converſation ; j'appris ſeulement, en paſſant, qu'il n'y avoit rien de nouveau, & qu'on épioit le moment favorable pour une explication, mais qu'il ne falloit pas bruſquer les choſes, & qu'il falloit beaucoup de ménagement pour mettre ſur le tapis des anecdotes qui avoient occaſionné bien des déſagrémens, & qu'un fin courtiſan ne devoit jamais rappeller des ſouvenirs déſagréables ; que je pouvois compter ſur le deſir qu'on avoit de me ſervir, & vivre dans l'eſpérance de voir bientôt ceſſer ma diſgrace. — Ces promeſſes flatteuſes contribuerent un peu à me rendre ma tranquillité ; car, depuis l'époque de ma premiere entrevue, je n'exiſtois plus & je vous avoue que j'étois dans une ſi grande agitation de toutes les machinations qui avoient été pratiquées contre moi, que j'ai été tenté pluſieurs fois d'aller me jetter à vos genoux, & vous ſupplier de m'entendre ; mais un peu de réflexion, & la crainte d'un coup d'éclat m'en a détourné ; l'eſpoir ſur-tout que madame de Guémenée me donnoit toutes les fois que je la rencontrois, me faiſoit changer de réſolution au point qu'elle parvint à me faire croire tout ce qu'elle voulut. J'étois, un dimanche ſoir, avec le prince de Soubiſe, qui attendoit ſa voiture pour retourner à Paris, lorſqu'un valet de-chambre de madame Guémenée vint me dire, de ſa part, d'aller chez elle pendant que vous

ſeriez au jeu ; qu'elle avoit quelque choſe à me communiquer. Je ne manquai pas de me rendre à ſon invitation. — Le contentement que j'apperçus ſur ſa phyſionomie en entrant dans ſon appartement fut pour moi d'un bon augure. — Auſſi ne fus-je point trompé. — J'ai, me dit-elle, de bonnes nouvelles à vous apprendre ; aſſeyez-vous, & je vous en ferai part. J'ai vu la reine hier, &, par un bonheur auquel je ne devois pas m'attendre, la converſation eſt tombée ſur vous ſans que cela vienne de ma part, j'ai ſaiſi avec empreſſement cette occaſion pour lui dire qu'elle avoit été cruellement trompée par tous les rapports qu'on lui avoit faits ; que, depuis votre diſgrace, votre exiſtence étoit la plus malheureuſe poſſible, & que, ſans l'eſpoir que vous aviez de vous juſtifier un jour vous auriez déjà quitté la cour, & vous ſeriez retiré à Saverne. — Si ce que vous me dites étoit vrai, a-t-elle répondu, il auroit cherché les moyens de ſe juſtifier, &, juſqu'à préſent, je ne me ſuis pas apperçue qu'il ait fait la moindre démarche pour y parvenir. Cette réponſe me donna une ouverture à lui rapporter notre converſation à laquelle j'ajoutai pluſieurs autres circonſtances qui ne pouvoient que lui perſuader la fauſſeté des faits qu'on lui avoit rendus ; mais je me ſuis apperçue, par ſa réponſe, qu'il falloit plus d'une ſéance pour la perſuader ; c'eſt pourquoi je n'ai pas jugé devoir pouſſer les choſes plus loin, ni propoſer une explication dans la crainte de tout gâter.

J'ai un moyen infaillible, &, ſi vous me ſecondez, je ne doute nullement du ſuccès de l'entrepriſe. — Il y a quelque temps qu'elle deſire un petit chien blanc épagneul ; je ſais que cette race ſe trouve aſſez communément dans la haute Alſace ; ſi vous pouvez, par les connoiſſances que vous y avez, me procurer ce petit animal ; je lui en ferai le cadeau, me reſervant de lui dire qu'il vient de vous, lorſ-

qu'il en ſera temps. — J'eus le bonheur de me procurer ce charmant petit chien que vous avez tant careſſé, & pour lequel vous aviez pris tant d'attachement. — Madame de Guémenée ne manqua pas de m'en inſtruire, en m'aſſurant qu'elle vous avoit dit qu'ayant appris le deſir que vous aviez d'avoir un petit chien alſacien, j'avois fait toutes les recherches poſſibles pour en découvrir un, & qu'ayant réuſſi, je le lui avois apporté avec mon arabe, qui ſignifioit fidele & malheureux; que ce récit, bien loin de diminuer les careſſes du petit malheureux, n'avoit fait que les augmenter; qu'elle en tiroit le meilleur augure, & qu'elle eſperoit qu'avant peu je ſerois obligé de changer le nom de mon repréſentant.

Je ne ſavois de quelles expreſſions me ſervir pour lui marquer ma reconnoiſſance; elle s'apperçut de l'excès de joie qu'elle me cauſoit, elle en profita pour me demander une ſomme aſſez conſidérable à emprunter; j'aurois donné toute ma fortune; je me crus trop heureux d'être utile à une femme à qui j'avois tant d'obligations. La facilité qu'elle avoit rencontrée l'engagea à me faire d'autres demandes que je ne pus refuſer; elle ſavoit toujours les accompagner d'eſpérances, de promeſſes flatteuſes, & en même temps des difficultés qu'elle ſauroit vaincre, le tout afin de gagner du temps. — Mais, mes finances étant très-dérangées par les emprunts que j'avois été obligé de faire pour elle, & voyant que mes reſſources étoient épuiſées, puiſque j'avois été forcé de la refuſer pluſieurs fois, elle s'imagina que pour maſquer toutes ſes iniquités, & ſes menſonges, elle n'avoit d'autre parti à prendre que de me perdre entiérement dans votre eſprit. — Elle ſavoit que la princeſſe de Marſan m'avoit parlé de votre petit chien, en me diſant qu'elle ſeroit bien aiſe de me voir rentrer en grace, que je devois compter ſur votre indulgence, puiſque vous aviez

accepté ce qui venoit de moi. La crainte que je ne découvre la vérité lui fit imaginer un moyen bien sûr pour me rendre odieux. — Vous savez les démarches imprudentes que j'ai faites ? C'étoit son ouvrage ; — & dans le moment où je croyois me rendre à vos ordres, elle vous persuadoit que c'étoit une témérité condamnable de ma part, que je n'agissois ainsi que pour vous compromettre, & que j'étois de complot avec deux ou trois autres personnes qu'elle vous nomma. — Croyant que son ouvrage étoit imparfait, elle voulut y mettre la derniere main & me donner le coup de grace. Pour y parvenir il falloit commencer par m'expliquer les raisons de mon peu de succès. Elle est fertile en expédiens ; les ressources de son imagination sont infinies ; j'étois subjugué, je crus tout.

Vous deviez donner une fête au petit Trianon, mais l'époque étoit encore éloignée ; je préparai, pendant cet intervalle, toutes les choses nécessaires à mon déguisement. — Ce jour si désiré étant venu, & suivant les instructions de ma chere niece, je me glissai dans le jardin, où je ne tardai pas à être entouré, & poursuivi comme un hibou qui se seroit introduit dans ce bois enchanté. — Les acclamations de monsieur l'abbé, & autres épithetes très-mordantes, me firent voir clairement que j'avois été choisi pour servir de jouet à toute l'assemblée. — Désespéré d'avoir été éconduit de cette maniere, je me retirai avec la rage & le désespoir dans le cœur, bien déterminé à me venger lorsque j'en trouverois l'occasion. — Cette scene me fit une si grande révolution, que j'en fus très-malade. L'auteur de ma disgrace profita encore de ma position malheureuse pour faire courir le bruit que j'étois somnambule, & que mes courses nocturnes dans le parc étoient la cause de mon indisposition ; elle employa tous les moyens

pour me tourner en ridicule, & pour me créer des ennemis qui n'ont ceſſé de me perſécuter.

Voilà des événemens que vous avez toujours ignorés, & qui vous feront voir combien j'ai été la dupe de ma bonne foi. — Quant à la diſparition de votre petit chien, je vous dirai ce que j'en ai appris, ainſi que beaucoup d'autres hiſtoires qu'on m'a prêtées, & auxquelles je n'ai jamais eu aucune part, n'ayant cherché, depuis ces époques malheureuſes, qu'à ſaiſir toutes les occaſions de vous donner des preuves de mon reſpect & de mon ſincere attachement.

Voilà des détails bien longs, & qui m'ont fait oublier l'heure : j'eſpere cependant que mon courier arrivera aſſez à temps pour remettre ma lettre. J'attends la comteſſe avec grande impatience ; Dieu veuille qu'elle m'apporte de bonnes nouvelles : — toujours fidele & malheureux.

VI.

LETTRE DU CARDINAL A LA REINE.

10 *avril* 1784.

MADAME.

Je conçois aiſément que d'après tout ce qui s'eſt paſſé, ce ſeroit une contrariété dans votre conduite envers moi, ſi l'on vous voyoit m'accorder ouvertement & auſſi promptement une protection que vos alentours vous ont perſuadé que je ne méritois pas : ce ſeroit ſans doute donner l'alarme à tous mes ennemis, qui ne manqueroient pas de ſe réunir dans cette occaſion, — mais tous leurs efforts ſeroient bien inutiles, ſi mon cher maître a le deſir de pardonner à ſon eſclave. — Sou-

veraine auſſi puiſſante que reſpectée, vos volontés ſeront toujours des loix auxquelles vos alentours ſeront trop heureux de ſouſcrire. — Si cependant vous avez des raiſons particulieres pour garder des ménagemens juſqu'à une certaine époque, je me conformerai à tout ce qui pourra vous plaire, & j'éloignerai de tout mon pouvoir tout ce qui pourroit troubler la tranquillité & le bonheur de mon cher maître. — J'oſe eſpérer que, pour dédommager votre eſclave ſoumis de toutes les contrariétés qu'il ſera forcé d'éprouver, vous voudrez bien le mettre encore à même de baiſer cette belle main, entendre cette charmante bouche prononcer ſon pardon.

N°. VII.

LETTRE DU CARDINAL A LA REINE.

28 *Avril* 1784.

J'AI lu avec indignation la maniere dont vous avez été trompé par votre niece; je n'ai jamais eu aucune connoiſſance des lettres dont vous me parlez, & je doute qu'elles aient jamais exiſté. Les perſonnes dont vous vous plaignez ont effectivement contribué à votre diſgrace; mais les moyens qu'ils ont employés étoient bien différens de ceux que vous ſuppoſez : j'ai tout oublié, & j'exige que vous ne me parliez jamais de rien qui ait rapport au paſſé. Le récit que la comteſſe m'a fait de la conduite que vous avez tenue avec elle m'a fait beaucoup plus d'impreſſion que tout ce que vous m'avez écrit; j'eſpere que vous n'oublierez jamais que c'eſt à elle à qui vous devez votre pardon, ainſi que la lettre que je vous écris. Je vous ai toujours regardé comme un homme très-

inconséquent & très indiscret ; cette opinion m'engage nécessairement à beaucoup de réserve, & je vous avoue que ce n'est que par une conduite toute opposée à celle que vous avez tenue, que vous pourrez gagner ma confiance & mériter mon estime.

N°. VIII.

LETTRE DU CARDINAL A LA REINE.

6 mai 1784.

MADAME,

OUI, je suis le plus heureux mortel qui existe : — mon maître me pardonne. — Il m'accorde sa confiance, & pour comble de bonheur, il a la bonté de sourire à son esclave, & de lui faire publiquement des signes d'intelligence. — Ces faveurs inattendues m'ont causé une si grande émotion, que j'ai craint pour un instant qu'on en soupçonne le motif, par les réponses extraordinaires que j'ai faites. — Mais j'ai été bientôt rassuré, lorsque j'ai vu qu'on attribuoit ma distraction à tout autre motif : — aussi ai-je pris un air d'approbation, afin de détourner du véritable objet. — Cette circonstance est pour moi un avertissement qui m'engagera désormais à diriger mes démarches & mes réponses d'une maniere plus prudente.

Je sais apprécier toutes les obligations que j'ai à la charmante comtesse : — dans quelque position que je me trouve, je saurai reconnoître tout ce qu'elle a fait pour moi. — C'est entendu, — tout dépend de mon maître ; — la facilité qu'il a de faire des heureux, fait desirer à son esclave les moyens de suivre ses traces & d'être l'écho de ses volontés.

Nº. IX.

LETTRE DE LA REINE AU CARDINAL.

19 *mai* 1784.

MADAME,

JE ne peux blâmer le desir que vous avez de me voir; je voudrois, pour vous faciliter les moyens, lever tous les obstacles qui s'y opposent; mais vous ne voudriez pas que je fisse des imprudences pour abréger une chose que vous devez être persuadé d'obtenir dans peu. Vous avez des ennemis qui vous ont beaucoup desservi auprès du *ministre* : (la comtesse vous dira la signification de ce mot, dont vous vous servirez à l'avenir) leur expulsion ne peut que vous être avantageuse; je sais les révolutions & les changemens qui doivent arriver, & j'ai calculé toutes les circonstances qui ameneront infailliblement les occasions que je desire. En attendant, soyez très-circonspect, discret sur-tout, & comme on ne peut prévoir tout ce qui peut arriver, soyez réservé & très-confus dans ce que vous m'écrirez désormais.

Nº. X.

LETTRE DE LA REINE AU CARDINAL.

23 *mai* 1784.

ON m'a parlé de vous hier d'une maniere à me faire croire qu'on soupçonne quelqu'intelligence; je ne puis concevoir

ce qui a pu donner lieu à cette ouverture : quelle que soit l'intention, elle n'a point été satisfaite ; je vous en préviens afin d'être sur vos gardes, & d'éviter toute surprise. J'irai cette semaine à T—n ; j'y verrai la comtesse, & je lui communiquerai un projet qui vous fera sûrement plaisir.

N°. XI.

LETTRE DU CARDINAL A LA REINE.

2 juin 1784.

La comtesse a mal compris ce que je lui ai dit relativement à la priere que je lui faisois de vous demander une entrevue, — je serois très-injuste, & vraiment indiscret de solliciter cette faveur, d'après les obstacles qui s'y opposent, & dont vous avez bien voulu me faire part. Voilà précisément ce que je lui ai dit en plaisantant, ne croyant nullement qu'elle vous en feroit part. — Charmante comtesse, vous êtes bien aimable, & vous méritez sans doute l'attachement qu'on a pour vous ; que vous êtes heureuse ! — vous verrez demain mon cher maître, — vous serez à ses pieds, — tandis que son fidele esclave vit dans une contrainte continuelle, privé du seul & unique plaisir qu'il auroit de le voir, l'admirer, l'adorer, & jurer à ses pieds que son respect, son attachement, son amour ne finira qu'avec sa vie. — Vous pouvez mettre le comble à tous mes vœux, — cela dépend beaucoup de vous, — écoutez-moi ; — je serois au désespoir que mon maître imagine que toutes mes démarches n'ont pour but que

l'ambition & le desir de me venger de mes ennemis; la priere que je lui ai faite de me recevoir a pu lui faire naître de pareils soupçons ; — pour les faire cesser, & lui persuader que je n'ai d'autre desir que de lui plaire, — dites-lui que je consentirois bien volontiers de passer pour toujours dans l'esprit du public, pour un homme disgracié, & qui l'a bien mérité, s'il vouloit m'accorder les faveurs qu'il vous fait, — cet aveu est aussi sincere que le desir que j'ai de voir mes vœux accomplis.— La comtesse a beaucoup ri de cette idée, & s'est bien promis de vous en amuser. — La maniere dont elle vous a rapporté notre conversation est sans doute ce qui a donné lieu aux reproches que vous me faites, — mon crime est bien pardonnable; — aussi je compte beaucoup sur votre indulgence ; vous êtes si bonne, si empressée à secourir les malheureux, que votre esclave ne peut se persuader que vous le priverez encore long-temps d'embrasser vos genoux.

N°. XII.

LETTRE DU CARDINAL A LA REINE.

12 *juin* 1784.

Le sauvage est enchanté, — il vient de me raconter avec enthousiasme le signe d'intelligence & de bonté qu'il a reçu du maître, — pour le contrarier, j'ai cherché à lui faire entendre que c'étoit à la comtesse & non à lui à

qui cela s'etoit adreſſé, — il étoit furieux. Vous voyez combien on eſt jaloux de vous plaire, & mériter un de vos regards; — depuis ce moment le ſauvage eſt heureux, & je ſuis perſuadé qu'il n'y a rien au monde qu'il n'entreprenne pour mériter votre eſtime & votre protection; — il eſpere que vous vous apprivoiſerez avec ſa figure, & que ſes qualités vous le feront trouver plus ſupportable.

J'eſpérois recevoir de vos nouvelles avant de partir, — mais la comteſſe vient de me dire que la toilette & l'étiquetre du jour ne vous avoit laiſſé aucun moment de libre. Je ſuis très-content du Miniſtre; je ne déſeſpere pas de le voir un jour mon médiateur.

N°. XIII.

LETTRE DU CARDINAL A LA REINE.

29 *juillet* 1784.

MADAME,

MON adorable maître, permettez que votre eſclave vous exprime la joie qu'il reſſent des faveurs que vous lui avez accordées; — cette roſe charmante eſt ſur mon cœur, — je la conſerverai toute ma vie, — elle me rappellera ſans ceſſe le premier inſtant de mon bonheur. — En quittant la comteſſe, j'étois ſi tranſporté, que, ſans m'en appercevoir, je me ſuis trouvé à l'endroit charmant que vous aviez choiſi. — Après avoir traverſé la charmille, je déſeſpérois de reconnoître la place où votre eſclave chéri s'eſt précipité à vos pieds, — deſtiné ſans doute à n'éprouver dans cette belle nuit que des ſenſations heureuſes.

— J'ai retrouvé ce joli gazon, que ces jolis petits pieds avoient un peu foulé. Je m'y ſuis précipité comme ſi vous y aviez encore été, & j'ai baiſé avec autant d'ardeur l'herbe ſur laquelle vous étiez aſſiſe, que cette belle main qui m'a été livrée avec cette grace & cette bonté qui n'appartient qu'à mon cher maître, — j'ai eu beaucoup de peine à quitter ce lieu enchanté. — J'y aurois ſûrement paſſé la nuit, ſi je n'avois craint de cauſer quelqu'inquiétude à mes alentours, qui ſavoient que j'étois ſorti. — Rentré chez moi, je n'ai pas tardé à me mettre au lit, — j'ai eu beaucoup de peine à m'endormir; — l'imagination frappée de votre adorable perſonne m'a cauſé, pendant le ſommeil, les ſenſations les plus délicieuſes; — heureuſe nuit! vous avez eté le plus beau jour de ma vie. — Adorable maître, — Votre eſclave ne peut trouver d'expreſſions pour peindre ſa félicité; — vous avez vu hier ſon embarras, ſa timidité, ſon ſilence, — effets naturels de l'amour le plus pur — vous ſeule dans l'univers, pouviez produire ce qu'il n'a jamais épronvé. Je crois quelquefois avoir fait un rêve agréable; mais rapportant toutes les circonſtances de mon bonheur, me rappellant ce ſon de voix enchanteur prononcer mon pardon, — je me porte à des excès de joie, accompagnés d'exclamations qui, ſi elles pouvoient être entendues feroient croire au dérangement de mon cerveau. — Voilà mon état, je le trouve bien heureux, & je deſire le conſerver toute ma vie.

Je ne partirai pas que je n'aie reçu de vos nouvelles.

N°. XIV.

LETTRE DU CARDINAL A LA REINE.

MADAME,

9 *août* 1784.

JE crois avoir trouvé l'occaſion & le prétexte que le maître deſire. — Je lui ai fait part dernierement des craintes de ſon eſclave, & des dangers auxquels il s'expoſe, ſur-tout d'après les ſoupçons que ſon aſſiduité a fait naître. — Une découverte le perdroit à jamais par les tournures qu'on donneroit à la choſe; &, malgré l'autorité du maître, il ſe trouveroit forcé de ſacrifier ſon eſclave pour ne pas être compromis dans des propos qui ne finiroient jamais. — Nous ſommes quelquefois forcés de donner notre confiance à des alentours qui profitent ſouvent des circonſtances pour nous engager à faire des inconſéquences que nous n'appercevons pas d'abord. — Leur but eſt d'avoir des armes qu'ils ſavent tourner contre nous pour conſerver leur empire, & nous mettre dans l'impoſſibilité d'agir ſelon nos deſirs. — Voilà la poſition du maître: — contrarié dans ſes vues, dans ſes projets, dans ſa conduite même, il voit, mais trop tard, le danger qu'il y a de ſe livrer ſans réſerve, — ſur-tout aux méchans qui ſavent tirer parti de tout. — Ne ſachant pas encore la raiſon des ménagemens qu'il doit avoir, ni la nature de ſes confidences, je ne peux lui donner aucun conſeil, ni chetcher les moyens d'éviter tout ce qui pourroit lui être déſagréable, — c'eſt entendu; — je dois donc me borner à lui indiquer le moyen de faire venir ouvertement ſon eſclave,

clave, ſans que le *miniſtre*, les P., les V., les B., &c., puiſſent faire aucune réflexion ſur cette démarche. — Ce premier pas fait, rien ne ſera plus facile que de continuer des viſites qui ſeront naturelles d'un côté, & ſans conſéquence de l'autre.

Vous avez dans ce moment une jeune perſonne qui travaille ſous vos yeux; — je ſais que ſes ouvrages vous ont plu, & que vous déſirez lui être utile. Elle a fait part de vos bontés à un eccléſiaſtique, ſon parent, à qui elle a beaucoup d'obligations. — Celui-ci eſt venu me conſulter, & me demander s'il pouvoi teſpérer obtenir une place qui étoit vacante, & qui me ſeroit demandée par vous. — Inſtruit de toutes les particularités, je lui ai fait dreſſer un mémoire qui ſera remis à la petite avec les inſtructions néceſſaires. — Vous trouverez la requête dans le fond de votre corbeille, & vous jugerez, par ce qu'elle contient, qu'il faut néceſſairement faire venir l'eſclave pour recevoir les ordres du maître. — Cette démarche naturelle, & l'empreſſement de ſouſcrire à ſes volontés, lui fournira ſans doute l'occaſion de montrer ſon indulgence, & oublier inſenſiblement le paſſé.

La comteſſe reſtera juſqu'à jeudi, afin de pouvoir me rapporter votre déciſion, ou vos ordres.

M. B. S. T. C. B. c'eſt entendu.

N°. XV.

LETTRE DU CARDINAL A LA REINE.

13 *août*, 1784.

MADAME,

IL y a un proverbe qui dit qu'un bonheur ne va jamais ſans un autre. — Ma triſte aventure vous prouvera qu'il eſt

faux. — Ne ſoyez point effrayée ; — apprêtez-vous au contraire à bien rire, & à vous moquer de moi à la premiere rencontre. — Après le bonheur le plus parfait, je regagnois furtivement le paſſage en queſtion, lorſque, paſſant près d'une charmille, un bruit aſſez conſidérable m'a fait croire que c'étoit quelqu'un qui vouloit me ſurprendre ; — effrayé au ſuprême degré, je n'ai fait qu'un ſaut pour me mettre hors de priſe. — Ma précipitation m'ayant empêché de prendre les précautions ordinaires, & ayant encore moins obſervé que la pluie avoit rendu le terrein très-gliſſant, — je me ſuis trouvé, ſans trop ſavoir comment, au beau milieu du foſſé. — Le ſauvage, qui m'attendoit de l'autre côté, ne voyant dans ma chûte plaiſante qu'un excès de mal-adreſſe de ma part, s'eſt mis à rire aux éclats, ſe tenant les côtés, & faiſant des contorſions que je n'avois jamais vues chez lui ; quelques mots ſignificatifs ont calmé pour un inſtant ſon rire immodéré, & il m'a aidé à ſortir promptement du bourbier où j'étois enfoncé. — Vous connoiſſez le ſérieux du ſauvage ; auriez-vous jamais cru qu'après lui avoir dit le ſujet de ma peur, il ſe ſeroit mis à rire tout de nouveau ? Non ſans doute. Hé bien ! le voilà parti, ſe tordant, ſe roulant ſur l'herbe, & ne pouvant proférer une ſeule parole. — Ne voyant aucun mouvement de l'autre côté, j'ai attendu avec aſſez de patience la fin de cette gaieté extraordinaire. — Devenu un peu plus calme, je lui ai dit aſſez ſérieuſement qu'il ne m'arriveroit jamais de le conduire avec moi, puiſque, dans un moment auſſi délicat, il ſe conduiſoit avec autant de folie que d'indiſcrétion. — Ne me condamnez pas ſans m'entendre, m'a-t-il répondu ; écoutez-moi : — Un lapin ou quelques perdrix vous ont fait peur ; — vous avez cru voir à vos trouſſes toute la clique, &, ſans faire la moindre réflexion, vous êtes venu faire le plongeon pour vous ſouſtraire à leurs vues. — Mettez-vous à ma place ; — n'ayant rien ap-

perçu ni entendu qui ait pu donner lieu à cette retraite précipitée, mon premier mouvement a été de rire. — Vous me racontez votre frayeur, — je devine le motif qui y a donné lieu ; — je vous examine, je vous vois rempli de boue, & votre culotte déchirée d'un bout à l'autre. — Qui diable y tiendroit ? — Je regarde ; — je vois la vérité de ſon récit : — nos yeux ſe rencontrent, & nous faiſons chorus. Tout alloit bien juſques-là, à cela près d'une culotte déchirée, & d'une maſcarade aſſez dégoûtante ; — mais la découverte de mon pouce démis a remis un peu de ſérieux dans notre marche.— Rentré chez moi, le ſauvage a fait l'office de chirurgien ; grace à ſon beaume, je ſouffre beaucoup moins aujourd'hui. — La comteſſe que j'ai vue ce matin, me voyant avec une main empaquetée, m'a naturellement demandé ce qui m'étoit arrivé. — Quoique certain des plaiſanteries qu'elle ne manqueroit pas de me faire, je lui ai raconté ma triſte aventure ; elle en a tant ri, qu'elle a été forcée de me quitter pour paſſer dans un autre appartement. — Les marques qu'elle avoit laiſſées dans le ſallon (de ſon rire immodéré) m'ayant fait craindre une nouvelle ondée, je me ſuis retiré ſans la revoir. — Cette charmante rieuſe ne manquera pas de vous raconter ce qu'elle appelle ma mal-adreſſe ; — mais j'eſpere pour cette fois que ſa gaieté n'aura pas le même réſultat.

N°. XVI.

LETTRE DE LA REINE AU CARDINAL.

15 *août* 1784.

J'ai reçu hier ſoir le paquet avec l'inſtruction & les réflexions que tu me fais ſur Calonne ; je ſais qu'il n'eſt pas

homme à laiſſer échapper l'occaſion de ſe faire valoir aux dépens de qui il appartient ; mais je ſais auſſi que quand je lui aurai recommandé une choſe quelconque, il y aura égard, & ne cherchera pas à me contrarier. L'objet dont tu me parles relativement à la comteſſe, n'a aucun rapport avec celui-ci ; je te ſais gré de ta demande vis-à-vis de lui, mais le fait eſt qu'à cette époque je ne connoiſſois la comteſſe que de vue, & pour en avoir entendu parler par Madame, qui s'intéreſſoit à elle ; l'éloge qu'elle m'en fit, & la circonſtance du 2 de février a fait tout le reſte. Un miniſtre eſt ſouvent forcé de faire un menſonge & une injuſtice, ſur-tout lorſqu'il eſt certain de l'impunité ; il ignoroit dans ce moment l'intérêt que je prenois à elle, & je ne ſuis pas étonnée qu'il ſe ſoit ſervi de mon nom ou de celui du *miniſtre*, afin d'éviter toutes autres ſollicitations de ta part. Au ſurplus, comme c'eſt une affaire majeure, & qui exige de mûres délibérations, nous prendrons toutes les meſures néceſſaires afin de ne rencontrer aucun obſtacle, & en même temps faire revivre la ſentence du docteur. — Tout eſt au mieux : adieu.

N°. XVII.

LETTRE DE LA REINE AU CARDINAL.

16 *août* 1784.

Une remarque qui m'a été faite hier avec un air de curioſité & de ſoupçon, m'empêchera d'aller aujourd'hui à T— mais ne me privera pas pour cela de voir mon aimable eſclave. Le miniſtre part à onze heures pour aller chaſſer à R— il reviendra fort tard ou pour mieux dire dans la matinée ; j'eſpere pendant ſon abſence me dédommager de l'en-

hui & des contrariétés que j'ai éprouvées depuis deux jours! Des imprudences m'ont conduite à ne pouvoir éloigner ſans dangers des objets qui me déplaiſent, & qui m'obſedent ; ils m'ont ſi bien étudiée, & je ſais ſi peu feindre & diſſimuler, qu'ils n'attribuent mon changement qu'à une diſcrétion qui leur paroit condamnable ; il eſt donc bien eſſentiel d'être ſur ſes gardes, afin d'éviter toute ſurpriſe.

La queſtion hardie qu'on m'a faite, me perſuade qu'on a abuſé de ma confiance & de ma facilité, & qu'on a profité des circonſtances pour mettre des entraves à mes volontés ; j'ai un moyen de m'en inſtruire, mais je veux auparavant te conſulter. Comme tu joueras le ptincipal rôle dans le projet que j'ai formé, il faut néceſſairement que nous ſoyons auſſi bien d'accord ſur cet objet que nous l'étions vendredi dernier ſur le S.—Cette comparaiſon te fera rire ſans doute ; mais comme elle eſt juſte, & que je deſire t'en donner des preuves ce ſoir avant de te parler de choſes ſérieuſes, obſerve exactement ce qui ſuit : prend le coſtume d'un commiſſionnaire, un paquet à la main, & promene toi à onze heures ſous les pilliers de la chapelle : j'enverrai la comteſſe qui te ſervira de guide & te conduira par un petit eſcalier dérobé, dans un appartement où tu trouveras l'objet de tes deſirs.

N°. XVIII.

LETTRE DE LA REINE AU CARDINAL.

18 *août* 1784.

Depuis la démarche que j'ai fait faire à la comteſſe auprès du préſident d'Aligre, pour votre affaire des Quinze-vingts ; je ſoupçonne (d'après ſon étonnement)

qu'il aura cherché à approfondir le motif qui m'a fait agir, & que n'ayant rien pu découvrir, il en aura parlé à certaines perſonnes qui ſont ſenſées n'ignorer de rien, & qui, peut-être, dans cette occaſion, auront diſſimulé leur étonnement, afin de faire voir qu'ils ont toute ma confiance. La gêne dans laquelle je me trouve par le redoublement de leurs aſſiduités, les propos continuels dont je ſuis aſſaillie, les regards inquiets & curieux lorſque je réponds à une queſtion, tout enfin me perſuade qu'ils ſoupçonnent notre intelligence, & qu'ils employent tous les moyens d'en avoir la certitude.

Ce matin le *miniſtre* m'a parlé de toi avec un air de bonté qui me fait croire qu'il a reçu quelques avis; comme ce n'eſt pas la premiere fois que cela eſt arrivé, & que je n'ai jamais manqué d'en inſtruire & de conſulter les perſonnes qui je crois en étoient les auteurs, le tout afin de m'enchaîner davantage, je ne manquerai pas de leur faire part de mon étonnement avec des circonſtances qui me feront juger ſi mes ſoupçons ſont bien ou mal fondés.

Tu as bien raiſon de me dire que je ſuis dans un bois, entourée de tout ce qu'il y a de plus dangereux & de plus venimeux ſur la ſurface du globe; mais enfin il faut hurler avec les loups juſqu'à ce qu'on les ait emmuſelés. Pour le *miniſtre*, je connois ſes groſſes fineſſes & ſon foible pour moi, eux connoiſſent ſa brutalité & la valeur de ſon premier coup de boutoir; c'eſt ce qui me raſſure: ils ſavent que dans des circonſtances plus délicates que celle-ci, j'ai enchaîné le lion, & lui ai fait voir & croire tout ce que j'ai voulu.

Tu ſais ce qui m'empêche de me débarraſſer de mes ſang-ſues, aide-moi à découvrir & à leur ôter les moyens de me nuire, tes deſirs ſeront bientôt ſatisfaits.

Je t'attends ce ſoir à la même heure & au même endroit: j'eſpere, avant cet heureux moment, ſavoir tout du *miniſtre*. J. T. R. T. B. A. V. C. S. Adieu.

N°. XIX.

LETTRE DE LA REINE AU CARDINAL.

18 *août* 178.

Je t'écris à la hâte pour te prévenir qu'il m'eſt impoſſible de te recevoir ce ſoir ; je ſuis plus inſtruite que je ne voudrois : & quoique furieuſe de la ſcene que je viens d'avoir avec la P—, je veux cacher mon reſſentiment, & porter la diſſimulation au dernier période ; je ſais que la colere n'eſt bonne à rien, c'eſt pourquoi je prends le parti qui convient, quoique contraire à mon inclination. Je ne quitterai pas le *miniſtre* que je ne l'aie mis au point que je deſire ; cet objet rempli, je ſaurai trouver un abri : & ſi la bombe éclate, je trouverai le moyen de faire rejaillir les éclats ſur ceux qui y auront mis le feu. — Ne pars que demain à une heure, & ne manque pas de te promener ce ſoir dans l'allée de T—. Comme je ne doute pas (d'après ce qui m'a été dit) qu'on fait épier toutes tes démarches, il eſt eſſentiel de les embarraſſer, & de les mettre dans l'impoſſibilité de réaliſer leurs ſoupçons.

La comteſſe reſtera ici demain, afin de pouvoir te faire ſavoir ce qui ſe ſera paſſé : compte ſur mon attachement, & ſois perſuadé que je ſaurai traiter comme je le dois des ingrats qui ſont devenus tes ennemis, parce que tu ne m'as pas été préſenté par eux. — De la diſcrétion ſur-tout : je compte ſur la comteſſe comme ſur moi-même. —

N°. XX.

LETTRE DU CARDINAL A LA REINE.

21 *août* 1784.

MADAME,

JE ſerois injuſte, d'après la confiance que vous m'accordez ſur les événemens préſens, ſi je ne ſuivois pas le plan de conduite que vous me tracez; — ſoyez aſſurée que je ſacrifierai tout pour la tranquillité & le bonheur de mon cher maître: telle circonſtance qui puiſſe arriver pendant mon abſence (qui eſt devenue néceſſaire) il ſe rappellera de ma bonne foi, de mon zele à le ſervir, & de mon amour le plus tendre. — Je ne ſuis pas ſuperſtitieux; cependant te dirai-je que j'ai des preſſentimens que je crains de voir réaliſer? Plus je réfléchis aux confidences que tu m'as faites, plus je vois de poſſibilité à un raccommodement; les abſens ont toujours tort: — une fois arrivée à S—, on trouvera mille moyens de me deſſervir —; je ne ſerai pas là pour me défendre —; la calomnie, ſoutenue par des lettres anonymes qui voleront de tous côtés, ſeront les armes dont ſe ſerviront mes ennemis. — Et puis viendra à leur appui le beau F—. Ce n'eſt pas, te dira-t-on, un homme ambitieux; il eſt jeune, aimable; il n'aſpire qu'au bonheur de vous plaire. — Mais le C—, c'eſt un R—é dont les affaires ſont très-dérangées, & qui n'eſt ſuſceptible d'aucun attachement, qu'autant que ſon intérêt & ſon ambition ſont ſatisfaits. — Voilà, je ſuis ſûr une partie de leurs entrepriſes & des propos qu'ils vous tiendront: ſi cela ne ſuffit pas pour vous déterminer, ils auront recours aux derniers expédiens. — Je vous avoue que c'eſt là où je les crains le plus. — Ce ſeroit une ſcélérateſſe ſan exemple; mais, d'après leur peu de délicateſſe & le ſoin extrême qu'ils ont eu à ſouſtraire & conſerver ces écrits, il eſt évident qu'ils ne l'ont fait que dans l'intention d'en faire

un mauvais uſage. — Cependant, d'après toutes les réflexions que j'ai faites, je crois qu'avec de la réſolution, appuyée par l'autorité, on pourroit les forcer à une reſtitution. — Si ce moyen eſt dangereux, il en eſt un autre qui me paroît infaillible, & qui cadre parfaitement bien avec leur caractere intéreſſé : — je t'en ferai part dans ma premiere lettre. — Depuis cette découverte, mon eſprit travaille ſans ceſſe pour trouver le plus prompt & le meilleur expédient ; & je t'avoue que je reviens toujours à mon premier avis.

Je partirai le jour de la fête, & ne paroîtrai à V— qu'autant que je recevrai un ordre particulier. — Je vais, en attendant, m'occuper du grand objet. — Le paquet partira demain dans la nuit : — les précautions que je prendrai éviteront toute confidence qui pourroit devenir dangereuſe ; & ſi par malheur il arrivoit quelque ſurpriſe, le porteur ne pourra donner aucun indice, ni aucun renſeignement.

N°. XXI.

LETTRE DU CARDINAL A LA REINE.

24 *août* 1784.

Le courier eſt parti hier à minuit & demi ; la comteſſe te dira comment je m'y ſuis pris pour faire remettre le paquet ; j'ai donné toutes les inſtructions néceſſaires pour l'arrivée & le départ de mes deux couriers — par ce moyen j'aurai de tes nouvelles au moins une fois par ſemaine, & s'il arrivoit quelque choſe d'extraordinaire, — j'aurois toujours une perſonne de confiance prête à partir, — tous mes équipages ſont prêts, — demain eſt le jour fatal où je me ſépare de tout ce que j'ai de plus cher. Cette réflexion me fait friſſonner, & me donne un triſte que je ne peux ſurmonter ; cependant je ſais que mon abſence eſt néceſſaire ic

& ma préſence indiſpenſable là-bas; je crois que je ſuis jaloux; c'eſt une terrible maladie — le perſonnage en queſtion me trouble la cervelle, & me fait redouter mon départ: — ayez un peu de pitié de moi, cherche à me raſſurer, & perſuade toi que je ne ſurvivrois pas à une infidélité. Adieu, — aie ſoin de ta ſanté, ſois heureuſe, & penſe quelquefois à ton eſclave.

N°. XXII.

LETTRE DE LA REINE AU CARDINAL.

8 *Septembre*, 1784.

Il eſt bien étonnant que le courier ne ſoit pas encore de retour, cela me donne des inquiétudes d'autant plus que j'ai demandé l'expédition la plus prompte, ſi à la réception de cette lettre il n'étoit pas encore arrivé, dépêche ſur le champ un courier avec le billet que tu trouveras ci-joint, dis-lui verbalement à qui il faut qu'il le remette.

Ton départ a fermé la bouche à tout le monde, ſoit diſcrétion, ou politique, on n'a pas prononcé ton nom, on redouble d'attention, & l'on cherche à me faire oublier la ſcene, ainſi que le motif qui y a donné lieu, le conſeil que tu me donnes eſt impraticable; on ne m'a jamais dit que l'on poſſédoit, je l'ai ſeulement ſoupçonné par la conduite, les reproches, & les propos que j'ai entendus; je ſuis bien perſuadée que telle choſe qui arrive, ils ne s'expoſeront jamais à faire parvenir dans les mains du *miniſtre* aucun écrit; mais, j'aurois toujours des inquiétudes de ſavoir en leur poſſeſſion des objets qui pourroient troubler ma tranquillité, je ſuis très-décidée à prendre un parti; mais j'ai tant fait de ſacrifices pour tous ces gens là, & le *miniſtre* m'a ſi ſouvent ac-

cuſée d'inconſtance & de légéreté, qu'il me faut abſolument un prétexte valable auprès de lui ; ce n'eſt pas qu'il les aime ni les eſtime ; au contraire, mais il prétend que c'eſt par rapport à moi, & qu'il en coûte toujours infiniment d'avoir de nouveaux favoris, voilà une économie bien placée. — Adieu, — je pars demain pour T--n où je reſterai quelques jours afin d'être plus libre de voir la Comteſſe ; — tu ne m'avois pas dit que le ſauvage reſteroit à Paris ; c'étoit bien inutile.

N°. XXIII.

LETTRE DE LA REINE AU CARDINAL.

8 *ſeptembre* 1784.

Vous avez dû recevoir un paquet que je vous ai envoyé, je ſuis ſurpriſe de n'en avoir point encore reçu la réponſe, vous devez juger de mon inquiétude, par ce qu'il renferme ; j'eſpere qu'à l'avenir vous mettrez plus d'exactitude.

N°. XXIV.

LETTRE DU CARDINAL A LA REINE.

13 *ſeptembre* 1784.

MADAME,

Le maître verra, par le paquet que je lui envoie, que ſon objet eſt rempli, & que ſon billet eſt devenu inutile. — Le courier qui a précédé celui-ci, étoit chargé d'une lettre aſſez longue relative à ſes alentours. — D'après les plus profondes réflexions de l'eſclave, il croît que le maître

peut ſans danger ſuivre le conſeil qu'il lui donne, car, après tout, il eſt le maître. J'ai fait remettre à la Comteſſe une petite phiole pour vous. — Elle renferme une liqueur avec laquelle on peut écrire ſans que cela paroiſſe, & qui, étant montrée au feu ou à la lumiere, devient noire & diſparoît enſuite; — dans le cas de quelques particularités, laiſſez vos lignes un peu écartés, afin de pouvoir écrire entre, avec cette liqueur: j'ai vu avant-hier la perſonne en queſtion, ſa réponſe m'a l'air d'une défaite honnête, il doit revenir dans la ſemaine pour me dire ſes dernieres volontés; — s'il refuſe, j'ai une autre perſonne en vue. — La Comteſſe vous communiquera ce qui m'eſt interdit ſur cette feuille.

T. C. E. T. M. A. B.

N°. XXV.

LETTRE DU CARDINAL A LA REINE.

22 *octobre* 1784.

MADAME,

Si l'eſclave eſt aſſez heureux de contribuer à la réuſſite du du grand objet que le maître a entrepris, il croit qu'un rapprochement ſera très eſſentiel avant l'exécution, — le voile le plus épais devant cacher à jamais l'auteur du projet; — il faut mettre de l'impoſſibilité pour remonter à la ſource, afin de jouir doublement des avantages & des reſſources contre les événemens. — J'ai parfaitement ſenti la derniere réflexion, — il n'y a rien de ſtable dans le monde; — d'après cette vérité, la politique du maître

eſt bien vue ; — car cans le cas d'une révolution, il eſt ſûr de trouver un *appui* qui ſaura faire valoir ſes droits ; & empêcher le triomphe de ſes ennemis, — partagé entre la crainte & l'eſpérance, ma poſition eſt des plus cruelles, & mon exiſtence malheureuſe ; — cependant, quand je fais réflexion ſur le paſſé, & que je mets en conſidération le degré de confiance du maître, — je vois l'injuſtice de mes craintes, — l'eſpérance de me voir bientôt dans ſes bras fait renaître ma joie, & me rend ma ſécurité.

N°. XXVI.

LETTRE DU CARDINAL A LA REINE.

22 *octobre* 1784.

Le deſir que j'ai d'être utile à la Comteſſe, & de lever tous les obſtacles qui s'oppoſent encore à une réception publique, me fait mettre en uſage tous les moyens poſſibles pour remplir ces deux objets ; — le maître jugera par la démarche que j'ai fait faire à un de mes protégés, — ſi la réuſſite des ſollicitations pourra ſervir de prétexte aux deſirs mutuels, & applanir toutes difficultés. — L'Abbé de Seſarges doit céder ſa place de maître de l'oratoire à l'Abbé de Phaff, originaire Allemand, & qui a ſes parens à Bruxelles, près de l'Archiducheſſe. — Comme il exiſte une difficulté que vous ſeule pouvez lever, — je lui ai conſeillé d'aller à Bruxelles, d'employer tous les moyens auprès de l'Archiducheſſe afin de l'engager à lui donner une lettre de recommandation pour vous. — Comme cette affaire ne peut ſe traiter ſans moi, puiſque je fournis les fonds ; ce ſera un double motif pour

me faire appeller : — j'avois imaginé un moyen pour accélérer, & éviter un refus ; — mais comme cela auroit pu vous compromettre, & faire naître des ſoupçons, je n'ai pas été plus avant, — c'eſt entendu. — Vous conviendrez que les événemens ſe ſuccedent ſi rapidement de part & d'autre, qu'il y auroit du danger à trop s'avancer, — cette réponſe politique pour un eſprit ambitieux m'étonne d'autant plus, que les époques dont on parle ſont encore bien éloignées ; — je prévois beaucoup de difficultés pour amener cela à bien, — c'eſt entendu, — je ſerai toujours prêt à exécuter ſcrupuleuſement les ordres du maître ; — le plus agréable ſans doute ſeroit d'être rappellé près de ſa divine perſonne.

N°. XXVII.

LETTRE DE LA REINE AU CARDINAL.

12 *Décembre* 1784.

Si j'avois ſuivi la maxime qui dit : en tout ce que tu fais hâte toi lentement ; l'accident qui eſt arrivé à ta derniere lettre n'auroit pas eu lieu. L'empreſſement, l'avidité de lire m'ayant fait approcher la lettre trop près de la lumiere, le feu y a pris, & malgré ma célérité à l'éteindre je n'ai pu en ſauver qu'une partie, à bon entendeur ſalut : — le premier paquet étoit parti, lorſque le courier eſt arrivé ; comme le temps preſſoit, je n'ai pu répondre au ſujet de l'Abbé. Si j'avois été prévenue, je lui aurois évité un voyage inutile. Nous ſommes convenus de ne jamais accorder à qui que ce ſoit aucunes demandes de ce genre ; certainement l'Abbé ne fera pas exception à la régle ; d'ailleurs, quand bien même

ce projet auroit pu avoir lieu, il eſt cenſé que l'objet n'auroit pas juſtifié la démarche. La poſition où je me trouve amenera infailliblement une occaſion plus favorable. L'expédition la plus prompte abrégera l'exil de l'eſclave : je crois que c'eſt entendu.

N°. XXVIII.

LETTRE DE LA REINE AU CARDINAL.

26 janvier 1784.

Si je n'avois pas voulu mettre du myſtere dans l'emplette du bijou, je ne vous aurois certainement pas employé pour me le procurer. Je n'ai pas coutume de traiter ainſi avec mes jouailliers, & cette manière de procéder eſt d'autant plus contraire à ce que je me dois, que deux mots ſuffiſoient pour me mettre en poſſeſſion de l'objet ; je ſuis ſurpriſe que vous ayez oſé me propoſer un pareil arrangement ; mais qu'il n'en ſoit plus queſtion, c'eſt une bagatelle qui m'a fait faire quelques réflexions dont je vous ferai part avant peu ; la Comteſſe vous remettra votre papier, je ſuis fâchée que vous vous ſoyez donné tant de peine inutilement.

N° XXIX.

LETTRE DE LA REINE AU CARDINAL.

29 janvier 1784.

Comment ! de la vanité avec moi ; hé mon ami doit on ſe gêner, chercher des tournures, & manquer de confiance au

point où nous en ſommes. Sais-tu que ta diſcrétion, & ta fauſſe gloire t'a valu la lettre que tu as reçue, & que ſans la Comteſſe qui m'a tout conté, j'aurois attribué ce prétendu arrangement à un tout autre motif; heureuſement tout eſt éclairci. La comteſſe te remettra l'écrit & t'expliquera le motif de la tournure que j'ai priſe, comme je ſuis cenſée ignorer la confidence que tu lui as faite, ainſi que la marque de confiance que tu lui donneras, en lui faiſant voir nos arrangemens particuliers, c'eſt une raiſon plus que ſuffiſante pour la raſſurer & lever toutes difficultés. — Tu garderas cet écrit, & ne le remettras qu'à moi.

J'eſpere, malgré mon incommodité, te voir avant la fête; j'attends la comteſſe demain; je lui dirai ſi je pourrai recevoir de mon eſclave l'objet qui a failli nous brouiller.

N°. XXX.

LETTRE DE LA REINE AU CARDINAL.

6 Juillet 1785.

Vos craintes ſont mal fondées; le refroidiſſement & l'éloignement que vous croyez qu'on a pour vous n'eſt nullement l'effet de l'inconſtance; interrogez-vous vous-même. J'ai grand deſir de vous parler; les démarches que je vous fais faire doivent vous le prouver. Le *miniſtre* eſt revenu de la chaſſe beaucoup plutôt que je ne l'attendois; il étoit encore avec moi, ainſi que madame E., lorſque je vous ai envoyé la perſonne de confiance. Ne partez pas aujourd'hui; trouvez-vous à dix heures chez la comteſſe, & croyez que perſonne ne deſire plus que moi l'explication que vous demandez.

N°. XXXI.

N°. XXXI.

LETTRE DE LA REINE AU CARDINAL.

19 juillet 1785.

Je crois vous avoir dit que j'ai disposé de la somme que je destinois pour l'objet en question, & que vraisemblablement je ne remplirois les engagemens qu'à mon retour de Fontainebleau. La comtesse vous remettra trente mille livres pour les intérêts. La privation du principal doit être prise en considération, & ce dédommagement les tranquillisera.

Vous vous plaignez, & je ne dis mot : c'est une circonstance bien extraordinaire ; le temps vous apprendra peut-être le motif de mon silence. Je n'aime pas les gens soupçonneux, sur-tout lorsqu'ils ont aussi peu de raison de l'être. J'ai un principe dont je ne me départirai jamais. Votre derniere conversation est bien contraire à ce que vous m'avez dit antérieurement. Réfléchissez-y, & si votre mémoire vous sert bien, vous jugerez, en comparant les époques, ce que je dois penser de vos pressantes sollicitations.

N°. XXXII.

LETTRE DE LA REINE AU CARDINAL.

12 février 1785.

D'après tout ce que j'ai entendu dire de l'homme extraordinaire dont tu me parles, je ne peux le regarder que comme

un charlatan ; c'eſt peut-être une prévention de ma part, & je ſais, par expérience, qu'on ne doit jamais juger perſonne ſur le rapport des autres ; mais j'ai beaucoup de raiſons pour ne pas céder à tes inſtances. Je ne ſuis pas ſuperſtitieuſe, & l'on m'en fait difficilement accroire ; mais comme ces ſortes de gens ont quelquefois des choſes qui vous étonnent, & vous diſpoſent par-là à voir & croire tout ce qu'ils vous diſent, je ne ſuis point dans une poſition à de pareilles épreuves ; d'ailleurs, il ſeroit très-difficile, & même impoſſible de le recevoir auſſi myſtérieuſement que je le voudrois, & tu ſais les précautions que j'ai à prendre dans ce moment. La comteſſe m'a beaucoup fait rire en me racontant la derniere ſcene ; cela tient du prodige, & me donne le plus grand deſir de voir le grand Cophte. Cependant, ſi j'en crois la comteſſe, il faut être bien innocent pour voir les myſteres de ce grand homme ; mais à juger d'après les circonſtances de tous ſes apprêts, je crois qu'il te regarde, ainſi que la comteſſe, comme deux innocens, & vous traite comme deux dupes. Ne te fâches pas de ma franchiſe, je te promets d'en juger par moi-même.

Le miniſtre me quitte le moins qu'il peut ; je n'en devine pas encore la raiſon, mais cela ne tardera pas. Je n'ai pas heureuſement à faire à un Egyptien comme ton Caglioſtro, qui devine le paſſé, prédit l'avenir ; il n'a pas le taliſman qui fait parler les bijoux ; auſſi je ſuis tranquille, & ne crains pas l'indiſcrétion du mien.

Pardonne mes folies : il m'arrive ſi rarement de me divertir depuis quelque temps, que tu ſeras ſans doute charmé de m'avoir fourni l'occaſion de m'égayer un inſtant.

F I N.